LE MISSISSIPI

ÉTUDES ET SOUVENIRS

I.

LE COURS SUPÉRIEUR DU FLEUVE.

Le Mississipi est peut-être le type le plus simple de tous les grands fleuves. Il ne prend point sa source dans les glaciers d'une haute chaîne de montagnes, comme la plupart des cours d'eau de l'Europe et de l'Asie; il n'arrose point, comme l'Euphrate, le Nil ou le Rhin, des campagnes que les guerres et les événemens de l'histoire ont rendues célèbres : il ne relève que de lui-même, et ne doit rien ni à l'histoire, ni à la fable. Son importance, il la tire surtout des changemens qu'il opère dans la configuration du continent nord-américain, de l'énorme quantité de travail qu'il accomplit chaque jour. Tout indique que le cours même de ce fleuve et la forme du delta mississipien auront une influence décisive sur le développement social d'une grande partie des États-Unis. Entre le réseau hydrographique d'un pays et son histoire, il n'y a pas en effet une relation moins intime qu'entre le système sanguin d'un animal et ses mœurs. Le fleuve est le pays vivant, agissant, se transformant. En roulant ses flots, il porte aussi des hommes et des idées, et les alluvions de sable et de boue déposées à son embouchure sont un symbole des alluvions historiques formées par les générations successives des peuples qui en habitent les bords.

Il n'y a guère pourtant qu'une trentaine d'années qu'un savant explorateur, Schoolcraft, en a découvert la véritable source, et l'on peut dire que la monographie du Mississipi est à peine ébauchée, même en Amérique. C'est en prévision de l'importance historique future du Mississipi qu'il serait bon d'en connaître le cours au point de vue géographique. Quel est ce vaste bassin où l'Européen n'a planté sa tente qu'hier et où l'on entend déjà frémir un grand peuple? Deux années de courses et de recherches scientifiques dans les régions baignées par ce fleuve hier solitaire, aujourd'hui bordé de villes, nous encouragent à poser cette question en essayant d'y répondre, car c'est en vivant avec le Mississipi lui-même qu'on peut l'étudier, et qu'on apprend même à l'aimer comme s'il avait une existence personnelle. Le cours supérieur, puis le delta du fleuve, indiquent le double objet ainsi que le plan de cette monographie.

I.

Le Mississipi est par excellence l'artère fluviale de l'Amérique du Nord, et les contours de son bassin sont en parfaite harmonie avec les contours et le relief du continent tout entier. A l'occident les Montagnes-Rocheuses et le plateau d'Utah, à l'orient les plissemens parallèles des Alleghanys sont les rebords extérieurs de la grande dépression qui s'étend depuis la baie de Baffin jusqu'au golfe du Mexique. Le Mississipi et ses affluens occupent la plus grande partie de cette dépression centrale, et les autres cours d'eau qui prennent leur source dans le voisinage de celle du Mississipi, pour s'écouler ensuite lentement de lac en lac vers l'Océan-Glacial, pourraient être considérés comme une continuation du grand fleuve : ils en sont, à vrai dire, le complément géographique, et ils en prolongent le cours en sens inverse d'une mer à l'autre mer. Lors même qu'on voudrait restreindre strictement le Mississipi aux limites de son bassin actuel, il serait impossible de comparer les plateaux arides d'Utah et du Nouveau-Mexique, ou les solitudes à demi submergées de la Nouvelle-Bretagne, à la vaste et fertile région mississipienne, car ce n'est pas la superficie, c'est surtout les rapports des territoires avec la vie de l'humanité qu'il faut considérer pour en apprécier la véritable importance géographique. Ainsi ni le Mackenzie, ni la Colombie, ni la Rivière-Rouge du Nord ne peuvent se comparer au Mississipi, et, malgré la masse de ses eaux, le Saint-Laurent lui-même occupe un rang tout à fait secondaire; son bassin est comparativement limité, et d'ailleurs les grands lacs du Canada auxquels il sert de déversoir semblent avoir appartenu au Mississipi pendant une longue succession d'âges géologiques. En outre, le Saint-Lau-

rent suit une direction transversale au continent; c'est l'artère du Canada, et pas autre chose.

Si l'étude du relief des terres donne incontestablement le premier rang au Mississipi parmi les fleuves de l'Amérique du Nord, le simple examen de la direction des cours d'eau confirme également l'importance de ce fleuve dans l'économie du continent. Dans cette partie du monde, il y a deux centres de rayonnement, deux points d'où les eaux descendent suivant leur pente pour aller se perdre dans les mers opposées. L'un de ces centres de rayonnement se trouve dans un massif de montagnes, et l'autre dans un renflement graduel et insensible des plaines centrales. Vers le 44e degré de latitude, au milieu des Rocheuses, les sources de la Colombie, du Colorado, du Missouri, principal affluent du Mississipi, jaillissent du sol à peu de distance l'une de l'autre; un peu plus au sud, le Rio-Grande prend également son origine, complétant ainsi la dispersion des eaux autour du massif des Rocheuses. Le centre de rayonnement des fleuves de plaine est situé un peu à l'ouest du Lac-Supérieur, dans cette région à demi inondée où se rencontrent les lacs Rouge, des Bois, Itasca, Leech, et tant d'autres nappes d'eau douce que le moindre soulèvement ferait se déverser dans la mer et qu'une légère dépression transformerait en une vaste mer intérieure. C'est là que se trouvent les sources du Haut-Mississipi, celles du Saint-Laurent et celles de la Rivière-Rouge du Nord, fleuve qui se continue en quelque sorte jusqu'au Mackenzie par ce long enchaînement de lacs et de rivières paresseuses qui s'étend jusqu'à la Mer-Glaciale. Ainsi le Mississipi descend à la fois des deux centres de rayonnement, et les relie l'un à l'autre par son gigantesque développement. Fleuve de montagne par le Missouri, fleuve de plaine par la partie supérieure de son cours, il est essentiellement double : dans son bassin viennent se confondre les eaux venues de tous les points du continent, celles des Rocheuses, des Alleghanys et des grands lacs du nord.

On a longtemps disputé, mais à tort, ce me semble, pour savoir si le nom de Missouri ne reviendrait pas de droit au grand fleuve. Les géographes qui voudraient débaptiser le Mississipi n'ont été frappés que d'un fait d'une importance relativement minime, la distance de la source à l'embouchure exprimée en lieues ou en kilomètres. La géographie n'est pas la géométrie; la longueur du cours, la masse des eaux, sont des faits secondaires, quand il s'agit de classer les fleuves et d'en déterminer la véritable origine. C'est avant tout la direction des bassins, l'inclinaison générale des pentes, la disposition des couches, qu'il faut étudier. A ce point de vue, il est évident que le Bas-Mississipi est la continuation du Haut-Mississipi, et non pas celle du Missouri. Du lac Itasca jusqu'à la mer, le grand fleuve oc-

cupe toujours le centre du bassin, et coule entre les deux chaînes parallèles des Alleghanys et des Rocheuses, tandis que le Missouri descend transversalement à l'inclinaison du bassin. En outre, le Missisipi garde toujours le même caractère; ses bords se ressemblent merveilleusement du lac Itasca à la Balize, sur une longueur de plus de 5,000 kilomètres : savanes ou prairies, forêts de pins ou forêts de *cypres* (*cupressus disticha*), l'horizon reste toujours le même, autant du moins que le permet la différence des latitudes, tandis que les sombres défilés du Missouri et ses puissantes cataractes, les scories et les laves de ses rives, donnent à ce dernier cours d'eau une physionomie tout à fait distincte. Géologiquement, le Missouri n'est qu'un simple affluent.

Le Mississipi fut découvert par Hernando de Soto pendant l'expédition aventureuse qu'il avait entreprise pour faire la conquête du *royaume d'Eldorado* et de la *fontaine de Jouvence*. Hernando ne trouva que la mort dans ce voyage, où la hardiesse touchait au délire, et son cadavre fut jeté par ses compagnons dans les eaux bourbeuses du fleuve sur les bords duquel il avait espéré trouver l'immortalité. Un seul homme resta de cette armée de braves, et put raconter au vice-roi du Mexique les découvertes et les exploits de Soto; mais le gouvernement espagnol voulut se réserver avec un soin jaloux la connaissance du nouveau fleuve, et sut si bien en cacher l'existence aux autres nations, qu'il fut réservé au Français Marquette d'en faire la découverte réelle pour le reste du monde. Ce voyageur, trompé par les fausses idées géographiques du temps, qui faisaient considérer les rivières comme des passages d'une mer à l'autre, crut avoir découvert le chemin des Indes, et se laissa dériver au gré du courant, dans l'espérance d'aborder près de Calicut ou de Goa. Plus tard, Cavelier de La Salle atteignait l'embouchure du Mississipi, et le roi Louis XIV lui assurait les moyens de fonder une colonie dans les nouvelles contrées acquises à sa couronne; mais La Salle, qui était revenu en France annoncer sa découverte, n'eut pas le bonheur de retrouver les bouches du Mississipi, et alla échouer sur les côtes du Texas, où il fut assassiné par ses compagnons. Le nom de fleuve Colbert, qu'il avait donné au grand cours d'eau, ne lui est pas resté, non plus que celui de Meschacébé ou *père des fleuves* dont M. de Chateaubriand l'a décoré plus tard. Le vrai nom, *Missi-Sepe*, signifie tout simplement *grand fleuve* dans le langage des Algonquins. D'autres Indiens l'appelaient aussi *Cicuaga*.

Depuis 1832, grâce à Schoolcraft, on sait que la source du Missisipi est le lac Itasca, plus connu des voyageurs canadiens sous le nom de La Biche. Ce lac est situé dans la région légèrement ondulée où s'opère la séparation des eaux entre l'Océan-Glacial, l'Atlantique et le golfe du Mexique. Il est élevé d'environ 520 mètres

au-dessus du niveau de la mer, et son effluent ne va rejoindre le golfe qu'après avoir parcouru une distance de 5,085 kilomètres, avec une pente moyenne d'un décimètre par kilomètre. Le ruisseau qui plus tard deviendra le grand Mississipi a seulement 4 mètres de largeur à son origine; mais bientôt après, il reçoit l'effluent du lac Leech ou Sangsue, et commence à prendre son véritable caractère. Pendant la première partie de son cours, il traverse des prairies humides couvertes de riz sauvage, de joncs et d'iris, au milieu desquels se cachent d'innombrables bandes d'oiseaux aquatiques. Plus bas, des rapides de Peckagama aux chutes de Saint-Antoine, le Mississipi passe à travers d'immenses forêts d'ormes, d'érables, de bouleaux et de chênes, et si ce n'était la différence de température, on pourrait se croire dans la Basse-Louisiane, tant les rives du fleuve se ressemblent à 4,000 kilomètres de distance. C'est le seul endroit du Mississipi où vienne encore errer le buffle; mais dans quelques années le pauvre animal pourchassé y deviendra sans doute un mythe comme le puissant mastodonte, le *père aux bœufs* des Indiens. Les rapides de Peckagama et la chute de Saint-Antoine changent à peine la physionomie du fleuve, et le peu d'écume qu'ils mêlent à ces eaux si tranquilles et si unies s'est bientôt perdue. Puis le fleuve poursuit son cours de méandre en méandre, sous l'ombrage de vastes forêts, tantôt s'épanouissant en lac autour des îles vertes, tantôt venant se heurter à la base des falaises à pic sur lesquelles on peut lire encore, à un kilomètre de distance, les grossiers hiéroglyphes des Algonquins. Il reçoit en passant de nombreuses rivières : à droite le Minnesota, à l'embouchure duquel se trouve la florissante ville de Saint-Paul, le Cèdre, le Turkey, l'Iowa, le Desmoines; à gauche, le Wisconsin, la Sainte-Croix, le Rock et la Rivière des Illinois. Toutes ces eaux grossissent tellement le Mississipi, que, bien avant sa jonction avec le Missouri, il est aussi large qu'il le sera de Saint-Louis jusqu'au golfe du Mexique. Cependant son cours est encore embarrassé de bancs de sable, et sa profondeur est à l'étiage de 120 centimètres au plus. Pendant la saison des eaux basses, le service des bateaux à vapeur est à peu près interrompu. Les prairies basses que l'on rencontre de distance en distance sur les rives du fleuve sont évidemment d'anciens lacs desséchés, et, sous le rapport géologique, ne diffèrent en rien du lac Pepin, que le Mississipi traverse dans la partie supérieure de son cours. Un jour aussi, ce lac sera desséché et transformé en une savane marécageuse; du reste, il est si étroit, qu'il peut être considéré comme une simple expansion du fleuve. Il n'a de nos lacs alpestres ni la profondeur, ni les beaux horizons, ni le reflet des montagnes neigeuses : il n'est qu'une inondation permanente.

A deux ou trois milles en aval de la charmante ville d'Alton s'o-

père la jonction du Mississipi et de son gigantesque rival le Missouri. Le confluent offre un magnifique spectacle pendant la saison des crues, alors que les deux courans, larges de plus d'un kilomètre chacun, viennent avec rapidité se heurter l'un contre l'autre, et tordre leurs eaux en vastes tourbillons. La ligne ondulée qui sépare l'eau jaune du Missouri de l'eau bleue du Mississipi change incessamment ses courbes et ses spirales selon la direction et la force des remous. Là se rencontrent les troncs épars ou les radeaux naturels qui descendent les deux fleuves en longues processions; ils s'entremêlent et forment d'immenses rondes sur la ligne changeante des remous, jusqu'à ce qu'une vague les détache et les emporte dans le courant commun. A la ligne même du confluent, l'eau du Missouri, pesante d'alluvions, s'introduit comme un levier sous l'eau plus limpide du Mississipi et remonte en gros bouillons que l'on dirait solides, et qui ont l'aspect du marbre. Longtemps les deux fleuves roulent côte à côte, sans se mélanger d'une manière complète, et, bien loin en aval du confluent, on voit encore l'eau relativement pure du Mississipi ramper le long de la rive gauche. A la fin, l'union s'opère, et le courant, tout chargé d'argile en suspension, roule vers la mer comme une énorme masse de boue liquide. C'en est fait de la transparence de l'eau : les jeux de lumière, les reflets cristallins, cessent de prêter leur charme aux flots du Mississipi. Aussi les Indiens, effrayés sans doute des abîmes cachés sous la surface du fleuve, n'ont jamais placé dans son sein de divinités bienfaisantes. Dans leur mythologie barbare, ils en ont fait un royaume infernal, où siégeaient de terribles *manitous*, environnés de serpens et de monstres plus affreux encore.

Chacun des grands affluens du Mississipi a sa physionomie propre qu'on essaiera de décrire. Le Missouri surtout est digne de l'attention du voyageur et du savant; bien peu d'explorateurs pourtant ont jusqu'à ce jour visité les sources de ce puissant fleuve. La principale est située à moins de 2 kilomètres de l'origine du fleuve Colombie, et de cette source jusqu'à l'embouchure du Mississipi on compte approximativement 7,000 kilomètres de distance. Si cette longueur était développée en ligne droite sur un méridien terrestre, elle s'étendrait à travers 63 degrés de latitude depuis l'équateur jusqu'au milieu du Groënland; mais les détours du Missouri sont tellement nombreux qu'il ne traverse en réalité que 18 degrés de latitude. Il est très probable que le Missouri-Mississipi est le plus long fleuve de la terre, qu'il dépasse même en longueur le Nil, dont les sources semblent reculer à mesure qu'on en remonte le cours. Le Missouri proprement dit est formé par la réunion de trois torrens, le Madison, le Jefferson et le Gallatin. Dans sa partie supérieure, il traverse un terrain volcanique, fracturé par des tremblemens de terre; sur ses

plages, la pierre ponce et les débris de lave se mêlent aux cailloux roulés et au sable granitique. Presque partout il coule à une grande profondeur dans un *cañon* ou *kenyon*, gorge étroite que la rivière a évidemment creusée dans le roc vif, à mesure que la chaîne des Rocheuses et le continent qui sert de base à ces montagnes s'élevaient au-dessus de la mer. C'est entre les derniers contre-forts de la chaîne volcanique, dans une gorge sauvage appelée la *porte des Rocheuses*, que le Missouri a fait, pour s'ouvrir une issue, son travail géologique le plus grandiose. Sur une longueur de 9 kilomètres, les rochers s'élèvent perpendiculairement du bord de la rivière jusqu'à une hauteur d'environ 400 mètres. Le lit du fleuve est tellement encaissé entre ces sombres parois, qu'il a tout au plus 150 mètres de large, et de loin en loin seulement l'on peut trouver entre la muraille de rocs et le courant de l'eau un point d'appui assez large pour qu'un homme puisse s'y tenir debout.

Le Missouri traverse ensuite une région désolée que les Canadiens appellent du nom significatif de *mauvaises terres*. Sur une étendue d'environ 7,500 kilomètres carrés se groupent en désordre des collines plus ou moins pyramidales que l'on prendrait de loin pour les tours ruinées d'une cité gigantesque. En certains endroits, ces tours naturelles sont tellement rapprochées que le voyageur pourrait se croire transporté dans une des rues étroites des anciennes villes d'Allemagne. Les cimes de ces hautes protubérances sont parfaitement unies et s'élèvent toutes à la même hauteur, comme si un immense niveau eût passé sur elles toutes à la fois; sur leurs flancs, les stratifications, diversement colorées, d'argile et de sable ferrugineux se retrouvent également à la même élévation. La nature des couches prouve que jadis le sommet des collines actuelles était le fond d'un lac, et que l'exhaussement graduel du continent a forcé les eaux de ce lac à se creuser dans le sol friable une foule de *kenyons* irréguliers dirigés vers le Missouri et le Yellow-Stone. Peut-être aussi des mouvemens volcaniques ont-ils aidé à former des ravines en fracturant le sol, car on trouve dans le voisinage des *mauvaises terres* des amas énormes de pierres ponces, et, d'après Audubon, on y voit aussi un volcan en pleine activité, dont la tête est souvent environnée de fumée et de flammes rougeâtres. Ce pays aride est presque entièrement dépourvu d'eau et de végétation; il est encore bien peu visité, et peut-être sera-t-il traversé par le chemin de fer du Pacifique avant même que la topographie en soit bien connue.

Le Missouri n'entre réellement dans la grande vallée mississipienne qu'après avoir franchi les cataractes. Là, un vaste banc de rochers traverse le lit du fleuve, et celui-ci se fait une issue vers la plaine par une succession de sauts et de rapides d'une hauteur totale de 110 mètres, espacés de distance en distance sur une

longueur de 26 kilomètres. Ces belles cataractes offrent une succession de paysages magnifiques, et n'attendent que les visites de la foule pour rivaliser de gloire avec le Niagara. Pendant la saison des crues, de petits bateaux à vapeur remontent jusqu'au pied même de la quatrième chute, dont la hauteur est de 27 mètres; mais le pays est encore trop désert pour attirer soit les savans, soit les touristes désœuvrés. Au-dessous des cataractes, le Missouri perd son caractère de fleuve de montagne et devient simplement un autre Mississipi. Comme ce fleuve, il erre incessamment dans les campagnes à la recherche d'un lit, ici formant des méandres presque entièrement circulaires, ailleurs se frayant un passage à travers un isthme étroit et laissant à droite et à gauche des tronçons de rivière, transformant les presqu'îles en îles, en bancs de sable ou en lagunes, creusant la base des collines et déracinant les forêts. Comme le Mississipi, il engloutit de vastes rivières telles que le Nebraska, le Kansas et la Gasconnade, sans que la masse de ses eaux en paraisse augmentée. Enfin, chargé des alluvions du terrain crétacé qu'il traverse, il va par une embouchure changeante se déverser dans le Mississipi, cette grande aorte de l'Amérique du Nord.

II.

A une trentaine de kilomètres au-dessous du confluent s'élève la ville de Saint-Louis, qui a déjà une population de 120,000 habitans, et qui aspire à devenir la capitale des États-Unis. En effet, sa position géographique est admirable. Riche de ses ressources agricoles et des inépuisables trésors que lui offrent les forêts, les houillères, les mines de plomb et les montagnes de fer, Saint-Louis possède d'autres sources de richesse incomparables dans les magnifiques avenues commerciales que lui ouvrent le Mississipi et ses affluens. Aux environs de Saint-Louis, la vallée transversale qui s'étend des Rocheuses aux Alleghanys, depuis les sources du Missouri jusqu'à celles de l'Ohio, coupe à angle droit la vallée longitudinale du Mississipi. C'est là que viennent se rencontrer les quatre branches formées par le système fluvial des États-Unis : au nord, le Haut-Mississipi, dont la source s'échappe d'un lac silencieux ombragé par de tristes forêts de pins; au sud, le Bas-Mississipi, traversant des pays d'alluvions riches en productions presque tropicales; à l'est, l'Ohio, arrosant une région populeuse parsemée de villes et de fabriques; à l'ouest, le Missouri, arrivant des profondeurs inexplorées du désert.

Bien que Saint-Louis occupe le vrai centre des États-Unis sous le rapport hydrographique, cependant il n'est pas encore le centre de population, c'est-à-dire le point autour duquel le nombre des habi-

tans de l'Amérique du Nord se fait équilibre dans tous les sens. Les premiers colons s'établirent tous sur les rivages de l'Atlantique, au pied de la chaîne des Alleghanys, dans une étroite zone qui, par suite de sa grande longueur, se partagea tout naturellement, comme l'Italie, en plusieurs états distincts, et fit à ses habitans une nécessité géographique de l'organisation fédérale. Quand les Américains fondèrent la ville de Washington pour en faire la capitale commune des états indépendans, c'était là que se trouvait en effet le vrai centre de population de la république; mais dès la fin du siècle dernier l'émigration se porta vers les fertiles plaines de l'Ohio, et le centre de gravité politique se déplaça vers l'ouest. En 1820, ce point avait déjà dépassé la chaîne des Alleghanys; en 1850, il traversait l'Ohio près de la ville de Marietta, et de nos jours il continue à s'avancer incessamment vers l'ouest à raison d'environ 6 kilomètres par an. C'est évidemment aux environs de Saint-Louis que ce point établira définitivement son mouvement d'oscillation, car en étudiant le territoire des États-Unis, ses dimensions, sa fertilité, les phénomènes de son climat, on trouve que les contrées situées soit au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest de Saint-Louis, sont à peu près équivalentes en importance, et devront tôt ou tard nourrir le même nombre d'habitans. Saint-Louis n'est pas le centre géométrique des États-Unis, mais il n'en est pas moins le centre géographique. En effet, les plaines arides du Nebraska, les plateaux desséchés d'Utah et le versant montagneux du Pacifique feront un jour équilibre, grâce à leur vaste étendue, au bassin fertile de l'Ohio et aux états de l'Atlantique; de même les états du sud, moins favorisés par le climat et par la salubrité que ceux du nord, sont beaucoup plus grands et donnent de plus riches produits.

Saint-Louis, jadis ville française, est aujourd'hui complétement américaine, et la plupart de ses habitans d'origine canadienne ne parlent plus la langue de leurs ancêtres. Les noms mêmes des localités voisines ont été presque tous modifiés par la prononciation anglo-saxonne : c'est ainsi que le village de *Vide-Poche*, où les jeunes gens allaient autrefois gaiement débourser leurs écus dans les guinguettes, s'appelle désormais *White-Bush* (buisson blanc); de la même manière, nos soldats d'Afrique ont changé le nom de *Smendou* en celui de *Chemin-Doux*. On ne retrouve plus guère les colons français que dans les petites villes de l'intérieur, Sainte-Geneviève, Saint-Charles, Bellevue, Saint-Joseph, Hannibal, et sur les bords des affluens du Missouri, l'Osage, la Mine, la Gasconnade. Là ils s'adonnent à l'élève du bétail, à la culture des céréales et de la vigne, mais surtout à la production des pommes, qui forment dans ces contrées une des bases de l'alimentation, et, comme le pain, figurent à chaque repas. Malgré l'aisance que leur procurent

ces travaux et la liberté absolue dont ils jouissent, ces Français semblent généralement tristes; leur regard a une expression douloureuse comme celui de tous les exilés, car la France lointaine n'est plus qu'un rêve pour eux, et leurs puissans voisins leur ravissent peu à peu le langage, les mœurs, tout, sauf le souvenir de la patrie.

La ville de Saint-Louis est souvent appelée *Mound-City* ou Cité des Buttes, à cause des monticules de calcaire blanchâtre qui l'environnent. Les rues sont toutes larges, percées à angle droit : celles qui courent parallèlement au fleuve sont désignées d'après leur numéro d'ordre, tandis que les artères transversales portent chacune le nom d'une espèce d'arbre indigène; il est donc très facile de s'orienter à Saint-Louis, et l'étranger nouvellement débarqué n'y éprouve jamais le même embarras que dans nos villes d'Europe. Cependant un profond ravin, parallèle au Mississipi, coupe la ville en deux parties, et par ses nombreuses branches latérales introduit une certaine irrégularité dans les rues qui l'avoisinent. Sur le bord de ce ravin s'élève un simple hangar, modeste embarcadère du chemin de fer du Pacifique, qui doit traverser un jour le continent tout entier d'une mer à l'autre mer, et, dans ses 4,000 kilomètres de parcours, s'élever graduellement jusqu'aux plateaux salins d'Utah, franchir enfin deux chaînes de montagnes, les Rocheuses et la Sierra-Nevada. Cette entreprise, l'une des plus colossales du siècle, a été inaugurée par un baptême de sang que les Américains eux-mêmes, tout blasés qu'ils sont sur le chapitre des accidens, n'ont pu s'empêcher de trouver effrayant. Un matin, les seize directeurs du chemin de fer et les principaux citoyens de Saint-Louis partirent en grande pompe de la gare du ravin pour célébrer l'inauguration du premier tronçon de la voie : la ville était en fête, les maisons étaient pavoisées, le canon tonnait de minute en minute. Le soir, un autre convoi rapportait les cadavres des directeurs et de leurs compagnons : les malheureux avaient été lancés dans la rivière Gasconnade du haut d'un talus de quatre-vingts pieds, et tous avaient été noyés ou écrasés sous les débris des wagons. Aujourd'hui le chemin de fer du Pacifique est terminé jusqu'à la frontière du Kansas, sur une longueur de 500 kilomètres environ.

Quelle que soit l'importance de Saint-Louis, cette grande cité fera bien de ne pas s'endormir dans la sécurité du triomphe, car Chicago, beaucoup plus jeune qu'elle, aspire ouvertement à s'emparer du titre de métropole de l'ouest. Elle ne peut ravir à Saint-Louis ses vastes fonderies et ses forges, mais elle peut lui ôter d'autres branches d'industrie et la primer par son commerce extérieur. Elle a en sa faveur le grand courant de l'immigration et l'esprit d'initiative que donne la liberté. De son côté, Saint-Louis entr'ouvre

les yeux sur les torts immenses que peut lui causer la continuation de l'esclavage, et déjà elle penche vers l'abolitionisme. Le temps n'est plus où des habitans de Saint-Louis, faisant irruption sur le territoire de l'Illinois, allaient saccager les presses d'un journal abolitioniste d'Alton et brûler la cervelle à l'éditeur. Déjà plusieurs journaux missouriens ne craignent pas de pousser le cri de guerre en faveur du travail libre, et les deux partis opposés se balancent dans les élections de la capitale.

De Saint-Louis aux plantations de la Louisiane, les rives du fleuve sont en grande partie inhabitées, et les Américains, à part quelques points privilégiés, n'y apparaissent guère que comme des étrangers, campés depuis quelques années à peine. Aussitôt après avoir vu disparaître la cité et s'évanouir derrière une pointe la fumée rougeâtre des fabriques, on pourrait se croire dans les solitudes immaculées de la nature sauvage. Les forêts bordent les deux rives du fleuve de leur masse impénétrable, et c'est de lieue en lieue seulement qu'on aperçoit une cabane de branches habitée par quelque bûcheron; sous l'ombrage se cachent des multitudes de dindons qui s'envolent avec un bruit d'ailes strident dès que le pas d'un homme ou le sifflet des bateaux à vapeur vient troubler le silence de leur retraite. Là cependant où le fleuve, par un vaste détour, vient effleurer une des collines qui bordent sa vallée d'alluvions, on peut voir un gracieux village éparpiller ses maisonnettes rouges sur les pentes et les convois de chemin de fer tordre sur la rive la ligne onduleuse de leurs wagons. Alors on pourrait se croire transporté pour quelques instans sur l'un de ces fleuves d'Europe auxquels les fraîches habitations semées sur les bords donnent un aspect si enchanteur; mais encore quelques tours de roue du navire, une pointe de sable et de buissons cache le village et la clairière qui l'environne; toute trace de civilisation disparaît comme par magie, et le bateau à vapeur semble traverser un lac perdu dans les forêts vierges.

Près du village d'Herculanum, le courant du Mississipi se heurte aux collines de la rive droite, et pendant une certaine distance il en a tellement rongé la base, que ces collines offrent du côté du fleuve des falaises perpendiculaires de 50 ou 60 mètres de hauteur. Le génie inventif des Américains a chevillé sur le sommet de ces falaises quelques petites guérites de bois qui servent à la fabrication du plomb de chasse; mais les phénomènes géologiques que l'on peut observer sur ces rochers les rendent bien plus remarquables que les fonderies improvisées par les mineurs de l'ouest. A une certaine hauteur, la falaise a tout à fait l'apparence d'un ancien monument d'architecture, et l'on y voit des arcades superposées dont les pleins cintres sont profondément creusés dans le roc, et dont les colonnes s'arrondissent en relief sur la paroi d'une manière parfaitement

symétrique. Ces étages de pleins cintres, parallèles et réguliers, sembleraient avoir été taillés de main d'homme, et cependant il est facile d'en expliquer la formation par la théorie des soulèvemens graduels et des lentes dépressions de l'écorce terrestre. En effet, la masse de la falaise semblerait avoir été formée par des couches de sable et d'argile qu'apportaient tour à tour les eaux jaunâtres du Missouri ou les eaux plus limpides du Haut-Mississipi, descendant alternativement par le même canal. Par suite de l'espèce de coction que la chaleur du soleil, l'air ou le poids de nouvelles couches font subir aux alluvions, les couches vaseuses se sont graduellement transformées en couches d'ardoise séparées l'une de l'autre par des assises de sable. Plus tard, les mouvemens du sol ont soulevé au-dessus du fleuve ces assises que l'on voit maintenant se dessiner en longues corniches sur la façade du rocher. A des intervalles réguliers, le simple effet du retrait et l'action des pluies ont formé de grandes fissures verticales dans la paroi du roc, et y ont peu à peu fait pénétrer jusqu'à la base l'argile des couches supérieures; cette argile a également fini par se changer en colonnes verticales d'ardoise. L'espace contenu entre ces colonnes et les corniches horizontales, étant composé d'un grès sablonneux plus ou moins friable, a été excavé par tous les agens atmosphériques, et s'est graduellement écroulé de manière à présenter une succession de pleins cintres réguliers.

Toute cette partie du cours mississipien témoigne que jadis le niveau du fleuve était beaucoup plus élevé relativement aux falaises qui longent sa vallée. A Grand-Tower, rocher en forme de tour qui se dresse au milieu même du courant, on voit à 40 mètres de hauteur au-dessus du fleuve la ligne circulaire d'érosion qu'y ont tracée les eaux. Schoolcraft et d'autres après lui ont supposé que les rochers dont nous voyons aujourd'hui les ruines retenaient autrefois le Mississipi dans un vaste lac, et qu'ils ont été rongés et nivelés par une cataracte incomparablement plus puissante que celle du Niagara. Cela est possible, et nous voyons d'ailleurs le Niagara lui-même occupé à transformer le grand lac Érié en un simple tronçon du fleuve Saint-Laurent; cependant il est bien plus probable encore que la dépression graduelle du niveau mississipien au-dessous de la ligne d'érosion est due entièrement ou en partie au soulèvement du continent nord-américain. A mesure que la couche de rochers subissait son mouvement d'ascension, le fleuve y creusait plus profondément son lit pour garder son niveau, et maintenant nous pouvons savoir par la distance de ce niveau à la ligne d'érosion de combien de mètres s'est soulevé le bassin du Mississipi pendant cette période géologique, car c'est à l'eau, cet élément que les poètes disent si changeant et si perfide, que la science

a recours pour mesurer les oscillations séculaires des continens. Ainsi la régularité des érosions faites par le Mississipi à travers la chaîne de rochers, et surtout l'absence, en amont de Grand-Tower, d'un grand bassin circulaire qui ait pu servir de réservoir aux eaux réunies du Missouri et du Mississipi, font supposer que le percement des rochers est dû au soulèvement du sol.

C'est à Commerce, village imperceptible justifiant bien peu son nom, que le Mississipi passe pour la dernière fois sur un lit de rochers. En aval, la plaine, un moment interrompue par les étranglemens d'Herculanum et de Grand-Tower, y recommence avec de bien plus vastes proportions que dans le Haut-Mississipi, et déroule jusqu'à la mer, sur une longueur de 1,800 kilomètres, l'horizon triste et uniforme de ses grands bois.

III.

L'embouchure de l'Ohio inaugure dignement cette grande plaine d'alluvions. Là, le voyageur pourrait se croire transporté dans la mer au milieu d'un archipel. De quelque côté qu'il dirige son regard, il voit de vastes étendues d'eau allant se perdre vers l'horizon : au nord-ouest un bras du Mississipi, au nord un bras non moins large, à l'est le puissant Ohio, au sud le vaste canal où viennent se mêler les eaux de tous ces confluens. Les pointes et les îles vertes apparaissent dans le lointain comme les rives indécises d'un lac ou plutôt comme des forêts flottantes. Sur l'une de ces pointes basses, et presque entièrement caché par une rangée de bateaux à vapeur, se trouve le village du Caire. Malgré sa haute importance commerciale, c'est un des points les plus hideux et les plus malsains du monde entier, et bien longtemps avant d'avoir mis le pied sur la vase putride du rivage, on est comme suffoqué par d'horribles miasmes. La péninsule du Caire est rattachée au territoire de l'Illinois par une étroite langue de terre vaseuse, qui, si on ne l'avait complétement entourée d'une digue de 6 à 7 mètres de hauteur, serait périodiquement noyée par les inondations. Dans cette espèce de fossé ménagée entre les talus de la digue circulaire, les eaux en décomposition, les débris végétaux et les charognes éparses polluent tellement l'atmosphère, que la respiration devient une souffrance. Aussi, malgré les caressantes invitations des capitalistes, malgré les plans magnifiques des ingénieurs, les travailleurs s'obstinent à ne pas affluer vers le Caire : la population fixe se compose d'une vingtaine d'hôteliers occupés à rançonner les voyageurs que les convois et les bateaux y débarquent par centaines. Le Caire est une auberge qu'on traverse en courant.

L'Ohio est de toutes les rivières des États-Unis celle qui ressemble

le plus aux rivières d'Europe; aussi les premiers voyageurs français, heureux de retrouver des sites qui leur rappelaient ceux de la patrie, donnèrent-ils à l'Ohio le nom de Belle-Rivière. Les collines de ses rivages sont doucement inclinées et couvertes d'arbres semblables à ceux du nord de l'Europe; les villes et les villages parsèment les deux bords de charmantes petites maisons blanches; les champs cultivés, les groupes d'arbres fruitiers se succèdent en paysages uniformes et gracieux. On voit même près de Cincinnati la vigne hardie gravir la pente des collines comme sur les bords de la Loire et du Rhin.

Le cours de l'Ohio se divise en trois parties nettement caractérisées, et sous ce rapport il peut être considéré comme un type idéal de fleuve. Les deux branches qui forment l'Ohio supérieur descendent des pentes occidentales des Alleghanys et recueillent tous les torrens d'eau de glace et de neige qui y prennent leur source. La première de ces branches, l'Alleghany, prend son origine dans l'étang de Chautauque, près du lac Érié, à quelques centaines de mètres au-dessus de son niveau; elle descend vers le sud par une succession de vallées étroites, et vient enfin s'unir à la seconde branche de l'Ohio supérieur, le Monongahela, à l'endroit où s'élève la puissante ville de Pittsburg. En aval, commence le cours moyen de l'Ohio, où les grands affluens déversent leurs eaux, leurs alluvions fertiles, les produits de leurs bords, et ouvrent des avenues commerciales vers l'intérieur du continent; c'est là que sont bâties les villes les plus populeuses. Tout le bassin de l'Ohio est habité par 8 millions d'âmes; un seul des états riverains, celui qui porte le nom du fleuve, contient 2,800,000 habitans, et tout fait croire qu'avant la fin du siècle la population de cet état ne sera pas inférieure en densité à celle de la Belgique. La capitale, Cincinnati, a déjà plus de 200,000 âmes.

Le cours inférieur commence aux chutes de Louisville. Un ancien banc de corail, dont les rameaux sont encore aussi aigus et ramifiés que s'ils venaient d'être formés, y interrompt le cours de l'Ohio par une succession de rapides dangereux. Pendant les hautes crues, ces rapides disparaissent entièrement; mais quand les eaux sont basses, la navigation devient impossible. Pour tourner les chutes, on a creusé deux magnifiques canaux, l'un à droite dans l'état de l'Indiana, l'autre à gauche dans celui du Kentucky. Une agglomération de villes, due au temps d'arrêt que la navigation y subit forcément, au transbordement des marchandises, au service des canaux, s'est formée dans un petit espace autour des rapides; mais si les embarcations pouvaient franchir les chutes en toute saison et sans arrêt, Louisville, Shippingport, Portland, New-Albany, perdraient beaucoup de leur importance. Au-dessous de Louisville, l'Ohio change

de caractère et ressemble au Mississipi : sa plaine s'élargit et devient entièrement alluviale; les collines n'accompagnent plus son cours que de loin et se dérobent à la vue derrière un épais rideau de forêts. Il finit par ressembler moins à une rivière distincte qu'à un estuaire du Mississipi, et quand il confond enfin ses eaux bourbeuses avec celles du grand fleuve, il a déjà perdu tout caractère d'individualité.

Les trois cours de l'Ohio, supérieur, moyen et inférieur, se distinguent parfaitement sous le rapport géologique. Le cours supérieur se trouve en entier dans le riche terrain carbonifère de la Pensylvanie et traverse ces houillères célèbres de la Monongahela, dont les couches se développent comme de longs rubans noirs sur la berge même de la rivière, et peuvent être exploitées à quelques mètres de l'embarcation qui doit en transporter les produits. Pittsburg, ville de fumée et de bruit qu'on appelle la Birmingham de l'Amérique, doit à ces houillères sa population de 120,000 habitans. De Pittsburg à Louisville, c'est-à-dire pendant tout son cours moyen, l'Ohio traverse les formations dévonienne et silurienne, terrains dont le caractère est plutôt agricole qu'industriel. Le cours inférieur pénètre dans un bassin houiller d'une richesse extraordinaire, qui ne livre encore à l'industrie que 200,000 tonneaux par an d'un charbon excellent pour la fabrication de l'huile minérale.

L'Ohio est un cours d'eau fort peu régulier dans ses allures. Il est arrivé que dans l'espace d'un mois le débit de l'eau a été huit fois plus considérable que pendant le même mois de l'année précédente. Parfois aussi les inondations sont terribles, et devant Cincinnati on a vu le courant de l'Ohio, large de 300 mètres et profond de 18, descendre avec une rapidité de 10 kilomètres à l'heure. Dans une même année, le niveau des eaux peut varier de 15 mètres, et même en 1832 la différence de niveau entre les hautes et les basses eaux atteignit presque 20 mètres. Dans l'Amérique du Nord, les températures sont extrêmes non-seulement d'un jour à l'autre, mais aussi d'année en année : elles sautent du chaud au froid, du sec à l'humide, avec beaucoup plus de rapidité et d'intensité que dans l'Europe occidentale. La quantité d'eau qui tombe annuellement dans le bassin de l'Ohio est de 92 centimètres, dont environ 40 centièmes s'écoulent par le lit du fleuve. Les observations comprennent un espace de huit années seulement, et cependant ce court intervalle a suffi pour donner un minimum de débit de 25 centimètres par an, et un maximum presque triple de 64 centimètres et demi. On conçoit combien de pareilles variations doivent être funestes, surtout dans l'état actuel de la science, qui ne nous permet pas de prédire les temps et les saisons. Du jour au lendemain, la navigation peut être interrompue sur l'Ohio et tous ses affluens, c'est-à-dire sur

une longueur navigable que l'on évalue à 3,669 kilomètres. Aussi les allures de l'Ohio sont-elles une des grandes préoccupations des commerçans américains.

On a proposé plusieurs moyens pour régulariser le débit de cette rivière capricieuse. Quelques ingénieurs se sont offerts pour la canaliser jusqu'à Louisville, de manière à la transformer en une succession de biefs d'eau presque dormante. Ce plan ne préviendrait point les inondations, et remplacerait par les mille retards inhérens à la nature même des canaux le retard que la navigation éprouve maintenant pendant la saison des eaux basses. M. Ellet, célèbre ingénieur, qui, mieux que personne, connaît le Mississipi et ses affluens, a proposé, il y a quinze ans, un autre travail bien plus simple et plus grandiose. Il voudrait former de grands lacs à l'origine de la navigation sur les deux rivières Alleghany et Monongahela, pour y emmagasiner les eaux d'inondation, les déverser plus tard pendant la saison des sécheresses, et maintenir sur les barres de Pittsburg et de Wheeling un niveau constant d'un mètre au moins. Les observations de M. Ellet, continuées assidûment pendant de longues années, prouvent que la chute d'eau de pluie dans la partie supérieure du bassin de ces deux maîtresses branches de l'Ohio est parfaitement suffisante pour maintenir pendant tout le cours de l'année cette profondeur minimum d'un mètre, tandis que pendant l'été l'Ohio n'est souvent qu'un mince filet d'eau profond de 20 centimètres et se frayant avec peine un chemin à travers le gravier. La formation de ces lacs artificiels n'offre aucune difficulté, du moins pour l'Alleghany, car il suffirait de construire une digue entre deux collines rapprochées pour retenir l'eau dans une plaine de 30 kilomètres de longueur, qui jadis était le fond d'un lac, et peut facilement revenir à son ancienne destination. M. Ellet veut tout simplement imiter le travail de la nature, qui, dans le cours supérieur des fleuves, a disposé des lacs tels que le Léman et le lac de Constance, afin qu'ils servent de régulateurs et donnent aux cours d'eau qu'ils alimentent un niveau presque constant. Pour ce grand projet, M. Ellet demande une somme inférieure à celle des pertes annuelles causées par les sécheresses, les échouages et les inondations. Il semble impossible que tôt ou tard on n'en vienne point à adopter ce plan d'une simplicité grandiose, le même à peu de chose près que propose le commandant Rozet pour régulariser le cours des fleuves de France, et qu'on a déjà mis en pratique sur une petite échelle en Algérie et en Espagne. Quoi qu'il en soit, peu d'années suffiront sans doute pour forcer les Américains à prendre possession définitive et complète de l'Ohio par des monumens durables. Jusqu'à ce jour, il n'y a sur la rivière qu'un seul pont, le pont suspendu de Wheeling. On parle aussi depuis longtemps, mais

sans avoir encore mis la main à l'œuvre, du percement d'un tunnel sous le lit de l'Ohio, entre Cincinnati et le faubourg de Covington.

Le vaste pays compris entre les grands lacs du Canada, l'Ohio et le Mississipi est la terre promise de l'Amérique du Nord; mais une région surtout, l'état de l'Illinois, semble privilégiée, car tous les avantages géographiques s'y réunissent, ceux-là mêmes qui semblent mutuellement s'exclure. Cette région est éminemment continentale, puisqu'elle est au centre du bassin du Mississipi, et que toutes les grandes lignes commerciales du nord au sud et de l'est à l'ouest doivent nécessairement s'y croiser; elle possède en même temps tous les avantages d'un pays insulaire, puisqu'elle est entourée de tous côtés par des eaux navigables. A l'ouest le Mississipi, au sud l'Ohio, à l'est le Wabash, au nord le Rock, l'Illinois et le magnifique lac Michigan, font à l'état de l'Illinois une ceinture de ports, et les produits du sol peuvent immédiatement s'expédier pour toutes les parties du monde. L'Océan-Atlantique vient lui-même, par le Saint-Laurent et l'enchaînement des grands lacs, former une méditerranée jusqu'au cœur du pays.

Sous le rapport agricole, la région de l'Illinois est tout aussi privilégiée que sous le rapport commercial; le sol est composé d'alluvions antiques et de débris fortement mélangés de terre végétale: il suffit de l'exciter d'un coup de bêche ou de charrue pour lui faire produire des récoltes abondantes. Tout au plus la dixième partie du sol est-elle en culture, et cependant le maïs et le froment y donnent tant de produits, que Chicago est devenu le premier port du monde pour l'exportation des blés et des farines. Quel sera donc le revenu du sol quand les agriculteurs cultiveront sérieusement leurs champs et s'en remettront plutôt à leur travail qu'à la force productrice d'une nature exubérante! Ce n'est pas tout : la richesse des mines est également merveilleuse; les gisemens de plomb argentifère sont nombreux, et donnaient lieu à une exploitation fort importante avant que les mineurs n'eussent été saisis par la fièvre sacrée de l'or californien. Les mines de fer de l'Illinois sont aussi très riches, et le terrain houiller occupe dans cette région une étendue beaucoup plus considérable que dans tout autre pays du monde. De 10 à 15 millions d'hectares appartiennent à la formation carbonifère, et fourniront à l'industrie future du bassin mississipien une source inépuisable de combustible. Ainsi tout se trouve réuni sur la terre américaine pour développer une prospérité magnifique : position continentale et insulaire à la fois, terrains fertiles, mines fécondes, combustible pour l'industrie, salubrité du climat. Pour compléter l'énumération de tous les priviléges de cet Eldorado, il faut ajouter que les mœurs des Américains sont devenues, dans

cette région, plus douces et plus sociables qu'ailleurs, sous l'influence du climat ou bien du travail agricole. On dirait que l'avenir moral des États-Unis, aussi bien que leur avenir matériel, doit être cherché dans ce beau pays de l'Illinois.

L'immigration s'y porte avec une rapidité inouie. Entre 1850 et 1855, le nombre des habitans a presque doublé, et maintenant il s'élève à plus de 1,500,000. Une cité de 120,000 âmes s'est dressée sur le bord du lac Michigan avec ses palais et ses tours, semblable à ces villes fantastiques que l'on voit se former le soir sur les nuages de l'horizon; les navires s'y rendent par multitudes (1), et quinze chemins de fer y convergent de tous les points de l'Amérique, car, pour construire des voies ferrées dans les états de l'ouest, les *Yankees* n'attendent pas même l'existence des centres de population. Ils vont « de l'avant (*ahead*) » et posent leurs rails sans crainte, sachant bien que les villes viendront se grouper sur le parcours des chemins de fer comme des perles sur un collier. Du jour au lendemain, la société s'improvise dans l'Illinois, surtout dans la partie méridionale, qui s'enfonce comme un coin entre deux états à esclaves et y fait le vide pour ainsi dire en attirant à elle toutes les forces vives de l'intelligence et du travail.

Que le voyageur se hâte donc, s'il veut parcourir ces vastes prairies, semblables à la mer, où l'horizon n'est limité que par la rondeur du globe, où les herbes sont si hautes que leur masse se reploie sur la tête de celui qui les traverse, et que le chevreuil peut y glisser sans être aperçu! Bientôt ces prairies n'existeront plus que dans les récits de Cooper : l'inflexible charrue les aura toutes transformées en sillons. Les Américains ont hâte de jouir, et s'emparent avec avidité de cette terre fertile. Avant d'avoir une cabane, avant même de savoir où reposer leur tête dans la vaste étendue de la prairie, il en est qui exploitent déjà le sol industriellement. J'ai vu des agriculteurs transporter par le chemin de fer des chevaux et une machine à faucher, se faire débarquer au milieu de la savane et lancer immédiatement leur attelage à travers l'herbe haute et serrée; le soir venu, le train de retour les prenait, eux et leurs foins, et les ramenait à Chicago. Les campagnes, rigoureusement cadastrées, sont divisées en *townships* de six milles de côté et subdivisées en milles carrés partagés en quatre parties. Tous ces quadrilatères sont parfaitement orientés, et chacune de leurs faces regarde l'un des quatre points cardinaux. Les acquéreurs de carrés grands ou petits ne se permettent jamais de dévier de la ligne droite; vrais géomètres, ils construisent leurs chemins, élèvent leurs cabanes,

(1) En 1858, le commerce du lac Michigan, concentré dans le port de Chicago, s'est élevé à la valeur de 1,155 millions de francs.

creusent leurs viviers, sèment leurs navets dans le sens de la méridienne ou de l'équateur. Ainsi les prairies jadis si belles, aux contours si mollement ondulés, aux lointains si vaporeux, ne sont plus aujourd'hui qu'un immense damier. A peine si les ingénieurs de chemins de fer se permettent de couper obliquement les degrés de longitude.

Cependant il ne faut pas regretter cet envahissement brutal de la règle et du compas dans la nature vierge, où jadis les buffles bondissaient en paix au milieu des herbes flottantes. Cette prise de possession violente ne pouvait être opérée que par un peuple énergique, ne subissant aucune loi et se sentant véritablement créateur. L'Américain ne veut pas admettre que la nature soit plus forte que lui, et même quand il bâtit une hutte, il prétend que cette hutte soit la première d'une Rome future. Je compris ces choses un jour que j'entrai dans une misérable cabane, récemment construite au milieu de la prairie. Dans l'angle le plus obscur reluisait le canon d'une carabine; des gibecières, des sacs, des outils de toute espèce étaient suspendus aux murailles ou encombraient le sol; à côté de la porte, quelques morceaux de bois grossièrement assemblés servaient de bibliothèque. Parmi les livres, je reconnus avec étonnement des ouvrages d'Emerson, de Channing, de Carlyle, du lieutenant Maury, et l'habitant de la cabane n'avait pas encore de lit! Seul dans sa cabane, à plusieurs lieues de la première habitation, cet homme avait porté machines et livres en prévision de la formation d'une société future : il avait fondé la cité.

Il est évident que le Mississipi communiquait autrefois avec le lac Michigan par la rivière Illinois et par d'autres cours d'eau formant ensemble un delta d'effluence. Encore de nos jours, deux, trois ou même six fois par an, après de longues pluies, les petites embarcations peuvent passer de la rivière Chicago dans l'Illinois, et traverser ainsi le renflement de faîte entre le bassin du Saint-Laurent et celui du Mississipi. Cette communication temporaire ne saurait être comparée cependant aux vrais fleuves qui jadis sortaient du lac Michigan pour se déverser, avec toutes les eaux du bassin central, dans le golfe du Mexique. Le beau canal ouvert entre les deux bassins a été creusé dans un lit déjà tout préparé, qui jadis donnait passage à une masse d'eau très considérable.

Pendant l'époque du *diluvium*, et probablement encore au commencement de la période géologique actuelle, le niveau des grands lacs était beaucoup plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui : partout la nature du sol, les débris et les érosions l'attestent. A une hauteur de plus de 200 mètres au-dessus du lac Ontario, on voit très distinctement, semblable à une route abandonnée, l'ancienne plage où venait battre l'eau, et plus bas, sur les flancs des collines, d'autres

marques laissées de distance en distance témoignent de la baisse graduelle du niveau lacustre. Il en est de même sur les rivages de tous les autres grands lacs de l'Amérique du Nord, et la péninsule du Michigan tout entière dormait autrefois sous la vaste surface de la méditerranée américaine. Les savanes ou prairies de l'Illinois étaient aussi recouvertes par les eaux du lac Michigan, et bien qu'elles se trouvent en moyenne à 220 mètres de hauteur au-dessus de la mer, celles qui ne sont pas encore transformées en champs ressemblent d'une manière étonnante aux *prairies tremblantes* de la Basse-Louisiane : on dirait un delta qu'une force souterraine aurait tout d'un coup soulevé. Ces prairies tremblantes sont de vastes étendues uniformes et paisibles comme la surface d'un lac; les herbes fleuries y ondulent et frémissent au vent comme des flots; les massifs d'arbres y sont semés comme des îles. De distance en distance, les îles se groupent en archipels, et les bras de prairies qui les entourent se bifurquent et se réunissent comme les bras d'une mer herbeuse. Une seule prairie, située au centre même de l'état de l'Illinois, est assez vaste pour qu'on ne voie pas son horizon frangé d'une de ces vertes îles d'arbres (1). Partout aussi des blocs erratiques de granit, qui ne peuvent avoir été arrachés qu'aux collines de la Nouvelle-Bretagne, jonchent le sol et témoignent de l'ancienne existence d'une mer intérieure dont les glaces transportaient au sud les blocs de pierre arrachés aux rivages du nord. En creusant dans le sol, on trouve aussi des restes plus récens que ceux de l'époque diluvienne, et près de Kankakee, à plus de 50 kilomètres du rivage actuel du lac Michigan, on a trouvé le mât d'une barque enterré à 10 mètres de profondeur.

D'où vient cette baisse remarquable du niveau des lacs, baisse qui indique évidemment la diminution des eaux dans le grand bassin lacustre de l'Amérique du Nord, puisque les lignes d'érosion peuvent se suivre à l'œil sur tout le contour des lacs à une grande hauteur au-dessus de la surface actuelle? Évidemment le soulèvement graduel du sol dont tout le bassin mississipien porte des traces a dû être l'un des principaux agens de l'écoulement des lacs. En effet, la surface de l'eau se haussant en même temps que tout le bassin au-dessus du niveau de l'Atlantique, de nouvelles issues se seront ouvertes pour le trop-plein des lacs, et leurs flots, servis par une plus forte pente, seront descendus vers l'Océan avec plus d'abondance et de rapidité. Cependant, en supposant même que le bassin central de l'Amérique du Nord n'ait point été soumis à un soulèvement graduel, le niveau des lacs a dû continuellement bais-

(1) On a pu voir au Salon de cette année un beau paysage peint par un artiste de New-York, et représentant un *Coucher de soleil dans une prairie de l'Illinois.*

ser par suite de l'érosion constante à laquelle le Saint-Clair, le Niagara et le Saint-Laurent soumettent les rochers qui leur servent de lit. Les fleuves cherchent toujours à égaliser leur pente depuis la source jusqu'à l'embouchure; là où un banc de rochers interrompt leur cours et ralentit leur vitesse, ils rongent la pierre et la creusent, ils l'emportent grain de sable à grain de sable, finissent à la longue par la scier en deux, et descendent vers la mer par un mouvement égal, au lieu d'être entraînés de cataracte en cataracte. La chute du Niagara est un exemple magnifique de cet assèchement graduel des lacs par l'érosion des rochers. La falaise du haut de laquelle le fleuve se précipite se compose de couches légèrement inclinées vers le lac Érié et redressées vers la cataracte. Celle-ci ronge graduellement le rebord de ces couches de rochers, et à mesure que la hauteur en diminue, le niveau de l'eau baisse en proportion dans le lac Érié. On a même essayé de calculer approximativement combien de siècles il faudrait pour assécher complétement ce vaste bassin. Les données que l'on possède n'embrassent pas tous les faits géologiques; il est sûr toutefois que, dans une période assez rapprochée de nous, le lac Érié sera transformé en un simple prolongement de la rivière Saint-Clair. La profondeur moyenne de cette nappe d'eau est de 22 mètres seulement, et pendant que la cataracte du Niagara ronge les rochers qui forment la paroi inférieure de son bassin, les alluvions empiètent continuellement dans la partie supérieure du lac et peu à peu la comblent de vase.

Quelle que soit l'importance de ces deux causes réunies, le soulèvement du sol et l'érosion des rochers par les rapides et les cataractes, il est très probable qu'une troisième cause, encore plus importante dans ses résultats, agit sur la baisse des eaux dans les grands lacs nord-américains : cette cause est la diminution des pluies. En effet, qu'une chaîne de montagnes ou un vaste plateau s'interpose entre une mer d'évaporation et le bassin de précipitation vers lequel se dirigent les vapeurs de cette mer, il est évident que les crêtes des montagnes arrêteront les nuages dans leur course et en exprimeront une grande quantité d'eau avant de leur laisser continuer leur voyage. Tel est le fait qui se présente pour l'Amérique du Nord. Dans la région des calmes équatoriaux, d'innombrables nuages s'élèvent incessamment de l'Océan-Pacifique, et, poussés par le contre-courant supérieur des vents alisés du nord-est, vont se heurter contre le vaste plateau d'Utah et la double chaîne des Rocheuses et de la Sierra-Nevada. Là, ils abandonnent le trop-plein de leur humidité, et quand ils viennent s'abattre en orages sur les plaines du Mississipi, une grande partie de leur masse s'est déjà fondue. Or ces chaînes de montagnes ont été soulevées à une époque géologique comparativement récente, et les mouvemens vol-

caniques qui s'y font ressentir parfois semblent annoncer que le mouvement d'ascension n'est point terminé, et que cette partie du continent en est encore à sa période de croissance. A mesure que les montagnes s'élèvent en hauteur, l'abondance des pluies diminue, et avec elles par conséquent le volume des eaux mississipiennes et le niveau des grands lacs du Canada. Il ne faut donc pas s'étonner que tout l'espace compris entre la Sierra-Nevada et les Alleghanys porte des traces évidentes de l'antique séjour des eaux. Le bassin d'Utah était rempli par une véritable mer beaucoup plus considérable que le grand Lac-Salé de nos jours; les *mauvaises terres*, où maintenant on ne trouve plus une goutte d'eau, étaient recouvertes par une immense plaine liquide; les prairies de l'ouest étaient des lacs ou des marécages, et ces longues rivières, le Nebraska, le Kansas, la Canadienne, où le plus souvent il n'y a pas même assez d'eau pour le flottage, étaient des fleuves considérables. Les observations des géologues nous permettront désormais de savoir comment et dans quel espace de temps s'opère le rétrécissement du bassin lacustre.

L'endroit où s'élève maintenant la puissante ville de Chicago nous offre un exemple remarquable de la manière dont s'accomplit ce phénomène. Deux rivières, Chicago-Nord et Chicago-Sud, séparées du lac Michigan par une simple langue de terre sablonneuse, viennent à la rencontre l'une de l'autre, et se déversent dans le lac par une embouchure commune, longue d'un kilomètre environ. Que sont ces deux rivières, formant ensemble un arc de cercle concentrique autour de la rive actuelle du lac, sinon une ancienne baie que l'exhaussement d'un banc de sable et sa transformation en levée naturelle ont d'abord changée en lagune? Toutes les sources, toutes les ravines d'eau qui débouchaient au nord et au sud dans cette lagune allongée n'ont pas manqué d'apporter leurs alluvions et de hausser progressivement leur lit aux deux extrémités, de manière à se donner une pente égale pour leur écoulement. Peu à peu toutes ces eaux ont pris pour déversoir le canal par lequel le lac et la lagune communiquaient ensemble. L'examen du sol nous montre aussi que la Rivière des Plaines elle-même, affluent du Mississipi, se déversant parfois dans le Chicago pendant la saison des pluies, suit dans son cours une ancienne plage du lac Michigan. C'est ainsi qu'une baie se change en lagune, une lagune en rivière, et que sur les bords de la mer un courant d'eau douce peut en venir à remplacer l'étendue des eaux salées. Dans le cours des siècles, l'étang de Thau, voisin des côtes de Provence, et dont la forme est déjà si allongée, pourra se rétrécir encore et servir de lit à deux rivières qui s'écouleront ensemble par l'embouchure actuelle de l'étang.

IV.

Au-dessous de l'embouchure de l'Ohio, la plaine alluviale du Mississipi devient très large, et l'on dirait, à voir les bras nombreux formés autour des îles, que déjà le fleuve s'essaie à composer un delta. Jusqu'au confluent de la Rivière-Rouge, il y a plus d'une centaine de ces îles que l'on désigne ordinairement par leur numéro d'ordre pour s'épargner la peine de leur donner des noms. Elles changent de forme d'année en année, selon la hauteur des eaux et la direction du courant. Tantôt une de leurs pointes est emportée par une crue, tantôt le courant vient y creuser un golfe, ou les alluvions y déposent un promontoire. Un banc de sable arrête une branche de saule, cette branche se fixe dans la vase; puis, chaque inondation apportant de nouvelles alluvions et de nouvelles semences, il arrive que le banc de sable est au bout de quelques années devenu un bois de saules ou de peupliers. Ailleurs c'est une île que le fleuve dissout après l'avoir formée, et là où quelques jours auparavant existait une forêt, l'emplacement n'en est plus marqué que par des branches encore vertes flottant sur la surface de l'eau. Cependant il y a des îles très vastes, de plusieurs centaines de kilomètres carrés de superficie, que les siècles seuls pourront oblitérer. L'agriculture n'a pas encore osé s'en emparer; le sol en est trop bas et trop friable pour que les colons viennent y exposer leurs travaux aux mouvemens imprévus du fleuve; on se contente d'y couper du bois pour les vapeurs du Mississipi.

A une trentaine de kilomètres au sud de l'embouchure de l'Ohio, la ville naissante de Hickman's-Point groupe pittoresquement ses charmantes maisons sur les flancs d'une colline, l'une des quinze dont le Mississipi vient laver la base dans tout son cours de la ville du Caire jusqu'à la Balise, sur une longueur d'environ 1,800 kilomètres. Cette ville ne peut manquer d'avoir de l'importance, puisque c'est l'un des seuls points où les plateaux cultivés de l'intérieur se trouvent en contact avec le fleuve, dont partout ailleurs ils sont séparés par les forêts vierges et les marécages de la plaine. La colline où s'élève Hickman's-Point a sur les autres hauteurs effleurées par le courant du Mississipi l'avantage d'être rapprochée de l'embouchure d'une grande rivière : c'est là que s'opère la jonction, sinon de deux fleuves, du moins de leurs vallées, et c'est là par conséquent que se trouve le vrai confluent commercial. Il y a quelques années, tous les échanges entre les états du Mississipi s'opéraient encore par eau, et c'est pour cela que les spéculateurs ont si longtemps cherché à fonder une ville à la pointe du Caire. Alors il n'y avait pas même de sentier le long des fleuves : aujourd'hui, il est

vrai, ces sentiers n'existent pas encore; mais en revanche de nombreux chemins de fer convergent déjà vers Hickman's-Point, car dans l'ouest la construction des chemins de fer précède toujours le simple tracé des chemins vicinaux. Hickman's-Point devra à toutes ces lignes d'être le véritable *emporium* de la bouche de l'Ohio, tandis que Le Caire ne pourra jamais être qu'un simple entrepôt. Il en est de même sur plusieurs points de la terre : l'embouchure commerciale ne coïncide pas toujours avec l'embouchure des eaux; c'est ainsi qu'Alexandrie est le port du Nil, et Marseille celui du Rhône.

Plus bas, sur la rive droite, se trouvent les restes d'un village auquel son ancienne position sur une colline élevée et la richesse de son territoire semblaient autrefois devoir assurer une grande importance. Lorsque les Espagnols étaient encore possesseurs de cette partie de l'Amérique, ils furent frappés des avantages de cette situation et y jetèrent les fondemens d'une ville qu'ils appelèrent Nueva-Madrid, dans l'espérance d'en faire un jour la métropole de l'Amérique du Nord. Le tremblement de terre de 1812 a fait mentir toutes les prévisions, et Nueva-Madrid, aujourd'hui New-Madrid, est resté un village sans importance, auquel les inondations enlèvent successivement cabane après cabane. On croit généralement que les vastes plaines d'alluvion n'ont rien à redouter des tremblemens de terre, et cependant en 1812 toute la vallée du Mississipi resta dans un état continuel de trépidation pendant l'espace de trois mois. C'était à l'époque de la destruction de Caraccas; toutefois la vague d'ébranlement ne semblait pas venir de l'Amérique du Sud, on eût dit plutôt que l'Amérique du Nord avait aussi un centre de dislocation dans la région située entre le Mississipi, l'Arkansas et le Missouri, et que de là les ondulations terrestres se propageaient vers le sud en s'affaiblissant. A la Nouvelle-Orléans et dans tout le delta de la Louisiane, le frémissement du sol fut à peine sensible; mais à l'ouest du Mississipi, sous la latitude de New-Madrid, de vastes espaces de terrain s'affaissèrent tout à coup. La région que les Américains appellent *Sunk-Country* (pays effondré) occupe une superficie d'environ 5,830 kilomètres carrés. Plus au sud, sur les bords de la rivière Saint-François, une autre région appelée le *Spread* (l'étendue) a également subi à cette époque un mouvement soudain d'affaissement sur un espace d'environ 2,600 kilomètres. Des élévations décorées dans le pays du nom de collines s'abîmèrent tout à coup; des champs cultivés disparurent; de grands lacs, de 30 ou 40 kilomètres de longueur, se formèrent, tandis que d'autres lacs se desséchaient soudain. En plusieurs endroits, la terre se fendit avec un bruit terrible, et d'énormes lézardes, longues de plusieurs lieues, profondes de 50 et 60 mètres, se creusèrent dans le sol en convulsion. On voit

encore de ces précipices dont le fond s'est inégalement comblé, et sert de lit aux eaux courantes : il y a quelques années, on montrait jusqu'à des arbres que la déchirure du sol avait fendus verticalement, et dont les deux moitiés continuaient à croître vis-à-vis l'une de l'autre de chaque côté du précipice. Il paraît aussi que l'aire d'effondrement traversa le Mississipi, car les bateliers rapportent qu'une large déchirure s'ouvrit tout d'un coup à travers le lit du fleuve, et que l'eau d'aval rebroussa chemin pour aller remplir le gouffre, entraînant avec elle les bateaux qui descendaient le courant. Le Mississipi venait d'être coupé en deux. Heureusement cette partie de l'Amérique du Nord était encore presque déserte. Il ne manquait à cette région que de grandes villes et des campagnes cultivées pour que le désastre fût aussi effroyable qu'il l'avait été à Caraccas.

Même avant le tremblement de terre, les deux rives du Mississipi étaient en grande partie marécageuses, et depuis que des régions entières se sont effondrées, le nombre des étangs et des lacs s'est considérablement accru. Ces étangs sont en réalité des régulateurs naturels de la hauteur des eaux, et remplissent le même office que les réservoirs artificiels que le savant ingénieur américain Ellet voudrait former aux sources de l'Alleghany et du Monongahela. Pendant la saison des crues, le fleuve franchit ses rives et noie tous les terrains bas épars le long de son cours. Ne pouvant contenir dans son lit toute la masse d'eau que lui apportent ses affluens, il la déverse dans les marécages qui lui servent de réservoirs temporaires, et descend vers la mer allégé d'une partie de son poids. Aussi le Mississipi roule-t-il beaucoup moins d'eau à la Nouvelle-Orléans qu'à l'embouchure de l'Ohio, située à plus de 2,000 kilomètres en amont (1), et malgré l'apport que lui font l'Arkansas, la Rivière-Rouge et le Yazoo, perd-il un cinquième de sa masse totale pendant la distance qu'il parcourt depuis l'Ohio jusqu'à la mer. S'il n'avait pas d'affluens, il arriverait à la Nouvelle-Orléans diminué de moitié, car la masse d'eau qu'il jette pendant toute la durée de l'inondation dans les terrains noyés du Missouri et du Yazoo égale en importance le Rhône ou le Danube. Arrivée dans les marécages, cette eau ne cesse point complétement de couler; mais, arrêtée par les troncs d'arbres et les faisceaux de racines, divisée en mille filets sem-

(1) Les observations réitérées de M. Ellet faites à l'époque des crues ne laissent aucun doute à cet égard.

A Cap-Girardeau, en amont de l'embouchure de l'Ohio, le Mississipi débite par seconde pendant la crue........................... 28,082 mètres cubes d'eau.

En aval de l'embouchure........................	33,506	—
A Memphis..	26,260	—
En aval du confluent de la Rivière-Rouge.......	31,082	—
A la Nouvelle-Orléans..........................	27,260	—

blables aux vaisseaux sanguins qui circulent sous la peau, elle perd graduellement sa force d'impulsion, et seulement au bout de quelques semaines ou même de plusieurs mois, alors que le Missisipi a repris son niveau ordinaire, elle revient dans le lit du fleuve ou se déverse dans l'un de ses affluens. Ces marécages sont donc de véritables régulateurs; ils aspirent l'eau du fleuve débordé et la renvoient dans le fleuve appauvri, maintenant ainsi les eaux à une hauteur normale. Faute de cette double propriété d'aspiration et d'expiration que possèdent les marécages, la Basse-Louisiane tout entière, ce pays si important par son agriculture et son commerce, ne serait pendant la saison des hautes eaux qu'un assemblage de lagunes et de prairies tremblantes. Aujourd'hui la nature protége ce pays; mais si jamais on dessèche les marécages du Missouri, il faudra, sous peine de catastrophe, que des réservoirs artificiels remplacent les réservoirs naturels, car la circulation des eaux sur les continens est semblable à la circulation du sang dans le corps humain : elle a également besoin d'organes soumis au double mouvement de systole et de diastole pour recevoir ou déverser le trop-plein du liquide.

Il faut avoir voyagé dans les forêts vierges pour se faire une idée du mystère et du silence qui règnent sur les bords du Mississipi dans la partie moyenne de son cours. On se figure assez généralement en Europe que les rives de ce fleuve sont cultivées, et que les hameaux, les villages s'y succèdent sans interruption, comme dans nos vallées de France; il n'en est rien : les forêts, les îles couvertes de saules, les pointes de sable se suivent avec une désespérante uniformité, et l'on peut voyager des journées entières sans voir sur le rivage une trace des pas de l'homme. Les vapeurs grondans qui se rencontrent avec leurs populations de voyageurs, et remplissent un instant l'espace de mouvement et de bruit, augmentent encore par le contraste le silence effrayant des forêts solitaires. Quand ils sont passés, tout retombe dans la morne tranquillité du désert.

De longues années s'écouleront encore avant que l'industrie américaine ose essayer de fixer par la culture les bords du Mississipi, car les terres alluviales qui forment les deux rivages sont composées d'un sable grossier qui s'affaisse au moindre choc de la vague. Le cours du fleuve est d'une extrême mobilité; comme un serpent qui déroule ses anneaux, sans cesse il creuse et recreuse son lit, affouillant d'un côté, rapportant de l'autre, semant les îles comme au hasard. Les terres de la Basse-Louisiane ont pu être cultivées jusque sur le bord du fleuve, parce qu'elles sont composées des alluvions les plus plastiques, des argiles les plus fines; cependant les éboulemens y sont fréquens, et l'entretien des levées réclame une

surveillance continuelle. Dans toute la longueur du cours moyen, depuis l'embouchure de l'Ohio jusqu'à celle de la Rivière-Rouge, les colons, ne pouvant s'établir avec sécurité sur les bords mêmes du fleuve, ont dû s'installer sur les rares escarpemens de la rive gauche. Cependant les trois premiers escarpemens, ou *bluffs*, que l'on rencontre au sud de Hickman's-Point sont encore dans leur état de nature, tels qu'ils étaient lorsque l'armée de Bienville et de Noailles les gravit vers le milieu du dernier siècle pour aller faire une guerre inutile et honteuse aux nations des Chickasaws. Ces trois falaises élèvent au-dessus des grands arbres du rivage leurs pentes d'argile rouge ravinées dans tous les sens, et le soir, quand le soleil éclaire diversement leurs sommets et que l'ombre se répand dans leurs gorges, elles ressemblent à d'immenses tentes de pourpre plantées au-dessus de la forêt.

Tous les voyageurs, M. Lyell surtout, ont remarqué que la rive droite est formée d'alluvions dans toute son étendue, et que les falaises sont toutes situées sur la rive gauche. Une fois seulement, près du village d'Helena, dans l'Arkansas, le fleuve se rapproche assez des collines de la rive droite pour qu'on puisse distinguer dans le lointain les hauteurs couvertes de forêts. Cherchant à expliquer cette tendance remarquable du fleuve vers la rive gauche de sa vallée d'alluvions, M. Lyell l'attribue aux grandes rivières venues de l'ouest, la Rivière-Blanche, l'Arkansas et la Rivière-Rouge, qui remplissent peu à peu de leurs détritus la partie occidentale de la vallée, et par le poids de leurs eaux rejettent le Mississipi vers l'est. Cette hypothèse est évidemment erronée. D'abord il est prouvé que la Rivière-Rouge se jette dans le Mississipi depuis une époque comparativement très récente, et quant à l'Arkansas, à la Rivière-Blanche et au réseau de canaux qui unissent ces deux affluens, il est impossible que le volume de ces cours d'eau, à peine aussi considérable que celui de la Seine à Paris, ait pu, sur une longueur de 1,800 kilomètres, rejeter vers l'est une masse liquide au moins dix fois plus grande et saturée d'une énorme quantité d'alluvions. D'ailleurs ce n'est point vis-à-vis de l'embouchure de l'Arkansas, et sous la pression de ses eaux, que le Mississipi va passer au pied des escarpemens de sa rive gauche : c'est au contraire immédiatement au-dessous de l'embouchure du Yazoo, qui lui-même est un affluent de l'est, que le Mississipi va sur la même rive baigner le pied de ses plus belles falaises, celle des Noyers et celle de Vicksburg. Est-ce donc sous la pression d'une petite rivière comme l'Arkansas que le Mississipi serait forcé d'empiéter sur sa rive gauche, comme si le grand fleuve qui roule tant d'alluvions ne pouvait pas aussi s'emparer de celles de l'Arkansas et suivre son cours régulier vers la

mer, en balayant les quelques bancs de sable ou d'argile que son affluent aurait déposés dans ses crues?

Certainement le travail des rivières est d'une haute importance dans l'économie géologique du globe, mais il ne faut pas en exagérer les résultats. De même que les fonctions des organes du corps sont complexes, et qu'il faut interroger l'organisme tout entier pour comprendre le travail d'un seul viscère, de même, pour connaître le mouvement des eaux, faut-il interroger les solides, étudier les ondulations lentes de la croûte terrestre. Les cours d'eau modifient le relief du globe, mais seulement en agissant de concert avec le soulèvement ou la dépression des chaînes de montagnes et des vastes plateaux. Ainsi l'Indus traverse l'Himalaya, ainsi l'Amazone fait de rapide en rapide une large trouée dans la chaîne orientale des Andes; mais ces vastes entailles faites à travers les montagnes prouvent qu'il fut un temps où les chaînes n'existaient pas, et que depuis elles ont graduellement haussé leurs crêtes. De simples torrens n'auraient jamais pu s'ouvrir, par la seule violence de leurs eaux, un passage à travers des rochers hauts de 5,000 mètres sur une base de 200 kilomètres; mais grâce à la lenteur des ondulations terrestres, l'eau coulant depuis de longs siècles dans une vallée a pu approfondir graduellement son lit à mesure que le sol se renflait davantage, et garder parfaitement son niveau pendant que les hautes montagnes se dressaient à droite et à gauche de son cours.

C'est également aux mouvemens de la croûte terrestre, et non pas à la pression des eaux de l'Arkansas, qu'il faut attribuer l'empiétement graduel du Mississipi sur sa rive gauche. Cet empiétement est d'autant plus remarquable, que le simple mouvement de rotation de la terre autour de son axe devrait au contraire détourner le cours du fleuve vers le sud-ouest. En effet, les fleuves, de même que les vents et tout ce qui est mobile à la surface du globe, obéissent au mouvement d'impulsion qui entraîne la terre autour de son axe. Par conséquent, les cours d'eau qui viennent du nord, où la vitesse de rotation du globe est comparativement minime, doivent rester en arrière du mouvement, et dériver vers l'ouest à mesure qu'ils se rapprochent des contrées tropicales, où la vitesse de rotation est beaucoup plus considérable. Ainsi l'Indus, qui se jetait autrefois dans le golfe de Cusch, vers le 76e degré de longitude, a fini par éroder sa rive occidentale sur une largeur de plus de 1,000 kilomètres, jusqu'au 67e degré de longitude. Maintenant son courant vient heurter des collines de sable grossier près de Schwun, et les mine sans relâche.

La direction normale du Mississipi, comme celle de l'Indus, devrait tendre aussi vers le sud-ouest; mais, tout au contraire, son

embouchure est de 6 degrés à l'est plus avancée que sa source au lac d'Itasca, et sans la ligne de falaises qui bordent la rive gauche, il est certain que le Mississipi se jetterait encore bien plus directement vers le sud-est. Dès qu'en aval de Bâton-Rouge il entre dans la plaine marécageuse de son delta, il coule presque en droite ligne dans ce sens, et forme également dans la même direction cette remarquable péninsule de vase, cette gaîne, si je puis dire ainsi, par laquelle il entre dans la mer. C'est la direction de cette gaîne qui me semble être la direction vraie du Mississipi, celle qu'il prendrait dans toute l'étendue de son cours, s'il n'était contenu par les terres élevées qui bordent sa rive gauche. Or cette direction est exactement la même que celle des Montagnes-Rocheuses.

Nous avons vu que la diminution graduelle de l'eau de pluie qui tombe dans le bassin d'Utah et dans la plaine du Mississipi ne peut s'expliquer autrement que par le soulèvement de la chaîne des Rocheuses, et si nous rapprochons ce fait d'autres faits géologiques observés dans l'Amérique du Sud, nous pouvons admettre que toute l'épine dorsale de ce continent, depuis le mont Saint-Élie jusqu'au cap Horn, subit un mouvement constant d'ascension. D'un autre côté, M. Lyell lui-même a démontré que les Carolines et la Georgie, sur les bords de l'Atlantique, font partie d'une aire d'affaissement. Ainsi l'on peut considérer cette partie de l'Amérique du Nord comme une surface plane opérant un mouvement de bascule autour d'une arête d'appui située dans la vallée mississipienne. Les Rocheuses et les plaines du désert, qui forment la partie occidentale de cette surface, s'élèvent, tandis que les rivages de l'Atlantique, situés à l'est de l'arête d'appui, s'affaissent graduellement. De même qu'une goutte d'eau versée sur une table coule nécessairement dans le sens vers lequel on incline cette table, de même aussi le grand fleuve américain est forcément rejeté vers la partie du continent qui s'affaisse. Le continent tout entier penche vers l'est; par conséquent, le Mississipi penche dans le même sens, et la direction qu'il prend dans son delta indique la direction de l'arête sur laquelle oscille l'Amérique du Nord. Or cette direction est tout à fait parallèle à la crête des Montagnes-Rocheuses. Les levées d'argile qui bordent le Mississipi à son embouchure, les puissantes assises de la Sierra-Madre et de la Sierra-Nevada se sont alignées parallèlement sous l'influence d'une seule et même cause. De même encore tous les fleuves qui se déversent dans le golfe du Mexique, le Rio-Grande, le Rio-Pecos, le Nueces, le Colorado du Texas, le Brazos, le Trinity et le Neches, se dirigent uniformément vers le sud-est, indiquant ainsi par leur cours la normale d'oscillation, l'arête de soulèvement de l'Amérique du Nord.

V.

La première falaise que l'on rencontre après celles des Chickasaws est la falaise de Memphis. Admirablement placée au rebord même du précipice au fond duquel le fleuve s'attarde au milieu d'îles vertes, dominée par un vaste entrepôt en forme de temple grec sur lequel on lit à plusieurs kilomètres de distance *sale of slaves* (vente d'esclaves), la ville de Memphis a tout à fait les dehors d'une cité impériale, et prétend justifier un jour le nom ambitieux qu'elle s'est donné. Déjà elle lutte pour la suprématie avec Nashville, la capitale de l'état du Tenessee, et son importance augmente rapidement.

Entre l'embouchure de l'Ohio et la Nouvelle-Orléans, le Mississipi ne reçoit aucun grand affluent sur sa rive gauche. Puisque aucun cours d'eau ne leur offre sa vallée, les riverains du Mississipi ont dû recourir à la construction de chemins de fer pour communiquer avec les Alleghanys et les rives de l'Atlantique, et tout naturellement Memphis est devenue le point de départ du plus important de ces chemins de fer, véritable courant commercial qui va désormais verser les produits de la vallée mississipienne dans les ports de Baltimore, Charleston et Savannah. De plus, Memphis deviendra nécessairement la tête d'une autre ligne ferrée se dirigeant vers les plaines de l'ouest et la Californie, et le commerce du Haut-Arkansas affluera vers Memphis comme vers sa véritable embouchure. Cette ville deviendra donc un point de croisement entre les produits du nord et du sud, de l'est et de l'ouest. Cependant Memphis n'a pas toujours demandé au commerce son progrès et ses ressources. Sous la présidence de M. Polk, la ville se fit accorder des arsenaux maritimes et des chantiers de construction. Les faiseurs de projets oublièrent que Memphis est à 1,500 kilomètres de la mer, et que souvent dans les basses eaux le fleuve n'a que 3 mètres d'eau en aval de l'embouchure de l'Arkansas. On construisit de vastes édifices, des corderies, des fonderies, des forges, des ateliers de toute espèce; puis, quand tout fut terminé, cales, chantiers, bassins, l'on s'aperçut avec étonnement que Memphis n'était pas un port de mer, et l'on revendit toutes les constructions pour une somme représentant la quarantième partie des frais de construction. Les cités du midi ne s'en remettent pas à leur seule énergie pour le soin de leur prospérité : c'est en cela qu'elles diffèrent des cités du nord. Dans les magasins de Memphis, les embarcadères des bateaux à vapeur, les gares de chemins de fer, on voit des affiches annonçant les heures de départ des trains sur les voies ferrées de l'Illinois et de l'Ohio, tandis que

l'on a grande peine à obtenir quelques renseignemens sur les chemins de fer du Tenessee, l'état dans lequel est située Memphis. Ce fait seul indique combien les états libres sont plus entreprenans que les états à esclaves et entendent mieux leurs intérêts.

L'Arkansas et la Rivière-Blanche ont géologiquement une embouchure commune, bien qu'aujourd'hui les branches principales de chacun de ces affluens se déversent dans le Mississipi à une vingtaine de kilomètres l'une de l'autre. Les deux rivières et le fleuve lui-même sont unis par un réseau d'innombrables *bayous* (1) qui changent à chaque inondation de cours et de profondeur, et se jettent alternativement dans l'un ou l'autre des trois courans, selon la hauteur respective des crues. Quand le Mississipi est très élevé, il dégorge le surplus de ses eaux dans le système des *bayous*, et ceux-ci à leur tour se vident dans l'Arkansas et dans la Rivière-Blanche. Pendant la saison des eaux basses au contraire, alors que l'eau versée par le Mississipi dans les marécages de la région d'effondrement a eu le temps de se traîner de lagune en lagune jusque dans la Rivière-Blanche, celle-ci se charge à son tour d'alimenter le réseau de *bayous* qui l'unit au Mississipi et à l'Arkansas. Quand il a beaucoup plu dans les prairies de l'ouest, et que l'Arkansas s'est enflé plus que de coutume, alors la pression de ses eaux refoule dans les *bayous* celles du Mississipi, et pour un temps il s'empare du delta commun. C'est la partie de son cours où le Mississipi présente le mieux tous ces phénomènes d'engorgement qui se reproduisent sur les bords de l'Amazone d'une manière beaucoup plus grandiose. A l'embouchure du Japura surtout, l'Amazone forme avec cet affluent un réseau inextricable de *bayous* et de *fausses rivières* (2) qui semblent couler indifféremment dans l'un ou l'autre sens, et, sur un espace de plusieurs milliers de kilomètres carrés, promènent le superflu de leurs eaux de marécage en marécage à travers les forêts vierges. Ces systèmes de *bayous*, *caños* ou *furos*, comme on les appelle dans l'Amérique du Sud, ressemblent à ces engorgemens où l'abondance du sang se forme un réseau de fausses artères et de fausses veines.

L'Arkansas est une rivière beaucoup moins importante qu'on ne le croirait en voyant son tracé sur la carte. Bien qu'elle ait 3,500 kilomètres de long, depuis sa source dans les Montagnes-Rocheuses

(1) Les *bayous* sont des canaux remplis d'une eau croupissante qui coule tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Ce terme n'est pas dérivé du mot français *boyau*, comme on le répète souvent en Louisiane; il est plutôt un diminutif de *baie*. En effet, c'est par les nombreuses baies qui frangent le delta mississipien que les Français ont d'abord pénétré dans l'intérieur et reconnu le réseau des petites baies, *bayons* ou *bayous*, qui coupent la plaine dans tous les sens.

(2) Les *fausses rivières* sont d'anciens lits abandonnés par le courant d'un fleuve ou d'une rivière et transformés en lacs d'eau dormante.

jusqu'à son confluent avec le Mississipi, cependant elle ne saurait être comparée pour le volume de ses eaux avec nos fleuves de premier ordre, et pendant une très grande partie de l'année, la navigation est interrompue même à son embouchure. La pluie qui tombe dans les prairies poudreuses de l'ouest ne suffit pas pour alimenter une grande rivière, et une notable partie de l'eau que reçoit l'Arkansas s'évapore en route, ou bien est absorbée par les racines des arbres. D'après M. Ellet et l'académie des sciences de la Nouvelle-Orléans, il tombe dans la Basse-Louisiane 133 centimètres de pluie par an, dans le bassin de l'Ohio 92 centimètres, et dans les déserts de l'ouest seulement 2 centimètres. Aussi les rivières qui recueillent l'humidité de ce triste pays sont-elles d'une excessive pauvreté. Bien que la Canadienne, principal affluent de l'Arkansas, ait 2,700 kilomètres de longueur, il est impossible cependant de la remonter jusqu'à 80 kilomètres de son embouchure dans une simple pirogue d'Indien. Le voyageur Boone l'a trouvée complétement à sec à 1,200 kilomètres de sa source, c'est-à-dire à une distance aussi grande que celle de la source du Danube à Pesth-Bude. L'explorateur américain Gregg nous raconte que dans l'un de ses voyages, il erra plusieurs jours avec sa caravane à la recherche de la rivière Cimarron (Fugitive), ainsi nommée parce qu'elle disparaît souvent et qu'on cherche en vain ses traces; à la fin, il reconnut à son grand désespoir qu'il l'avait passée depuis longtemps, et que les sables l'avaient empêché d'en distinguer le lit. Dans le Nouveau-Mexique, territoire grand comme la France, il n'y a pas de rivière navigable; le célèbre Rio-Grande lui-même roule à peine assez d'eau pour faire flotter une pirogue. De l'autre côté des Rocheuses, dans la région qu'on pourrait appeler la Californie-Pétrée, pour la distinguer de la Californie-Heureuse, l'eau est très rare aussi; on dit que le Colorado roule en proportion soixante-dix fois moins d'eau que le Mississipi. C'est donc avec raison que le gouvernement des États-Unis s'occupe d'acclimater le chameau dans ces plaines arides.

Le manque de rivières navigables a maintenu jusqu'ici l'état de l'Arkansas dans une infériorité relative. Bientôt les chemins de fer vont suppléer en partie à l'absence de communications fluviales; mais, quoi qu'on fasse, le pays restera toujours l'un des moins beaux et des moins importans de l'Amérique du Nord. Les terres y sont en général peu fertiles, excepté dans les vallons boisés qui bordent les rivières, et en beaucoup d'endroits on remarque sur le sol une efflorescence saline. Le climat y est encore plus extrême que dans les autres parties des États-Unis, et l'on a pu dans une de ses villes, Fort-Gibson, observer à l'ombre la température plus que saharienne de 47 degrés centigrades. Plus tard, les mines et les eaux thermales de ce pays deviendront une source de richesses; aujourd'hui on ne

connaît encore dans l'Arkansas qu'une grossière agriculture, et d'autre travail que celui des esclaves.

Les colons de l'Arkansas portent la sauvagerie des mœurs plus loin que tous les autres pionniers de l'ouest. Jamais un habitant de cet état ne sort sans porter à la ceinture un poignard, un *revolver* ou le terrible *bowie-knife*, terrible lame de la longueur d'un pied, rappelant par sa forme les couteaux de boucher. « Il vaut mieux aller en enfer sans griffes, dit le proverbe, que dans l'Arkansas sans armes. » Dans une conversation grossière et avinée, l'insulte est prompte à jaillir des lèvres, et non moins prompt le couteau à sortir de sa gaîne et à fendre quelque poitrine. Aussi, malgré sa faible population relative, l'Arkansas fournit une notable proportion de crimes à la presse périodique des États-Unis, si avide de drames de ce genre. Que de fois des nègres criminels y ont été brûlés vifs, aux cris furieux de milliers d'hommes accourus pour jouir de la vue du supplice! Il va sans dire aussi que l'ignorance est générale dans l'Arkansas; les écoles y sont très clair-semées, et on n'y connaît guère en fait de livres que d'affreux petits opuscules souillés d'eau-de-vie; dans le relevé des bibliothèques publié en 1856 par le gouvernement des États-Unis, l'état de l'Arkansas ne figure que pour un total de deux mille volumes. Maintes superstitions, qu'on ne trouve en Europe que chez les hommes les plus dégradés, ont encore libre cours dans ce pays, et la populace ameutée y a parfois brisé les télégraphes électriques, pour empêcher les fils d'attirer l'ouragan. La capitale de l'Arkansas est le petit village de Little-Rock, situé, comme son nom l'indique, sur une falaise de médiocre élévation, et choisie uniquement à cause de sa position au centre de l'état. Napoléon, bâtie sur la rive droite de l'Arkansas, à son embouchure dans le Mississipi, est la ville principale de la contrée. C'est par là que sont exportés tous les produits de l'intérieur, coton, maïs, peaux de buffle, et qu'on expédie aux habitans de l'état presque tous les produits manufacturés dont ils ont besoin. Avec ses coupoles en bois, ses maisons peintes, la puissante végétation qui l'entoure, et son horizon de forêts sombres, Napoléon présente un aspect très pittoresque.

En aval de l'embouchure de l'Arkansas, et surtout de celle du Yazoo, la profondeur du Mississipi cesse d'augmenter. Des chutes de Saint-Antoine au confluent du Missouri, le minimum d'eau est de 1 mètre 30 centimètres dans le chenal; du confluent du Missouri à celui de l'Ohio, le minimum est de 2 mètres; de l'Ohio à l'Arkansas, il est d'au moins 3 mètres, mais la profondeur moyenne est beaucoup plus considérable. En aval du Yazoo, il n'y a plus de barres jusqu'à celle de l'embouchure dans le golfe du Mexique, et la

profondeur moyenne est à l'étiage d'environ 36 mètres. L'endroit le moins profond est à Pointe-Coupée; là le fleuve n'est pas encore parvenu à creuser à plus de 24 mètres le lit que le travail de l'homme lui avait préparé, tandis qu'à Grand-Gulf ou Grand-Gouffre, au pied d'une falaise très escarpée, la sonde n'atteint le fond qu'à 64 mètres.

A quelques milles au-dessus de la charmante petite ville de Vicksburg, le Yazoo débouche dans le Mississipi par des canaux tranquilles et ombragés de saules. Cette rivière roule presque autant d'eau que l'Arkansas, bien que son cours ait cinq ou six fois moins de longueur : elle traverse un bassin d'alluvions très fertiles où la culture du coton réussit admirablement; mais un travail inintelligent vient de faire baisser le niveau de ses eaux et de la rendre inutile pour le transport des produits pendant une partie de l'année. Un bras du Mississipi, le Yazoo-Gate ou Porte-du-Yazoo, se détachait autrefois du courant principal au-dessus de Memphis, allait se jeter dans le Sunflower, affluent du Yazoo, puis dans le Yazoo lui-même, dont il doublait le volume; enfin il revenait vers le fleuve à 500 kilomètres de son origine. On a desséché ce bras pour mettre en culture les marais qu'il traversait; mais depuis lors le Sunflower et le Yazoo manquent tellement d'eau, que les planteurs sont obligés souvent d'attendre pendant de longs mois avant de pouvoir expédier leurs produits. Sans aucun doute, ils seront obligés de faire rouvrir à grands frais le canal qu'ils ont fermé si mal à propos. C'est toujours un douteux progrès que la suppression d'une rivière; il faut chercher, non pas à détruire, mais à régulariser les travaux de la nature.

Dans cette partie de son cours, le Mississipi vient effleurer la base d'un certain nombre de falaises ou *bluffs*, et sa physionomie commence à s'animer davantage. Chaque *bluff* porte sa petite ville, et c'est ainsi qu'on voit Vicksburg, Grand-Gulf, Petit-Gulf, Natchez, Fort-Adams, se dresser tour à tour au-dessus du fleuve et d'une mer ondoyante de verdure. Vicksburg, dont les maisons blanches et roses sont étagées en amphithéâtre sur une colline ombragée de noyers, est la plus importante de ces villes, et tôt ou tard elle deviendra, comme Memphis, un de ces points de croisement où l'artère centrale du Mississipi et l'un des chemins de fer de l'Atlantique au Pacifique se couperont à angle droit. Déjà l'on travaille activement à la voie qui de Vicksburg doit pénétrer dans l'intérieur du Texas, et se continuera plus tard, à travers le vaste plateau appelé par les Espagnols *Llanos estacados*, jusqu'à San-Diego de Californie. C'est à ces voies de communication en partie achevées que Vicksburg doit d'être la ville la plus populeuse de l'état du Mississipi, car tout point de croisement pour les marchandises et les voyageurs devient un point d'entrepôt et de séjour, un centre de population.

Natchez est la ville la plus ancienne de l'état du Mississipi. Dès leurs premières tentatives de colonisation, les Français construisirent un fort sur l'emplacement que la ville occupe aujourd'hui. Natchez devint bientôt la capitale du Mississipi moyen, mais depuis elle a beaucoup perdu de son importance relative. Cependant la position en est admirable. La ville occupe le sommet d'une falaise très escarpée que l'on gravit par une rampe pénible taillée dans le conglomérat rougeâtre. Du haut du rocher, planté d'arbres et disposé en promenade, on jouit d'une vue ravissante sur le Mississipi, qui déroule à travers la plaine ses longs méandres jaunâtres, et sur les champs de cannes, semés d'habitations et bornés au loin par un horizon de forêts sombres. La ville elle-même ressemble à ces *watering-places* d'Angleterre dont les maisons, éloignées les unes des autres, sont à demi ensevelies dans le feuillage. Quant aux environs, ils sont extrêmement pittoresques, et sur les rives du Mississipi, depuis les chutes de Saint-Antoine jusqu'à la Balize, on ne trouve point de site plus charmant. Les villas éparses çà et là sur les hauteurs, dans les bosquets de rosiers et d'azédarachs, sont toutes construites à l'italienne, et de vastes corridors y laissent pénétrer la fraîche brise du soir. A l'extrémité de tous les vallons, les ruisseaux plongent en magnifiques cascades dans de profondes et sauvages ravines graduellement affouillées par les pluies. Tout se réunit pour faire de Natchez un séjour enchanteur. C'est peut-être à ces avantages mêmes que la ville doit sa décadence : habitée seulement par des rentiers éloignés de leurs terres et non par la classe hardie et entreprenante des travailleurs américains, elle a vu peu à peu la vie l'abandonner. Chose inouie, au lieu de faire construire de nouveaux chemins de fer, les habitans de Natchez ont mis aux enchères le seul tronçon qui les reliât avec l'intérieur! Les rails ont été vendus au quintal, et la voie n'est plus maintenant qu'un chemin vicinal boueux et coupé de fondrières. En Amérique, où la population se déplace si facilement, une ville peut sortir de terre dans l'espace de quelques années, mais elle peut de même y rentrer rapidement; aussi le sol des États-Unis est-il déjà parsemé d'innombrables ruines comme celui d'Europe. La fièvre jaune de 1855 a porté un nouveau coup à Natchez. A cette époque, on avait cependant pris les mesures nécessaires pour interrompre toute communication avec la Nouvelle-Orléans. Le drapeau jaune flottait sur les embarcadères, et les canons braqués du côté du fleuve menaçaient de couler les bateaux à vapeur et les barques qui auraient tenté d'aborder. Remontant au nord par la voie largement ouverte du Mississipi, les miasmes de mort n'en arrivèrent pas moins jusqu'à Natchez, et dans l'espace de quelques jours le quart de la population avait disparu. Natchez compte aujourd'hui 5,000 habitans.

Les méandres et les deltas sont très nombreux sur le cours entier du Mississipi, mais nulle part ils ne se suivent avec une régularité plus constante que dans la partie inférieure du cours moyen. En certains endroits même, le vaste circuit que fait le Mississipi dans la plaine d'alluvions lui donne la forme d'un grand lac annulaire dont l'île centrale ne serait rattachée au continent que par une étroite langue de sable. Souvent, après un long détour de plusieurs lieues en suivant le fil du courant, les embarcations se retrouvent à une faible distance et en vue du point qu'elles ont quitté plusieurs heures auparavant. Ainsi le détour de Terrapin, en amont de Vicksburg, a 25 kilomètres de développement, tandis que l'isthme qui sépare les deux anses est large de 500 mètres tout au plus. Le détour de Palmyre est encore plus remarquable, puisque la largeur de l'isthme est de 400 mètres seulement, tandis que le circuit total du fleuve a 33 kilomètres de long. Cependant tout grand cours d'eau, obéissant à la force de pesanteur, tend à s'écouler vers l'Océan par la pente la plus rapide, et l'on peut se demander pourquoi le Mississipi, dont le courant est si fort et la masse liquide si prodigieuse, ne se creuse pas un lit parfaitement rectiligne depuis sa source jusqu'à son embouchure. En effet, si aucune circonstance particulière ne contrariait l'œuvre du Mississipi, il est évident qu'il se ferait un canal en ligne droite, afin d'atteindre son maximum de pente; mais il suffit d'un obstacle placé en travers du courant ou d'une impulsion latérale quelconque imprimée à la masse liquide pour faire dévier le fleuve à droite ou à gauche. La première déviation une fois obtenue et la première anse formée, le cours d'eau est forcément rejeté de détour en détour, et descend vers la mer par une succession de méandres égaux, car la loi de la réciprocité des anses n'est autre que la loi du pendule. Si la différence des terrains et la grande variété des couches n'y mettaient obstacle, un cours d'eau qui recevrait à son origine une impulsion latérale quelconque décrirait jusqu'à son embouchure une longue suite de courbes géométriquement égales; mais les couches de la rive sont diversement solubles et friables, de sorte que les anses s'arrondissent très inégalement. Quand la force du courant vient frapper le sommet d'une anse, l'eau déchire le terrain, délaie et dissout les particules solubles, entraîne le sable et le gravier; mais en même temps elle se brise contre l'obstacle qu'elle affouille et rejaillit en sens inverse sur le bord opposé, où elle déchire et fouille encore pour être de nouveau rejetée sur l'autre rive, où elle recommence ses travaux d'excavation. Tandis que le courant affouille alternativement chaque bord, les alluvions se déposent dans les parties les plus tranquilles et les moins profondes, c'est-à-dire à l'extrémité des pointes que la masse du courant évite par un long circuit. Ainsi un double

travail s'opère toujours sur un même point du fleuve : au fond de l'anse, érosion; sur la pointe opposée, dépôt d'alluvions. Sur une même rive, le travail géologique du courant change à chaque détour; ici il emporte, plus bas il apporte, plus bas encore il emporte de nouveau, et ainsi jusqu'à la mer. Les alluvions, pendant leur grand voyage, opèrent incessamment un mouvement de zigzag et se promènent d'un bord à l'autre bord.

Quand la résistance opposée par le rivage à l'action du courant qui l'affouille est très forte, le fleuve, sans cesse rejeté, développe son arc de cercle au point de décrire une circonférence presque complète. Sur la même rive, l'anse supérieure et l'anse inférieure se creusent en sens inverse l'une de l'autre, le fleuve rétrécit constamment l'isthme ou cou qui rattache encore la péninsule aux plaines adjacentes; enfin l'isthme disparaît, les deux anses se rejoignent, et le méandre du fleuve devient une parfaite circonférence. Alors toute la masse des eaux se précipite en ligne droite le long de la pente rapide produite par la différence de niveau existant entre les deux anses qui viennent de se rejoindre, tandis que l'eau qui reste dans l'ancien lit y devient paresseuse et dormante. Les flots rapides et bourbeux du lit supérieur effleurent en passant la masse tranquille de l'ancien méandre; par suite de ce frottement, qui retarde leur vitesse, ils laissent tomber les débris terreux qu'ils tenaient en suspension, et c'est ainsi que se forment graduellement des levées de sable et d'argile entre l'ancien et le nouveau lit. Le méandre finit par n'avoir plus aucune communication avec le vrai courant du fleuve; ses eaux deviennent stagnantes, il se transforme en lac. Le nombre de ces lacs annulaires est très grand sur les deux rives du Mississipi; on dirait trois fleuves, dont l'un vivant et rapide roule ses eaux sans interruption de sa source à la mer, tandis que les deux autres, l'un à droite et l'autre à gauche, sont de vrais cadavres, dont les vertèbres éparses le long du fleuve vivant indiquent encore la place où se déroulaient leurs anneaux.

Depuis que les bords du Mississipi sont habités, c'est-à-dire depuis environ cent cinquante ans, trois vastes détours au moins sont devenus des lacs annulaires ou *fausses rivières*, et ne communiquent plus avec le courant que dans la saison des crues. La première coupure s'opéra vers le commencement du siècle dernier, lorsque les premiers colons français débarquaient en Louisiane. Le gouverneur Iberville eut l'honneur de débarrasser le nouveau canal des troncs d'arbres qui l'obstruaient, et donna à cette partie du fleuve le nom de Pointe-Coupée, qui lui reste encore. Une seconde coupure, connue sous le nom de Fer-à-Cheval (*Horse-shoe cut-off*), s'est formée d'elle-même, il y a une trentaine d'années, à quelque distance de l'embouchure de l'Arkansas; ce canal évite aux embarcations

un détour de plus de 50 kilomètres. La troisième coupure, le Raccourci, doit en partie sa formation au travail de l'homme : à travers l'isthme, on creusa un simple fossé de 4 ou 5 mètres de large et de 2 mètres 1/2 de profondeur; on espérait bien que le Mississipi, dans sa première crue, se chargerait de s'excaver un lit à sa taille. En effet, six mois après, les eaux du Mississipi s'écoulaient par le nouveau tracé, et l'ancien lit était devenu une *fausse rivière*.

Il est évident qu'il serait bien facile d'aider le Mississipi à couper tous les isthmes qui l'empêchent de descendre directement vers la mer. Malheureusement cette rectification, qui serait très utile au commerce, créerait de grands dangers à l'agriculture. En effet, l'isthme peut être comparé à une écluse qui empêche les eaux du bief supérieur de se jeter dans le bief inférieur. Qu'on ouvre l'écluse, aussitôt l'eau baissera dans le bief d'amont, et le niveau du bief d'aval s'élèvera. Ne pouvant écouler à la fois toute cette masse d'eau qui lui arrive, il emportera ses digues à droite et à gauche, et couvrira les campagnes.

Il y a quelques années, des planteurs de Palmyre, dont les terres sans doute étaient situées en amont de l'isthme, firent creuser un simple fossé que le Mississipi n'aurait certainement pas tardé à choisir pour son véritable lit, au grand détriment des plantations d'aval; heureusement les habitans dont les propriétés étaient menacées entendirent parler de la terrible conspiration qui se préparait contre eux, et avant l'époque de la crue ils eurent encore le temps d'envoyer des travailleurs pour combler le fossé. Une masse d'eau comme celle du Mississipi, descendant tout d'un coup avec une pente de plus d'un mètre par un canal de 400 mètres de long, aurait pu causer d'effrayans désastres. Pour un temps, le malheur a été détourné; mais là comme ailleurs l'isthme peut se rompre subitement. Il ne faudrait rien moins que canaliser le fleuve dans toute sa longueur, depuis les chutes de Saint-Antoine jusqu'à la Balise, pour mettre d'accord tous les intérêts, ceux de l'agriculture et du commerce, ceux des habitans d'amont et des habitans d'aval : dans ce cas, la pente serait égale partout. Ce travail de canalisation est immense, mais non pas impossible, car il ne s'agit pour la science que de préparer la besogne au Mississipi lui-même, et d'obliger ce rude travailleur à se creuser son propre lit.

Un peu au-dessous de la petite ville de Fort-Adams, très gracieusement située sur une colline qui domine comme une citadelle un vaste détour du fleuve, un bras de la Rivière-Rouge, ainsi nommée à cause de la couleur de ses eaux, débouche dans le Mississipi. Vis-à-vis de cette embouchure, je fus un jour témoin d'une scène qui peint les Américains sous leurs plus tristes couleurs, mais qui heureusement n'eut aucune suite fâcheuse. Le bateau à vapeur la

Princesse, sur lequel je me trouvais alors, remontait le fleuve avec une rapidité de quinze nœuds à l'heure. Un petit bateau, la *Cérès*, qui se trouvait à notre droite, mais bien en avant, se dirigeait vers l'embouchure de la Rivière-Rouge. Il fallait donc qu'elle passât devant nous; mais le pilote compta sans doute trop sur la vitesse de son navire, et la *Princesse* n'était plus qu'à une centaine de mètres de la *Cérès*, quand celle-ci essaya de croiser l'axe de notre route. Le capitaine et les officiers du bateau menacé accoururent vers l'arrière, levant les bras au ciel, envoyant des supplications et des cris de fureur à notre pilote. De leur côté, tous les passagers de la *Princesse* étaient à l'avant, jouissant de la consternation et de l'effroi de ceux qui dans une minute peut-être se débattraient dans les flots; pas une voix ne s'élevait pour crier au capitaine d'arrêter son navire. Il y avait à peine quelques mètres de distance entre le taille-lame de la *Princesse* et le tambour de la *Cérès*, quand notre capitaine, de l'air d'un homme qui a suffisamment savouré le désespoir d'autrui, fit négligemment un signe à son pilote. La *Princesse* avança encore pendant quelques secondes par suite de sa force d'impulsion, puis elle resta stationnaire et descendit enfin avec le courant. La *Cérès* était sauvée, et les passagers de la *Princesse* rentrèrent dans la grande salle en s'extasiant sur la générosité de leur capitaine.

Il est rare que deux bateaux à vapeur du Mississipi suivent la même direction sans lutter de vitesse, « tirer la course, » comme on dit en Louisiane. On a vu des capitaines, dans leur désir sauvage de sortir vainqueurs de la lutte, s'asseoir sur la soupape de sûreté et donner leurs ordres de ce siége improvisé. D'autres, furieux de se voir devancés, ont essayé de couler le navire ennemi, ou bien ont tiré des coups de pistolet sur le pilote qui le dirigeait. Ces courses occupent les loisirs des passagers pendant les longs voyages de huit, dix et quinze jours de la Nouvelle-Orléans à Saint-Louis ou à Cincinnati. La vie est si uniforme à bord et les spectacles qu'offrent les rivages du Mississipi se ressemblent tellement sur une longueur de plusieurs centaines de lieues, que la perspective d'un incident ou même d'un danger plaît à toutes les imaginations. Quand la « tire à la course » manque, on en est réduit à la promenade sur l'avant du bateau ou sur le *hurricane-deck*, terrasse bitumée couronnant les deux étages de cabines. De cette terrasse, située à une quinzaine de mètres au-dessus du fleuve, on jouit, le soir, d'une admirable vue sur les forêts de l'horizon et sur les eaux du Mississipi, qui reflètent dans leur sein les nuages empourprés de l'occident. La beauté de la nature a néanmoins peu d'attraits pour les Américains : aussi les repas sont-ils la grande occupation de la journée à bord des bateaux. A peine

le gong a-t-il résonné pour convoquer au festin les deux ou trois cents passagers, que ceux-ci accourent comme des écoliers, attendent avec impatience que les dames soient assises, puis se ruent sur les plats, entassent devant eux les viandes et les pâtisseries, et mettent la table complétement au pillage. Après le repas, les dames retournent dans leur salon réservé, tandis que le sexe fort se dirige vers la table de jeu ou vers la buvette, et s'installe dans la tabagie pour digérer péniblement. Quand les passagers blancs se sont levés de table, les officiers du navire viennent manger à leur tour, puis les domestiques blancs, et enfin les esclaves. Bientôt après sonne l'heure d'un nouveau repas; le gong retentit une seconde fois, et, comme s'ils étaient à jeun, les passagers blancs reviennent avec un appétit formidable se précipiter à la curée. C'est ainsi que festins succèdent à festins, et la vaste table du bord est toujours servie.

Parfois aussi un incendie vient animer cette vie monotone. Il est extrêmement rare qu'un bateau à vapeur chargé de coton ne prenne pas feu une ou plusieurs fois pendant son voyage de descente. Les balles sont empilées tout autour des cabines jusqu'au-dessus du *hurricane-deck*; les machines et les chaudières elles-mêmes sont tellement entourées de balles que les chauffeurs ont à peine la place nécessaire pour se mouvoir, et qu'il ne reste plus que deux ou trois pouces d'intervalle entre le fer chauffé au rouge et la matière inflammable; des jours ménagés entre les balles de distance en distance laissent échapper des bouffées d'une intolérable chaleur. Il suffit donc d'une simple étincelle pour causer un incendie prévu, que des pompes disposées d'avance aux endroits les plus dangereux doivent instantanément éteindre. Cependant, les statistiques le disent assez, on ne réussit pas toujours à étouffer les flammes, et depuis 1812, époque du lancement du premier bateau à vapeur sur le Mississipi, plus de quarante mille personnes ont trouvé la mort sur ce fleuve par des incendies, des chocs ou des explosions. La durée moyenne d'un bateau à vapeur n'est que de cinq ans.

A partir de Fort-Adams, on s'approche rapidement de ce qu'on pourrait appeler la zone maritime ou le delta du Mississipi. Le fleuve va se trouver en présence de la mer. C'est un nouvel ordre de phénomènes qui appelle ici l'attention du savant, et qui doit être examiné à part. Le Mississipi ne paraîtra pas moins grand dans sa rencontre avec l'Océan que dans sa longue course à travers les solitudes qui seront un jour les plus riches territoires du continent nord-américain.

ÉLISÉE RECLUS.

ÉTUDES

SUR L'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE L'ITALIE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

PREMIÈRE PARTIE.

I. *Recueil des Traités, Conventions et Actes diplomatiques concernant l'Autriche et l'Italie, 1703-1859*, 1 vol. — II. *Histoire générale des Traités de paix*, par M. le comte de Garden, 13 vol. — III. *Mémoires et Correspondance politique et militaire du prince Eugène*, par A. Du Casse. — IV. *Pensées et Réflexions morales et politiques du comte de Ficquelmont*, publiées par M. de Barante; 1 vol. 1859.

Je viens de lire le *Recueil des Traités, Conventions et Actes diplomatiques concernant l'Autriche et l'Italie depuis* 1703 *jusqu'en* 1859; j'ai complété cette lecture par l'étude que j'ai faite de tout ce qui touche à l'Italie dans l'*Histoire générale des Traités de paix de M. le comte de Garden depuis la paix de Westphalie jusqu'en* 1813. Ces recherches m'ont démontré trois points qu'il n'est peut-être pas hors de propos de signaler à l'attention du public :

Premièrement, l'indépendance et la neutralité de l'Italie sont depuis deux siècles le vœu et le travail de la diplomatie, travail souvent interrompu, souvent contrarié, jamais abandonné;

Secondement, la guerre depuis deux siècles, quand elle a été longue et européenne, a toujours nui à l'indépendance de l'Italie, et l'a horriblement sacrifiée;

Troisièmement, l'Italie n'a jamais rien gagné que lorsque la France est intervenue dans sa destinée, d'accord avec l'Angleterre.

Le plus grand témoignage de cette vérité est la guerre de 1733, commencée avec la neutralité bienveillante de l'Angleterre, et finie dès 1735 par la médiation offerte, sinon acceptée, de l'Angleterre.

La démonstration que je veux faire devant être un récit plutôt qu'une argumentation, il faudra bien qu'aux divers momens de ce récit je montre la contrariété brutale que la guerre, en se prolongeant, a faite aux vœux et aux expédiens salutaires de la diplomatie. Les guerres, en commençant, sont en général pleines de bons instincts et d'idées justes : elles voient quelle est la difficulté qu'elles sont chargées de résoudre; elles ne la grossissent pas et ne l'exagèrent pas par la passion ou par l'ambition. La guerre enfin, à ce moment, a encore la paix en vue, c'est-à-dire le but qu'elle doit atteindre, et non-seulement elle voit le but et s'y achemine volontiers, elle voit aussi quel est le moyen d'y arriver; elle sait quels sont les principes que la paix doit consacrer, elle respecte ces principes, et n'y substitue pas des intérêts de gloire ou de conquête. Voilà la guerre dans son adolescence, si je puis ainsi parler, belle alors par son enthousiasme et par son courage, belle aussi par l'honnêteté de ses sentimens et la droiture de ses idées. A mesure que la guerre grandit, à mesure qu'elle prend plus d'âge et de force, elle devient moins sincère et moins naïve, elle perd de vue le but, c'est-à-dire la paix; elle oublie aussi les principes qu'elle était chargée de faire vaincre, elle devient ambitieuse, conquérante, usurpatrice. Je prends un exemple ancien, l'histoire de la guerre de la succession d'Espagne. Les puissances alliées contre la France, et surtout les puissances maritimes, c'est-à-dire l'Angleterre et la Hollande, avaient commencé cette guerre pour empêcher la réunion sur la même tête des deux couronnes de France et d'Espagne. C'était là le principe qu'elles avaient proclamé dès les premiers jours de la guerre, et c'est à ce principe qu'elles revinrent à la paix d'Utrecht, c'est-à-dire après douze années employées à verser à flots le sang humain. Pendant ces douze fatales années, les puissances alliées, entraînées par la jalousie et par l'ambition, oublièrent le but qu'elles s'étaient marqué. Il ne s'agissait plus d'empêcher la réunion de la France et de l'Espagne, mais d'humilier et d'abattre la France, de la démembrer, de lui ôter la Flandre, l'Alsace, la Franche-Comté, que sais-je? Le principe de la guerre avait changé pendant sa durée; l'esprit de conquête avait remplacé l'idée de l'équilibre européen. En 1701, il fallait, disait-on, s'opposer à la monarchie universelle qu'allait créer la réunion de la France et de l'Espagne; en 1711, on ne songeait pas que la réunion de l'Espagne et de l'empire sous Charles VI allait créer d'une autre façon la monarchie universelle. Comme c'était contre la France que cette monarchie universelle s'allait ériger, elle ne semblait plus dan-

gereuse ni illégitime; les passions de la guerre en avaient effacé le principe.

I.

J'ai parlé de la guerre de la succession d'Espagne, parce que cette guerre a créé la prépondérance de l'Autriche en Italie. Pendant tout le XVII[e] siècle et depuis le traité de Cateau-Cambrésis en 1559, l'Italie avait appartenu à l'Espagne. L'Espagne avait la Sicile, Naples, les ports de la Toscane, le Milanais. Le traité d'Utrecht en 1713, après la guerre de la succession, donna à l'Autriche en Italie tout ce qu'avait l'Espagne, c'est-à-dire le royaume de Naples et le Milanais. On peut sous ce rapport comparer le traité d'Utrecht de 1713 avec le traité de Vienne de 1814. Le traité de Vienne a fondé la prépondérance de l'Autriche en Italie en lui donnant toute l'Italie septentrionale, et par là un immense avantage, la contiguïté avec ses états d'Allemagne. Je ne veux pas abuser des rapprochemens historiques; cependant, de même que le XVIII[e] siècle s'est employé depuis 1713 jusqu'en 1748, c'est-à-dire jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, à réprimer et à diminuer cette prépondérance de l'Autriche en Italie, et à réparer la faute qu'avait faite le traité d'Utrecht, il est possible que le XIX[e] siècle s'emploie chaque jour davantage à réprimer aussi et à diminuer la prépondérance de l'Autriche en Italie, et à réparer la faute qu'a faite le traité de Vienne. Il y a seulement et il y aura cette différence entre le travail de notre siècle en Italie et celui du XVIII[e] siècle, qu'au XVIII[e] siècle, il ne s'agissait que de rendre à l'Espagne ou à ses princes quelques-unes des possessions que l'Espagne y avait autrefois, d'opposer par conséquent dans la péninsule la maison de Bourbon à la maison d'Autriche, tandis que de nos jours la lutte en Italie est celle de l'Italie elle-même contre les étrangers. Un principe nouveau s'est manifesté et se trouve en jeu dans la guerre actuelle, celui de la nationalité italienne. C'est aux Italiens qu'il s'agit de confier la défense de l'indépendance italienne au lieu de soutenir cette indépendance par l'opposition militaire et politique de l'Espagne et de l'Autriche, comme au XVIII[e] siècle. Notons cependant que, depuis le traité de Naples et de Madrid de 1759 (1), les princes espagnols de la maison de Bourbon sont devenus tout à fait italiens, parce que la séparation perpétuelle de l'Espagne et de l'Italie est devenue la règle et la condition de l'établissement des Bourbons d'Espagne en Italie. Si cette règle avait été établie pour la maison d'Autriche, la question

(1) Je désigne le traité de 1759 sous le nom de traité de Naples et de Madrid, parce que dans le troisième volume de l'*Histoire générale des Traités de paix* de M. le comte de Garden, page 375, il est appelé : traité de Madrid du 3 octobre 1759, et, page 589, traité de Naples, également du 3 octobre 1759.

italienne ne serait plus qu'une question libérale, comme à Naples et à Rome, question toujours grave et difficile, mais qui existe ailleurs, dans les petits états d'Allemagne et même en France; ce ne serait plus une question européenne.

Avant que l'Autriche acquît par le traité d'Utrecht le Milanais et le royaume de Naples, elle convoitait déjà ces possessions. Le duc de Lorraine Charles V, dans son testament politique (1), conseillait à l'empereur Léopold de tâcher de déterminer le dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, le triste et maladif Charles II, à disposer de ses états d'Italie en faveur de l'archiduc Charles; mais, craignant la résistance que les princes italiens ne manqueraient pas de faire à ce projet, il voulait que l'on fît « couler des Allemands dans le royaume de Naples, en Sicile et dans le Milanais, *assez pour pouvoir y prendre pied et s'assurer de n'en pouvoir être chassé par les nationaires.* » Il savait bien qu'il y aurait des révoltes contre la domination allemande; mais, et c'est là qu'excelle la prévoyance de ce grand fondateur de la politique autrichienne, « on prendra occasion de ces soulèvemens des *nationaires* italiens pour les châtier sévèrement et s'affermir plus fortement dans leurs états. » Visant à la possession de l'Italie tout entière, il conseillait à la maison d'Autriche « d'ériger en royaume cette portion de l'empire, de telle sorte que la branche soit divisée, sans être séparée. » Le duc de Lorraine signale l'avantage de cette combinaison. De Madrid à Vienne, les branches de la maison d'Autriche ne pouvaient pas s'entre-secourir. De Milan à Vienne, il y aura contiguïté. L'Adriatique, qui est déjà autrichienne au nord par Trieste, qui le sera au sud par le royaume de Naples, deviendra un lac autrichien. Venise, dépouillée peu à peu de ses états de terre ferme, « sera réduite à ses lagunes, et deviendra tout au plus une république comme Dantzick ou comme Genève, qui n'ont rien du tout hors de l'enceinte de leurs murailles. » Grâce à ces agrandissemens, la maison d'Autriche pourra « attaquer le Turc par mer, s'il remue à contre-temps par terre. » Est-ce tout en Italie selon le plan du fondateur de la politique autrichienne? Non : il faut « réduire le Piémont en province autrichienne et abandonner la Savoie aux Suisses. » Et le pape? Le pape! Ici vraiment je reste ébahi de la hardiesse laïque des dévots de ce temps-là, car Charles V était un grand dévot et fort sincère. Il faut, dit le testa-

(1) M. d'Haussonville, dans le troisième volume de son excellente *Histoire de la Réunion de la Lorraine à la France*, a prouvé l'authenticité de ce testament, et il a montré que ce document était devenu le programme de la politique autrichienne depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Tout ce que conseillait le duc de Lorraine à l'empereur Léopold et à ses descendans, l'Autriche l'a accompli ou a tenté et tente encore de l'accomplir. Comme le petit-fils de Charles V devint le chef de la nouvelle maison d'Autriche en épousant Marie-Thérèse, il s'est trouvé que le testament du grand-père a été exécuté par les petits-fils.

ment politique, avoir réduit tous « les princes d'Italie au rôle de gouverneurs seulement, avant que d'entreprendre de réduire le pape au seul domaine de la ville de Rome, en unissant par là le royaume de Naples avec le Milanais, bon gré, mal gré, et la force à la main. Il faut avoir des docteurs profonds qui instruisent le peuple de vive voix et par écrit de l'inutilité et de l'illusion des excommunications, quand il s'agit du temporel que Jésus-Christ n'a jamais destiné à l'église. » Une fois le pape en cet état, « il faudra que l'une et l'autre couronne (1) lui marquent tous les respects possibles pour le spirituel, pendant qu'elles le contiendront dans Rome, comme il était autrefois dans Avignon, à la dévotion du souverain régnant. »

En citant ce curieux passage du testament politique, il m'est impossible de ne pas faire une observation. Deux descendans du duc de Lorraine, Joseph II à la fin du XVIIIe siècle et l'empereur François-Joseph aujourd'hui, ont visé par des moyens différens à cet assujettissement du pape à l'Autriche, qui est une des conditions de l'assujettissement de l'Italie, l'un en opposant durement ses prérogatives temporelles aux prérogatives spirituelles de la papauté, l'autre en étendant par le dernier concordat la prérogative spirituelle du pape, non pas sur le pouvoir temporel de l'empereur, mais sur les libertés temporelles des sujets autrichiens, et tâchant d'obtenir par une habile alliance ce que Joseph II voulait obtenir par la lutte : la suprématie ecclésiastique du pape en Autriche était le prix de la suprématie autrichienne en Italie.

J'ai déjà beaucoup cité du testament politique de Charles V; il faut cependant que je signale encore deux points capitaux :

1° On ne pourra rien faire ni en Italie ni en Allemagne pour fonder la vraie monarchie que le duc de Lorraine veut substituer à l'empire, si « on ne redouble pas alors la ferveur des Anglais et des Hollandais contre la France, et si l'on n'entretient pas, sans y rien épargner, l'antipathie et l'animosité des couronnes et des peuples, afin qu'ayant cette épine au pied, la France ne soit pas en état d'amener de grandes forces au secours des complaignans d'Italie, » c'est-à-dire au secours des princes et des peuples italiens opprimés par l'Autriche. Ainsi exciter contre nous l'animosité de l'Angleterre et de la Hollande, afin d'empêcher que la France ne protége l'indépendance de l'Italie, voilà la première maxime d'état du fondateur de la politique autrichienne.

2° « Il faut favoriser les Anglais et les Hollandais, et même les Portugais, pour l'invasion des états du Nouveau-Monde, avec les flottes desquels il faut joindre une escadre équipée en Sardaigne, qui aille ou les installer sur les lieux, ou partager sous leur force

(1) La couronne d'Allemagne et la couronne d'Italie.

et sous leur protection ce qu'il y a à prendre, pendant que les prétendans (à la succession d'Espagne) s'agiteront pour la terre ferme du vieux monde. C'est de ce régal qu'il faut entretenir les alliés de la famille. » Ainsi livrer les Indes aux Anglais et aux Hollandais en récompense de leur utile animosité contre la France et « les entretenir de ce régal, » voilà la seconde maxime d'état qui concourt avec la première, et qui n'en est que le moyen.

Cette convoitise de l'Autriche sur l'Italie n'était un secret ni pour la France ni pour l'Italie. Louis XIV disait en 1697, dans les instructions qu'il donnait au marquis d'Harcourt, ambassadeur de France en Espagne, que « si le roi d'Espagne donnait à l'archiduc Charles le gouvernement perpétuel du Milanais,... il faut que le marquis d'Harcourt demande en ce cas une audience du roi catholique; qu'il déclare à ce prince que l'intention de sa majesté ayant toujours été de maintenir inviolablement la paix dont l'Europe jouit présentement, elle ne peut voir sans une peine extrême que le roi d'Espagne contribue à la troubler en donnant à l'empereur les moyens infaillibles de se rendre maître de l'Italie; que les desseins que ce prince en a depuis longtemps ont éclaté pendant la dernière guerre; que sa majesté, ayant sacrifié ses propres avantages pour les prévenir, veut aussi conserver le repos qu'elle a procuré aux princes d'Italie; que, comme elle en est garante, elle ne pourra s'empêcher de leur donner les secours qu'ils lui demanderont, lorsqu'ils seront attaqués dans leurs droits et dans leur liberté; que la cession du Milanais à l'archiduc ou la nomination de ce prince au gouvernement de cet état ne peut se regarder que comme un premier pas pour attaquer le reste de l'Italie, et que, s'il s'exécute, sa majesté n'a point de temps à perdre à préparer les forces nécessaires à la secourir (1). » Louis XIV connaissait le testament politique du duc de Lorraine. Un de ses espions à Vienne lui en avait transmis une copie; mais, quand même il ne l'aurait pas connu, il était facile de voir que c'était du côté de l'Italie, faible et divisée, que l'Autriche devait chercher à s'agrandir, plutôt que du côté de l'Orient, où le Turc, quoique déjà battu, conservait encore un renom de force et de puissance. D'ailleurs les états ne sont puissans que par les conquêtes qu'ils font sur terre civilisée; celles qu'ils font sur terre barbare ajoutent peu à leur puissance. Je me souviens d'avoir lu, il y a plus de vingt ans, un mémoire de M. Pozzo di Borgo, où l'habile diplomate montrait que la Russie ne pouvait pas renoncer à la Pologne, parce que c'était par la Pologne qu'elle touchait à l'Occident et qu'elle avait prise sur l'Europe. On parlait beaucoup alors de l'avenir qui était réservé à la Russie dans l'Asie orientale:

(1) *Histoire générale des Traités de paix*, par le comte de Garden, t. II, p. 206.

c'était à elle qu'il appartenait, disait-on, de civiliser l'extrême Orient. M. Pozzo ne refusait pas cet avenir; mais il pensait avec raison que la Russie l'aurait, pour ainsi dire, par-dessus le marché, si elle était forte et puissante en Occident. Cette prise que la Russie s'est acquise en Occident par la possession de la Pologne, l'Autriche l'a par l'Italie sur l'Europe méridionale.

A la fin du xvii[e] siècle, et avant les entraînemens de la guerre d'Espagne, l'Angleterre et la Hollande ne se souciaient pas plus que la France de livrer l'Italie à l'Autriche. On sait qu'avant que le testament de Charles II donnât toute la monarchie espagnole au petit-fils de Louis XIV, des traités de partage de cette grande succession, toujours près de s'ouvrir, avaient été faits entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Ces traités auraient-ils été exécutés paisiblement? Auraient-ils prévenu la grande guerre de la succession d'Espagne, qui mit la France à deux doigts de sa perte? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, dans le premier de ces traités (11 octobre 1698) l'Autriche n'avait rien en Italie ni ailleurs. La monarchie espagnole est assurée au prince électoral de Bavière; mais le royaume des Deux-Siciles, avec les ports de Toscane, le marquisat de Final et la province de Guipuscoa, est attribué au dauphin fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Espagne. Le prince de Bavière, dont l'avénement au trône d'Espagne était ainsi préparé par la France, l'Angleterre et la Hollande, c'est-à-dire par les puissances prépondérantes en Europe, et dont la vie semblait le gage de la paix à venir du monde, mourut à Bruxelles le 8 février 1699, âgé de six ans; il fallut tout recommencer. Dans le second traité de partage du 25 mars 1700, l'archiduc Charles d'Autriche, plus tard l'empereur Charles VI, est appelé à recueillir l'héritage de la monarchie espagnole, sauf l'Italie méridionale, qui est donnée au dauphin. Quant au duché de Milan, on ne veut ni le donner au dauphin, ni le donner à l'archiduc; il est donné soit au duc de Lorraine, qui doit alors céder la Lorraine à la France, soit au duc de Savoie, qui doit alors céder à la France la Savoie et le comté de Nice. Cet article est remarquable. Il exclut du Milanais la France et l'Autriche, afin d'une part de ne pas établir une quasi-contiguïté entre la France et l'Italie septentrionale à travers le Piémont ou la Suisse, afin d'autre part de ne pas établir une contiguïté complète entre l'Autriche et l'Italie par la possession du Milanais. L'exclusion réciproque en l'Italie de la France et de l'Autriche, voilà la véritable garantie de l'indépendance de l'Italie.

Ce traité de partage du 25 mars 1700 était la plus belle chance de la France, à qui il donnait la Lorraine ou la Savoie; mais qu'il me soit permis de dire que dans l'étude que nous faisons de l'histoire diplomatique de l'Italie, c'est là le petit côté. Les deux principes es-

sentiels de ce traité sont : 1° le maintien de l'équilibre européen par l'interdiction de la réunion de l'Espagne et de l'empire; or le maintien de l'équilibre européen est surtout favorable aux petits états de l'Italie, comme à tous les petits états de l'Europe, qui ne vivent et ne gardent leur indépendance que sous la protection de l'équilibre européen. Le second principe du traité est : point de contiguïté entre l'Autriche et l'Italie. La maison d'Autriche pourra régner en Espagne; mais l'Espagne sous la maison d'Autriche n'aura plus le Milanais, afin qu'il n'y ait aucune contiguïté possible entre l'Autriche et l'Italie, et comme il ne faut pas que la contiguïté refusée à l'Autriche profite, même de loin, à la France, le Milanais sera donné au duc de Lorraine ou au duc de Savoie.

Aucun traité ne témoigne mieux que le traité de partage de 1700 l'intention de la diplomatie occidentale d'assurer ou de rétablir l'indépendance de l'Italie.

On sait comment ce traité manqua son effet. Charles II, roi d'Espagne, faible d'esprit et faible de corps, n'avait qu'une idée, le souvenir de la grandeur de la monarchie espagnole, et il s'indignait que l'Europe voulût démembrer cette monarchie. Spectacle curieux et presque touchant que cette obstination du roi d'Espagne à croire à la grandeur de l'Espagne, et d'aimer mieux pour ainsi dire la décadence en bloc que le démembrement, dût ce démembrement devenir une régénération! En faisant cette réflexion, je pense malgré moi au sultan Abdul-Medjid, qui, nourri aussi dans l'idée de la grandeur de l'empire ottoman, vit et mourra dans l'adoration personnelle de la grandeur ottomane.

Tel était Charles II d'Espagne, qui, cherchant à prolonger après lui cette grandeur espagnole qu'il n'avait pas pu soutenir, légua son empire au petit-fils de Louis XIV, comme à celui qui pourrait mieux le défendre. Louis XIV eut à choisir entre le testament qui donnait une couronne à sa famille et le traité de partage qui donnait à la France plusieurs belles provinces. Il choisit la couronne. Le choix fut malheureux de plusieurs côtés : malheureux pour la France, qui fut sur le point de perdre toutes les conquêtes qu'elle avait faites au commencement du règne de Louis XIV, et qui n'eut ni la Lorraine ni la Savoie; malheureux pour l'Italie, qui y perdit son indépendance et qui vit le royaume de Naples et le Milanais tomber aux mains de l'Autriche; malheureux enfin pour l'Espagne, qui fut démembrée par la guerre comme elle l'aurait été par le traite de partage.

Que fit l'Italie pendant la guerre de la succession, et comment témoigna-t-elle du désir qu'elle avait de conserver ou de recouvrer son indépendance? Le duc de Savoie tâcha de s'agrandir et s'agrandit en effet en s'alliant tantôt avec la France contre l'Autriche et ses alliés, tantôt contre la France avec l'Autriche et ses alliés. Ce-

pendant à la fin de la guerre le roi de Sicile, c'est le titre qu'il prit alors, dut voir avec regret l'Autriche établie dans le Milanais, dans le royaume de Naples, dans la Sardaigne et dans les ports de Toscane. Il avait, il est vrai, la Sicile; mais la Sicile, province éloignée du Piémont et qu'il fallait garder avec une marine que le nouveau roi n'avait pas, la Sicile ne lui donnait pas autant de puissance que le Milanais, devenu autrichien, lui créait de danger. La politique du duc de Savoie pendant la guerre de la succession d'Espagne fut plus savoisienne qu'italienne. Le temps n'était pas encore venu pour la Savoie d'avoir une politique italienne. D'autres princes italiens plus faibles que le duc de Savoie s'opposèrent plus hardiment que lui à l'avénement de la prépondérance de l'Autriche en Italie : le pape par exemple, qui en 1708 déclara la guerre à l'Autriche et réunit une armée dont le commandement fut confié au comte de Marsigli (1). L'empereur Joseph I[er] envoya contre le pape le prince héréditaire de Hesse-Cassel à la tête d'un corps de soldats protestans, qui prit Bologne et força Clément XI à faire la paix et à reconnaître l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Un autre prince italien, le duc de Mantoue, s'étant fait l'adversaire de l'Autriche en 1701, son duché fut confisqué par l'empereur en 1708, et le duc de Mantoue étant mort la même année, ses héritiers, les ducs de Guastalla, issus de la même maison, furent obligés de se contenter des terres de Sabionnette et de Bozzolo; Mantoue resta entre les mains de l'Autriche. Au traité d'Utrecht, en 1713, Louis XIV réclama l'indépendance du duché de Mantoue et du duché de la Mirandole, confisqué aussi par l'Autriche pendant la guerre; mais au traité de Bade, en 1714, il abandonna, je ne sais pourquoi, la cause de ces deux princes italiens.

La maison d'Autriche, qui pendant la guerre de la succession pensa un instant qu'elle aurait à la fois l'empire en Allemagne et toute la monarchie espagnole, crut qu'au traité d'Utrecht et de Bade elle perdait beaucoup. Elle perdit sur son ambition; mais elle acquit une prépondérance décisive en Italie par la réunion entre ses mains du royaume de Naples, du Milanais, de la Sardaigne et des ports de Toscane.

(1) Le comte de Marsigli était de Bologne; il avait servi en Autriche. C'était un savant autant qu'un militaire. Nous avons de lui un ouvrage très curieux intitulé : *Danubius Pannonico-mysicus, observationibus geographicis, astronomicis, hydrographicis, historicis, physicis perlustratus*. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt tout ce qui dans cet ouvrage concerne l'histoire du Danube. Le comte de Marsigli a fait de plus un ouvrage intitulé *État militaire de l'empire ottoman, ses Progrès et sa Décadence*. Ce livre est terminé par une invitation aux princes chrétiens de se réunir contre un ennemi qui n'a d'imposant que son ancienne réputation, mais qui ne résisterait pas aux armées disciplinées de l'Europe. Marsigli est un des ancêtres de la question d'Orient.

Voyons maintenant comment le XVIII[e] siècle s'employa à détruire cette prépondérance et à rétablir autant que possible l'indépendance de l'Italie.

II.

Louis XIV mourut à Versailles le 1[er] septembre 1715. Beaucoup d'historiens disent que la politique de la France a changé à ce moment, et, selon les diverses opinions, ils louent ou ils blâment le régent de ce changement. C'est à lui qu'ils attribuent par exemple l'idée d'avoir fait de l'alliance de la France et de l'Angleterre le principe de la politique française. Je suis grand partisan de l'alliance de la France et de l'Angleterre : je ne demanderais donc pas mieux que d'attribuer au régent, prince qui avait de grands talens qu'il gâtait à plaisir par ses mauvaises mœurs, l'initiative de cette politique; mais je ne peux pas de bonne foi lui laisser cet honneur. Le principe de l'alliance anglaise est tout entier dans le traité d'Utrecht, ce traité qui sauva la France et qui lui déplut aussitôt qu'il l'eut sauvée, ce traité qui fit obtenir à l'Angleterre plus qu'elle n'avait demandé en commençant la guerre, et qui fut le sujet d'une accusation capitale dirigée contre les ministres qui l'avaient fait. Ne nous étonnons point de cette bizarrerie du sort. L'alliance de la France et de l'Angleterre est contraire aux vieux préjugés populaires des deux pays: c'est la politique de l'élite plutôt que de la foule, et comme cette alliance est fondée sur la mutuelle continence que s'impose l'ambition des deux pays, il est tout naturel que les passions en murmurent. Hors de cette alliance pourtant point de salut pour la paix en Europe. Ce qui a compensé les mauvais effets de la guerre de la succession, c'est l'accord de la France et de l'Angleterre au traité d'Utrecht. De là le caractère de ce traité, qui fut une transaction à peu près équitable, sauf en Italie, au lieu d'être l'anéantissement de la France et la suprématie de la maison d'Autriche. Ce qui au contraire, au commencement de notre siècle, a rendu si injustes et si difficultueux les traités de 1815, c'est la lutte entre la France et l'Angleterre. Il n'y a de justice ou d'équilibre en Europe qu'à l'aide de l'alliance de la France et de l'Angleterre. Le traité d'Utrecht contenait cette vérité. Le régent eut le mérite de la comprendre, de la défendre, et de l'appliquer à son temps et à sa situation. On a dit que l'abbé Dubois avait eu l'idée de l'alliance anglaise et l'avait fait adopter par le régent. L'abbé Dubois vit que l'alliance de la France et de l'Angleterre, fondée dans le traité d'Utrecht par les tories, pouvait fort bien se continuer avec les whigs, quoique les whigs attaquassent sans cesse ce traité. Voilà ce qu'on peut attribuer de mérite à l'abbé Dubois. Le traité de triple et de quadruple

alliance, loin de répudier la politique de Louis XIV, ne fit que la continuer, non pas la politique ambitieuse et impérieuse de Louis XIV, non pas celle qui lui inspira la guerre de Hollande et l'adoption du testament espagnol, mais sa politique modérée et sensée, la politique du traité de Riswick, des traités de partage, enfin du traité d'Utrecht, quoiqu'on puisse dire que dans le traité d'Utrecht la nécessité a eu autant de part que la sagesse.

Le principe de l'alliance entre la France et l'Angleterre fut hautement avoué et proclamé dans les traités de triple et quadruple alliance : aussi ces traités, qui avaient toute sorte d'avantages, qui assuraient la paix, qui commençaient à restreindre la prépondérance de l'Autriche en Italie, ne furent point populaires, malgré leur sagesse et leur utilité, j'allais presque dire à cause de leur sagesse et de leur utilité. La doctrine de l'alliance entre la France et l'Angleterre avait de la peine à s'établir. Lord Stanhope disait, il est vrai, à l'abbé Dubois dans les négociations de la triple alliance : « Tous les Anglais sages sont convaincus qu'il y a tout à perdre et rien à gagner dans une guerre contre la France. Quand nous parviendrions à renouer une ligue contre ce royaume avec tous nos anciens alliés, après avoir fait quatre ou cinq campagnes avec tout le succès possible et avoir prodigué dans cette guerre l'argent que nous pourrions employer à acquitter nos dettes, qu'en reviendrait-il à l'Angleterre? Si on lui offrait une partie des conquêtes qu'on aurait faites sur la France, elle les refuserait, et la nation ne permettrait jamais qu'on les acceptât. *Enfin la France et l'Angleterre, unies ensemble, n'auraient rien à craindre de toutes les autres puissances; elles pourraient maintenir la tranquillité de l'Europe et même la gouverner* (1). » Mais en même temps lord Stanhope ne dissimulait pas à Dubois les préjugés qu'il y avait en Angleterre contre l'alliance française, et Dubois aurait pu répondre à lord Stanhope qu'en France les préjugés d'une bonne partie de la cour et de la ville n'étaient pas moins grands. Cette alliance cependant triompha et commença à rendre à l'Italie un peu d'indépendance. Je me trompe, ces idées de l'indépendance et de la nationalité de l'Italie n'étaient point alors de mise, et l'on aurait fort étonné le public et la diplomatie, si l'on avait parlé de la nationalité italienne. Cependant la chose existait à défaut du mot : on voulait restreindre la prépondérance de l'Autriche en Italie, on voulait même que ni l'Autriche ni l'Espagne ne prévalussent en Italie; cela était bien près de l'indépendance italienne. Seulement, comme le maintien de l'équilibre européen était alors l'idée dominante dans la diplomatie, et comme on savait bien que l'Italie entre les mains d'une

(1) *Mémoires et Correspondance du cardinal Dubois.*

puissance étrangère donne à cette puissance une prépondérance extrême dans l'Europe centrale, on travaillait à exclure les étrangers de l'Italie. Ainsi le traité de quadruple alliance (2 août 1718) assure à l'infant don Carlos, second fils de Philippe II, la succession du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance, qui allait s'ouvrir par l'extinction des descendans mâles des maisons de Médicis et de Farnèse; il oppose en Italie la maison de Bourbon à la maison d'Autriche, mais le traité déclare en même temps que jamais la Toscane ni Parme et Plaisance ne pourront être réunis à l'Espagne dans les mains du même prince. Je trouve le même principe dans les articles de ce traité relatifs au duc de Savoie. Le droit de succession du duc de Savoie à la couronne d'Espagne, en cas d'extinction des descendans de Philippe V, est confirmé à la condition que, la chose arrivant, les états d'Italie du duc de Savoie passeront à un cadet de sa maison, sans pouvoir être réunis à la monarchie d'Espagne.

Voilà les principes favorables à l'indépendance de l'Italie que firent triompher dans le traité de quadruple alliance la France et l'Angleterre unies. Philippe V, malgré les avantages assurés à sa famille en Italie, ne voulut point accepter le traité de quadruple alliance. Inspiré alors par Alberoni, il rêvait le rétablissement de la monarchie espagnole de Charles-Quint. Il fallut lui faire la guerre. Le manifeste de la France, en déclarant la guerre (10 janvier 1719), est très curieux et très habile. « La France ne prend point une politique nouvelle : elle suit la politique du traité d'Utrecht. » Et à ce propos le manifeste proclame hautement le principe de l'alliance entre la France et l'Angleterre. La coalition de l'Europe contre la France menaçait de se renouer; les passions de la guerre de la succession n'étaient point apaisées; les traités d'Utrecht et de Bade n'allaient plus être qu'une trêve au lieu d'être une paix. « Quel moyen plus sûr pour dissiper cet orage que de s'unir avec la puissance qui, de concert avec nous, avait rappelé la paix par les traités d'Utrecht? Le roi ne négligea rien pour réussir dans cette vue. La confiance se rétablit par ses soins entre les deux puissances, et elles pensèrent aussitôt que rien ne contribuerait davantage à confirmer une paix encore mal assurée qu'une alliance défensive entre la France, l'Angleterre et la république des Provinces-Unies, *pour maintenir les traités d'Utrecht et de Bade.* »

La guerre obtint de Philippe V ce que la négociation n'avait pas pu obtenir. Les armées espagnoles, ressuscitées un instant par Alberoni, avaient conquis la Sicile et la Sardaigne; mais les flottes anglaises avaient bientôt vaincu et détruit la marine renaissante de l'Espagne, la France avait conquis la province de Guipuscoa et attaquait la Catalogne. Philippe V céda, destitua Alberoni, évacua la

Sicile, qui fut donnée à l'empereur Charles VI, et la Sardaigne, qui fut donnée au duc de Savoie en échange de la Sicile. Enfin Philippe V accepta pour son fils don Carlos l'investiture de la Toscane et de Parme et Plaisance. La maison de Bourbon rentra ainsi en Italie pour faire contre-poids à la maison d'Autriche, et le traité de quadruple alliance, dans le soin qu'il prend d'assurer l'équilibre italien, va jusqu'à dire (art. 3) : « Il a été stipulé que jamais, ni en aucun cas, l'empereur, ni aucun prince de la maison d'Autriche qui possédera des royaumes, provinces et états d'Italie, ne pourra s'approprier les états de Toscane et de Parme. »

L'intention des traités de triple et quadruple alliance, ou plutôt la politique de l'alliance entre la France et l'Angleterre est, je crois, manifeste : confirmer le traité d'Utrecht pour maintenir la paix en Europe, corriger le traité d'Utrecht en Italie pour y restreindre la prépondérance de l'Autriche, en substituant à deux dynasties italiennes qui s'éteignent, celle de Médicis et celle de Farnèse, une dynastie qui devient aussitôt italienne, qui ne pourra pas redevenir espagnole, et qui fera contre-poids à la maison d'Autriche.

Qu'on ne croie pas que cette idée de l'équilibre italien soit une idée d'aujourd'hui que j'introduis à plaisir dans l'interprétation du traité de quadruple alliance : l'équilibre italien fut une des questions débattues dans les négociations de ce traité. L'Espagne, qui avait conquis la Sicile sur le duc de Savoie, et à qui on demandait de la rendre à l'empereur en échange de la Sardaigne, qu'il céderait au duc de Savoie, l'Espagne se refusait à cette combinaison, qui, donnant la Sicile à l'empereur, maître aussi en ce moment du royaume de Naples, le rendait plus puissant que jamais en Italie, et détruisait de fond en comble l'équilibre italien. Le manifeste français essaie de réfuter cette objection, qui est grave. Il ne fait pas fi de l'équilibre italien; il essaie de montrer que le traité le met ailleurs. « Tantôt, dit-il, parlant des objections de l'Espagne (1), c'était le prétexte d'un équilibre absolument nécessaire en Italie, et qu'on allait renverser en ajoutant la Sicile aux autres états que l'empereur y possède; mais le désir d'un équilibre plus parfait méritait-il qu'on replongeât les peuples dans les horreurs d'une guerre dont ils ont tant de peine à se remettre? Cet équilibre même, qu'on regrette en apparence, n'est-il pas assuré suffisamment, et plus parfaitement peut-être que si la Sicile était demeurée dans la maison de Savoie? L'établissement d'un prince de la maison d'Espagne au

(1) J'ai oublié jusqu'ici de dire que ce manifeste de 1719 fut rédigé par Fontenelle et par Lamothe-Houdard sur les notes de l'abbé Dubois : nouveau témoignage de l'intervention immémoriale de la littérature dans la politique, ou, si vous le voulez, signe du nouvel esprit, de l'esprit du XVIII[e] siècle, et de l'ascendant que la littérature est en train de prendre dans la société.

milieu des états d'Italie, les bornes que l'empereur s'est prescrites par le traité, la garantie de tant de puissances, l'intérêt invariable de la France, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, soutenues de leurs forces maritimes, tant de sûretés laissent-elles regretter un autre équilibre? »

Tout le monde en 1719 reconnaissait donc la nécessité de l'équilibre italien, quoiqu'on l'appliquât différemment; tout le monde faisait effort pour le rétablir en Italie, et l'Autriche elle-même consentait à créer un contre-poids à sa puissance en y faisant rentrer un prince de la maison d'Espagne, qui n'y entrait qu'à la condition de devenir Italien et de ne plus pouvoir être Espagnol.

Cependant l'empereur se repentit bientôt de cette concession, dont le roi d'Espagne lui-même ne se contentait pas. Il y avait toujours entre Charles VI et Philippe V l'idée de la grande monarchie espagnole qu'ils ne pouvaient pas se consoler l'un et l'autre de n'avoir pas recueillie tout entière. L'empereur pensait qu'en mettant un Bourbon à Parme et Plaisance et en Toscane, il avait séparé et compromis ses états d'Italie, le Milanais et le royaume de Naples. Philippe V de son côté, poursuivant ses réclamations en faveur de l'équilibre italien, demandait que les états de Mantoue, de la Mirandole et du Montferrat fussent rendus à ceux qui les avaient possédés, et que l'Italie fût remise dans son ancienne situation.

On peut supposer que les réclamations de Philippe V en faveur des petits états d'Italie qu'avait détruits l'Autriche n'étaient pas tout à fait sincères, et que si l'Espagne avait encore eu en Italie la prépondérance qu'elle avait pendant la dernière moitié du XVI[e] siècle et tout le XVII[e], elle se serait fort peu souciée de l'indépendance des petits états italiens; mais il ne s'agit pas en politique de sonder la conscience de ceux qui défendent les bons principes. Il faut considérer les causes et non les avocats. On peut même, si l'on a l'esprit disposé à l'optimisme, croire que les intérêts ne changent dans le monde qu'afin que les principes rencontrent toujours un appui quelque part. Il y a cinquante ans, l'Autriche, luttant contre la France, proclamait hautement l'indépendance de l'Italie, et l'archiduc Jean disait aux Italiens en 1809, les encourageant à secouer le joug de la France : « L'Italie reprendra une vie nouvelle; elle reprendra un rang parmi les grandes puissances de l'Europe, comme elle en avait un autrefois, comme elle doit l'avoir un jour ou l'autre. » En 1859, c'est la France qui défend contre l'Autriche l'indépendance de l'Italie. Je sais des gens d'esprit sceptique qui diront qu'une indépendance que ne défendent que ceux qui ne peuvent pas l'opprimer est bien près d'être une chimère. Je ne suis pas de cet avis, et je pense au contraire qu'une indépendance que défendent tous ceux qui sont impartiaux par nature ou par nécessité est un

principe sacré et éternellement vivace. J'aime donc que Philippe V, au congrès de Cambrai, qui s'assembla après le traité de quadruple alliance pour en confirmer les résultats, j'aime que Philippe V, quels que fussent ses motifs, ait défendu l'indépendance des petits états italiens. Si l'Europe aime véritablement l'indépendance de l'Italie, elle doit y aimer et y défendre les petits états. Ç'a été la grande faute du traité de Campo-Formio d'avoir supprimé la république de Venise. Venise était un des centres de la vie et de l'indépendance italienne. A qui en définitive a profité la suppression de Venise? à la France, qui l'a faite? Non, à l'Autriche, qui en 1814 a pris Venise sans avoir à en demander la suppression au congrès de Vienne. J'ose dire que si la conquête française n'avait pas, sous l'empire, nivelé l'Europe et détruit je ne sais combien de petits états indépendans, le congrès de Vienne n'aurait pas osé sacrifier comme il l'a fait le principe de la nationalité en Europe; il n'aurait pas osé faire les destructions dont il a hérité.

Croyez-vous donc, me dira-t-on, à la possibilité des petits états? Peuvent-ils vivre de nos jours? — Oui, ils peuvent vivre tant que durera la grande paix européenne, tant que la guerre universelle ne sera pas redevenue l'histoire quotidienne de l'Europe. Et les petits états ont à mes yeux cet avantage, que, ne pouvant vivre que par la paix, ils emploient leur influence à la maintenir. Chaque fois que la diplomatie crée un petit état, elle crée un vote pour la paix. Sont-ils moins favorables que les grands états aux progrès de la civilisation? Non certes. Ils ont moins de luxe et autant de civilisation, ce qui est excellent. Munich est aussi civilisé que Vienne, Bruxelles que Paris, La Haye que Londres, Dresde que Berlin. J'ajoute que les individus y ont plus d'importance et de relief. L'homme y est moins nivelé et moins effacé que dans les grands états, surtout quand les grands états n'ont pas de liberté, car la liberté excite l'individu et lui fait prendre le rang qu'il mérite : la liberté crée l'inégalité, et par conséquent la vie morale des états. Otez la liberté et étendez les états, vous avez les grandes monarchies de l'Asie, au lieu d'avoir les cités de la Grèce, Babylone et Suse au lieu d'Athènes et de Sparte, des sujets au lieu de citoyens, des esclaves au lieu d'hommes.

Il faut remarquer en même temps que les petits états ont plus de chances de liberté que les grands. La force centrale y est moins grande; l'individu y est quelque chose à côté de l'état. Il y a tel ministre intelligent et éloquent de tel petit état de l'Allemagne qui à Vienne n'aurait été qu'un chef de bureau. — Eh bien! le grand mal! dira le despote : qu'importe qu'on soit chef de bureau ou ministre? — Mais comprenez donc, majesté, que je veux que l'homme ait toute la dignité qu'il peut avoir, afin que le despotisme ne soit

pas possible. — Le grand mal! dira peut-être aussi la foule. — Mais comprenez donc que je veux que l'individu ait son prix et son rang dans ce monde, afin que les peuples ne soient pas une foule, mais une cité libre et intelligente, *odi profanum vulgus et arceo.* — Vous aurez beau faire, continue-t-on; dans la condition actuelle de l'Europe, avec la ressemblance chaque jour plus grande des mœurs et des habitudes, avec la rapide circulation des chemins de fer, l'Europe tend chaque jour davantage à l'unité, et les petits états deviennent chaque jour plus impossibles. — Nous tendons à l'unité morale, oui, et j'en suis heureux, car l'unité morale de l'Europe est une cause et un moyen de paix; mais pourquoi tendrions-nous à l'unité politique? Où en est le besoin? Est-ce que la frontière interrompt le rail du chemin de fer? Il y a beaucoup de choses qui ne comportent pas de limites, les chemins de fer, les télégraphes, la poste, les monnaies, les poids et mesures. Mettez l'uniformité là où elle est bonne, là où les choses l'appellent. Ne là mettez point ailleurs. Si l'on écoutait les partisans fanatiques de l'uniformité, on décréterait pour l'Europe une seule loi, un seul culte, une seule langue : ce serait l'anéantissement de toute liberté, de toute conscience, de toute littérature. La diversité des langues et des institutions a créé les nations, c'est-à-dire a fait vivre l'humanité en l'individualisant. L'homme et les nations ne vivent que depuis le jour où ils ont quitté la tour de Babel, emportant chacun leur langue et leur destinée. Babel était l'humanité en bloc; le jour où nous reviendrons à Babel, sacrifiant chacun pour y rentrer le moi de sa patrie, de sa loi, de sa foi, de sa langue, ce jour-là c'en sera fait de l'humanité.

Non-seulement l'humanité comporte des différences et les réclame; les nationalités, qui sont les différences vitales de l'humanité, comportent et réclament aussi leurs différences et leurs nuances. Il y a des nationalités qui tendent à l'unité : telle est la nationalité française. Il y en a d'autres qui tendent seulement à l'indépendance, sans avoir besoin d'aller jusqu'à l'unité : telle est la nationalité suisse; telle est celle des Pays-Bas belges et hollandais; telle est encore celle de l'Allemagne. Quand la nationalité allemande a revendiqué son indépendance en 1813, elle a été invincible. Quand elle a voulu arriver jusqu'à l'unité politique en 1848, elle a échoué contre les diversités qu'elle contient. 1813 lui a révélé ce qu'elle a de commun, 1848 ce qu'elle a de divers. On peut croire que la nationalité italienne tend plus aussi à l'indépendance qu'à l'unité, et qu'elle n'a pas besoin de s'uniformiser pour s'affranchir.

Philippe V, en demandant au congrès de Cambrai, en 1724, la restauration des duchés de Mantoue et de la Mirandole, défendait l'indépendance de l'Italie sans viser à l'unité : il se conformait au génie

de la nationalité italienne, sans s'y intéresser beaucoup au fond, car il abandonna bientôt ses réclamations. Laissant le congrès de Cambrai, il traita directement avec l'empereur Charles VI. Par le traité de Vienne du 30 avril 1725, il obtint de l'empereur l'investiture des duchés de Parme et Plaisance et de la Toscane; il consentit en retour à laisser l'empereur en possession de tous ses états d'Italie, c'est-à-dire du Milanais et du royaume des Deux-Siciles, sans plus songer à Mantoue et à la Mirandole. Le traité de Vienne a cela de curieux qu'il est exactement conforme au traité de quadruple alliance, sauf qu'il n'est plus fait sous la médiation de la France et de l'Angleterre. Qu'est-ce donc qui avait pu réconcilier tout à coup Philippe V et Charles VI, c'est-à-dire les deux anciens rivaux, et les amener à faire entre eux de bon accord ce qu'ils n'avaient accepté qu'à grand'peine des mains de la quadruple alliance? En France, M. le duc premier ministre et Mme de Prie, sa maîtresse et sa conseillère, avaient renvoyé l'infante d'Espagne, fille de Philippe V, qui devait épouser Louis XV. Philippe V, justement irrité de cette impertinence, qui était en même temps une faute politique, avait rompu tous ses rapports avec la France et la quadruple alliance. Il s'était rapproché de l'empereur, et celui-ci, qui voulait faire reconnaître par l'Europe sa pragmatique sanction, c'est-à-dire la dévolution de tous ses états à sa fille Marie-Thérèse, s'était prêté à ce rapprochement, à la condition que Philippe V garantirait la pragmatique sanction. Le traité de Vienne du 30 avril 1725 est un acte d'amour paternel de la part de Philippe V, qui veut venger sa fille refusée par la France, et de la part de Charles VI, qui veut assurer ses états à la sienne; mais ce traité n'ôtait à l'Italie rien de ce que lui avait donné le traité de quadruple alliance, c'est-à-dire l'assurance que jamais Parme et Plaisance et la Toscane ne seraient réunis aux états allemands de la maison d'Autriche. Cette assurance est le premier pas fait par la diplomatie du XVIIIe siècle vers l'indépendance de l'Italie.

Il fallut encore plusieurs traités pour assurer à don Carlos la possession de Parme et de la Toscane. L'Espagne en 1729, par le traité de Séville, revint à la France et à l'Angleterre, puis en 1731 elle revint à l'Autriche, unie alors à l'Angleterre; mais ces variations des hommes ne changèrent rien au principe, et l'Italie ne fut pas rendue à la prépondérance exclusive de l'Autriche, telle que l'avait constituée le traité d'Utrecht : c'est là le point important de nos recherches.

III.

Nous venons de voir les efforts faits par la diplomatie depuis 1713 jusqu'en 1731 pour restreindre en Italie la prépondérance de l'Au-

triche et corriger les mauvais effets du traité d'Utrecht. En 1733, une nouvelle phase commence avec l'ouverture de la succession de Pologne. Toutes les fois que l'Italie s'agite, l'Europe est inquiétée et troublée; mais toutes les fois aussi que l'Europe est troublée quelque part, l'Italie est en jeu. C'est le destin de la société européenne que, faisant vraiment corps, la secousse que ressent un membre se communique à tous les autres. Les guerres se localisent quand elles commencent; elles s'étendent dès qu'elles durent.

Auguste II, roi de Pologne, venait de mourir. La France favorisait l'élection de Stanislas Leczinsky, que Charles XII avait déjà fait nommer roi de Pologne, qui avait perdu sa couronne quand Charles XII avait été vaincu, mais qui depuis était devenu, par un des plus singuliers hasards du sort, beau-père de Louis XV. La Russie et l'empereur Charles VI soutenaient l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, fils d'Auguste II. La Pologne semblait tendre à ce moment à devenir un royaume héréditaire dans la maison de Saxe, sans pour cela cesser d'être électif et par conséquent dépendant de ses voisins. Stanislas Leczinsky fut élu par la diète de Pologne; l'électeur de Saxe fut élu, de son côté, par quelques palatins : une armée autrichienne et une armée russe vinrent soutenir cette élection illégale, et Stanislas Leczinsky, après mille dangers courageusement bravés, fut forcé de quitter la Pologne. Louis XV, irrité de l'affront fait à son beau-père, déclara la guerre à l'Autriche. L'Espagne alors, qui songeait toujours à reprendre en Italie ce qu'elle avait perdu au traité d'Utrecht, et le roi de Sardaigne, qui songeait toujours aussi à obtenir en Italie ce qu'il n'avait pas pu gagner à ce même traité d'Utrecht, l'Espagne et la Sardaigne s'unirent à la France, et alors commença la guerre de 1733.

Cette guerre de 1733 est fort curieuse à étudier par la ressemblance de ses causes avec celles de la guerre actuelle. De plus, elle peut d'autant mieux être proposée à l'imitation qu'elle fut glorieuse, qu'elle fut courte, et que, chose rare dans l'histoire des guerres, elle atteignit à peu près le but qu'elle s'était marqué.

Voyons d'abord le traité conclu entre la Sardaigne et la France, et notons-en quelques points importans. « Il est connu à l'univers, dit le préambule de ce traité du 26 septembre 1733, que la maison d'Autriche abuse depuis longtemps du degré exorbitant de puissance auquel elle est montée, et qu'elle ne cherche qu'à s'agrandir encore aux dépens des autres... Après avoir essayé des voies de douceur et des négociations, les choses sont parvenues à ce point que toute l'Europe doit être justement effrayée d'un pouvoir si énorme et de l'usage que l'empereur en fait, en sorte que c'est le temps où la sagesse des principales puissances demande qu'elles prennent de promptes mesures, en convenant entre elles tant pour

leur sûreté et l'intérêt de leurs états que pour former enfin un juste équilibre, qui seul peut établir le repos universel et tirer particulièrement les princes d'Italie de la dangereuse situation où ils sont.» — En quoi, dira-t-on, la part décisive que l'Autriche prenait à l'élection du roi de Pologne compromettait-elle les princes d'Italie? — L'Autriche, devenue prépondérante au nord, en Pologne, était plus à son aise pour l'être au midi, en Italie. De même de nos jours, sans vouloir abuser des rapprochemens, la prépondérance que l'Autriche affectait en Orient, et particulièrement en Servie, dans les principautés et à Constantinople, la rendait plus redoutable en Italie et plus suspecte en Europe.

L'article 2 du traité de 1733 déclare que la France et la Sardaigne attaqueront le Milanais; mais la France promet de ne point attaquer l'Autriche dans les Pays-Bas. C'est le territoire réservé, comme aujourd'hui le territoire de la confédération germanique. La guerre de 1733 a aussi la prétention de se localiser dans l'Italie; elle y resta en effet. La France fit la guerre à l'Autriche sans l'attaquer dans les Pays-Bas, qui étaient alors autrichiens, mais qui étaient surveillés par la jalousie de la Hollande et de l'Angleterre, toujours disposées, depuis Louis XIV, à soupçonner l'ambition de la France. Cette habile réserve fit le succès de la guerre et le prompt retour de la paix.

La France, par l'article 3, promet au roi de Sardaigne de lui procurer la possession du Milanais tout entier, et elle promet en même temps, dans l'article 6, de ne faire et de ne garder aucune conquête en Italie. Cet engagement est remarquable. L'exclusion de l'Autriche et de la France, c'est-à-dire l'affranchissement de l'Italie de la domination étrangère, est le principe de la guerre de 1733 comme de la guerre de 1859. De nos jours aussi, le gouvernement français a promis de ne faire aucune conquête en Italie, de ne chercher aucun agrandissement.

Les articles secrets du traité de 1733 expliquent encore mieux le projet d'exclure l'Autriche de l'Italie. « Le roi très chrétien et le roi de Sardaigne, dit le premier article du traité secret, ont considéré qu'on assurerait mieux la tranquillité publique et le repos de l'Italie, si l'on excluait la maison d'Autriche non-seulement du duché de Milan, mais aussi des royaumes de Naples et de Sicile et des ports de Toscane... » En conséquence ils s'adressent à l'Espagne et lui proposent de s'emparer du royaume des Deux-Siciles. L'Espagne à ce moment était toujours prête à reconquérir tout ce qu'elle pouvait de l'ancienne monarchie espagnole, et à faire des établissemens pour les fils de la reine Élisabeth Farnèse. Élisabeth avait déjà obtenu Parme et Plaisance pour son fils don Carlos; elle ne demandait pas mieux que de conquérir pour lui le royaume des Deux-Siciles.

L'Espagne s'unit donc avec la France et la Sardaigne. Au mois de novembre 1733, le maréchal de Villars entra dans le Milanais, et s'empara de Pavie et de Milan. En 1734, après la mort de Villars, qui mourut à Turin à quatre-vingt-trois ans, la bataille de Guastalla acheva la conquête de la Lombardie. Pendant ce temps-là, les Espagnols, sous la conduite du duc de Mortemar, s'emparaient du royaume de Naples et remportaient à Bitonto une victoire qui assurait leur conquête. L'infant don Carlos passa ensuite en Sicile, et fut couronné roi des Deux-Siciles à Palerme le 3 juillet 1735.

L'empereur Charles VI avait espéré que l'Angleterre et la Hollande prendraient son parti. La neutralité que la France assura aux Pays-Bas, et qu'elle observa scrupuleusement, décida l'Angleterre et la Hollande à rester neutres. Elles se firent médiatrices, et dès 1735 elles proposèrent plusieurs projets d'arrangement. L'Autriche aima mieux traiter particulièrement avec la France que d'accepter la médiation des puissances qu'elle accusait presque de trahison, parce qu'elle n'avait pas pu en obtenir l'alliance. Le 3 octobre 1735, un traité fut signé à Vienne entre la France et l'Autriche. Le royaume des Deux-Siciles et les ports de Toscane furent cédés à don Carlos; mais l'infant céda à la maison de Lorraine le grand-duché de Toscane, dont il devait avoir l'investiture après la mort du dernier Médicis, et il céda à l'empereur le duché de Parme et de Plaisance. Le duc de Lorraine céda la Lorraine à Stanislas Leczinsky, qui abdiqua la couronne de Pologne, et il fut stipulé qu'après la mort du roi Stanislas la Lorraine serait réunie à la France. Au lieu de tout le Milanais, qu'il avait espéré, le roi de Sardaigne n'en eut que deux provinces, le Novarais et le Tortonais. Le roi de Sardaigne se plaignit que la France l'eût abandonné; l'Espagne se plaignit aussi. La reine Élisabeth Farnèse avait espéré que, son fils aîné don Carlos devenant roi des Deux-Siciles, son fils puîné, l'infant don Philippe, deviendrait duc de Parme et Plaisance.

Nous avons indiqué les principales stipulations du traité de Vienne en 1735. Ce traité ne devint définitif qu'en 1738. Qu'y gagna la nationalité italienne? L'Autriche ne fut pas complétement expulsée de l'Italie; mais elle y perdit la prépondérance que lui avait donnée le traité d'Utrecht. Exclue de l'Italie méridionale, elle y fut remplacée par une dynastie qui devait bientôt devenir italienne. La Sardaigne, puissance tout italienne, fut agrandie et continua ses empiétemens sur le Milanais. La France, fidèle à sa promesse, ne prit rien en Italie; mais en faisant céder la Toscane à la maison de Lorraine, qui allait devenir la tige d'une nouvelle maison d'Autriche, la France acquit la Lorraine, et, par une bizarre combinaison de circonstances, la reine la plus pauvre et de plus petite naissance qu'ait jamais épousée un roi de France fut celle qui apporta en dot à la France la Lor-

raine, c'est-à-dire une de nos plus belles provinces. « Depuis la paix de Vienne, dit le grand Frédéric dans l'histoire de son temps, la France était l'arbitre de l'Europe. Ses armées avaient triomphé en Italie comme en Allemagne; son ministre à Constantinople, le comte de Villeneuve, avait conclu la paix de Belgrade entre l'Autriche et la Turquie. Par cette paix, l'empereur Charles VI cédait à l'empire ottoman le royaume de Servie, une partie de la Moldavie et la ville de Belgrade. » L'Autriche alors reculait partout, en Italie et sur le Danube.

Une seule chose avait pu décider l'empereur Charles VI à signer ces traités de Vienne et de Belgrade, désastreux pour l'Autriche : c'était l'espoir de faire reconnaître sa pragmatique sanction par les diverses puissances de l'Europe et d'assurer ainsi la succession de ses états à sa fille Marie-Thérèse. Il cédait des provinces et obtenait des promesses. Il mourut; l'Europe sembla s'unir tout entière pour dépouiller Marie-Thérèse. Nous ne nous occuperons de la guerre de la succession d'Autriche que dans ce qui touche à l'Italie. L'Espagne voulait prendre la Lombardie et en faire une principauté pour l'infant don Philippe : le roi de Sardaigne s'opposa à cette prétention et s'arma pour défendre le Milanais autrichien contre les Espagnols, ne voulant point avoir près de lui une dynastie espagnole, réservant pourtant toujours ses projets sur le Milanais, et stipulant même, dans la convention qu'il fit le 1er février 1742 avec Marie-Thérèse, que, s'il défendait l'Autriche dans le Milanais, l'Autriche ne pourrait tirer aucune conséquence de cette défense contre les droits que le roi de Sardaigne avait, disait-il, sur le Milanais. En même temps que le roi de Sardaigne réservait ses droits à venir sur le Milanais, il demandait à Marie-Thérèse la récompense du service qu'il lui rendait en défendant ses états d'Italie contre l'Espagne, et comme on ne savait où prendre la récompense qu'il réclamait, Marie-Thérèse lui céda le marquisat de Final, qui appartenait aux Génois. Je dois faire ici une observation qui a peut-être son à-propos.

En lisant l'*Histoire des Traités de paix* de M. le comte de Garden, j'ai remarqué que dans tous les traités la question des dédommagemens est une question très importante. On appelle dédommagemens les cessions de territoire qu'obtient le vainqueur, et qui ne se prennent pas toujours sur les possessions du vaincu. Souvent même, dans les traités de paix, il n'y a pas absolument parlant de vainqueur et de vaincu : il y a deux ou plusieurs puissances également épuisées par la guerre et qui veulent en finir; mais comme l'ambition survit ordinairement à la lassitude, on cherche de quoi satisfaire cette ambition, et, ne pouvant pas prendre la satisfac-

tion ou le dédommagement sur les parties belligérantes, on la prend sur le voisin. Ainsi, au traité de Westphalie, les dédommagemens se prirent sur les états ecclésiastiques de l'Allemagne, qui furent sécularisés. Ainsi, dans les traités de paix du XVIII[e] siècle que nous venons de voir, quand la diplomatie, pour restreindre la prépondérance de l'Autriche en Italie, essayait d'y faire rentrer la maison de Bourbon, les dédommagemens se prenaient sur Parme et Plaisance d'une part, sur la Toscane de l'autre, c'est-à-dire sur la maison de Farnèse et sur la maison de Médicis, qui allaient s'éteindre, et dont les héritages étaient distribués avant la mort même des possesseurs. Ainsi le dédommagement du roi de Sardaigne, défenseur accidentel du Milanais autrichien, se prenait sur la république de Gênes, trop faible pour se défendre contre la Sardaigne et l'Autriche réunies. Ces réflexions historiques amèneront peut-être le lecteur à se demander où se prendront les dédommagemens dans la guerre actuelle, si l'Europe, voulant exclure l'Autriche de l'Italie septentrionale, ne veut cependant pas la laisser sans dédommagemens. Je ne veux pas, quant à moi, faire d'almanachs; je dirai seulement que, si j'étais le grand Turc, je m'inquiéterais fort de cette question des dédommagemens futurs.

Contre la Sardaigne et l'Autriche réunies pour exclure l'Espagne du Milanais, quitte à se disputer ensuite cette province, la France et l'Espagne, c'est-à-dire les deux branches de la maison de Bourbon, s'allièrent en Italie, et une armée française et espagnole, sous le commandement du prince de Conti, entra en Piémont et prit Nice et Villefranche. Bientôt Gênes, qui se plaignait qu'on lui enlevât le marquisat de Final, s'unit à la France et à l'Espagne. Milan tomba au pouvoir des alliés, et l'infant don Philippe y fit son entrée. Les succès de la France et de l'Espagne firent réfléchir le roi de Sardaigne; il commençait déjà même à traiter avec la France; il allait partager le Milanais avec l'infant don Philippe, au lieu de le défendre pour l'Autriche. L'Espagne ou plutôt la reine Élisabeth Farnèse hésita, voulant avoir le Milanais tout entier. Pendant ce temps-là, la fortune de la guerre changea; les Autrichiens reprirent la supériorité en Italie, ils s'emparèrent même de Gênes, et le roi de Sardaigne, changeant avec le sort des armes, redevint l'allié fidèle de l'Autriche. La glorieuse insurrection du 5 décembre 1746 arracha Gênes aux Autrichiens, et les succès de la France en 1747 dans les Pays-Bas décidèrent la paix. Un congrès s'assembla à Aix-la-Chapelle. La France rendit toutes ses conquêtes, les Pays-Bas, Berg-op-Zoom et Maëstricht, la Savoie et le comté de Nice. En considération des restitutions faites par la France, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla sont cédés à l'infant don Philippe. Ainsi

l'Espagne rentrait peu à peu par ses princes en possession de l'Italie : don Carlos régnait à Naples, et don Philippe allait régner à Parme; mais ces dynasties espagnoles se faisaient italiennes par l'interdiction que les traités de Madrid et de Naples de 1759 imposèrent aux Bourbons d'Italie de ne jamais réunir sur leur tête l'Espagne et les états d'Italie. L'Autriche garda la Lombardie, et un archiduc autrichien régna à Florence. Tel est l'état de choses fixé en Italie par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, et jusqu'aux grandes guerres de la révolution et de l'empire cet état de choses ne changea pas. En 1795, avant le traité de Campo-Formio (1797), la carte de l'Italie avait encore tous les états que le traité d'Aix-la-Chapelle y avait reconnus ou établis : au nord le Piémont, le duché de Milan, la république de Venise; au nord encore, mais en se rapprochant de la Méditerranée, la république de Gênes, le duché de Parme et Plaisance, le duché de Modène, la république de Lucques; au centre, le grand-duché de Toscane, les États-Romains; au midi, le royaume des Deux-Siciles. Voilà l'Italie telle que le XVIIIe siècle nous l'a léguée; il nous reste à voir ce que le XIXe siècle en a fait et est en train d'en faire. Mais avant d'aborder cette seconde partie de nos recherches, je dois comparer rapidement les événemens que nous venons de voir passer sous nos yeux avec les principes que j'ai indiqués au commencement de cette étude.

IV.

1° L'indépendance et la neutralité de l'Italie sont depuis deux siècles le vœu et le travail de la diplomatie européenne.

C'est à ce vœu et à ce travail qu'il faut rapporter les efforts faits par la diplomatie du XVIIIe siècle pour réprimer la prépondérance que le traité d'Utrecht avait donnée à l'Autriche en Italie. Au traité d'Aix-la-Chapelle, cette prépondérance n'existe plus. La maison de Bourbon à Parme et à Naples fait contre-poids à la maison d'Autriche à Milan et à Florence. Il y a trois puissances en Italie, l'Autriche, l'Espagne devenue italienne, le roi de Sardaigne, et ces trois puissances se font équilibre; les républiques de Venise et de Gênes, les états pontificaux sont protégés et garantis par cet équilibre. L'Italie n'a pas encore une indépendance complète, et par conséquent sa neutralité n'est pas encore possible, car il n'y a et il ne peut y avoir de pays neutres que ceux qui sont indépendans. Tant qu'il y aura en Italie un état étranger, sa neutralité n'est pas praticable. Supposez en Italie un état appartenant à la France, quiconque aura la guerre avec la France attaquera la France en Italie. Si la Lombardie continue à être autrichienne, il est impossible que

quiconque aura la guerre avec l'Autriche ne cherche pas à attaquer l'Autriche en Italie. Comme le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait pas exclu tout à fait l'Autriche de l'Italie, il n'avait pas pu faire de l'Italie un état neutre; mais en attendant l'indépendance et la neutralité, ce traité donnait à l'Italie l'équilibre, qui est un acheminement à l'indépendance. De plus, dans cet équilibre, les puissances italiennes dominaient par le nombre et l'importance des territoires. Naples était un état italien, quoique ayant une dynastie espagnole. Il en était de même de Parme. Florence avait une dynastie autrichienne; mais cette dynastie devenait aussi italienne. Le pape, la république de Venise, de Lucques et de Gênes, Modène et la Sardaigne, toutes puissances italiennes. L'Italie avait donc la majorité et la prépondérance en Italie avec le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748; elle avait regagné ce qu'elle avait perdu au traité d'Utrecht.

2° La guerre depuis deux siècles, quand elle a été longue et européenne, a toujours nui à l'indépendance de l'Italie et l'a sacrifiée.

Les guerres longues perdent l'Italie, les guerres courtes la sauvent. Rien ne prouve mieux cette vérité que la comparaison entre la guerre de la succession d'Espagne, qui finit, après douze ans, par le traité d'Utrecht, et la guerre de 1733, qui finit en 1735 et aboutit au traité de Vienne en 1738. Au commencement de la guerre de la succession, la Hollande et l'Angleterre proclamaient la nécessité d'empêcher la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne, afin de maintenir l'équilibre européen, et elles proclamaient aussi la nécessité d'empêcher la réunion de l'Italie avec l'Espagne ou avec l'Autriche, afin de maintenir l'équilibre italien. Aussi dans tous les projets de partage qui précédèrent la guerre, toutes les fois que l'Espagne était donnée à la maison de Bavière ou à la maison d'Autriche, l'Italie méridionale était donnée à la maison de Bourbon, et le Milanais au duc de Savoie. On voulait à toute force éviter la contiguïté, soit de la France, soit de l'Autriche avec l'Italie; on cherchait donc à assurer autant que possible l'équilibre italien, et ce que nous appelons aujourd'hui l'indépendance de la péninsule. Voilà les maximes de la première année de la guerre de la succession, maximes excellentes et favorables à l'Italie. Je ne doute pas que, si la guerre avait été courte, ces maximes de bonne politique n'eussent prévalu dans le traité de paix; mais la guerre ayant duré douze ans, et pendant ce temps les passions de la guerre s'étant excitées et enflammées chaque jour davantage, on ne songea plus au maintien ni de l'équilibre européen ni de l'équilibre italien, on ne songea plus qu'à l'abaissement de la France. Qu'arriva-t-il pour l'Italie de cette prédominance des passions de la guerre sur les maximes de la politique? L'Italie fut sacrifiée, et le traité d'Utrecht y établit la domination de l'Autriche

au nord et au midi, à Milan et à Naples, de telle sorte que l'Autriche put espérer qu'avec le temps le reste de l'Italie, cédant à la force ou à l'intérêt, subirait son joug. Prenez au contraire la guerre de 1733 : elle est commencée avec le dessein hautement annoncé de restreindre en Italie la prépondérance de l'Autriche, et comme elle est courte, puisqu'elle finit au bout de deux ans, en 1735, la guerre n'a pas le temps de faire oublier la politique. La paix de 1735, et plus tard de 1738, attribue l'Italie méridionale à la maison de Bourbon, rétablit l'équilibre italien par le contre-poids d'une dynastie nouvelle devenue italienne, et au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, cette politique, aussi italienne qu'elle pouvait l'être alors, prévaut de nouveau. Le contre-poids n'est plus seulement, comme en 1738, entre l'Italie méridionale et l'Italie septentrionale : il est dans l'Italie septentrionale elle-même, entre Milan et Parme, puisque Parme est assigné à la maison espagnole de Bourbon. Voilà pour l'Italie la différence entre les guerres longues et les guerres courtes : elle perd aux unes et gagne aux autres. Au XIXe siècle, en 1814, après les longues guerres de l'empire, le traité de Vienne a fait comme le traité d'Utrecht en 1713 : il a sacrifié aussi l'Italie, et y a établi la prépondérance exclusive de l'Autriche.

3° L'Italie n'a jamais rien gagné que lorsque la France est intervenue dans sa destinée, d'accord avec l'Angleterre.

Ce n'est pas seulement la guerre de 1733, c'est toute l'histoire diplomatique du XVIIIe siècle depuis le traité d'Utrecht qui vient à l'appui de cette conclusion. Depuis les traités de triple et quadruple alliance, la France et l'Angleterre unies s'emploient avec zèle et avec succès à rétablir l'équilibre italien, et lors même qu'elles ne sont pas unies par les armes dans l'accomplissement de ce dessein, comme dans la guerre de 1733, la France ne prend les armes, pour ainsi dire, que sous la garantie de la neutralité de l'Angleterre. C'est cette neutralité, changée bientôt en médiation, qui amène la paix de 1738, quoique le premier traité de 1735 se fasse directement entre la France et l'Autriche. C'est grâce à cet accord de la France et de l'Angleterre que l'Italie n'est plus sacrifiée à l'Autriche, mais s'achemine à l'indépendance par le rétablissement de l'équilibre italien. Pendant la guerre de la succession, la lutte entre la France et l'Angleterre a montré d'où venaient les malheurs de l'Italie. Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, l'alliance de la France et de l'Angleterre a montré d'où pouvait venir à l'Italie l'espérance de sa régénération nationale.

SAINT-MARC GIRARDIN.

DE

LA LIBERTÉ CIVILE

ET POLITIQUE

I. — *La Liberté*, par M. Jules Simon, 2 vol. in-8°, Paris 1859.
II. — *On Liberty*, by Stuart Mill, London 1859.

On aurait grand tort de renoncer à traiter la philosophie comme une science abstraite et à la séparer de toute application, comme on le fait pour l'optique mathématique et pour la mécanique rationnelle. Ce serait risquer d'altérer peu à peu par des considérations particulières la généralité sévère de la vérité et de changer la science en un art pratique. La faute ne serait pas moindre et le danger serait peut-être plus grand, si jamais on ne tirait la philosophie de la sphère de l'abstraction pure pour la mettre en contact avec les faits, si l'on s'interdisait de la montrer confirmée par l'expérience et d'expliquer comment elle peut servir de contrôle et de règle à la conduite des choses humaines. Il ne faut pas moins de pénétration et de fermeté d'esprit pour établir ses droits au titre que lui donnait un ancien de *maîtresse de la vie* que pour la placer en reine fainéante sur le trône de la spéculation, et c'est peut-être à ceux qui savent expliquer comment la vérité est utile que la vérité doit le plus de reconnaissance.

M. Jules Simon, qui a commencé la philosophie par la science pure, qui de bonne heure s'est montré l'appréciateur clairvoyant

de la théodicée de Platon, qui plus tard a tracé l'histoire critique de la doctrine la plus hardiment métaphysique que se soit permise la raison en liberté, et qui n'a reculé devant aucune des abstractions mystérieuses de l'alexandrinisme, a depuis quelques années consacré toutes les forces d'un talent éprouvé et développé par un brillant et solide enseignement à populariser en quelque sorte la science sans la dégrader ni l'amoindrir, à la faire descendre sur la terre suivant le conseil du maître, à prouver qu'elle seule peut donner de fortes et durables bases à toutes les grandes choses de l'ordre moral. S'il existe dans les sociétés humaines une croyance universelle et nécessaire, c'est assurément l'idée d'une distinction ineffaçable entre le mal et le bien. Qu'il y ait des bons et des méchans, qu'il y ait des actions honnêtes et de mauvaises actions, c'est ce que l'insolence des sophistes renonce à nier; or, précisément parce que la morale a son fondement dans l'absolu, elle est du ressort de la philosophie. C'est l'effet inévitable du spectacle corrupteur des triomphes de la force que d'affaiblir et d'altérer les notions augustes sur lesquelles repose toute vertu. Quand la civilisation a déjà affaibli les caractères, les révolutions viennent qui bouleversent les esprits. C'est l'heure où la philosophie ne peut mieux faire que de rendre à l'intelligence et à la volonté la lumière et la force, que de rappeler l'homme à cette loi suprême de sa nature et de sa destinée, — et M. Simon a écrit son livre *du Devoir;* mais le devoir lui-même serait une étrange chose, s'il était le produit spontané de la nature humaine, une simple et viagère condition d'existence de l'activité sociale, une gratuite hypothèse éphémère comme la vie. Il est impossible de ne lui pas assigner une origine supérieure à ce monde, de ne pas le dériver d'une source éternelle. La justice sur la terre atteste une justice ailleurs que sur la terre; la morale suppose une théodicée. La théodicée est le fond de la religion; la religion, c'est la théodicée qui de la raison passe dans le cœur, et devient sentiment et volonté. Puisque la religion est un fait universel, c'est un fait naturel. Il y a donc, comme le veut saint Augustin, une religion naturelle. Que la religion naturelle soit considérée comme doctrine ou comme règle, elle échappe moins encore que la morale à l'influence dangereuse de nos préjugés et de nos faiblesses, sans parler de torts plus graves encore que la faiblesse et le préjugé. Le dérèglement des passions fatiguées du frein, l'abus scandaleux que la perversité et l'imposture triomphantes osent faire des croyances et des institutions traditionnelles n'ont que trop de pente à faire descendre une religion nationale au rang d'un instrument de police, et à couvrir d'un nuage odieux les vérités pures et saintes dont elle ne devrait être que l'expression révérée. L'affaiblissement

de la religion naturelle, c'est-à-dire de l'immuable raison d'existence de toute religion positive, ce malheur tant redouté par Leibnitz a paru, grâce à la mauvaise politique d'une partie de l'église et à certains écarts de la philosophie allemande, menacer l'Europe moderne. C'est pour défendre et relever la vérité religieuse que M. Simon a écrit sa *Religion naturelle*. Le succès très remarquable et très soutenu de ces deux ouvrages, *le Devoir* et *la Religion naturelle*, est un signe heureux des temps; il prouve que, si le mal existe, nous en ressentons l'atteinte, nous en connaissons la cause, et nous en voulons guérir.

Après la religion et la morale que la philosophie adresse surtout à l'individu, il doit y avoir, il y a en effet une vérité sociale, une branche de la philosophie que nous appellerons la politique. Dans ses devoirs, soit envers Dieu, soit envers lui-même, l'homme ne reste pas solitaire. Partout il rencontre son semblable, et il traite avec lui. Partout la société se montre en même temps que l'humanité, et puisque toute société a des lois et des pouvoirs, là encore il y a un fait naturel; la politique n'est pas une chose artificiellement inventée, elle résulte de l'application de la raison au fait de la société. C'est une science qui a comme telle des principes, car si elle en manquait, le tout manquerait de ce qui ne manque pas aux parties. L'homme aurait comme individu sa vérité et sa loi: il n'en aurait plus dès qu'il serait en société. Évidemment, comme de la morale, comme de la religion, il y a une philosophie de la politique. M. Simon en a jugé ainsi, et il a écrit son dernier ouvrage.

I.

Qu'oses-tu demander, Cimber? — La liberté.

Oui, ce mot est le titre et le sujet de l'ouvrage de M. Simon, non qu'il pense que ce mot résume à lui seul la politique tout entière; mais c'est le nom d'une chose qui se mêle à tout dans la politique. Une expérience universelle, un consentement général protége l'existence des gouvernemens, des pouvoirs, des lois. Il y a partout des choses qu'on appelle ainsi, et personne absolument n'en rêve la suppression. Ceux qu'on nomme anarchistes le sont souvent si peu qu'ils se montrent insatiables de pouvoir et en cherchent jusque dans le désordre. Ils sont partisans d'un pouvoir à tout prix. Ce qui est plus rare, c'est l'amour de la liberté; ce qui est moins compris et moins avoué, c'est l'existence et la notion de la liberté. Quoique la liberté donnée à l'homme dès l'instant de la

création soit plus certaine, plus indestructible encore qu'aucune autorité sociale, puisqu'elle émane de Dieu même, elle est souvent méconnue au moins dans sa portée et ses conséquences, et le respect que lui doit toute saine politique est traité de nouveauté et de chimère. Et cependant il ne serait pas difficile de prouver qu'aucune loi, qu'aucun pouvoir ne saurait être accepté par la justice et la raison, si l'on n'a tenu compte, en établissant l'une ou l'autre, de ce fait primitif et universel de la liberté humaine. En prenant ce fait pour fondamental, M. Simon a donc posé un principe qui, sans être unique, est présent partout, et qui limite comme une règle inviolable toutes les conceptions du publiciste, du législateur et de l'homme d'état. Ce dont la société actuelle a besoin, ce n'est pas d'apprendre qu'elle doit être gouvernée; à aucune époque, elle n'en a douté un moment. Ce qu'elle a besoin de savoir pour se le rappeler sans cesse, c'est comment elle doit être gouvernée. Or tout ce qui gouverne, pouvoir ou loi, prince ou magistrat, a pour limite la liberté humaine. Voilà pourquoi, interrogé sur ce qu'il veut en politique, M. Simon aurait fait à la question de César la réponse de Cimber.

Les principes de M. Jules Simon sont simples, et ils ne peuvent être entièrement nouveaux, car alors ils ne seraient ceux ni de la nature ni de l'humanité, plus anciennes que toute histoire. La seule nouveauté légitime en ces matières, comme dans la morale, comme dans la religion, c'est de ramener à leur essence pure les croyances communes, d'en dégager le principe pour le suivre dans ses applications et ses conséquences. Ainsi l'idée féconde qui domine dans tout l'ouvrage, c'est que l'homme est un être libre, et que sa liberté a pour guide la raison, et que sa raison, comme guide de sa liberté, a pour règle une loi naturelle ou la morale. C'est là une vérité bien connue, un lieu-commun, si l'on veut; mais ce lieu-commun a produit tout ce que l'humanité et l'histoire offrent de plus sublime. S'il y a au monde des Socrate et des Malesherbes, ce lieu-commun en est cause.

Mais l'homme vit en société. Toute société est une communauté, et ce mot seul indique que dans la société une certaine partie de la liberté est aliénée ou mise en commun. Si la communauté s'étendait à tout, elle absorberait la liberté, et toute doctrine qui tend à cette extrémité est un certain degré de communisme. L'individualisme au plus haut degré serait la doctrine qui, détruisant toute communauté, dissoudrait la société. La science politique consiste dans une conciliation entre ces deux solutions extrêmes.

Si la société est dans les vues de la Providence, on peut dire que la liberté de l'homme est l'ouvrage de Dieu. Elle est donc sacrée. Si l'homme n'était libre, raisonnable, moral, il ne serait pas le pre-

mier de la création. C'est donc à lui conserver ces caractères que tout doit concourir. La société ne saurait avoir pour droit ni pour œuvre de les détruire, et si elle exige de lui quelques sacrifices, ce ne peut être que pour sauver, pour garantir, pour mettre plus en relief tout ce qu'elle lui conserve de liberté, de raison, de moralité. Ceux qui ont dit que la liberté n'était qu'une exception, qu'une négation, ceux qui n'ont pas vu en elle une réalité et un principe s'exposaient à être démentis par le premier fait social venu. En tout pays, par exemple, la justice criminelle suppose des lois, des formes, des tribunaux. Pourquoi? Parce que le fond de l'humanité, c'est la liberté. Si c'était la communauté, tant de complication serait inutile. La force d'une police arbitraire, indistinctement préventive, suffirait au but de la justice criminelle. Elle empêcherait parfaitement bien le mal et le danger. Pourquoi nulle part ne se contente-t-on de cette grossière façon de garantir la sûreté publique? Parce qu'il y a une justice, parce que la liberté de l'innocent est inviolable, parce que l'on ne peut disposer des êtres libres comme des animaux dangereux ou des forces mécaniques, parce que les conditions primitives de la nature humaine sont des droits sacrés qui passent avant l'intérêt de la sûreté publique.

De ces vues générales, l'auteur, suivant un ordre qui ne se motive pas de lui-même, quoiqu'il ne manque ni de clarté ni de liaison, passe à l'examen de deux principes, la liberté et l'autorité. Pour connaître l'une, il se jette au milieu des faits, et il écrit l'histoire de la liberté dans notre pays. Il entend par là l'exposition de ce que la révolution de 1789 a dû faire contre l'ancien régime. Pour traiter de l'autorité, il expose les trois manières d'en exagérer le principe en le rendant exclusif. Les uns pensent que la tradition consacre tout ce qu'elle établit, et que le pouvoir a droit à toutes les attributions qu'il possède du fait de l'histoire. Les autres estiment que la justice et la nécessité d'une réforme arment ceux qui l'entreprennent d'un pouvoir au moins égal à celui qu'ils veulent détruire et remplacer, et que du droit de la révolution naît la toute-puissance. D'autres enfin, croyant apercevoir qu'une amélioration est l'accompagnement presque immanquable de tout acte ou même de tout abus d'autorité, consentent à subir les charges en faveur des bénéfices, et reconnaissent la souveraineté absolue de l'état comme l'agent le plus actif et la condition nécessaire de la civilisation. C'est à ces trois genres d'absolutisme que M. Simon déclare la guerre, et quoiqu'il n'en ménage aucun, c'est assurément au despotisme révolutionnaire ou socialiste qu'il réserve ses plus redoutables coups.

L'autorité exagérée, exclusive, illimitée, peut blesser la liberté

dans la société domestique, dans la société politique, dans la société religieuse. La première, qui n'est autre que la famille, est pour M. Simon la plus naturelle et par suite la plus parfaite de toutes, car c'est Dieu même qui a voulu les rapports du père, de la mère et de l'enfant. Aussi la loi a-t-elle ici peu à faire et rien à créer. Son œuvre légitime est de reconnaître et de consacrer ce qui existe par l'ordre d'un plus grand maître qu'elle, et comme conséquences ou conditions terrestres des devoirs et des sentimens de la famille, M. Simon montre aisément que la propriété et le travail sont aussi respectables que la famille elle-même. De là, par une argumentation solide et développée, il établit contre toutes les sortes de communisme la liberté du foyer, celle du capital, celle de l'atelier. Ces mots seuls indiquent de quelles erreurs célèbres il fait justice. Jamais on n'a mieux montré quel abîme sépare le socialisme du libéralisme.

Dans la société politique ou l'état, l'auteur pose comme principes deux libertés, la liberté civile et la liberté publique. Sous le nom de la première, employé là peut-être un peu singulièrement, il entend cette sorte de liberté administrative et locale qui est l'opposé de la centralisation. Ce qu'il dit à ce sujet est excellent, quoique peut-être en restreignant ainsi la liberté civile il ait omis quelques-uns de ces droits du citoyen stipulés et consacrés par les codes de tout peuple vraiment civilisé. Il a du moins montré avec une grande évidence les inconvéniens et les dangers d'une administration ultra-centralisatrice, et n'a rien négligé pour briser cette arme fatale, pliable également dans le sens du despotisme et dans le sens de l'anarchie.

Quant à la liberté publique, elle ne paraît pas à M. Simon exclusivement liée à telle ou telle constitution spéciale de gouvernement, mais elle l'est à toute constitution où de certaines formes sont observées, où de certaines garanties sont consacrées, où certains principes posés par l'assemblée constituante de 1789 ne sont pas seulement reconnus, mais mis en vigueur, où l'élection, la représentation, la presse, l'opinion, ont la place et l'autorité qui leur appartiennent.

Enfin, quand il se retrouve en face de la société religieuse, là où pour lui la foi et la science, œuvres spontanées de la raison libre, doivent seules régner, mais d'une autorité toute spirituelle, le philosophe rentre comme dans sa sphère, et l'on n'est point étonné que l'auteur du livre de *la Religion naturelle* rencontre de fortes raisons et des expressions persuasives pour établir de nouveau ces deux principes, la liberté des cultes et la liberté de penser.

Voilà donc sept libertés, ou sous sept noms différens une seule et

même liberté, celle de la raison et de la conscience, que l'auteur a décrite en composant son ouvrage, et dans ses divers emplois, sous ses diverses formes, avec ses diverses garanties, il pense avoir caractérisé, justifié, vengé enfin la noble proscrite dont il a gravé le nom au titre du livre. Le sujet était beau, et l'ouvrage n'est certes pas au-dessous du sujet. Avec la sagesse d'un vrai philosophe et d'un bon citoyen, M. Simon n'a pas cherché, dans une question d'intérêt public en quelque sorte, à surprendre le lecteur par l'ingénieuse nouveauté de quelque système paradoxal ou scolastique, qui ne plairait qu'aux beaux esprits ou aux esprits sectaires. Sa philosophie, comme celle de son école, est, en politique comme dans tout le reste, une philosophie du sens commun. S'il sait citer à propos Platon et Aristote, c'est pour rappeler aux doctes que la raison vulgaire a pour elle l'autorité des maîtres de la science; mais loin de se renfermer dans la sphère inaccessible de l'abstraction, c'est dans l'histoire de France, c'est dans les antécédens de l'ancien régime et de la révolution française, c'est dans les doctrines et les actes de nos assemblées et de nos gouvernemens qu'il prend presque toujours ses raisons et ses exemples, et l'impartiale modération du langage n'ôte rien à la sévérité morale des jugemens. Cet ouvrage, ainsi que les deux précédens du même auteur, s'il obtient, comme nous n'en doutons pas, un succès égal, sera comme eux un grand service rendu à la vérité autant qu'à la société. Il prouvera une fois de plus que la philosophie n'est point uniquement le passe-temps des intelligences rêveuses, et qu'elle sait, quand il le faut, venir en aide à l'humanité et offrir aux âmes troublées et abattues un secours d'autant plus nécessaire qu'il n'est pas toujours imploré.

II.

Il est remarquable que, tandis qu'un philosophe distingué traitait parmi nous de la liberté, un philosophe placé très haut dans l'estime de ses concitoyens abordait en Angleterre le même sujet. *On Liberty*, tel est le titre de l'ouvrage que publiait M. Stuart Mill. Ainsi, absente ou présente, la liberté est pour la philosophie un objet chéri d'étude et de méditation.

Les ouvrages de M. Mill sont peu connus parmi nous, mais ils l'ont mis au premier rang dans son pays. Son autorité est grande et se fait respecter de ceux qu'elle ne soumet pas. Ses contradicteurs sont souvent au nombre de ses admirateurs, si nous en jugeons par notre propre expérience, car c'est un esprit nerveux et original, doué d'un talent puissant d'exposition et de discussion. Originai-

rement, c'est un économiste; mais il est de ceux que l'économie politique a conduits à la philosophie, et son *Système de logique* est un ouvrage qu'on ne saurait négliger, pour peu qu'on s'occupe de la recherche des moyens de trouver, de constater et d'établir la vérité. Quoi qu'on puisse penser des principes derniers sur lesquels il se fonde, sa raison, supérieure à ses principes, et son habileté, égale à sa raison, en font un adversaire et un critique redoutable pour les écoles mêmes qui se croient le mieux armées contre ses idées. On peut se séparer de lui, mais il faut compter avec lui. On ne saurait le lire sans éprouver un intérêt vif et combattu pour la sorte de lutte qui semble s'établir dans tous ses ouvrages entre la force de son esprit et ce qu'il faut bien nous permettre d'appeler la faiblesse de ses doctrines fondamentales. L'effort souvent heureux, toujours méritoire, auquel il se livre pour les élever à sa propre hauteur, pour rattacher, tantôt par de solides raisonnemens, tantôt par d'ingénieux paralogismes, des vues justes et profondes à des théories qu'on ne peut qualifier de même, les savans artifices de dialectique à l'aide desquels il réussit à écarter ou à pallier les conséquences malheureuses dont il ne veut pas plus que ses adversaires, enfin une certaine sophistique sincère et à bonne intention qui s'évertue à faire naître le vrai du faux et le bien du mal, rendent certainement M. Mill un des écrivains les plus instructifs et les plus attachans parmi tous ceux qui, dans notre siècle, travaillent à fonder la politique sur la philosophie.

La question qui a donné naissance à son dernier ouvrage est celle de savoir quelles sont les limites du pouvoir que la société doit exercer sur ses membres. Cette question est une de celles qui, depuis dix ans, ont le plus justement préoccupé les esprits sérieux, et il en est peu dont la solution générale soit plus difficile. M. Mill n'a pas tardé à être frappé d'un inconvénient grave qui avait d'abord échappé aux plus habiles maîtres de l'école libérale : c'est qu'en cherchant la liberté politique, on n'était pas certain de sauver la liberté individuelle, si l'on croyait que, pour assurer les droits des hommes, il suffisait d'abolir les anciennes formes du despotisme, et de donner dans la législation et le gouvernement une juste part à l'opinion et à la volonté nationale. Il peut en effet arriver, et la révolution française n'en a que trop souvent fourni la preuve, qu'en pensant avoir tout fait, parce qu'on a donné à la toute-puissance une origine populaire, on ouvre à la tyrannie d'un seul ou de plusieurs, que dis-je? à la tyrannie du plus grand nombre un champ plus vaste et plus facile. D'après le principe qu'il faut venir en aide au plus faible, M. Mill a donc pris en main la cause de l'individu. Il a remarqué qu'avec la liberté personnelle, l'indépendance de la

pensée. l'originalité de l'esprit était en danger de périr sous le niveau oppresseur de l'opinion publique, devenue souveraine. Il a cru voir, par l'influence de la démocratie croissante, décliner dans son pays l'énergie des caractères et la supériorité des talens, et c'est dans la crainte d'une déchéance de l'humanité par le nivellement qu'il a entrepris de réviser la notion de la liberté, et de revendiquer la chose en faveur de l'individu, non-seulement contre le pouvoir, mais contre la société, non-seulement contre la loi, mais contre l'opinion. Cette pensée, honorable dans son principe, n'est pas sans justesse dans l'application, et il est vrai que, même du côté de ceux qui se croient le plus loin des doctrines de servitude, certaines idées se sont élevées qui ne tendent pas à moins qu'à l'asservissement de la personnalité par la communauté. Ces idées insidieuses et funestes, il est d'autant plus heureux que M. Mill s'en déclare l'antagoniste qu'il appartient aux rangs avancés du parti qu'on appelle progressif, qu'il ne s'est jamais montré insensible aux plaintes de la démocratie, qu'il a même tenté, dans ses derniers essais d'économie politique, de faire une part à certaines réclamations du socialisme. Enfin M. Mill est en Angleterre de ce petit nombre de penseurs qui ont paru déférer aux doctrines de M. Auguste Comte, c'est-à-dire aux doctrines qui placent l'émancipation du genre humain dans la substitution de l'école polytechnique au clergé ou à l'aristocratie du moyen âge, et qui par conséquent nous promettent pour toute liberté un changement de despotisme. Suivant elles, l'humanité à la lettre ne combattrait que *pour le choix des tyrans*. M. Mill est loin de ces énormités. Par une honorable réaction, il proteste contre les conséquences qu'on avait imputées à quelques-unes de ses idées, et s'élève avec la plus grande force précisément contre les excès de doctrine qu'on l'avait trop légèrement accusé d'encourager.

Sous ce rapport, nous ne pouvons qu'approuver l'esprit dans lequel son ouvrage est conçu, et l'on remarquera combien cet esprit est d'accord avec celui qui inspire l'ouvrage de M. Simon. Les deux écrivains se sont attachés l'un et l'autre à réclamer, sous le nom général de liberté, la liberté de l'individu, et ce concours d'intentions et d'efforts chez deux philosophes si différens d'origine et même de doctrine est certainement une preuve frappante de l'importance du but qu'ils se proposent, de la gravité du danger qu'ils veulent conjurer.

Mais tandis que M. Simon est un élève de Platon, M. Mill est primitivement un disciple de Bentham. Quoique son esprit s'ouvre à une foule de considérations et d'idées auxquelles Bentham fermait étroitement le sien, quoiqu'il tienne compte de presque tout ce dont

Bentham faisait strictement abstraction, il ne renonce point au principe du maître, et il n'échappe pas aux conséquences de ce principe. Ainsi, dans un ouvrage destiné à faire prévaloir d'une manière absolue une idée spéculative sur les préjugés, les pratiques et les usages de la société, à opposer une règle inviolable à la manière dont elle conçoit le plus souvent ses intérêts, il se déclare encore en morale partisan exclusif de l'utilité. « Je regarde l'utilité, dit-il, comme jugeant en dernier ressort toutes les questions de l'éthique, mais l'utilité comprise dans le sens le plus large et fondée sur les intérêts permanens de l'homme considéré comme un être progressif. » C'est en vertu de cette idée que, convaincu par l'histoire que les plus grands progrès de l'humanité ont été des victoires de la liberté d'esprit sur le préjugé vulgaire, que toute vérité nouvelle rencontre pour principaux obstacles la routine et le lieu-commun, il conclut, dans l'intérêt de l'humanité, à l'entière liberté de penser, et c'est à maintenir et à consacrer cette liberté dans la science, dans la religion, dans la politique, dans la morale même, qu'il réduit le principal secret de l'art social. Le paradoxe, la bizarrerie, l'excentricité même, lui paraissent respectables comme des conséquences extrêmes et quelquefois des formes légitimes de la liberté de penser, et ce n'est qu'au moment où l'usage de cette faculté porte une atteinte directe aux droits d'autrui, ce n'est qu'en tant qu'il nuit à la liberté des tiers, que l'intervention de la société, sous une forme prohibitive ou coactive quelconque, est permise, parce que c'est alors seulement qu'elle a plus d'avantages certains que d'inconvéniens possibles. Nous croyons que, dans l'application, cette règle aurait peine à être observée aussi exclusivement qu'elle est posée, et nous adhérons à quelques-unes des objections qu'adresse à M. Mill l'auteur d'un article remarquable du *National Review;* mais la règle est si souvent vraie, il est si évident que, dans le plus grand nombre des cas, le droit des tiers est la limite du droit individuel et le titre de l'intervention de la communauté, enfin la doctrine opposée a couvert le monde de tant d'abus de pouvoir qui sont loin d'avoir disparu tous, que nous ne chicanerons pas trop sévèrement M. Mill sur les applications de son principe. Nous nous déclarerons avec lui, presque dans tous les cas qu'il suppose, pour l'individu contre le pouvoir, c'est-à-dire pour l'individualisme contre le socialisme; mais nous ne saurions nous empêcher de dire que M. Simon lui pourrait apprendre combien l'utilité pure serait un fondement fragile pour édifier l'inviolabilité de la liberté absolue de l'intelligence individuelle. Il est impossible en effet de soutenir qu'il ne se présentera jamais de cas où les inconvéniens purement éventuels de l'action politique ou légale de la société seront beaucoup moins

grands, moins réels, moins certains, que les dangers de la liberté illimitée de l'individu pensant. Le retard apporté par une censure ou une prohibition à quelque découverte inconnue qui peut ne pas avoir lieu ne saurait quelquefois, souvent même, entrer en balance avec le dommage porté indirectement, mais effectivement, à la société, c'est-à-dire à tous les tiers, par les opinions ou les actions personnelles de celui qui semble en s'égarant ne compromettre d'abord que lui-même. Et pour citer la plus odieuse et la moins plausible des oppressions, on ne saurait affirmer que jamais la liberté de penser en matière religieuse n'ait amené dans une société jusque-là paisible plus de maux et d'iniquités que l'unité forcément maintenue par la coutume oppressive, ou même par l'injuste et tranquille domination de l'état sur les consciences. Au point de vue de l'utilité, on ne saurait à cet égard prononcer rien de général. Si, nonobstant ces dangers, la liberté de conscience doit être respectée, c'est tout simplement parce qu'elle est respectable, et non parce qu'elle est utile; c'est parce qu'elle est sacrée, et l'utilité n'a rien de sacré. Je ne puis donc, malgré la force d'argumentation que déploie M. Mill dans son ouvrage, me refuser à reconnaître que la notion de la liberté ressort plus complète, et plus forte, et plus pure, du livre de M. Simon. J'aime à penser comme lui que dans l'établissement de la liberté il n'y a pas service rendu, mais dette acquittée.

Les deux ouvrages au reste se recommandent aux lecteurs par des titres divers, et nous regardons comme si important de fixer l'attention des jeunes esprits sur ce grand sujet de la liberté, que nous demandons à le traiter de nouveau. Nous n'avions lu ni M. Mill, ni même M. Simon, quand les pages qui suivent ont été écrites. Les mêmes réflexions et les mêmes circonstances nous suggéraient peut-être les mêmes méditations, et l'inégalité du talent ne fera que mieux ressortir la ressemblance des idées.

III.

La liberté politique n'a jamais été commune dans le monde. Elle n'a prospéré ni sur toutes les terres ni sous tous les cieux. Souvent où elle a fleuri elle n'a pas tardé à se flétrir, et les nations qui l'avaient cherchée des yeux sont bientôt retombées en gémissant de l'avoir aperçue. Elles sont comme les privilégiées de l'histoire, les sociétés et les époques qui ont pu être libres. Dans la lice ouverte à tous les peuples, c'est le prix que bien peu remportent; c'est la couronne de l'humanité.

Et non-seulement le prix n'est pas à tous, mais à tous il n'est pas donné de le disputer. C'est déjà quelque chose que d'être entré dans

l'arène. Les concurrens peuvent envier les vainqueurs, mais ils sont au-dessus du public qui les regarde et plus encore de la multitude qui ne les regarde même pas. S'il était dans la destinée d'un peuple de renouveler incessamment et vainement un généreux effort pour monter au rang des peuples libres, s'il devait à nombreuses reprises donner ses sueurs et son sang pour cette noble cause et la perdre même après l'avoir gagnée, il ne devrait pas rougir de son douloureux partage, et, digne de pitié, il serait encore digne d'envie. La tentative du beau et du grand est en tout genre préférable à l'indolente inaction qui se contente du lot vulgaire. Ce n'est pas à l'héroïsme que je fais appel en m'exprimant ainsi. A parler rigoureusement, la révolution française a échoué, du moins n'a-t-elle pas encore réussi. Cependant on peut demander au premier Français venu s'il aimerait mieux que la France n'eût pas essayé l'entreprise de 1789.

Je sais qu'il est de mode aujourd'hui de prétendre que la liberté n'était pour rien dans cette entreprise, et que ses auteurs ont accompli leur véritable dessein, puisque la société n'est plus celle de l'ancien régime : d'où il suivrait que ce n'était pas l'ancien régime qui était en cause, mais seulement la nation qui le supportait. Que n'est-il possible à quelqu'un des hommes de 1789 de briser la pierre de son tombeau pour nous dire s'il est vrai qu'ils n'eussent pas en tête la liberté politique, s'il est vrai qu'il y eût un seul d'entre eux qui fût d'avis de conserver la Bastille à la condition d'obtenir le code civil !

Je regarde comme une des vérités les moins hasardées qu'on puisse se permettre que la révolution française a été entreprise par des amis de la liberté; mais comme il est plus difficile de s'entendre sur le sens précis de ce mot de liberté et sur les formes qui du mot font une chose, on peut élever de plus plausibles doutes sur les moyens d'atteindre le but que se proposait un peu vaguement la France il y aura bientôt trois quarts de siècle. Avant d'essayer plus de précision, disons d'abord que les sentimens vagues eux-mêmes ne sont pas à dédaigner. Ce sont des sentimens vagues qui ont presque tout commencé dans ce monde. C'est sur ce qu'on appelle des sentimens vagues que l'on classe les hommes en amis ou en ennemis du bien. Il n'est pas besoin d'une définition analytique de l'objet que se propose un parti, une école, un individu, pour que l'histoire ou l'opinion sache dans quelle catégorie les ranger et sur quels principes juger leur conduite. A toute époque, en tout pays où le mot de liberté a été prononcé, il n'a pas exprimé la même notion scientifique, il a répondu au même sentiment. Au pied de l'Acropolis ou sur les bords du Tibre, dans les forêts de la Germa-

nie ou sur les montagnes de la Suisse, dans les lagunes de l'Adriatique, dans les rues bastionnées de Florence, sur les digues de la Hollande, aux murs historiques de Westminster, sous le toit modeste des premières assemblées de Salem et de Philadelphie comme dans le palais du congrès de Washington, nous savons très bien distinguer, même à travers les nuages du passé, les amis de la liberté, et dans nos jugemens sur les personnages de l'histoire un coup d'œil sûr nous fait reconnaître ceux vers qui doivent nous porter nos sympathies et avec qui nous croyons nous entendre à la distance des siècles. A la manière dont un écrivain a parlé de Thrasibule, de Timoléon, de Caton, de César, de Gustave-Adolphe, de L'Hôpital, de Jean de Witt, de Richelieu, de Cromwell, de qui l'on voudra des hommes illustres de tous les temps, il sera aisé de voir de quel côté le portent ses convictions et sous quelle bannière il se rangerait aujourd'hui, n'eût-il traité que du passé, n'eût-il opiné que sur l'antiquité. Assurément personne n'ignore que la liberté des anciens différait grandement de la liberté moderne : il y a loin du spectacle qu'offrait Athènes à celui que présente l'Angleterre; mais s'il y avait quelque sûreté à défendre aujourd'hui une démocratie au milieu d'une société pourtant démocratique, mais inquiète de l'être, on pourrait encore retrouver quelques vertus à cette constitution dont l'aristocrate Thucydide a mis l'éloquent éloge dans la bouche de Périclès. Ce gouvernement orageux a eu d'heureuses périodes où la dignité du citoyen a été conciliée avec la sagesse du pouvoir, sans dommage pour le bonheur public, et lors même qu'on ne distinguerait pas ses bons de ses mauvais jours, quels sont les troubles de l'Agora dont on puisse dire que c'est payer à trop haut prix la place qu'Athènes occupe dans la mémoire et dans la reconnaissance de l'humanité? Il y a certainement beaucoup à reprendre dans la liberté de la république vénitienne : qui ne préférerait cependant la situation des sujets du conseil des dix à celle du bourgeois tremblant dans Vérone ou dans Padoue sous les Ezzelin ou les Carrare? Être un Pisan, un Génois, était quelque chose, du temps que personne ne savait s'il existe un contrat social et s'il y a des droits de l'homme. Même alors le bourgeois d'une commune de Flandre se préférait au bourgeois de Paris. Partout où il y a des lois plus fortes que la volonté d'aucun individu, partout où l'opinion publique intervient par la parole ou le vote, non-seulement dans la législation, mais dans le gouvernement, la société cesse d'être un troupeau sous le bâton du pasteur, et il vaut la peine de vivre pour la patrie. Ailleurs le service de l'état laisse un fonds de tristesse aux plus honnêtes gens, et, si glorieux qu'il puisse être encore, ne vaut jamais ce qu'il leur

coûte. Il est dur d'avoir à chercher pour soi-même les excuses que Tacite trouvait pour Agricola.

Mais il faut arriver à plus de précision. Lorsque de l'amour de la liberté on veut faire, non plus une simple direction morale dans l'appréciation des choses de l'histoire, mais un principe d'action dans les affaires de la politique, il devient impossible de se contenter d'une expression indéterminée, d'un nom sans définition, et de se passer d'une notion précise et propre à se plier à toutes les réalités. D'une part, la notion de la liberté doit se conformer au progrès des lumières générales sur les questions qui s'y rapportent; elle dépend en un mot de l'état de la science. De l'autre, elle doit, pour être réalisable, être appropriée, surtout par les moyens et les garanties que l'on combine pour la réaliser, aux idées, aux mœurs, aux besoins, à toute la situation morale et matérielle de la nation à laquelle elle peut appartenir. On conçoit, par exemple, que la liberté a besoin de plus fortes garanties chez une nation guerrière que chez une nation qui ne l'est pas, et qu'elle peut prendre d'autres formes chez un peuple commerçant que chez un peuple agricole; mais, avant de toucher d'aussi près aux réalités particulières, reconnaissons que, même envisagée d'une manière générale, la liberté est double: elle se résout dans celle de l'individu et dans celle de l'état. C'est à peu près la distinction vulgaire de la liberté civile et de la liberté politique. La première des deux est certainement la plus précieuse; elle est un but, tandis que l'autre n'est, ou peu s'en faut, qu'un moyen. Quoique la société soit une chose naturelle et que l'état paraisse presque aussitôt que la société, il est évident que l'existence de l'état est plus artificielle que celle de l'individu; on a pu même regarder l'état comme un être de convention, ce qui n'est faux que si l'on prend à la lettre le mot de convention. L'homme est donné de plus haut pour ainsi dire; il n'est pour rien dans l'existence de ses devoirs et de ses droits; ce n'est pas lui qui les a faits. Tout au plus peut-il quelque chose pour les connaître, les établir et en assurer le maintien. Or il y a une liberté, l'origine et la raison de toutes les autres, qui lui a été accordée avec la vie. Elle a été soufflée primitivement sur sa face comme tout ce qui le fait à l'image de Dieu. Le don de la raison et de la volonté ne serait que dérision cruelle, si la jonction de l'une et de l'autre n'était possible dans le libre arbitre, si l'exécution de ce que l'une et l'autre ont résolu n'était assurée par la liberté d'agir. De ces deux conditions dépendent la valeur de l'homme et son bonheur. L'effort, l'action, le travail n'ont tout leur prix que par la liberté; c'est déjà bien assez que la limitation des facultés et des forces humaines, la défaillance ou la perversion de notre faculté de choisir, que

la résistance du monde extérieur rétrécissent la sphère de notre bonne volonté. Il importe qu'au moins dans le cercle de ses semblables, l'être actif puisse jouir de la plénitude de son activité et ne sente pas se briser ou s'épuiser sa volonté contre des obstacles factices, que sa raison ne juge ni légitimes ni nécessaires. Il importe qu'aux rigueurs de la nature la société n'ajoute pas les siennes. C'est pour triompher en commun du monde extérieur que les hommes ont été créés sociables, c'est pour agrandir l'empire de la raison par la volonté. Une forêt vierge et la vie sauvage sont le berceau de la raison encore garrottée dans les langes du besoin. A mesure que la terre s'aplanit et s'ouvre sous la main de l'homme, qu'elle se couvre des habitations qu'il a faites et que l'état social se perfectionne, une liberté plus grande est due à une raison plus développée. C'est donc une règle dérivée de la nature humaine elle-même que, dans le choix de ses travaux, de ses études, de sa profession, que dans l'exercice de sa pensée, dans ses opinions, sa conscience et son culte, l'homme n'éprouve d'autres contraintes que celles qui résultent inévitablement de sa condition sur la terre, et l'état de société, faisant partie de cette condition, peut, en échange de la liberté qu'il assure à l'individu, réclamer de lui quelque chose. C'est un prélèvement du même genre que l'impôt. Néanmoins le consentement universel, aussi bien que le cri de la conscience, atteste que la dignité de l'homme croît avec sa liberté, et que l'abandon ou la perte totale de celle-ci lui a toujours, comme au temps d'Homère, enlevé la moitié de sa vertu. Tout ce qui peut être assimilé à la servitude personnelle, tout ce qui l'en approche, tout ce qui diminue seulement la distance qui l'en sépare, produit une diminution proportionnelle dans sa valeur morale, et l'élément servile pourrait être mesuré dans sa quantité avec plus de vérité que les gouttes du sang de nègre qui, dans certains pays, sont la mesure de la dégradation des variétés de la race. Nous ne disons là que ce que tous les hommes qui sont ou se croient éclairés par leur position sociale proclament pour eux-mêmes. Il n'en est pas un qui ne pense qu'à lui du moins la liberté personnelle est due, et qu'il ne se développera tout entier qu'à ce prix. Si quelques associations ont été artificiellement constituées pour anéantir la volonté de leurs membres et leur faire d'une obéissance absolue le premier des devoirs, elles n'ont pu subsister sans ignominie qu'autant du moins que le joug avait été librement accepté et par un acte spontané de renoncement, ou plutôt elles n'ont imaginé ou prétendu se soustraire aux autorités du siècle que pour se soumettre directement à l'autorité divine, en sorte qu'une certaine indépendance se cachait encore dans leur vœu d'obéissance. Et pourtant toutes les vertus de telles institutions n'ont

pas réussi à suppléer à celles qu'elles retiraient à l'individu. La franchise, l'honneur, la dignité du caractère a trop souvent fait défaut à ces esclaves volontaires d'une absorbante communauté. Une loi qui tend à transformer l'homme *tanquam cadaver* n'est pas faite pour des vivans.

IV.

Toute société digne de ce nom sera donc ainsi constituée que la liberté de la personne, la liberté de la vie privée et de la vie civile soit assurée à ses membres. Elle leur demandera sous ce rapport moins qu'elle ne peut leur rendre; elle voudra qu'ils ne soient citoyens que pour être plus hommes, s'il est permis d'ainsi parler. Elle s'efforcera de leur laisser l'entière disposition des dons que Dieu leur a faits. Elle ne sera tutrice que des droits, protectrice que de la liberté. C'est pour sauver celle de tous que par exception chacun ne jouira pas toujours de toute la sienne.

Car si l'on considère le but ou l'œuvre de la société et du pouvoir qui ne tarde guère à naître dans son sein, on se convaincra davantage que, loin d'être de purs instrumens de sujétion, la société et le pouvoir doivent être bien plutôt des garanties de liberté. L'inégalité que la nature a mise entre nous, celle qui résulte des accidens de la naissance et de la santé, des traits du caractère, des forces de l'intelligence, des événemens de la vie, ne permet pas de livrer les hommes sans défense à l'absolue discrétion les uns des autres. L'erreur et la passion sont envahissantes, et aux excès injustes de l'erreur et de la passion le pouvoir social a pour objet de résister. Ce n'est pas, à la vérité, la première pensée des hommes, et notamment des hommes qui l'exercent, que de le concevoir ainsi. Trop souvent la première suggestion de leur orgueil, quelquefois même d'un orgueil fondé sur une supériorité véritable, c'est de substituer, par l'artifice de la loi et du gouvernement, leur raison et leur volonté personnelles à la raison et à la volonté de leurs semblables. Le temps, la réflexion, l'expérience, ramènent seuls l'autorité de l'état dans sa sphère légitime, quand par exception la magnanimité de quelque fondateur ou bien l'énergie des premiers sujets ne lui a pas de bonne heure tracé de sages limites. Presque tous les gouvernemens ont plus entrepris qu'ils ne devaient, et même à bonne intention la plupart ont débuté par l'usurpation et la tyrannie. C'est le cas de cette pensée d'Adam Smith si chère à M. Royer-Collard : « telle est l'insolence naturelle de l'homme qu'il dédaigne presque toujours d'user d'un bon moyen à moins qu'il ne puisse ou n'ose en employer un mauvais. »

L'abus possible de la liberté de l'individu contre celle des autres est une des premières causes de cette organisation de la société qu'on appelle l'état. L'abus possible du pouvoir de l'état est une des causes principales de cette organisation, qui, en garantissant le pouvoir contre lui-même, garantit les citoyens contre le pouvoir. S'il était probable qu'on dût avoir dès l'origine de bonnes lois, que ces bonnes lois fussent observées par tous et durables, qu'observées et durables elles demeurassent toujours bonnes et ne réclamassent jamais ni addition ni réforme, le problème de l'organisation de l'état serait bien simple; mais précisément au premier rang des principaux objets de cette organisation sont ces trois choses : donner de bonnes lois, les maintenir, les améliorer. Il est arrivé quelquefois que les lois soient venues tout d'un coup et comme tombées du ciel. Elles se sont rencontrées comme une tradition dans la croyance commune, ou elles ont été dictées par un législateur qui n'a paru qu'une fois et dont toute la mission s'est bornée là. Dans de telles circonstances, et supposé que les lois assurent suffisamment la liberté civile, on a pu croire, et en croyant ainsi on ne s'est pas toujours trompé, qu'un pouvoir quelconque consentirait à s'en montrer le fidèle dépositaire, et mettrait son devoir à les faire respecter comme à les respecter lui-même. On a pensé en conséquence qu'il était inutile de s'évertuer à compliquer le mécanisme du gouvernement pour défendre l'individu ou la société de ses atteintes. Ainsi il a été remarqué que Moïse, qui donna aux Hébreux une législation religieuse, civile et criminelle, si étendue et si détaillée, s'abstint de leur donner des lois politiques. Il semble avoir pensé que tout pouvoir était bon pour conserver son ouvrage, et que nul ne serait si hardi que d'enfreindre une législation originaire de Dieu. On sait si l'événement a justifié sa prévoyance; les usurpations n'ont pas plus manqué dans Israël que les révolutions. Le cours ordinaire des choses nous apprend que l'état a autant besoin de lois pour lui-même que les individus, et toute société d'ailleurs a comme unité nationale des nécessités, des conditions d'existence qui veulent des lois ou des coutumes respectées à l'égal des lois; car si l'habitude est, comme on disait chez les péripatéticiens, une autre nature, elle est aussi une autre loi. De la législation politique dépendent les obligations que l'existence de l'état impose légitimement à la société et à ses membres. Si elle est conçue de manière à empêcher l'état d'exagérer ce genre d'obligations et d'étendre capricieusement ses propres droits, elle aura établi un gouvernement tempéré. Si elle est allée jusqu'à faire en sorte que la liberté civile fût, dans tout ce qu'elle a d'essentiel, respectée par l'autorité de l'état, elle aura établi la liberté politique. C'est ce qui fait comprendre cette

définition au premier abord singulière que donne Montesquieu de la liberté en disant qu'elle est *une tranquillité d'esprit*. Quoi de plus tranquillisant en effet que de pouvoir se dire : « Tout est réglé de sorte autour de moi qu'il y a des lois qui protégent ma liberté, et ces lois sont telles que non-seulement tout citoyen, mais le gouvernement lui-même peut être forcé de les respecter et réprimé s'il les enfreint! »

On conçoit que ce n'est pas là un problème d'une solution facile. Soumettre le citoyen à l'état en protégeant le citoyen contre l'état, mettre dans les lois une garantie des lois mêmes, contenir le pouvoir par le pouvoir, c'est une œuvre qui a quelques apparences d'un cercle vicieux, et il n'est pas de constitution qui spéculativement résistât au contrôle de la logique absolue. En même temps, du seul exposé du problème du gouvernement il résulte qu'aucun gouvernement simple ne le résout, et que le gouvernement est une machine qui ne peut se passer de contre-poids. La liberté politique est donc difficile. Les plus grands esprits se sont mesurés contre cette difficulté, et l'antiquité, non contente de l'aborder dans les faits, l'a étudiée par la science. Il ne m'en coûtera pas d'avouer que la perfection du gouvernement n'a pas été trouvée : nous sommes sur la terre, où plus de bien que de mal s'appelle le bien; mais enfin il y a eu des pays libres. La liberté politique a été dans le monde, et l'on ne peut dire que le monde ne l'a pas connue; il croit même qu'elle y est encore. J'aimerais à entendre dire qu'elle n'a jamais existé; peut-être ce paradoxe ne nous sera-t-il pas épargné.

Aussi la liberté consiste-t-elle dans la liberté civile assurée par la liberté politique, dans le droit garant du droit. Là où elle existe sous cette double forme, on dit non-seulement que le citoyen est libre, mais qu'il vit dans un état libre. Il a pu arriver que le citoyen jouît de quelque liberté dans un état qui ne fût pas libre. La toute-puissante coutume, quelques sages lois, une bonne administration de la justice, un pouvoir honnête, ont quelquefois réalisé ce bien, quoique presque toujours alors incomplet et précaire. Telle fut l'ambition de quelques princes clair-semés dans l'histoire, et ceux qui l'ont ressentie et un peu satisfaite sont au rang le plus élevé dans le respect de l'humanité. Qu'appelle-t-on bons rois? Ceux qui ont donné quelque liberté à leurs sujets. D'autres fois, plus souvent, ce me semble, l'état a pu être libre, sans qu'une liberté suffisante fût reconnue à l'individu. Les républiques anciennes, plusieurs républiques du moyen âge ont présenté ce phénomène. Il est arrivé que la constitution vendît bien cher aux hommes le droit de se gouverner eux-mêmes. Cependant même alors ils y ont pu per-

dre le bonheur, mais non la dignité, et ils ont vécu fiers, et ils sont morts illustres, ces peuples esclaves de leur liberté.

Une juste proportion, une heureuse harmonie entre la liberté de l'individu et celle de l'état est l'essence de la liberté même. Il n'est pas donné à tous les esprits de former ce savant mélange, de concevoir même la nécessité de ce savant équilibre. Les partisans d'un absolutisme vulgaire, toute cette vieille école de publicistes élevés dans les formules du droit byzantin, n'en ont ni le souci ni l'idée; mais il est d'autres écoles où nous ne devrions pas trouver la même indifférence, où nous la trouvons cependant. Des publicistes qui s'indigneraient qu'on crût nécessaire de leur rappeler que l'homme a des droits, des hommes dévoués, dévoués jusqu'à la passion, à ces révolutions si riches en promesses populaires, ont souvent oublié, dans la pratique comme dans la théorie, que la liberté, cantonnée dans certaines formes du pouvoir, ne réaliserait que la tyrannie. Peu leur importait la servitude de l'individu, si le pouvoir qui l'asservissait était spécieusement fondé à se dire l'émanation de la volonté populaire, ou si seulement il se posait en protecteur du plus grand nombre. Aux yeux de ces amis violens et pressés des réformes sociales, les droits des individus s'abîment dans le sein de la société, et dès que celle-ci se résume dans l'état, dès que l'état peut se donner pour la société centralisée, il est libre, mais il est tout. Quelle serait donc dans ce cas l'unique condition imposée au pouvoir? Une origine démocratique. Toutes les formes du socialisme aboutissent à cette monstrueuse idée. Terrible quand elle est exploitée par les passions démagogiques, elle peut l'être par un ambitieux égoïsme, et elle est à la fois l'arme des sectaires et le jouet des despotes.

Mais cet abus que l'on peut faire des droits de l'état nous avertit des difficultés épineuses qui viendraient se présenter dès que, sortant de ces généralités libérales, nous tenterions de déterminer les conditions positives de la liberté dans un certain pays et dans un certain temps. L'embarras ne serait pas de rechercher et de dénombrer les droits individuels. La propriété de la personne, du travail et de ses produits, la liberté d'aller, de venir et d'habiter, celle des consciences et des cultes, celle des professions, l'égalité devant la loi, l'égale admissibilité au service de l'état, certaines conditions dans la rédaction des lois répressives et dans l'administration de la justice, auraient bientôt atteint le montant des réclamations que l'esprit du XIX[e] siècle doit dicter à tous les peuples qu'il anime. Il ne faudrait pas un grand travail pour écrire en langage légal la table de ces indispensables franchises de l'homme libre, non qu'ainsi qu'on l'a prétendu elles soient toutes réalisées par l'égalité sortie

de nos révolutions, et à jamais écrites dans notre code civil et administratif. A aucune époque, la France, même pourvue des plus fortes armes de la liberté constitutionnelle, n'a possédé autrement qu'en fait une partie de ses plus nécessaires libertés civiles, et, même sous ce rapport, nous aurions à profiter de certains exemples; mais il ne s'agit ici que de théorie, et pour la théorie la première partie du problème qui nous occupe est relativement aisée : c'est quand nous passons aux garanties générales des libertés particulières que la difficulté commence.

Pour en déterminer la forme, pour en fixer la portée, il faut considérer en premier lieu les conditions d'existence de l'état même. La géographie et l'histoire n'ont pas fait semblables tous les peuples. Que ce soit le climat, la disposition des lieux, la race, les événemens ou toute autre cause, les sociétés n'occupent pas le même rang dans la civilisation; elles n'ont pas le même rôle à jouer dans l'humanité. Il est évident qu'un peuple rude et grossier n'exige pas une législation aussi perfectionnée, une liberté aussi raffinée qu'un peuple éclairé et délicat. Certaines passions nationales ont besoin d'être contenues. Là où la *vendetta* règne, comme en Corse, la loi de police ne peut laisser des armes en toutes les mains, comme en Angleterre. Les mœurs locales peuvent exiger qu'on les ménage ou qu'on les soutienne. La faculté du divorce peut être, avec plus ou moins d'inconvéniens, accordée ou refusée selon les lieux, et l'existence d'une église établie ou même le fait d'une très grande supériorité numérique d'un culte sur tous les autres impose à la liberté religieuse des conditions inutiles peut-être là où des sectes multipliées et capables de se contenir mutuellement échappent sans danger à l'attention du législateur. Qu'une nation soit maritime ou continentale, les conditions de sa sûreté et de sa prospérité varient. La nature de sa ligne de frontières, le nombre de ses places fortes peuvent assujettir à un régime particulier certaines portions de son territoire. Généralement la liberté d'une nation guerrière commande au législateur de grandes précautions. Suivant ses rapports avec ses voisins, suivant le rôle que ses intérêts politiques ou ses instincts militaires lui ont fait jouer dans le monde, elle est sous le coup de nécessités diverses. Il est difficile qu'elle puisse se passer jamais d'une armée permanente, et le recrutement forcé, qui est certainement une restriction de la liberté individuelle, peut être l'unique moyen d'entretenir et même de nationaliser une armée permanente. On conçoit de combien de questions ardues et compliquées il faut se rendre maître pour décider ce que l'état peut retenir, ce qu'il doit abandonner des pouvoirs que le temps lui a donnés, pour rendre libres des sociétés aussi différentes que la société australienne ou

hollandaise, polonaise ou sicilienne, et la France a pour se conserver en Europe bien autre chose à faire que l'Espagne. Plus forte à la fois et plus exposée, elle ne peut complétement oublier, en songeant aux droits de ses citoyens, les intérêts de sa grandeur.

Enfin il est en matière de gouvernement une question qui paraît fondamentale, et qui l'est en ce sens que les peuples la jugent telle. En politique, l'opinion est à peu de chose près aussi importante que la réalité. Or donc, à proprement parler, il n'y a que deux formes de gouvernement, la monarchie et la république. L'aristocratie, la démocratie constituent plutôt aujourd'hui le caractère d'un gouvernement que sa forme, et c'est l'ordre social encore plus que l'ordre politique qui décide du caractère du gouvernement. Quant à la liberté, elle peut pénétrer partout. Ce n'est pas elle, du moins ce n'est pas elle seule qu'il faut consulter pour choisir entre la république et la monarchie. Ni l'une ni l'autre heureusement n'a le privilége de la liberté, comme ni l'une ni l'autre n'est en soi et nécessairement incompatible avec le maintien de l'ordre et avec la force du pouvoir. Il n'est pas donné d'ailleurs à la pure sagesse de décider si une nation sera gouvernée par la forme monarchique ou républicaine. C'est un de ces points qu'il serait chimérique de décider pour elle contre son opinion, même contre ses préjugés. Si un peuple croit la république impossible, elle l'est; si un peuple la croit dangereuse, elle est dangereuse, car il ne fera pas ce qu'il faut pour faire durer ce qu'il juge impossible; il ne fera pas même ce qu'il faut pour sauver du danger ce qu'il croit dangereux. Ce n'est pas seulement l'état, c'est le peuple qui est monarchique ou républicain. Laissez la monarchie aux peuples monarchiques et la république aux peuples républicains. C'est déjà bien assez que d'apprendre aux uns et aux autres à être libres, si le temps ne le leur a pas enseigné.

On voit au milieu de quelles difficultés, de quelles nécessités, doit s'établir la liberté politique là où elle ne se rencontre pas tout établie. Aussi ne peut-on éviter de trouver encore ici sur son chemin le doute de ces publicistes qui demandent s'il est bien nécessaire de se donner tant de peine pour un succès problématique, et si, l'ordre civil une fois constitué dans un esprit de justice, il ne faut pas se contenter d'organiser l'état pour la force et pour la durée. « Les hommages de l'histoire, diront-ils, n'ont jamais été refusés aux gouvernemens vigoureux et prévoyans qui, jaloux du bien public, ont veillé en même temps à l'honneur des peuples confiés à leurs soins. La tâche n'est pas déjà si mince qu'elle ne puisse suffire aux plus ambitieux. » Mais c'est parce que la tâche est grande qu'on n'a pas trop de toutes les ressources de l'art des constitutions pour

assurer à la fois et le maintien de la justice dans l'ordre civil, et le respect du bien public, et l'honneur des peuples. L'inspiration du génie et de la vertu peut beaucoup faire dans la politique comme dans tout le reste. Il ne s'ensuit pas cependant que les préceptes de la religion, les maximes de la morale, les soins de l'éducation, les méthodes de la science, les règles de l'art, soient inutiles. Il faut en tout à l'homme des barrières et des appuis, et les constitutions ont pour but de lui en donner dans la politique. Ainsi la prévoyance d'une sagesse spéculative vient en aide à l'équité et à l'habileté pratique. Quand, depuis qu'il y a des sociétés sur la terre, l'éloge des lois est dans toutes les bouches, quand leur nom sacré est partout invoqué par le fort et par le faible, quand il n'est tyrannie ou révolte si audacieuse qui ne se vante de vouloir sauver, conquérir ou rétablir une légalité tutélaire, comment croire que le genre humain se soit concerté pour mettre sa confiance en de vaines fictions, et pour attendre son salut des combinaisons arbitraires de l'abstraction et de la logique? Quand les lois se levant du sein de la nuit arrêtaient Socrate prêt à franchir le seuil de sa prison, quel plus éclatant témoignage la sagesse et la vertu individuelle pouvaient-elles rendre de l'autorité de la prudence sociale que de lui céder au moment même où elle commandait le respect de l'erreur et l'obéissance à l'injustice? Mais aussi comment alors ne lui pas demander les plus savantes garanties du droit et ne pas vouloir qu'elle s'efforce d'être réellement dans ses décrets la raison écrite, comme elle se vante de l'être? Comment surtout, si les individus doivent tant aux lois, ne pas exiger de lois pour les pouvoirs? à qui ce frein est-il plus nécessaire qu'au gouvernement? S'il est la justice armée, c'est quand la loi le fait juste et lui donne ses armes. S'il est bon par la vertu de ceux qui l'exercent, la loi doit lui plaire; s'il ne l'est pas, la loi le sera pour lui : elle complète nos sagesses passagères par sa sagesse éternelle.

Voyons d'ailleurs s'il y aurait contradiction nécessaire entre les deux termes à concilier, et qui sont la force de l'état et la liberté du citoyen. Il ne le semble pas à première vue. Partout où la liberté a pénétré, la liberté politique, la liberté civile, on n'a point vu venir à sa suite la débilité du peuple ou du pouvoir. Les nations qui ont jeté un éclat durable, exercé une durable influence, ont été libres pour la plupart. Bien plus, la liberté, une liberté quelconque, a donné à de petites nations une puissance et une renommée supérieures à leurs forces naturelles. Venise, la Suisse, la Hollande, bien d'autres, ont pris dans l'histoire une place qu'aucun despotisme resserré dans les mêmes limites n'aurait osé seulement convoiter. Je ne remonte pas à l'antiquité; je ne parle pas de la ville

de Neptune et de Minerve. En tout temps, les favoris de la déesse de la sagesse et du dieu des mers sont hors de concours.

Mais comme aucun exemple n'est concluant, parce qu'aucune expérience n'en répète identiquement une autre, il faut chercher quelles sont en elles-mêmes les garanties stables que la politique peut accorder à la justice. Nous avons supposé la loi civile conçue pour la liberté et défendue par des tribunaux équitables. La première sauvegarde de leur équité, c'est leur indépendance. Leur indépendance est dans la hauteur et la fixité de la position de ceux qui les composent. S'ils n'ont jamais à comparaître devant le pouvoir ou le public pour obtenir le renouvellement, la confirmation ou l'élévation de leur titre, ils sont indépendans, et leur intérêt est d'être justes. Placer le pouvoir judiciaire hors de l'influence directe de tout autre pouvoir, c'est donc là la première garantie. J'observe que les gouvernemens absolus eux-mêmes ont rarement osé prendre pour eux le droit de juger et dire comme Dieu : « A moi la vengeance! » Une sorte de pudeur leur a comme arraché l'indépendance du magistrat. Le crime dont ils aient le plus de peine à se défendre, c'est de l'avoir violée, et pour ne citer que cette tyrannie, qui a peut-être passé toutes les autres, la tache sanglante que toutes les eaux du Styx et du Léthé ne laveraient pas, c'est l'existence du tribunal révolutionnaire. Dans les temps plus calmes, l'établissement de toute commission arbitraire et temporaire qui dispose de la personne des citoyens est l'acte inexpiable d'un gouvernement, quel qu'il soit.

Mais ce point est difficile à nous contester; ne nous y arrêtons pas. Il s'agit, on s'en souvient, d'assurer la liberté civile. Comment en prévenir la violation, si elle est secrète? Les lois sont nulles, si tout n'est public dans l'exécution des lois. Les mots ici parlent d'eux-mêmes : si celui de *public* signifie à la fois ce qui intéresse le public et ce qui se fait en public, ce n'est pas une vaine coïncidence, c'est qu'il faut que les affaires publiques le soient. Qu'est-ce qu'une loi qui n'est pas promulguée? Un papier dans les archives. Mais promulguée, si nul ne peut savoir ce qui en résulte, si l'on ignore ce qu'elle devient dans l'application, la législation même peut n'être qu'un piége. Nulle assurance que ce qui se fait ressemble à ce qui s'écrit. La publicité est donc la première, la garantie des garanties.

Hésiode, il y a trois mille ans, voulait qu'une raison divine parlât par la bouche des peuples. Plus modestes, nos pères n'ont décerné à l'opinion que la royauté du monde. Dans les sociétés modernes, dans ces immenses réunions d'hommes qui couvrent un vaste territoire, aucun forum n'est assez grand pour contenir la publicité. Pour que les faits soient publics, il ne suffit pas qu'ils soient visi-

bles, il faut qu'ils soient sus, et ils ne peuvent l'être que s'ils sont dits au public. La publicité, c'est donc la presse; le mot dit tout. Ce serait se moquer que de retracer tout ce que ce mot rappelle. On a souvent célébré l'histoire : c'est à l'histoire qu'on en a appelé de tous les méfaits des pouvoirs et des partis. C'est la crainte de l'histoire qu'on a tenté d'évoquer devant la puissance de mal faire. Qu'est-ce au fond que l'histoire? Encore la presse, le passé livré à la presse. C'est par la presse encore que ceux qui ne l'ont pas connue, que les Thucydide et les Tacite continuent de donner des leçons aux gouvernemens et aux peuples. Ce que l'histoire est pour le passé, la presse l'est pour le présent : elle est l'histoire contemporaine. L'accuserez-vous d'ignorance ou d'imposture, de dénigrement ou d'adulation? Elle est comme l'histoire. L'histoire n'a-t-elle pas menti, injurié, flatté? Si vous rêvez de rétablir la vérité par le silence, faites taire et l'histoire et la presse; mais par là vous n'aurez fait que substituer au mensonge la dissimulation de la vérité, que dis-je? vous n'aurez rien gagné contre l'imposture du plus fort. Vous n'aurez fait que laisser aux victorieux le droit d'insulter et aux lâches la licence de flatter; vous aurez étouffé pour le présent comme pour le passé ce que Tacite appelait la conscience du genre humain.

Les tribunaux sont indépendans; tout est public dans l'exécution des lois. Tout se sait et tout peut s'écrire. Est-ce assez? Non sans doute. Puisque le magistrat, dépositaire de la puissance publique, est lui-même soumis aux lois, il faut qu'il réponde de leur violation. La publicité peut le retenir au moment d'agir comme une menace, le troubler, s'il a fait le mal, comme une révélation. C'en est souvent assez pour prévenir et même pour punir; pourtant il faut parfois davantage. Quelle que soit la puissance de l'honneur, les jugemens de l'opinion ne suffisent pas à la morale grossière des sociétés les plus civilisées. Les jugemens de la justice sont nécessaires pour éclairer, pour redresser, pour sanctionner les jugemens de l'opinion. La responsabilité est universelle en ce monde; la responsabilité légale n'en est que la forme et l'application réservée pour des cas rares et graves. Cette condition commune des hommes et des citoyens doit peser sur les fonctionnaires de l'état, qui sont apparemment des citoyens et des hommes.

Elle pourrait déjà s'enorgueillir de son lot, la société qui jouirait de toutes ces garanties. Cependant il en manquerait une suprême, s'il n'existait de niveau avec le gouvernement et presque dans son sein un pouvoir gardien vigilant des droits reconnus, interprète des griefs publics, censeur des abus constatés, autorisé à élever la voix au nom du public entier, et chargé d'avertir, d'interroger et

d'arrêter la puissance de l'état engagée dans une voie funeste. Partout ce pouvoir de remontrance, de censure, de résistance, a été cherché quelque part. On a pu l'affaiblir dans son institution, le restreindre dans ses prérogatives; rarement on en a nié l'utilité d'une manière absolue. En France, les états-généraux, les états provinciaux, les parlemens ont réclamé l'honneur d'exercer dans la monarchie un pouvoir semblable, et on ne le leur a pas toujours contesté. Seulement les états-généraux ne venaient au monde que sous le bon plaisir du souverain, les états provinciaux n'avaient qu'une puissance locale, les parlemens ne pouvaient se concerter sans une coalition illégale, et le refus d'enregistrement ou les remontrances n'étaient un obstacle qu'autant que la royauté et ses ministres le voulaient bien. Le frein permanent n'existait pas, et en définitive la souveraineté était illimitée, car elle était, quand elle le voulait, exécutrice, judiciaire, législatrice à la fois. En France cependant et presque par toute l'Europe, vous trouverez les rudimens, les restes ou les traces de ce pouvoir limitatif, modérateur, qui, naissant de la nation même, la représente ou se porte pour la représenter, et dont la présence régulière et l'influence efficace ôtent seules à toute monarchie le caractère de monarchie absolue. Ce pouvoir, par sa nature même, semble destiné à être toujours électif, car à cette condition seulement il prend un caractère représentatif, et il parle au nom du pays.

Telles sont les garanties principales, essentielles, des libertés du citoyen : une justice indépendante, une publicité universelle, la responsabilité des agens de l'autorité, un pouvoir électif et représentatif qui les surveille et qui a le droit de parler. Ces garanties subsistent, elles sont réelles, si l'indépendance de la justice existe de fait comme de droit, si jamais ses attributions n'ont passé aux mains de commissions passagères, si tous ses actes solennels, ainsi que toutes les mesures de l'administration, sont livrés à la publicité et à la discussion, si la responsabilité des ministres et de leurs agens est légale et réelle, si la représentation nationale librement élue parle librement. A mon gré, il a toujours, et dans les meilleurs temps, manqué quelque chose à l'organisation de la justice et à la responsabilité des agens du pouvoir.

V.

Jusqu'ici, on le remarquera, nous n'avons parlé que de garanties, et des garanties sont des résistances, des limites, des barrières. Ce n'est point de cela seulement que peut se composer un gouvernement. Un mécanisme ne peut pas consister tout entier en régula-

teurs et en contre-poids. Une locomotive n'est pas toute dans son frein. On peut donc nous demander si nous croyons avoir fait jusqu'ici la part de l'état. Où prendra-t-il sa force? Que lui restera-t-il de liberté? Est-il donc un fléau donné dont on ne doive songer qu'à se défendre? Doit-il être défini, comme le veulent certains radicaux, un mal nécessaire? Si nous prenons sur nous de poser les conditions de la liberté, ne sommes-nous pas tenus de connaître aussi les conditions du gouvernement? Dans l'ordre politique, les peuples ont des droits aussi, ou plutôt un droit qui les comprend tous, c'est le droit d'être bien gouvernés. Leur avons-nous reconnu ce droit? Avons-nous pourvu à ce qu'il fût respecté en ne songeant qu'à défendre les individus par la constitution même de l'état?

Nous ne dissimulons pas que les droits des individus nous sont chers. Nous ne voudrions pas transporter dans la politique la querelle scolastique des réalistes et des nominaux : nous ne dirons pas que dans la société il n'y a que des individus; mais nous prendrons la licence de dire qu'il y a surtout des individus. Dieu apparemment n'a pas trouvé d'autre moyen pour former l'humanité que de créer des hommes. Ce sont de ces créatures de Dieu que nous agitons les intérêts et les droits, la dignité et le bonheur. Qu'on nous dise ce qui dans l'ordre moral peut être heureux et digne, sinon des hommes. Enfin, à quelque élévation qu'on les place, les sociétés finissent sur la terre; l'homme conçoit, ce me semble, une plus haute espérance. Je ne suis donc nullement embarrassé de ce mot d'individualisme que certaines écoles jettent comme un reproche à l'école libérale. L'opposé de l'individualisme, c'est, faut-il le rappeler? c'est le socialisme. Le socialisme réalise en un tout compacte, en une entité absorbante, ces abstractions, la société et l'état, et de toutes les relations, de toutes les forces qui se sont formées et développées dans la vie des communautés, de toutes ces créations artificielles que le temps a produites, il forme un être unique qui concentre tout. Ce réalisme social prend plus d'une forme. Il ne parle pas toujours organisation du travail et communisme égalitaire. Il dira bien : Les individus sont la société; la société, c'est l'état. Il finira par dire : L'état, c'est moi. Je ne connais pas de doctrine politique qui, dans son principe, faisant abstraction de l'individu, n'aboutisse à la tyrannie.

Cela dit, je tomberais dans une étrange erreur, si, après avoir stipulé pour les citoyens trop souvent oubliés et qui s'oublient eux-mêmes, j'allais omettre l'état, qui d'ailleurs ne s'oublie pas. Il a fallu présenter d'abord certaines institutions avec leur caractère défensif, parce que c'est celui qui frappe d'abord les yeux. Ce qu'on appelle libertés publiques n'est en général invoqué qu'à titre de

sauvegarde. Quand une nation se précipite vers la liberté, elle pense à elle-même plus qu'à son gouvernement. Elle cherche qui la préserve, et non qui la guide.

Considérons maintenant l'état plus que les citoyens, le gouvernement plutôt que la liberté. On est, je crois, dispensé de prouver que tout le système de garanties qui vient d'être exposé est compatible avec la monarchie. Le fait a décidé la question. Il y aura dans trente ans deux siècles que cette union a été réalisée définitivement en Angleterre, et quelques états de l'Europe l'ont reproduite jusqu'ici avec quelque succès. A plus forte raison si c'est praticable dans la monarchie, ce doit l'être dans la république. Là-dessus encore point de difficulté.

On peut donc être roi et se résigner à voir rendre la justice par des juges qui, une fois nommés, ont peu à attendre de la couronne, la presse publier et discuter tout ce qui se passe dans la société politique, les délégués de l'autorité royale prêts à rendre compte, même juridiquement, de leurs actes, une assemblée librement élue contrôler avec la même liberté toutes les mesures du pouvoir. Et dans ces conditions le monde peut contempler à Londres une jeune mère recevant avec une grâce auguste les tributs de vénération et d'amour d'un peuple qui a vu croître sous son règne sa puissance et sa liberté, et dans Bruxelles un prince habile, reconnu de tous pour le plus sage de ceux qui portent la couronne.

Le principe monarchique, c'est-à-dire dans un personnage inviolable le titre héréditaire de chef du gouvernement, débarrasse les publicistes d'une épineuse recherche, celle de la constitution du pouvoir exécutif dans sa sommité, question qui est encore à résoudre pour les grandes républiques, et dont nous sommes dispensés de chercher la solution. Il nous paraît que la plus sage, dans ce dernier cas, serait la subordination du premier dépositaire de ce pouvoir aux assemblées, en telle sorte que, par l'origine comme par la dépendance, ce ne fût qu'un premier ministre qui n'y siége pas, mais dont le titre émane d'elles. Cependant cette solution aurait beau être la plus sage ou du moins la plus pratique, elle serait la plus mal reçue des peuples attachés ou habitués à la monarchie, et la leur conseiller serait hasardeux. Revenons donc à la royauté, et voyons si, entourée et servie par des agens responsables, enchaînée dans l'exercice de son pouvoir à des lois protectrices des citoyens, elle devient un des inutiles ressorts d'une machine impuissante et dangereuse par son impuissance même.

Si en effet les institutions dont nous avons parlé n'étaient jamais et ne pouvaient être que des obstacles à l'action, on ne voit guère comment de la jonction d'un pouvoir royal tant propre que délé-

gué et d'un pur système de résistances il pourrait sortir un gouvernement. Quand les résistances ne joueraient pas, le pouvoir aurait bien moyen d'agir; mais à leur premier mouvement il risquerait de s'arrêter. Le plus simple résultat d'un conflit serait l'immobilité, c'est-à-dire l'impossibilité de gouverner, ce que la société ne saurait supporter. Les forces elles-mêmes ainsi opposées les unes aux autres ne s'accommoderaient point d'un tel arrangement, ou les unes ou les autres briseraient le système dans lequel on les aurait enfermées. Il semblerait d'ailleurs, quand on réduit à cet appareil d'antagonisme tout l'ensemble d'une constitution, qu'un gouvernement n'eût de parti à prendre qu'à l'égard des individus, et que tous ses actes fussent de ceux qui sont dignes d'approbation dès qu'ils ne sont pas punissables, et bons s'ils sont légaux. Cette double hypothèse restreindrait beaucoup trop d'une part et peut-être de l'autre étendrait outre mesure la liberté d'action du gouvernement. Il a des fonctions plus variées et plus grandes que celles qui touchent les individus comme tels, et il peut faire encore d'autres fautes que des injustices personnelles. Le bonheur, la prospérité, la dignité, l'indépendance, la puissance de la nation, sont en grande partie dans ses mains. La police, le commerce, les finances, la marine et les armées, la paix et la guerre enfin, dépendent essentiellement de lui. Il ne peut être donné à la défense des droits individuels accidentellement lésés de l'entraver, de le suspendre constamment dans sa marche par une résistance qui peut être sans gravité ou sans fondement. Tandis que les libertés civiles seraient ainsi protégées à outrance, il se pourrait qu'il fût laissé carte blanche au gouvernement dans tout ce qui touche les intérêts de la communauté. Or, après avoir considéré les citoyens séparément, il faut bien les envisager comme membres d'une nation. Les intérêts et les droits d'une nation ne sont pas au fond séparables des intérêts et des droits de l'état. C'est ici une de ces vérités évidentes et simples qui sont pourtant si neuves dans l'application qu'elles deviennent admirables quand elles se réalisent. L'ignorance et la passion, mille caprices funestes, mille préjugés insolens n'ont que trop souvent marqué une séparation, institué une lutte entre le gouvernement et la société, entre le bonheur du prince et celui des sujets, entre les intentions ou les calculs du pouvoir et les vœux et les espérances du peuple, entre la raison d'état et la raison générale. Cependant il n'y a pas deux biens publics. L'état ne doit vouloir que ce que voudrait la nation éclairée; il ne doit faire que ce que, bien informée, la nation voudrait qu'il fît. C'est en ce sens que les grands et bons rois, les hommes d'état dignes de leur mission, ont, ainsi qu'on le dit, personnifié leur temps et leur pays.

Un tel résultat est-il, comme l'histoire lue avec sévérité le ferait soupçonner, un de ces chefs-d'œuvre accidentels qui se rencontrent encore plus rarement dans l'art de la politique que dans les autres arts, et que l'humanité doit regarder comme autant de bonnes fortunes? La savante antiquité ne l'a jamais pensé. Elle a cru à la sagesse, à la vertu des constitutions. Depuis le commencement du moyen âge, cette croyance s'est affaiblie, je le sais, découragée par le spectacle des jeux de la force et du hasard, intimidée par cette triste disposition à mal penser des choses humaines qui a prévalu depuis la chute de l'ancien monde, et si longtemps retardé leur développement; mais les efforts, les travaux, les progrès qui, à dater de la renaissance, ont relevé l'esprit humain, l'étude plus raisonnée de la nature des sociétés et des gouvernemens ont peu à peu rétabli la raison dans ses droits et ramené la politique à être autre chose qu'un fait bon ou mauvais, comme il plaît à Dieu. On se reprend à croire qu'il plaît à Dieu que les hommes usent de la raison qu'il leur a donnée pour assurer et régler dans la mesure de leur puissance l'avenir de leur destinée. On n'oserait dire que l'on désespère d'établir par les institutions, entre le pouvoir et la société, ce concours, cette solidarité, cette identité d'intérêts et de vues qui produit et fait durer les grandes choses. Or où s'est-elle trouvée avec un peu de constance, si ce n'est chez les peuples qui ont pris à cœur leurs affaires et se sont intéressés à leur propre sort? Mais pour cela il faut les connaître, ces affaires, il faut y pouvoir quelque chose, à ce sort. Autant dire qu'il faut être libre. Le patriotisme croît en raison de la liberté.

Or, si l'on se rappelle quelles garanties nous avons réclamées pour la liberté des personnes, on comprendra que la jouissance d'un bien si doux doit en rendre chères les institutions gardiennes. Le citoyen qui voit avec orgueil combien sont respectés en sa personne des droits dont les étrangers ont à peine une idée apprend à estimer son sort, ses lois, son pays, son gouvernement. Ainsi les libertés individuelles, qui font la dignité de la vie civile, engendrent des sentimens vraiment politiques, et celui-là serait bien mal doué qui ne porterait ni attachement ni reconnaissance à l'état comme au sol auxquels il doit sa dignité civique. C'est pour obéir aux *saintes lois* de sa patrie que le soldat lacédémonien mourait avec joie. La certitude d'être jugé en citoyen romain n'était pas étrangère au vaillant dévouement du légionnaire, et l'inscription toute politique de ses enseignes lui rappelait ses institutions même au milieu des périls et des souffrances de la guerre. A ces sentimens naturels, la publicité moderne vient ajouter les notions qui les motivent et les éclairent. Par cette liberté de parler et d'écrire, le citoyen prend

connaissance des intérêts de son pays, des actes de son gouvernement, des événemens de son temps. S'il est heureux de son sort, s'il est fier de sa condition, il ne trouvera pas dans cette initiation aux affaires de l'état et du peuple des motifs de haine et d'impatience; il apprendra à ressentir plus distinctement, plus fidèlement, les joies et les douleurs de la patrie. Il saura mieux enfin quelle est la raison des lois qu'il observe, des mesures qu'il exécute ou qu'il subit, de ses sacrifices, de ses épreuves, des revers ou des triomphes dont le bruit vient jusqu'à lui. Il aura sa part de tout et nationalisera son égoïsme. S'il est appelé par la loi au droit de suffrage, ce ne sera plus une formalité qu'il accomplit avec indifférence; ce sera un acte sérieux de sa vie. Le peuple, que Montesquieu trouve admirable quand il doit élire, ne peut l'être que s'il sait ce qu'il fait en élisant, et la publicité seule vient en aide à son discernement.

Nous n'avons parlé du pouvoir électif que comme d'un censeur éventuel des abus ou des fautes; mais une assemblée envoyée par la nation, tout imprégnée de l'opinion publique, ne peut-elle être constituée par la loi de façon à devenir ce qu'étaient dans les anciennes républiques les assemblées du peuple? Ne peut-elle consentir l'impôt, voter les lois, délibérer sur les grands intérêts de l'état? Formée au sein de la publicité, elle délibérera publiquement, et elle ouvrira elle-même une grande école où la nation s'instruira de ses affaires. Les enseignemens de la presse seront contrôlés par les leçons de la tribune. Sans doute la discorde pourra naître entre le pouvoir électif et le pouvoir qui ne l'est pas; mais tout jusqu'à présent nous a fait concevoir un ordre de choses dans lequel l'unité de l'intérêt de l'état et du sentiment public tende à s'établir et à se manifester. Elle pénétrera, elle éclatera dans le gouvernement même, si, par des artifices constitutionnels bien connus aujourd'hui, l'exécution et la délibération, l'initiative et le contrôle, la responsabilité et la discussion peuvent aboutir à l'union des trois pouvoirs dans une seule politique. On ne fait point ici un cours de système représentatif; on ne veut qu'indiquer comment les garanties réclamées d'abord dans l'intérêt du citoyen peuvent également servir aux intérêts de l'état, et les sauvegardes de la liberté devenir des moyens de gouvernement. Publicité, élection, représentation, discussion, responsabilité, délibération, et enfin concours, voilà tout à la fois le fond de la liberté politique et de la nationalité dans le gouvernement.

Ainsi, en changeant de point de vue, nous n'avons pas changé de système. Ce qui nous avait paru bon pour l'individu s'est trouvé bon pour l'état. Le droit commun du gouvernement libre, ce n'est

point le conflit, c'est le concours, mais le concours contradictoirement débattu, et la conciliation en connaissance de cause.

J'entends les objections : « cette théorie n'est pas nouvelle, et l'on pouvait s'en épargner la redite; mais ce n'est qu'une théorie, c'est-à-dire une déduction abstraite qui ne tient pas compte des difficultés, des accidens et des inconvéniens de la pratique. On nous dit tout du gouvernement représentatif, une chose exceptée, c'est que l'expérience l'a condamné. » Une autre fois nous reprendrons ces objections en détail. Rien ne presse. Il n'est pas à craindre que nos idées soient mises demain à l'épreuve de la pratique, et nous avons le temps de discuter encore. Un seul mot cependant. Je veux bien qu'on dise tout contre la théorie, excepté qu'elle est impraticable. Le gouvernement esquissé dans ces pages n'est pas la fiction d'un rêveur, la vision d'un malade; il n'a pas été inventé, mais copié d'après nature. Sur un modèle sans cesse attaqué, imité sans cesse, maint pays a tenté de régler son gouvernement, et de ces expériences déjà nombreuses, une seule, après trente-quatre ans de succès alors incontesté, a échoué. La monarchie parlementaire a péri en France, il est vrai, et il est vrai aussi que, parmi ceux qui l'accusent d'une faiblesse mortelle, beaucoup lui reprochaient jadis de ne pas donner assez hardiment la liberté.

Mais d'abord qu'on ne parle pas tant de sa chute, ou nous parlerons de tout ce qui est tombé. Si l'on voit là un arrêt sans appel, quel gouvernement n'est pas irrévocablement condamné? La monarchie féodale, l'ancien régime, la république violente, la république modérée, la monarchie administrative, absolue, constitutionnelle, des gouvernemens guerriers, des gouvernemens pacifiques, tout a péri, et rien de nouveau ne reste à essayer. Si l'on invoque l'expérience contre nous, nous l'invoquerons contre tous. Encore une fois, ne parlons de la chute de personne. L'absolutisme n'a de nos jours préservé que la Russie des révolutions, et s'il est une forme de gouvernement qui les appelle d'une manière spéciale, ce pourrait être celle qui, amoncelant tout sur une seule tête, centralise la monarchie en l'exaltant à sa plus haute puissance, et la faisant maîtresse de tout, responsable de tout, la compromet dans les petites choses comme dans les plus grandes, et l'accable sous le fardeau du pouvoir universel et illimité. Après tout, ce n'est pas pour avoir été en possession du système représentatif que toutes les monarchies de l'Europe continentale ont été ébranlées par la crise de 1848, et l'on peut citer des états qu'à cette époque le système représentatif a sauvés.

CHARLES DE RÉMUSAT.

THOMAS JEFFERSON

SA VIE ET SA CORRESPONDANCE

III.

LE PARTI DÉMOCRATIQUE AUX AFFAIRES.

I. *The Writings of Thomas Jefferson*, 9 vol., New-York 1853-1854. — II. *The History of the United States of America from the adoption of the federal Constitution to the end of the sixteenth Congress*, by Richard Hildreth, 3 vol. — III. *The History of the United States from their colonization to the end of the twenty-sixth Congress, in 1841*, by George Tucker, 4 vol., Philadelphia 1856-1857.

I.

« Je me porte bien, disait Washington dans ses vieux jours, parce que je dors bien, et je dors bien parce que je n'ai jamais écrit une ligne sans me figurer que je la voyais imprimée. » Jefferson ne poussait pas la circonspection aussi loin; il craignait beaucoup le public, mais il se promettait trop facilement de se soustraire à son regard. Tant qu'il se sentait sous la surveillance de l'opinion, il écrivait et il causait avec infiniment de raison, d'habileté, de convenance et de mesure; mais lorsqu'il se croyait bien caché, lorsqu'il avait instamment recommandé le secret à ses correspondans, il se livrait à son imagination et à sa passion avec une singulière indiscrétion de langage; il jetait hardiment sur le papier tout ce qui lui venait à la pensée, sans grand respect pour l'esprit de ses lecteurs et sans grand souci de la portée de ses paroles : ses amis se les racontaient à l'oreille, ses adversaires finissaient par entrer dans la confidence, et Jefferson s'indignait alors de voir les fédéralistes

invoquer contre lui ses fantaisies intimes, prendre au sérieux ses théories et les confondre avec sa politique (1). Il prétendait n'être jugé que sur ses actes. Sans doute il lui était arrivé de poser en principe que l'état peut légitimement faire banqueroute tous les dix-neuf ans, et d'avancer qu'à l'exemple des Chinois, les Américains feraient sagement de se renfermer chez eux et de renoncer au commerce maritime; sans doute il avait poussé la prédilection pour la France jusqu'à excuser les massacres de septembre, et la haine pour la Grande-Bretagne jusqu'à souhaiter la rupture de tous les liens commerciaux qui rattachaient les États-Unis à l'Angleterre. Cependant il ne s'était jamais opposé au paiement de la dette nationale, il avait souvent défendu à Paris comme à Philadelphie les intérêts de la navigation américaine, il avait toujours loyalement servi la politique de neutralité sous Washington, il n'avait fait massacrer personne. Cela ne suffisait pas à rassurer les fédéralistes, et lorsque le vœu du pays désigna Jefferson pour la présidence, ils tremblèrent à la pensée que le gouvernement allait tomber entre les mains d'un visionnaire fanatique, partisan de la banqueroute, ennemi du commerce, *gallomane*, anglophobe, jacobin. Un petit fait, qui nous est raconté par Jefferson lui-même, prouve assez combien leurs préventions étaient sincères.

C'était au mois de février 1801. La liste des républicains avait réuni la majorité dans les élections pour la présidence et la vice-présidence; mais Jefferson et Burr, leurs deux candidats, ayant obtenu exactement le même nombre de voix, la chambre des représentans se trouvait appelée à choisir le président entre les deux élus. Le sentiment public désignait impérieusement Jefferson; mais les fédéralistes, qui disposaient dans la chambre du vote de la moitié des états, étaient décidés à l'écarter. Depuis plusieurs jours, ils tenaient l'élection en suspens par leur obstination à voter pour le colonel Burr, se proposant, disait-on, de déférer le pouvoir à un président temporaire du sénat dans le cas où ils parviendraient à empêcher une élection régulière. Jefferson se rendit chez le président John Adams pour le supplier d'opposer son *veto* à un acte d'usurpation qui pouvait conduire à la guerre civile. John Adams l'accueillit fort mal. « Monsieur, lui dit-il avec véhémence, votre sort est entre vos mains. Vous n'avez qu'un mot à dire : promettez de faire justice aux créanciers de l'état, de maintenir la marine, de ne pas déplacer les fonctionnaires, et le pouvoir vous sera remis aussitôt. Nous savons que c'est le désir du peuple. — Monsieur Adams, ré-

(1) Voyez sur les théories de Jefferson et sur la *Formation du parti démocratique aux États-Unis* la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1858; voyez aussi la première partie de cette étude dans la livraison du 1er avril 1857.

pondit Jefferson, je ne sais ce qui, dans ma conduite publique ou privée, a pu autoriser un doute sur mon respect pour les engagemens publics. Quoi qu'il en soit, je suis bien décidé à ne pas entrer aux affaires par voie de capitulation. Je veux arriver au pouvoir libre, absolument libre de ne suivre que l'inspiration de ma raison. — S'il en est ainsi, monsieur, il faut que les choses suivent leur cours. » Et ils se séparèrent avec aigreur, Jefferson irrité de ce que le président n'avait pas voulu le comprendre à demi-mot, John Adams indigné de n'avoir pas obtenu de promesses formelles.

Même après avoir reconnu qu'ils ne pourraient, sans se perdre dans l'opinion de leur propre parti en dehors des chambres, prolonger leur résistance au vœu national, les représentans fédéralistes ne se rendirent qu'en donnant à Jefferson une marque de leur irréconciliable hostilité : au dernier tour de scrutin, ils votèrent en masse contre lui, et ne lui cédèrent la majorité que par l'abstention concertée de trois d'entre eux (17 février 1801). « C'est la déclaration de guerre de la bande, » écrivit aussitôt Jefferson à Madison. Il prévoyait la guerre avec plus de dépit que d'enthousiasme. Hamilton ne s'était pas trompé lorsque, cherchant à modérer l'ardeur de ses amis contre son rival, il les avait avertis que le caractère de ce prétendu fanatique promettait un système de temporisation, non de violence. Jefferson lui-même l'avait dit : « Je n'ai pas assez de passion pour trouver du plaisir à naviguer au milieu des tempêtes. » Dès qu'il s'était senti près de vaincre par la politique d'agitation, il s'était prononcé, dans le sein même de son parti, pour une politique calmante. Il savait fort bien que les forces qui font arriver les démocrates au pouvoir ne suffisent pas toujours à les y maintenir. Il voulait élargir sa base sans en changer; il voulait, sans se brouiller avec ses amis, rallier à lui toute cette masse honnête des amis du bien public qui se rattachait encore par habitude aux fédéralistes, comme aux défenseurs naturels du bon ordre, mais qui commençait à douter de la sagesse et du patriotisme de ses anciens chefs depuis que, par leurs manœuvres pour empêcher l'élection de leur plus dangereux adversaire, ils avaient failli troubler la paix intérieure du pays. « Tous ces braves gens, écrivait Jefferson, croyant déjà voir le gouvernement en dissolution, en sont venus à souhaiter ardemment l'administration même qu'ils avaient le plus redoutée, et à la regarder, après l'avoir obtenue, comme la fille de leurs œuvres. Les fautes des meneurs fédéralistes ont fait en une semaine ce qu'il nous aurait à peine été possible de faire en plusieurs années de doux et impartial gouvernement. Le gros de leur armée est aujourd'hui dans un état d'esprit qui l'amènera à se fondre avec nous, pourvu qu'aucune mesure excessive de notre part ne vienne le révolter de

nouveau..... M. Adams nous dérange et nous embarrasse. » John Adams mettait en effet la modération du parti républicain à une rude épreuve. Il profitait des quelques jours qu'il avait encore à rester président pour nommer à tous les emplois vacans les ennemis les plus acharnés de son successeur, lui préparant ainsi assez perfidement la désagréable alternative ou de respecter ces nominations au risque d'être mal servi et de mécontenter les coureurs de place qui s'étaient attachés à sa fortune, ou d'inaugurer son administration par des destitutions en masse de nature à « révolter les nouveaux convertis et à les rejeter sous la discipline de leurs anciens chefs, alors sans soldats. »

Trois jours après avoir pris la responsabilité du gouvernement (7 mars 1801), Jefferson écrivait à Monroë : « Il faut bien, je le sais, prononcer quelques destitutions, mais il faut en prononcer le moins possible, peu à peu, et ne les motiver que sur quelque malversation ou quelque incapacité flagrante. Entre les garder et les renvoyer tous, il y a une conduite intermédiaire à suivre, que nous n'avons pas encore arrêtée, et que nous n'arrêterons pas avant que toute l'administration ne soit réunie. Même alors peut-être ne procéderons-nous qu'*à tâtons*, balançant nos mesures d'après l'impression qu'elles pourront produire. » Le discours d'inauguration que le nouveau président adressa au sénat fut son premier ballon d'essai. Il y prodiguait les plus sages conseils aux républicains et les plus douces caresses aux fédéralistes. « La volonté de la majorité doit toujours prévaloir, cela est incontestable; mais que personne n'oublie ce principe sacré : pour que cette volonté soit légitime, il faut qu'elle soit raisonnable. La minorité a des droits égaux, que des lois égales doivent protéger, et qu'on ne peut violer sans oppression. Unissons-nous donc, concitoyens, d'un seul cœur et d'une seule voix... Toute différence d'opinion n'implique pas une différence de principes. Nous avons appelé de noms divers des frères enfans du même principe. Nous sommes tous républicains; nous sommes tous fédéralistes. » Les républicains furent désappointés, les fédéralistes restèrent méfians. Ils avaient raison de ne pas beaucoup compter sur les bonnes paroles du président : on ne peut jamais faire fond sur les promesses, même les plus sincères, de ceux qui se targuent d'être « des démocrates par tempérament. » Ils ne s'appartiennent pas à eux-mêmes; ils ont pour principe et pour habitude d'obéir à ceux qu'ils commandent. Jefferson n'avait pas assez de fermeté pour être aussi conciliant qu'il se l'était proposé. Toutes les nominations à des emplois amovibles faites dans les derniers jours de la présidence de John Adams furent regardées par la nouvelle administration comme non avenues; beaucoup d'autres fonctionnaires plus régulièrement nom-

més furent remplacés. Dans chaque état, le nombre des destitutions fut exactement proportionné au degré d'exigence des républicains. Le président se sentit fort soulagé, lorsqu'il vit « la terrible opération, » à laquelle il n'avait consenti qu'avec répugnance, se terminer sans produire sur le public une trop fâcheuse impression. Pour satisfaire les vainqueurs, il en restait une autre à pratiquer d'une nature plus grave, mais qui pesait bien moins à Jefferson, parce que le congrès devait en être chargé. En vertu d'un bill voté dans la dernière session, vingt-deux nouvelles places judiciaires avaient été créées, et John Adams s'était empressé de les donner à ses amis. L'inamovibilité de la magistrature fédérale étant garantie par la constitution, il avait d'abord paru à Jefferson bien difficile « de défaire ce qui avait été fait; » mais il ne s'arrêta pas longtemps à ces difficultés constitutionnelles. Pour les surmonter, il suffisait de trouver une majorité disposée à oublier pour un instant « le principe sacré » que sa toute-puissance avait le droit pour limite. Le droit ne fut pas violé sans détours. Les magistrats nommés par John Adams ne furent pas destitués; le congrès supprima simplement leurs fonctions, en rapportant la loi qui avait institué de nouveaux siéges.

Ce coup de majorité parut presque naturel au pays, tant les fédéralistes y étaient devenus impopulaires. Ils perdaient tous les jours de leur poids, même dans les états où ils conservaient encore la prépondérance. En vain leurs journaux empruntaient à l'ancienne presse républicaine l'âpreté et la grossièreté de son langage; ils ne trouvaient que des lecteurs blasés. Le public était las des grandes luttes auxquelles il s'était mêlé sous la présidence de Washington et sous celle de John Adams. La vieille rivalité entre le nord et le sud, qui avait si longtemps donné un aliment aux querelles de parti, semblait elle-même s'amortir. Les questions de principes ne suffisaient plus à passionner l'opinion, et aucune grande question d'intérêt ne divisait alors les diverses régions économiques des États-Unis. L'opposition manquait d'un levier pour soulever les esprits : elle avait été battue dans les élections générales de 1801, et elle devait s'attendre encore à de nouvelles défaites. « Notre majorité dans la chambre des représentans est de deux contre un, écrivait Jefferson à M. Barlow; dans le sénat, elle est de dix-huit contre quinze. A la prochaine élection, elle sera de deux contre un dans le sénat, et il n'est pas à souhaiter dans l'intérêt public qu'elle devienne plus considérable... Nous serons bientôt si forts que nous nous diviserons. »

Quel usage le président allait-il faire de toute cette force? Quelles grandes innovations allait-il introduire dans la pratique du gouvernement américain, pour justifier le nom de révolution qu'il donnait

à son avénement au pouvoir? Laissons-le répondre lui-même à cette question. « Je sens, écrivait-il au docteur W. Jones, combien je resterais encore loin d'accomplir toutes les réformes que la raison pourrait suggérer et que l'expérience pourrait approuver, quand même je serais libre de faire ce qui me semblerait le meilleur; mais lorsqu'on voit combien il est difficile de mettre en mouvement la grande machine de la société et de changer sa marche, combien il est impossible d'élever brusquement tout un peuple jusqu'aux hautes sphères du droit idéal, on sent la sagesse de la maxime de Solon : Ne point tenter pour les nations plus de bien qu'elles n'en peuvent supporter. Tout se réduira donc probablement à réformer le gaspillage des deniers publics et à éloigner ainsi les vautours qui en font leur proie. » Faire des économies, tel était à peu près tout le programme de Jefferson, programme fort modeste en apparence, mais en réalité fort dangereux pour le pays. L'œuvre des fédéralistes n'était pas à beaucoup près tombée dans le même discrédit que leurs personnes; elle survivait à leur influence, et Jefferson ne se sentait ni en état ni en disposition de l'attaquer de front. Il ne pouvait ni renverser les institutions créées par ses prédécesseurs, ni inventer une autre politique extérieure que celle qu'ils avaient adoptée; mais il pouvait amoindrir le gouvernement qu'ils lui avaient transmis, et laisser perdre aux États-Unis les moyens de faire respecter leur neutralité et de protéger leurs intérêts. Tout le mal qu'il lui fut permis de faire, il le fit pour obéir aux principes démocratiques, pour courtiser la faveur des contribuables et pour nuire à ses ennemis. La prépondérance du pouvoir exécutif lui paraissait menaçante pour la souveraineté populaire; il voulut « le désarmer en lui enlevant la plus grande partie de son patronage par la suppression de toutes les charges inutiles. » L'armée et la marine étaient encore commandées par des officiers dévoués à la politique de Washington et de ses amis; il y avait toujours là un groupe hostile dont la moindre complication à l'extérieur pouvait grossir l'importance : Jefferson voulut, par un système combiné de paix et d'économie à tout prix, « plonger le fédéralisme dans un abîme où il fût condamné à périr sans espoir de résurrection. » Il était avec raison pénétré de la nécessité de maintenir une parfaite harmonie d'esprit entre la nation et ses chefs; il savait qu'il n'y a pour le pouvoir que deux moyens d'atteindre ce résultat, agir sur le pays ou subir son action, user énergiquement de tous les moyens légitimes d'influence dont le gouvernement peut disposer, multiplier les institutions et les fonctions qui lui donnent prise sur l'opinion, ou bien accepter le joug du public. Jefferson repoussait la première de ces politiques comme peu républicaine et peu sûre; il

en était donc réduit à prendre le sentiment populaire pour boussole, à gouverner comme il aurait pu le faire s'il n'avait été ni plus prévoyant ni mieux renseigné que le premier contribuable venu.

Au moment où, sur la recommandation du président, le congrès décidait la suppression des taxes intérieures et la réduction de l'armée et de la flotte, le gouvernement américain savait que l'événement en prévision duquel Washington avait voulu doter son pays d'une bonne flotte et d'une bonne armée était sur le point de se réaliser, que la France se préparait à prendre possession de la Louisiane en vertu d'un traité secret conclu à Madrid le 1er octobre 1800, et que de ce changement de voisins, si indifférent en apparence, pouvait naître « une tourmente » assez violente pour bouleverser toute la politique extérieure des États-Unis. On apprit bientôt que l'intendant espagnol de la Louisiane avait brusquement suspendu le droit d'entrepôt à l'embouchure du Mississipi, garanti à l'Union américaine par le cabinet de l'Escurial. A tort ou à raison, le public attribua cette décision à l'influence du gouvernement français, et y vit l'indice que la suppression définitive du droit d'entrepôt entrait dans les vues du premier consul. Les populations de l'ouest, qui regardaient le maintien de ce droit comme la condition même de leur prospérité, manifestèrent la plus vive irritation. Jefferson prit aussitôt dans ses conversations un ton hostile à la France. « Le président est, dit-on, fort intrépide de langage, écrivait Hamilton le 29 décembre 1802. Nous verrons comment on s'y prendra pour faire la guerre sans taxes. Le joli projet de substituer l'économie à l'impôt ne fait plus ici l'affaire. Une guerre serait un terrible commentaire sur l'abandon des revenus intérieurs. Et pourtant comment conserver sa popularité auprès des populations de l'ouest, si l'on sacrifie timidement leurs intérêts? »

II.

Jefferson ne voulait pas lancer à la légère son pays dans les hasards de la guerre, et il avait raison; mais il désirait attirer l'attention du premier consul sur l'importance que les États-Unis attachaient à ne pas changer de voisins et sur les dangers que leur inimitié pouvait susciter à la France; il prétendait amener le général Bonaparte, sinon à renoncer complétement à la Louisiane, du moins à vendre aux États-Unis la Nouvelle-Orléans et les Florides, dont la possession pouvait seule assurer aux populations de l'ouest la libre navigation du Mississipi. Il avait donc eu tort de désarmer, car désarmer, c'était priver la démocratie américaine de l'un de ses meil-

leurs argumens. Aussi M. Livingston, ministre des États-Unis à Paris, y faisait-il de vains efforts pour alarmer le gouvernement français et pour obtenir de lui quelques explications sur ses vues à l'égard de la Louisiane. Le premier consul semblait ne pas plus tenir compte des États-Unis que s'ils n'avaient pas existé, mépris assurément fort exagéré et fort aveugle, mais qui peut seul expliquer comment il avait pu reprendre le projet suranné de fonder un empire français au-delà de l'Océan. Le jour où la France s'était décidée à seconder l'émancipation des colonies anglaises et à se créer un allié puissant dans le Nouveau-Monde, elle avait dû renoncer et elle avait renoncé en effet à la pensée d'établir sa propre domination dans ces lointaines contrées; elle avait sciemment livré l'Amérique aux rivaux qu'elle voulait susciter à la Grande-Bretagne. Occuper des régions depuis longtemps convoitées par eux, leur barrer le passage vers le sud, les renfermer dans des limites que la force des choses devait les amener à franchir, c'était détruire l'œuvre de Louis XVI, c'était créer un antagonisme factice entre des nations naturellement amies, c'était intéresser les États-Unis à l'abaissement de la France et les contraindre à s'appuyer sur la Grande-Bretagne.

« Il n'y a sur le globe, écrivait Jefferson à M. Livingston, qu'un seul point dont le possesseur soit notre ennemi naturel et habituel : c'est la Nouvelle-Orléans. C'est par là en effet et par là seulement que les produits des trois huitièmes de notre territoire peuvent s'écouler. En nous fermant cette porte, la France fait acte d'hostilité contre nous. L'Espagne pouvait la garder encore pendant de longues années. Son humeur pacifique et sa faiblesse devaient l'amener à nous accorder successivement des facilités de nature à empêcher son occupation de nous être trop à charge; peut-être même se serait-il produit avant peu des circonstances en présence desquelles une cession aux États-Unis serait devenue pour elle l'occasion d'un marché fort profitable. Mais lorsqu'il s'agit des Français, la question change de face. Eux, ils sont d'une humeur impétueuse et d'un caractère énergique et turbulent; nous, malgré nos goûts tranquilles, malgré notre amour pour la paix et pour la poursuite de la richesse, nous sommes aussi arrogans, aussi dédaigneux de la richesse acquise au prix de l'honneur, aussi énergiques, aussi entreprenans qu'aucune autre nation du monde. Établir un point de contact et de froissement perpétuel entre des caractères ainsi faits, créer entre eux des rapports aussi irritans, c'est rendre impossible l'amitié de la France et de l'Amérique. La France et l'Amérique seraient également aveugles si elles se faisaient illusion à cet égard. Et quant à nous, il nous faudrait être bien imprévoyans pour ne pas prendre tout de suite certains arrangemens en vue de cette hypothèse. Le jour où la France s'emparera de la Louisiane, elle prononcera la sentence qui la renfermera pour toujours dans la ligne tracée le long de ses côtes par le niveau des basses mers; elle scellera l'union de deux peuples qui, réunis, peuvent être maîtres exclusifs de l'Océan; elle nous contraindra à nous marier avec la flotte et la nation anglaise. »

Tels étaient les sentimens inspirés au chef des *gallomanes* par les projets du général Bonaparte. A Paris, beaucoup de bons esprits regrettaient de voir le premier consul se lancer dans cette chimérique et périlleuse aventure; mais on se gardait bien de contrarier la pensée du maître en cherchant à l'éclairer. Aussi M. Livingston ne comptait-il plus que sur quelque nouvelle fantaisie européenne de Bonaparte pour lui faire oublier sa fantaisie américaine. « Il n'y a jamais eu de gouvernement, écrivait-il au secrétaire d'état Madison, avec lequel il ait été aussi impossible de négocier une affaire qu'avec celui-ci. Il n'y a ni peuple, ni législature, ni conseillers. Un seul homme est tout. Il demande rarement un avis, et n'en accepte jamais sans le demander. Ses ministres sont de purs commis; sa législature et ses conseillers ne sont que des personnages de parade. Bien que le sentiment de presque tous les hommes sérieux qui l'entourent soit contraire à cette folle expédition, personne n'ose le lui dire. Du reste, sans l'inquiétude que cette affaire inspire chez nous, elle ne m'en donnerait aucune, car je suis persuadé que tout se terminera par l'abandon du pays et par la cession de la capitale aux États-Unis. A elles seules, les colonies insulaires de la France exigent plus de sacrifices qu'elle ne peut en faire. Et d'ailleurs l'insolence extrême de ce gouvernement ne permettra pas à la paix de durer longtemps. » .

De son côté, Jefferson avait perdu presque toute confiance dans l'efficacité des négociations; mais, pour son pays comme pour lui-même, il croyait utile de gagner du temps. Au fond, il s'attendait à une solution violente; mais il « désirait la renvoyer au jour où la population établie sur les bords du Mississipi, devenue plus compacte, pourrait faire son affaire elle-même et épargner ainsi au gouvernement américain la nécessité d'aventurer une armée dans des contrées lointaines et malsaines, » au parti républicain la honte d'avoir à reconnaître la vanité de ses déclamations sur les avantages du désarmement et sur l'inutilité des impôts. Quoi qu'il en fût, pour fermer la bouche à l'opposition, pour faire prendre patience aux habitans de l'ouest, il fallait, « par un acte apparent, » par une démarche solennelle, leur donner lieu de croire que le chef de l'état s'employait activement à défendre le grand intérêt national confié à sa garde. Un ambassadeur extraordinaire, M. Monroë, fut donc envoyé à grand bruit en France, avec la mission d'y négocier, de concert avec M. Livingston, l'acquisition de la Nouvelle-Orléans et des Florides. Il eut la singulière bonne fortune d'arriver à Paris à la veille de la rupture de la paix d'Amiens. M. Livingston avait déjà fort habilement profité de l'attitude menaçante prise par la Grande-Bretagne à l'égard de la France pour se faire écouter aux Tuileries.

Par l'intermédiaire de Joseph Bonaparte, il avait réussi à faire passer sous les yeux du premier consul plusieurs mémoires de nature à l'éclairer sur le peu de profit que la France tirerait de ses nouvelles possessions dans le golfe du Mexique et sur la difficulté de les défendre à la fois contre les Américains et contre les Anglais. Les rêves coloniaux de Bonaparte s'étaient brusquement évanouis, et il s'était décidé, contrairement à toutes les prévisions de Jefferson, à céder immédiatement aux États-Unis la Louisiane entière. Moins de vingt jours après l'arrivée de M. Monroë, le traité fut conclu (30 avril 1803). Malgré l'insuffisance de leurs pouvoirs, les négociateurs américains n'hésitèrent pas, on le comprend, à accorder 80 millions de francs (1) en échange d'un empire dont la superficie dépassait un million de milles carrés.

En vain les fédéralistes firent remarquer que Jefferson n'avait pas mérité ce merveilleux triomphe de sa diplomatie : il en recueillit toute la gloire. En vain ils lui reprochèrent de s'être laissé entraîner à pousser trop loin ce succès involontaire, d'avoir, en acceptant de la fortune des présens trop étendus, fait entrer dans les limites de la confédération un territoire que la force des choses amènerait un jour à se séparer des états atlantiques, après les avoir dépouillés et dépeuplés à son profit. Le public, ivre de joie, se préoccupa fort peu de ces lointaines prévisions; elles firent plus d'impression sur l'esprit de Jefferson, mais sans l'attrister davantage. « Si jamais, écrivait-il, les nations nouvelles qui vont se former sur les bords du Mississipi trouvent intérêt à se détacher du tronc, si jamais leur bonheur exige assez impérieusement une telle opération pour qu'elles s'y résignent, pourquoi les états atlantiques la craindraient-ils? Et surtout pourquoi nous, leurs habitans actuels, prendrions-nous parti dans une semblable question? Les futurs habitans des états maritimes et des états intérieurs seront également nos fils, des fils établis dans des quartiers divers, mais voisins. Nous croyons que leur bonheur est dans leur union. Les événemens peuvent prouver le contraire, et s'ils trouvent intérêt à se séparer, pourquoi prendrions-nous parti pour nos descendans orientaux contre nos descendans occidentaux? C'est la querelle du frère aîné et du frère cadet. Que Dieu les bénisse tous deux; qu'il maintienne leur union si cela leur est bon, mais qu'il les sépare si cela leur est meilleur! »

Jefferson ne se croyait évidemment point obligé d'étendre aux Français de la Louisiane cette paternelle indulgence pour les be-

(1) Sur les 80 millions, prix de l'acquisition de la Louisiane par les États-Unis, 60 seulement furent versés dans le trésor français; les 20 autres furent employés à indemniser le commerce américain des captures illégalement faites par la marine française dans la dernière guerre.

soins et les penchans divers des divers membres de la famille américaine; en dépit de l'élasticité tant vantée du lien fédéral, les créoles durent renoncer à leurs usages traditionnels. Avant de devenir citoyens des États-Unis, ils furent condamnés à passer sous le laminoir anglo-saxon, et à perdre ainsi toute trace de leur caractère originel. Sous le gouvernement du grand apôtre des libertés locales, ils devinrent les victimes de la passion pour l'uniformité. Lorsqu'ils prétendirent résister à l'introduction de la langue anglaise dans l'administration de la justice à la Nouvelle-Orléans, lorsqu'ils voulurent profiter de leur majorité dans les assemblées du nouveau territoire pour se donner une législation civile en harmonie avec leurs mœurs, leurs décrets furent violemment annulés, et Jefferson, mécontent de leur disposition à garder une physionomie propre au milieu de leurs futurs confédérés, écrivit ces caractéristiques et dures paroles : « Il nous faudra envoyer là, pour y changer la majorité, trente mille volontaires nés et recrutés chez nous. Cela augmentera assez la population pour nous permettre de transformer le territoire en état, en état américain, non en état français. Cela ne dorera point sans doute la pilule aux Français; mais apparemment, en faisant cette acquisition, nous avons eu en vue notre bien autant que le leur. »

III.

Rien ne contenait plus l'élan naturel de la race américaine. La défaite du parti fédéraliste et l'abandon de la Louisiane par le premier consul avaient fait tomber les dernières digues qui pussent opposer quelque résistance au débordement de ses passions et de ses forces. Elle était désormais livrée sans défense à toutes les tentations de son esprit envahissant et démocratique. Le gouvernement de l'Union ne semblait préoccupé que de devancer ses désirs, et de s'enlever à lui-même tout moyen de les combattre. Les pouvoirs locaux allaient s'amoindrissant comme le pouvoir central. En 1801, l'état de New-York modifiait sa constitution pour diminuer les prérogatives du gouverneur. En 1802, le Maryland amendait la sienne pour substituer au suffrage restreint, qui était encore de droit commun aux États-Unis, le suffrage universel. En 1803, le territoire de l'Ohio, admis au rang d'état et au privilége de se donner des lois, rejetait le système, alors généralement adopté en Amérique, des nominations à vie dans l'ordre judiciaire, pour le remplacer par celui des élections à terme. Dans tous les états où les ministres du culte avaient encore un traitement public et assuré qui les mettait à l'abri des caprices de la foule, en leur permettant de vivre sans dépendre des contributions volontaires de leurs paroissiens, des

sectaires ardens et nombreux se coalisaient avec les libres penseurs démocrates, afin d'amener une séparation absolue de l'église et de l'état, destinée à les affaiblir également l'un et l'autre (1). Soumettre les gouvernans au joug des gouvernés, les juges à celui des justiciables, les pasteurs à celui des troupeaux, supprimer toutes les situations indépendantes des masses, telle était la tendance qui se manifestait de plus en plus dans les diverses parties de l'Union à la grande joie de Jefferson. Et pourtant il avait été longtemps d'avis que plus on prétendait restreindre l'intervention du pouvoir central dans le gouvernement des affaires intérieures, plus il importait de constituer fortement les pouvoirs locaux, et de les remettre entre les mains des chefs naturels de la nation. A son retour de Paris, il avait même tracé le plan d'une réforme générale dans les constitutions des états particuliers en sens inverse de celle qui devait commencer à s'accomplir sous sa présidence. « Voici les changemens que je conseillerais, écrivait-il à M. Stuart le 23 décembre 1791 : rendre plus désirable le poste de député aux assemblées locales en diminuant le nombre des représentans, et en augmentant la durée de leur mandat... Rendre plus séduisantes pour les gens d'esprit les fonctions exécutives, en plaçant les gouvernemens dans une moins grande dépendance des législatures... Rendre l'ordre judiciaire respectable par tous les moyens possibles, l'inamovibilité, l'importance des traitemens, le petit nombre des titulaires. » Les esprits avaient marché dans la voie opposée, et Jefferson les avait suivis. Il n'avait fait en cela que céder à la pente naturelle de ses idées et de sa situation. Le principe de la souveraineté populaire conduit bien vite à nier la légitimité des fonctions indépendantes; l'exercice du pouvoir suprême amène aisément les politiques imprévoyans à en nier l'utilité et à ne les envisager que comme des entraves. En sa double qualité de démocrate et de gouvernant, le président devait donc être peu favorable au maintien de ses fonctions indépendantes. Supprimer tout moyen de résistance à la volonté des masses, n'était-ce pas en même temps supprimer tout moyen de résistance à l'action du gouvernement qui s'était mis au service de cette volonté?

Jefferson avait d'ailleurs raison de regarder les fonctionnaires

(1) La constitution des États-Unis, en refusant au congrès le droit de faire des lois « concernant l'établissement ou l'interdiction d'une religion quelconque » (art. 1er des amendemens à la constitution), n'avait nullement préjugé la question des rapports entre l'église et l'état dans les diverses parties de l'Union. Cette disposition de la loi fondamentale n'avait d'autre but que de déclarer la législature nationale incompétente en matière religieuse, et de réserver toutes les questions de cette nature à la libre appréciation des législatures locales. Dans le sud, celles-ci se prononcèrent pour le système des contributions volontaires. Dans le nord au contraire, elles maintinrent pendant plusieurs années le système des taxes ecclésiastiques.

inamovibles, fédéraux ou locaux, juges ou prêtres, comme les ennemis naturels de l'administration dont il était le chef. Formée sous ses prédécesseurs, la magistrature était généralement restée fidèle aux principes fédéralistes, et elle tenait à honneur de se distinguer des autres corps publics par ses goûts conservateurs, son humeur peu flexible et ses allures altières. Élevé dans les traditions puritaines, habitué à contrôler l'esprit public avec une austère indépendance, le clergé des églises établies de la Nouvelle-Angleterre se sentait et se montrait en général peu indulgent pour le libertinage politique et philosophique du parti républicain. Il avait contre Jefferson en particulier les plus sérieux griefs; il lui reprochait ouvertement son impiété notoire, son hostilité contre les fondations et les taxes ecclésiastiques, le succès de ses efforts pour les faire abolir dans les états du sud. Les discours prononcés par les juges en présidant les assises et les sermons des pasteurs venaient parfois troubler fort désagréablement le concert d'adulations dont le président était l'objet. Se voir placé par certains prédicateurs au-dessous des plus méchans rois d'Israël après avoir été élevé par certains panégyristes au niveau du Messie, cela était tant soit peu irritant. Jefferson trouvait fort mauvais qu'on le comparât à Jéroboam, et dans sa colère contre les attaques du clergé, il s'emportait jusqu'à s'approprier le parallèle aussi révoltant que ridicule fait en son honneur par un jeune avocat républicain « entre le chef illustre qui après avoir été en butte aux outrages préside aux destinées de l'Union et Celui qui après avoir été en butte aux outrages préside aux destinées de l'univers. » — « Comment pourrai-je trouver grâce devant les prêtres? s'écriait le président. Ils ont crucifié leur Sauveur parce qu'il prêchait que leur royaume n'est pas de ce monde : tous ceux qui veulent mettre ce précepte en pratique doivent s'attendre à tous les excès de leur rage. » Et pour les punir, il ne se contentait pas de commenter perfidement ce prétendu précepte d'organisation ecclésiastique dans ses conversations intimes et dans sa correspondance privée; il allait jusqu'à sortir de la réserve que la constitution impose au gouvernement de l'Union sur toutes les questions religieuses. En réponse à une adresse qui lui fut présentée par les baptistes du Connecticut, il proclama officiellement le vœu que leurs doctrines sur les rapports entre l'église et l'état devinssent articles de foi dans toutes les localités qui les repoussaient encore.

Le parti démocratique était décidé à traiter plus rigoureusement les magistrats fédéralistes qui usaient contre lui du vieux privilége que s'étaient toujours arrogé les juges américains de parler au jury des affaires publiques en lui adressant leurs résumés. Pour tirer vengeance de ces attaques qu'on ne pouvait légalement réprimer, il

fallut avoir recours aux plus frivoles ou aux plus hypocrites prétextes. M. Addison, président de la cour des plaids communs dans le district occidental de la Pensylvanie, fut mis en accusation par l'assemblée de son état, non pour avoir abordé des questions politiques dans le prétoire, mais pour avoir contesté à un juge républicain le droit de répondre séance tenante à l'une de ses mercuriales. Il fut condamné par le sénat de la Pensylvanie à être dépouillé de sa charge. De nouvelles procédures s'engagèrent presque aussitôt contre trois autres magistrats pensylvaniens. Entraînée par ces exemples, la chambre des représentans des États-Unis mit en accusation M. Chase, juge à la cour suprême, vénérable vétéran de la cause de l'indépendance, qui apportait un peu trop dans l'administration de la justice les fortes passions des temps de sa jeunesse, mais dont le principal tort était d'être l'un des plus rudes adversaires du gouvernement. Il fut acquitté par le sénat des États-Unis (mars 1805), à la grande mortification des démocrates, qui, par de semblables procès, espéraient annuler indirectement la garantie dont la constitution fédérale couvre l'indépendance des juges. Dans leur colère contre la sentence du sénat, ils ne surent même point cacher que tel avait été en effet le sens et le but des poursuites dirigées par eux contre M. Chase. Aussitôt après l'acquittement, M. John Randolph se leva pour proposer un amendement à la constitution, par lequel le pouvoir législatif aurait reçu le droit de révoquer les magistrats fédéraux sans jugement préalable. La motion fut votée par 68 voix contre 33; mais en dépit de ce premier succès, elle n'eut pas de suite.

L'humeur oppressive des anciens champions de la liberté illimitée se manifestait en même temps par de violens procès de presse. A Philadelphie, un journaliste, M. Dennie, fut mis en jugement pour avoir attaqué en principe les vices de la démocratie. A Albany, un imprimeur fédéraliste fut poursuivi d'office par le procureur-général du New-York pour avoir affirmé que Jefferson avait eu le pamphlétaire Callender à sa solde pendant l'administration de John Adams. Ce fut Hamilton, redevenu avocat, qui se chargea de défendre, en la personne du prévenu, la liberté de la presse contestée par les républicains : dernier acte de ce grand citoyen, si souvent accusé d'avoir voulu établir la monarchie, et qui mourut pour avoir mis son parti en garde contre le seul homme qui eût rêvé aux États-Unis le renversement de la république. Le vice-président Burr lui attribuait, non sans raison, le désappointement de toutes ses ambitieuses espérances. En 1804, lorsqu'il avait prétendu à la charge de gouverneur du New-York, comme en 1801, lorsqu'il avait voulu supplanter Jefferson dans la présidence des États-Unis, ce dangereux aventurier avait trouvé sur son chemin l'avis exprimé sur lui

par l'intègre Hamilton, et il avait échoué devant le mépris public. On affirme qu'il s'exerça pendant trois mois à tirer au pistolet avant d'appeler sur le terrain le courageux homme de bien dont il avait à se venger. Hamilton venait de perdre son fils aîné dans un duel politique, et il avait pris en horreur cette façon barbare de vider les querelles de parti. Après avoir vainement offert à son adversaire de loyales explications pour éviter le combat, il n'alla au rendez-vous qu'après avoir consigné par écrit sa résolution d'essuyer le feu de Burr sans y répondre. A la première décharge, il tomba frappé mortellement au côté droit, et il expira vingt-quatre heures après au milieu de la consternation publique (12 juillet 1804). Il y eut dans tous les États-Unis un soulèvement d'indignation contre le misérable intrigant qui, après avoir sacrifié à ce qu'il osait appeler son honneur le plus noble serviteur du pays, s'excusait gaiement, dit-on, auprès des jeunes débauchés dont il faisait sa compagnie habituelle de n'avoir pas frappé sa victime au cœur.

Jefferson se trouvait débarrassé du même coup du seul rival que pût lui opposer le parti fédéraliste et du seul traître qu'il eût à craindre dans le parti républicain. Le vice-président s'était perdu en tuant Hamilton. Il avait voulu écarter l'obstacle qui arrêtait le succès de ses négociations avec les adversaires systématiques du gouvernement, et il n'avait fait que rendre plus impossible une alliance entre eux et lui; il avait cru faciliter la formation à son profit d'une coalition entre les républicains du nord et les fédéralistes contre Jefferson et ses amis du sud, et il s'était rendu à la fois odieux aux républicains et aux fédéralistes. Il ne pouvait plus désormais nuire sérieusement à son parti, ni en cherchant à le démembrer, ni en passant à l'ennemi.

Jefferson avait le droit d'être optimiste, car il était singulièrement heureux. L'histoire de sa première présidence est l'histoire d'une série de bonnes fortunes. La plus grande de toutes fut de succéder à Washington et à ses amis, de trouver le gouvernement fondé, les finances organisées, le contre-coup de la révolution française amorti, le pays fatigué des querelles politiques et disposé à chercher, soit dans les débats religieux, soit dans les grandes entreprises commerciales, un autre emploi à son activité. Le président put, sans exposer les États-Unis à d'extrêmes périls, donner à la démocratie américaine toute sorte de satisfactions, relâcher les freins que ses prédécesseurs avaient dû resserrer, alléger les impôts qu'ils avaient eu à établir, rembourser la dette qu'ils avaient eu à consolider, diminuer l'armée et la flotte qu'ils avaient eu à créer. Un seul événement, l'occupation de la Louisiane par la France, parut un instant devoir mettre en lumière les inconvéniens de sa complaisance exces-

sive pour l'avarice des masses; mais une brusque résolution du premier consul vint bientôt faire passer aux yeux de la nation l'imprudence de Jefferson pour de la sagesse à la fois sereine et hardie. Le développement de la puissance commerciale des États-Unis commença à se manifester sous son administration : on lui en sut gré comme s'il en était la cause. Son nom réveilla désormais l'idée de gouvernement à bon marché, d'expansion nationale, de prospérité matérielle. Il n'avait que deux ennemis redoutables; ils s'entretuèrent, et Jefferson resta sans contradicteurs sérieux en possession de la faveur publique. Porté une seconde fois à la présidence par le vœu unanime de son parti, il reçut des électeurs 162 voix contre 14 données au candidat fédéraliste, C.-C. Pinckney (février 1805). C'était bien la mesure de son crédit auprès du peuple américain. Presque aussi populaire que l'avait été Washington dans les premiers temps de son gouvernement, Jefferson n'eut cependant jamais dans le pays l'autorité morale que Washington avait conservée jusqu'à la fin, en dépit des injurieuses dénonciations du parti démocratique. Pour prendre de l'autorité sur l'esprit des hommes, il ne suffit pas de leur paraître heureux et habile; il faut leur imposer par une volonté et un jugement supérieurs. Jefferson n'avait rien de bien imposant ni dans le caractère ni dans l'esprit. Il était à la fois trop disposé à s'incliner devant la volonté populaire et trop exposé à choquer le sens commun. En même temps qu'il y avait au fond très peu d'originalité dans sa politique générale, ses expédiens de détail portaient souvent un cachet de bizarrerie chimérique qui prêtait au ridicule. Son parti lui-même l'abandonnait aux railleries des fédéralistes, lorsque, pour soustraire la flotte américaine au danger de se détériorer, il venait proposer au congrès de la mettre à terre, de la garder en magasin, et d'avoir à l'avenir une marine sans marins, renfermée dans des ports sans eau.

L'esprit d'économie ne l'inspirait guère mieux, lorsqu'il affirmait pouvoir suffire à la défense du pays au moyen de deux cent cinquante chaloupes canonnières destinées à tenir lieu à la fois de fortifications permanentes et de vaisseaux de ligne. Personne ne se trompa sur la valeur de ce prétendu système de défense, qui fut la risée des gens du métier dès qu'il se produisit au grand jour. Le congrès l'adopta néanmoins avec une indulgente complaisance pour les combinaisons militaires du président : elles servaient au fond très bien la politique générale du gouvernement américain. On pouvait déjà prévoir que de la guerre entre la France et la Grande-Bretagne sortiraient pour lui de graves embarras. Les états commerçans et maritimes demandaient ardemment à être protégés contre les vexations des belligérans, qui venaient jusque dans leurs eaux intercepter leurs

navires ou soumettre leurs matelots à la presse. Une flotte respectable pouvait seule atteindre ce but; mais le parti républicain, qui avait pris naissance dans les états agricoles, s'était prononcé de bonne heure contre la création d'une marine nationale. C'était à ses yeux une arme de luxe à la fois coûteuse et dangereuse. A quoi servirait-elle en effet? A protéger le commerce? Mais ne pouvait-on se passer du commerce? et ne vaudrait-il pas mieux y renoncer tout à fait que de ruiner le pays par de tels armemens, et que de l'exposer à la tentation d'entrer en rivalité avec les grandes nations maritimes? Jefferson n'était pas éloigné de partager ces vues; comme chef du gouvernement toutefois, il ne pouvait prendre une attitude aussi tranchée. Donner une apparente satisfaction aux états du nord sans donner de l'ombrage à son parti, doter l'Amérique d'une marine, mais d'une marine économique et pacifique que les républicains pussent voter sans se démentir, et dont le gouvernement pût amuser le pays sans courir le risque d'être entraîné par elle à défendre plus fièrement qu'il ne le voulait l'honneur du pavillon américain, tel fut le problème que Jefferson crut avoir résolu par la construction de ses chaloupes canonnières. Le commerce américain resta sans défense, l'insolence des belligérans s'accrut chaque jour, et d'économie en économie les États-Unis furent enfin menés à la guerre sans avoir rien fait pour s'y préparer. Cette conséquence extrême du système de Jefferson ne devait pas toutefois se produire sous son gouvernement. Pendant sa première présidence, il avait récolté ce que ses prédécesseurs avaient semé; il sut, pendant la seconde, gagner assez de temps pour laisser à ses successeurs le soin de payer les frais de sa propre politique.

IV.

En même temps que l'insolence des belligérans préparait à Jefferson de grands déboires, l'état moral de son parti lui donnait bien des dégoûts. Le désordre se mettait dans la phalange démocratique. De violentes querelles éclataient publiquement dans son sein; elle retournait contre elle-même son arsenal de dénonciations et d'injures, et les accusations réciproques des républicains venaient enfin mettre en lumière tout ce qu'il y avait de dévergondage d'esprit et de corruption dans ce parti, qui avait prétendu se faire le défenseur du gros bon sens américain contre les utopies monarchiques des fédéralistes et le gardien de la morale publique contre « l'escadron mercenaire » de Hamilton. A New-York, la faction des Clinton, après s'être entendue en 1803 avec la faction des Livingston pour suborner la législature, et en obtenir à prix d'ar-

gent le privilége d'établir une banque démocratique destinée à faire concurrence aux banques fédéralistes, reprochait vertueusement en 1805 à son ancienne alliée d'avoir, dans une affaire analogue, exploité trop exclusivement à son profit la vénalité de certains sénateurs. A Philadelphie, le gouverneur, Mc Kean, l'un des chefs les plus fougueux du parti républicain, se trouvait dépassé lui-même par une coterie ultra-radicale qui prétendait supprimer les avocats, enlever l'inamovibilité aux magistrats, réduire à un an la durée du mandat des sénateurs. Pour défendre la constitution de la Pensylvanie et la raison contre les attaques des « amis du peuple, » le gouverneur était réduit à faire étaler dans les feuilles publiques les turpitudes de ses commensaux d'autrefois. L'un avait été espion anglais; tel autre s'était rendu coupable d'escroquerie, tel autre de malversation. Les répliques pleuvaient non moins acrimonieuses, non moins personnelles, et la fureur de ces frères ennemis devenait si aveugle que l'on pouvait craindre la guerre civile.

Au milieu de ces honteuses dissensions, le principal souci de Jefferson était de n'avoir pas à s'en mêler; sa principale consolation était de penser qu'avec un peu de prudence, il pourrait arriver jusqu'au seuil de la retraite sans se brouiller avec aucun de ses anciens adhérens, et rejeter ainsi sur ceux qui viendraient après lui la désagréable tâche d'avoir à choisir entre les diverses fractions du parti. Cet espoir fut promptement déçu. Le président pouvait assez aisément rester étranger aux querelles locales; mais il lui était moins facile d'ignorer les discussions du congrès. Dès la session de 1805, M. John Randolph, qui jouait pour l'administration le rôle de *leader* au sein de la chambre des représentans, avait, dans un débat fort scandaleux, donné aux membres du cabinet de fort désagréables marques de son mauvais vouloir. La Georgie ayant abandonné à la confédération le territoire qui forme aujourd'hui les états du Mississipi et de l'Alabama, le gouvernement de l'Union avait eu à examiner la validité des concessions faites dans cette vaste contrée par les divers pouvoirs qui y avaient successivement exercé leur souveraineté. Parmi les concessionnaires se trouvaient quatre compagnies qui, en associant à leurs opérations la majorité des deux chambres georgiennes, avaient trouvé moyen d'obtenir plus de 20 millions d'acres pour la somme de 500,000 dollars. Le marché était si évidemment frauduleux, le vote qui l'avait consacré était si notoirement entaché de corruption, que la législature georgienne elle-même, renouvelée par des élections faites sous le coup de ce révoltant trafic, avait cru devoir annuler la concession. Cependant les compagnies avaient eu le temps de faire passer par des ventes soit réelles, soit simulées, une grande portion de

leurs terrains entre les mains de tiers acquéreurs qui disaient avoir traité sur la foi d'un acte législatif, et prétendaient ne pouvoir être dépossédés. Le cabinet de Jefferson, chargé d'examiner leurs réclamations, proposa au congrès de les indemniser de la perte que leur ferait supporter l'éviction, en leur accordant 5 millions de dollars. C'était leur rendre dix fois plus que les spéculateurs primitifs n'avaient payé. Une telle prodigalité parut monstrueuse à John Randolph, et il la combattit de la façon la plus offensante pour le cabinet. On cessait d'être honnête homme aux yeux de ce despotique tribun dès qu'on ne se rangeait pas à son avis. Il n'hésita donc pas à déclarer en pleine assemblée que tous ceux qui défendaient la transaction proposée étaient ou intéressés dans l'affaire, ou gagnés par les intéressés. Bien que la majorité républicaine commençât à se lasser des allures dictatoriales et de l'extravagante insolence de son *leader*, John Randolph fit néanmoins assez d'impression sur la chambre pour amener le rejet du bill. L'administration ne lui pardonna pas cette incartade. Un des amis de M. Randolph, ayant fait entendre à Jefferson qu'il serait aisé d'apprivoiser l'intraitable démagogue en le nommant ministre à Londres, n'obtint du président qu'un refus péremptoire. Outré de se voir si peu compté par des hommes qu'il avait l'habitude de traiter en cliens, M. Randolph n'attendit que l'ouverture de la session de 1806 pour entrer en guerre ouverte avec le gouvernement. Il n'entraîna guère avec lui qu'une demi-douzaine de votans, et la chambre se remit beaucoup plus aisément qu'il ne l'avait prévu de l'émoi causé par sa défection. Cette défection n'en causa pas moins dans l'état-major républicain un vide difficile à combler. La majorité restée fidèle à Jefferson était moins éclairée que nombreuse; elle avait grand besoin d'être conduite, et elle ne renfermait personne qui pût prendre la place de M. Randolph.

Chaque progrès de l'esprit démocratique était marqué par un abaissement du niveau intellectuel au sein de la représentation nationale. Les hommes vraiment supérieurs prenaient la vie publique en dégoût. La masse populaire se passait très volontiers de leur concours; elle s'arrangeait fort bien de n'être représentée que par ses égaux. Aussi la médiocrité devenait-elle de plus en plus un titre à sa faveur, et Jefferson, qui rendait sans cesse hommage au bon esprit et au bon vouloir du congrès, sentait lui-même à chaque pas combien les chambres étaient au-dessous de leur mission. Au mois d'avril 1806, c'était au sénat qu'il aurait voulu faire rentrer un homme d'esprit de ses amis, M. W. C. Nicholas, qui se montrait peu soucieux de sortir de la retraite. « La majorité du sénat a bonne intention, lui écrivait-il; mais les fédéralistes Tracy et Bayard sont

trop fins pour elle, et ils agissent beaucoup sur les délibérations... Sept fédéralistes votant toujours en phalange, réunis à quelques républicains, les uns mécontens, les autres équivoques, les autres capricieux, ont assez souvent formé une majorité pour nous créer de vrais embarras, si bien que j'ai peur de leur soumettre, à la session prochaine, le traité, quel qu'il soit, que nous pourrons conclure avec l'Angleterre ou avec l'Espagne. » Au mois de février 1807, c'était dans la chambre des représentans que le président sentait et regrettait l'absence du même M. Nicholas. « Jamais il n'a été plus urgent de faire appel à votre patriotisme. Sauf les fédéralistes, qui seront vingt-sept, et la petite bande des schismatiques, qui sera réduite à trois ou quatre (mais tous des langues, *all tongue*), la chambre des représentans est l'assemblée la mieux disposée qui se puisse voir. Malheureusement il ne s'y trouve personne dont le talent et la position réunis aient assez de poids pour en faire un chef. En conséquence, personne ne se charge de faire les affaires publiques, et elles ne se font pas! » Aussi faiblement composé, le congrès ne pouvait ni exercer sur le pouvoir un contrôle efficace, ni lui être d'un sûr appui. Habituellement soumise jusqu'à la servilité aux moindres désirs du président, la majorité manquait parfois tout à coup à son appel; elle pouvait se prêter sans examen aux actes les moins raisonnables et les plus vexatoires de l'administration, et s'associer sans mauvais vouloir systématique aux plus perfides manœuvres des opposans, toujours prompte à rentrer dans l'obéissance, mais toujours impuissante à effacer l'atteinte portée par ses caprices à l'autorité morale du chef de l'état.

La nation était comme le congrès : comme lui, elle était à la fois très attachée à son gouvernement et très exposée à se laisser surprendre. Ce fut ainsi qu'il put suffire au hardi flibustier que les États-Unis avaient eu un instant pour vice-président, le colonel Burr, d'affirmer que l'administration l'encourageait secrètement à diriger une expédition sur le Mexique pour entraîner beaucoup de bons citoyens dans une folle et mystérieuse aventure qui paraît avoir eu pour but principal le soulèvement des états de l'ouest et le pillage de la banque de la Nouvelle-Orléans (1806-1807). Dès qu'une proclamation de Jefferson eut mis le pays en garde contre les factieux desseins de Burr, la sympathie que ce petit Catilina avait rencontrée dans l'ouest fit place à une terreur panique. Jefferson crut pouvoir s'appuyer sur cet honnête mouvement d'effroi pour donner à la répression de la misérable échauffourée par laquelle le meurtrier de Hamilton couronnait sa carrière une solennité exceptionnelle; il demanda donc au congrès la suspension de l'*habeas corpus*. Le sénat la lui accorda d'urgence et à l'unanimité; mais à peine le sénat

avait-il voté, que des bruits habilement répandus par les ennemis du président, avidement accueillis par le public, vinrent de la façon la plus imprévue enlever à la mesure le concours de la chambre des représentans. L'alarme causée par la conjuration de Burr était, d' sait-on, fort exagérée. Le pouvoir le savait mieux que personne mais il grandissait le péril pour grandir son rôle, et se donner l'a d'avoir sauvé le pays. Le projet de loi fut rejeté par 113 voix cont 19 (26 janvier 1807).

Très mortifié de cet échec, Jefferson mit d'autant plus d'acha nement à faire constater par la justice du pays la culpabilité du co lonel. Oubliant ce qu'il devait à la dignité de sa charge, il fit secrè tement lui-même le métier de chef de parquet. Il descendit dans tous les détails de l'instruction avec une âpre minutie, dirigeant de loin le ministère public, excitant son amour-propre, échauffant sa haine, le mettant sans cesse en garde contre l'indulgence et la fourberie supposées du président des assises, le juge Marshall, magistrat ferme et intègre que des opinions fédéralistes rendaient suspect au pouvoir. Tout le mouvement que s'était donné Jefferson fut inutile : le procès ne jeta qu'une lumière insuffisante sur les menées du colonel Burr, et il fut acquitté par le jury (septembre 1807). Le président s'écria dans sa colère qu'il ne pourrait y avoir de sûreté pour l'Union tant que la magistrature resterait inamovible, et que la justice politique serait rendue par un corps placé au-dessus des révolutions périodiques qui s'accomplissaient dans les autres corps de l'état.

Cet intolérant démocrate, qui trouvait insupportable que la constitution lui refusât le moyen de chasser ses ennemis du pouvoir judiciaire, supportait de fort bonne grâce un partage du pouvoir exécutif que la constitution était bien loin de lui imposer. « En théorie, écrivait-il à M. William Short le 12 juin 1807, la direction du gouvernement appartient chez nous au président seul; en fait, les choses se sont passées dès l'origine tout autrement. Les affaires courantes de chaque département sont faites par le chef de ce département, et il n'en délibère qu'avec le président; mais toutes les affaires importantes et difficiles sont soumises à tous les membres du cabinet. Il peut arriver au président de les consulter successivement et séparément, à mesure qu'ils se présentent chez lui; mais lorsque la question est vraiment de premier ordre, le conseil se réunit, on discute mûrement, puis l'on vote, et dans ce vote *le président ne compte sa voix que pour une,* de façon que, dans toutes les questions importantes, le *pouvoir exécutif est en réalité exercé par un directoire* auquel le président pourrait sans aucun doute imposer son autorité, mais auquel, pendant la première administration,

comme pendant la mienne, il est sans exemple qu'il l'ait jamais imposée. » Washington n'aurait pas, je crois, reconnu son gouvernement à ce singulier portrait : il n'aurait pas admis que, pendant son administration, le pouvoir exécutif eût été aux mains d'un directoire. Chef responsable de l'état, il n'avait partagé avec personne l'autorité suprême; son cabinet n'avait eu à ses yeux d'autre caractère que celui d'un conseil, conseil fort écouté, mais jamais souverain. Parmi les grands hommes de son ordre, Washington est peut-être celui qui, dans la guerre comme dans la politique, a le plus consulté ses lieutenans avant de se déterminer à l'action, et qui, une fois déterminé, s'est le moins soucié de l'opinion d'autrui et des obstacles. Il n'avait l'esprit ni très prompt ni très inventif; il avait besoin d'un conseil qui lui suggérât des idées entre lesquelles il pût choisir, et c'était après avoir lentement pesé toutes les raisons invoquées en faveur des divers avis qu'il arrêtait le sien avec une sûreté de jugement et une force de volonté incomparables. L'on pourrait au besoin trouver dans les mémoires de Jefferson la preuve que cet avis décisif de Washington n'était pas toujours et nécessairement celui de la majorité; mais qu'importe? Il était décisif, et cela suffit pour faire ressortir l'interversion des rôles que Jefferson avait laissé s'établir entre le pouvoir et ses conseillers.

C'est surtout dans le cours de sa seconde administration que cette interversion des rôles devient sensible. Ce n'est plus le cabinet qui soumet ses idées au président, c'est le président qui soumet ses idées au cabinet, ou plutôt au secrétaire d'état Madison, dont l'influence est évidemment prépondérante dans le gouvernement. Par caractère, Madison n'était pourtant pas un meneur : l'instinct du commandement lui manquait; mais, par sa situation comme par les qualités de son esprit, il avait prise sur son chef naturel. Il était l'héritier présomptif de Jefferson, et à ce titre il avait quelque droit de peser sur la conduite des affaires qu'il devait être bientôt chargé de mener seul à bonne fin. Jefferson lui reconnaissait très volontiers ce droit. Loin de se montrer jaloux de ce ministre, que l'opinion désignait déjà comme son successeur, il semblait plutôt pressé de lui céder la place. Il était rassasié de la présidence. Le pouvoir effectif qu'elle donnait s'était fort amoindri entre ses mains, et ne pouvait plus suffire à racheter, pour un cœur un peu fier, la servitude qu'elle imposait. Lui-même l'a dit, « il était las d'une charge où il ne pouvait faire plus de bien que tant d'autres qui la convoitaient, et où il n'y avait plus rien à gagner pour lui que d'incessans labeurs et des pertes journalières d'amis. »

Parmi les questions qui divisaient ses amis, les plus importantes de toutes étaient les questions de politique étrangère. La sympathie

pour la France et la haine de la Grande-Bretagne avaient été pendant longtemps l'un des points de ralliement du parti républicain; mais les affronts reçus du directoire, les projets d'occupation de la Louisiane mis en avant par le premier consul, ses essais de despotisme illimité et de monarchie universelle avaient fait tomber l'enthousiasme de l'Amérique pour la cause de la révolution française, et bon nombre de démocrates en étaient même venus à regarder l'Angleterre comme le boulevard de la liberté, opinion que le gros du parti repoussait comme peu orthodoxe, mais qu'à certaines heures Jefferson semblait bien près d'adopter. Au fond, il était très partagé entre les répugnances que lui inspirait l'*Attila moderne* et la rancune qu'il conservait contre le pays de ses pères, et ces deux sentimens le dominaient alternativement, selon que le besoin de se mettre en sympathie avec ses divers amis ou les événemens du jour venaient agir sur son esprit. Ses impressions, quelles qu'elles fussent, étaient toujours très vives, et elles pouvaient le porter tantôt à exagérer, tantôt à oublier sa politique raisonnée et habituelle. Il lui fallait un modérateur, et Madison était fort propre à cet emploi, qu'il exerçait d'ailleurs depuis longtemps auprès de son illustre ami. Doux, aimable, judicieux, méthodique, le secrétaire d'état n'était rien moins que sujet à l'emportement. Fédéraliste par instinct, il avait par calcul lié sa fortune à celle des démocrates, et il ne s'écartait jamais de la ligne du parti. Il restait donc dans le système de l'alliance française, et il y ramenait le président toutes les fois que celui-ci montrait quelque velléité d'en sortir. Pendant l'été de 1805, se trouvant seul à Monticello, loin de ses ministres, Jefferson eut une de ces tentations de se rapprocher de la Grande-Bretagne. Le gouvernement français lui avait récemment donné divers sujets d'humeur. Un différend grave s'était élevé entre l'Espagne et les États-Unis au sujet des limites de la Louisiane, que les Américains prétendaient reculer vers l'est jusqu'à absorber une partie de la Floride, et l'appui hautain donné par la diplomatie française à la résistance de l'Espagne contrariait vivement leur convoitise et blessait leur amour-propre. Le ministre de l'empereur à Washington avait en outre fort gratuitement offensé le gouvernement de l'Union en lui notifiant d'un ton cavalier le désir que le général Moreau, exilé de France, ne reçût pas un accueil trop chaleureux en Amérique. Ce fut en apprenant cette impertinente démarche que le président éclata. « Le ton de ce gouvernement dans l'affaire espagnole était déjà bien fait pour exciter l'indignation, écrivit-il au secrétaire d'état; mais, dans l'espèce, il pouvait être nuisible de le relever. L'occasion actuelle me semble excellente pour lui faire comprendre que nous ne sommes pas de ces puissances

qui reçoivent et exécutent des ordres... J'ai l'esprit très frappé de la pensée que la France a contre nous des desseins hostiles et perfides, et qu'il est urgent de nous assurer quelque chose de plus qu'une amitié réciproque avec l'Angleterre. » Et il soumettait à Madison le plan d'un traité éventuel avec la Grande-Bretagne, par lequel cette puissance se serait engagée à garantir aux États-Unis l'acquisition de la Floride, dans le cas où, pour maintenir leur droit sur le territoire contesté, ils se décideraient à faire cause commune avec elle contre la France et l'Espagne : fantaisie diplomatique presque aussitôt oubliée que conçue, et qui, sous l'influence du secrétaire d'état, parut bientôt si peu républicaine au président, qu'ayant besoin d'expliquer six mois après les causes de sa rupture avec John Randolph, il mettait la pensée d'une *ligue avec l'Angleterre* au nombre des hérésies les moins supportables de la faction dissidente. Le cabinet avait adopté en effet une politique diamétralement contraire à celle que Jefferson lui avait proposée, et que John Randolph préconisait encore dans le congrès. Il songeait non à conquérir la Floride, mais à l'acheter, non à braver Napoléon, mais à fournir indirectement des ressources à son trésor, non à s'allier avec l'Angleterre, mais à répondre par des représailles contre son industrie à ses entreprises sur la liberté des mers (mars 1806).

V.

Depuis 1793, les droits et les devoirs des États-Unis, comme neutres, étaient le sujet de presque tous leurs démêlés avec l'Europe. L'Angleterre et la France, tout en professant sur cette grave matière des principes opposés, suivaient trop souvent des conduites à peu près semblables et également spoliatrices. L'Angleterre maintenait sa vieille jurisprudence maritime, que la France déclarait contraire au droit des gens moderne, mais qu'elle appliquait fréquemment par représailles aux puissances qui violaient à ses yeux la loi naturelle en la laissant violer par la Grande-Bretagne. A vrai dire, l'Angleterre entendait supprimer tout commerce neutre qui ne se faisait pas à son profit, et la France entendait interdire l'état de neutralité. Washington avait entrepris de résister à la première de ces prétentions sans céder à la seconde, et il n'y avait réussi qu'en adoptant une politique opposée à celle du parti républicain. Voulant la paix, il s'était préparé à la guerre; il s'était attaché à se rendre redoutable et à ne se montrer ni insolent ni hostile. Des ambitieux et des fous, qui disaient aussi vouloir la paix, soutenaient déjà de son temps que, pour amener l'Angleterre à résipiscence, il fallait placer le pavillon américain sous la sauvegarde de principes abso-

lus et l'industrie britannique sous le coup d'une guerre de tarifs. Sentant fort bien que des prétentions inflexibles et des hostilités déguisées mèneraient inévitablement à une rupture ouverte, Washington s'était sagement refusé à se faire le champion d'aucune doctrine particulière en matière de droit maritime; il n'avait accepté et invoqué d'autre règle que les traités, il ne s'était proposé d'autre but que de faire abandonner ou adoucir les pratiques les plus préjudiciables aux intérêts américains; il n'avait recommandé au congrès d'autres mesures comminatoires que des armemens. Et lorsque la chambre des représentans avait failli rendre la guerre inévitable par le vote de propositions acerbes contre l'Angleterre, il avait brusquement arrêté la législature nationale sur cette mauvaise pente, en annonçant au sénat qu'il nommait M. Jay envoyé extraordinaire auprès de la cour de Londres, pour tenter, sur les différends des deux peuples, la voie pacifique des négociations.

Le traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu à Londres en 1794 par M. Jay fut le fruit de cette politique. Ce traité ne mettait assurément pas fin à toutes les causes de conflit entre les deux nations; il ne tranchait assurément pas toutes les questions en faveur de l'Amérique, mais il rétablissait le bon vouloir entre les deux gouvernemens, et il leur permettait de régler dans un esprit de bienveillance et de respect mutuel les difficultés qu'il laissait subsister. Il ne garantissait pas formellement les matelots américains contre le danger d'être soumis par erreur à la presse; mais il inspirait au cabinet de Saint-James le désir sincère de réparer et d'éviter à l'avenir de telles erreurs. Il n'obligeait pas explicitement l'Angleterre à répudier la règle de 1756, par laquelle elle interdisait aux neutres tout commerce avec les possessions coloniales de ses ennemis; mais il lui imposait l'obligation de donner plein dédommagement aux citoyens américains dont les navires avaient été saisis et condamnés en vertu de cette règle. Il ne lui interdisait pas de regarder et de saisir les provisions de bouche comme contrebande de guerre; mais il l'astreignait à indemniser les propriétaires de la cargaison. Malgré les lacunes que présentait le traité, malgré les fureurs populaires qu'il soulevait, Washington crut devoir le ratifier. Les faits lui donnèrent raison. Cet acte courageux assura au pays douze années de paix et de prospérité commerciale, et valut aux négocians lésés par les spoliations anglaises plus de 50 millions de francs. En vain pourrait-on objecter qu'il provoqua le directoire à mettre de plus en plus la marine américaine au pillage. La fermeté du gouvernement des États-Unis, ses armemens menaçans agirent sur la France comme ils avaient agi sur l'Angleterre. Le 13 septembre 1800, sous l'administration du premier consul, un

traité, qui donnait tort aux prétentions abusives du directoire, fut signé à Paris; une négociation ayant pour but de régler l'indemnité due aux négocians lésés par les spoliations françaises fut entamée, et le 30 avril 1803, lors de la cession de la Louisiane aux États-Unis, le chiffre de cette indemnité fut fixé à 20 millions. La politique fédéraliste avait eu successivement raison des deux belligérans; la politique républicaine allait bientôt être mise à l'épreuve.

Dès son avénement au pouvoir, Jefferson avait pris sur la question des droits des neutres une attitude très différente de celle de Washington. Il avait paru attacher beaucoup plus d'importance à ne pas transiger sur les principes qu'à défendre en fait et dans le présent les intérêts de la navigation américaine. Il s'était fait une théorie sur le droit des gens de l'avenir, théorie qui n'allait à rien moins qu'à priver les belligérans du droit de visite, et, tout en reconnaissant que le moment d'imposer au monde cette nouvelle doctrine n'était pas encore venu, il s'était prématurément décidé à ne pas renouveler les traités qui y portaient atteinte, aimant mieux ne protéger le pavillon américain par aucun acte diplomatique qu'accepter pour sa sûreté des garanties incomplètes. Le gouvernement des États-Unis laissa donc tomber sans les renouveler les dispositions maritimes du traité de Jay, qui expirèrent ainsi en 1803. Dès 1804, Jefferson avait appris par expérience combien il est dangereux et chimérique de supprimer le droit écrit dans les relations internationales, et il avait senti la nécessité de sacrifier bien des points de doctrine au besoin de replacer la Grande-Bretagne sous l'empire d'un traité; mais, tout en rentrant dans une voie plus sensée, il n'avait pu dégager assez complétement son esprit de son erreur première pour ne pas conserver une prétention absolue qui rendait le succès de ses négociations impossible. De tous les droits que s'arrogeait la Grande-Bretagne, celui de rechercher et de saisir ses déserteurs à bord des navires marchands américains était à la fois le plus contestable, le plus vexatoire et le plus nécessaire au soutien de sa marine. Elle ne pouvait ni l'exercer sans empiéter sur la juridiction des États-Unis et sans porter atteinte par de fréquentes méprises à la liberté individuelle de leurs citoyens, ni l'abandonner sans courir le risque de perdre par la désertion une grande partie de ses équipages. Les États-Unis étaient donc fondés à réclamer contre cet abus, mais l'Angleterre avait un si grand intérêt à le maintenir, que le gouvernement américain ne pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle le supprimât, à moins d'y être contrainte par une force supérieure. Cette force supérieure, le gouvernement américain ne l'avait pas, il ne pouvait l'avoir de longtemps; il ne faisait même rien pour l'acquérir, et, dans la situation où étaient alors les

affaires du monde, le bon vouloir des États-Unis importait infiniment moins à l'Angleterre que la conservation de son personnel naval. Faire du règlement de cette question de la presse la condition *sine qua non* d'un traité avec la Grande-Bretagne, c'était rendre ce traité impossible.

Tel fut le vice radical des instructions données le 5 janvier 1804 à M. Monroë, ministre des États-Unis à Londres. Pendant que cet agent poursuivait une chimère, l'amirauté anglaise, affranchie de toute règle diplomatique et enhardie par la faiblesse de la marine américaine, reprenait arrogamment ses habitudes de tyrannie : elle ressuscitait la règle de 1756 dans toute sa rigueur, elle multipliait les blocus fictifs, elle faisait de plus en plus de la recherche simulée de ses déserteurs un moyen de recrutement. En moins de trois ans, les croiseurs britanniques firent, par leurs captures irrégulières, subir aux sociétés d'assurance maritime du seul port de Philadelphie une perte de plus de 5 millions, et enlevèrent à bord des navires marchands américains plus de trois mille matelots. Jefferson se trouva en 1806, vis-à-vis de l'Angleterre, dans une situation analogue à celle où s'était trouvé Washington en 1794, avec cette différence toutefois que l'exaspération des esprits à l'intérieur était moins grande, que le public poussait moins ardemment le pouvoir dans la voie des représailles, et que la bonne politique lui était beaucoup plus facile. Mais Jefferson et Madison étaient depuis fort longtemps sous l'empire d'une idée routinière et fausse qui devait les entraîner à provoquer la guerre sans la vouloir. Ils croyaient que le gouvernement des États-Unis tenait en sa main les destinées industrielles de l'Angleterre, et que sans tirer l'épée, par de simples règlemens de douane, il pouvait tarir les sources de richesse des maîtres de l'Océan, tenir leur puissance en échec et les forcer à démordre de leurs prétentions. Trompés par le souvenir des ligues redoutables qui, de 1767 à 1774, s'étaient formées dans leur patrie contre la consommation des marchandises anglaises et l'exportation des produits américains, ils se figuraient que les héroïques moyens de résistance pacifique auxquels les colonies avaient eu recours contre la métropole, avant d'arborer le drapeau de l'indépendance, étaient encore à l'usage des États-Unis devenus une nation. Ils oubliaient que, même à l'époque de la révolution, le commerce américain n'avait pas aisément consenti à cesser ses échanges avec l'Angleterre et à s'anéantir lui-même pour défendre les droits du pays. L'esprit d'abnégation et de résignation que l'enthousiasme pour la cause des libertés publiques, combiné avec des habitudes de fidélité envers la couronne, avait à peine suffi à inspirer aux négocians américains, le faible gouvernement des États-Unis ne pouvait pré-

tendre à le leur imposer; il était hors d'état de contraindre le grand peuple dont les intérêts lui étaient confiés à rester longtemps le témoin passif de sa propre ruine et à subir les privations de la guerre sans en rechercher les nobles émotions. Briser les liens commerciaux entre les deux pays, c'était les conduire fatalement à une rupture; fermer le marché américain à l'Angleterre, c'était lui enlever tout motif d'attacher du prix au maintien de la paix, c'était la provoquer à user de sa force pour reconquérir par les armes la paix commerciale avec les États-Unis.

Les prohibitions douanières votées par le congrès pendant la session de 1806 furent le premier acheminement au système d'*embargo* et de *non-intercourse* dont la guerre de 1812 fut la conséquence naturelle. Au moment où le congrès faisait ainsi acte d'hostilité contre la Grande-Bretagne, quels étaient ses préparatifs militaires? Il fixait à 925 le nombre des matelots dont le président pouvait disposer pour la défense du pays. A peine avait-il fait ce grand effort patriotique que la mort de M. Pitt et l'avénement de M. Fox au ministère vinrent amener tout à coup un nouveau revirement dans les plans et les sympathies diplomatiques de Jefferson. M. Fox s'était toujours montré favorable aux États-Unis. Le président crut pouvoir aisément obtenir de lui les concessions et les réparations que le gouvernement américain avait en vain demandées à ses prédécesseurs. Dans cette confiance, il envoya donc solennellement M. William Pinkney à Londres avec la mission d'y reprendre, de concert avec M. Monroë, les négociations entamées en 1804; il prodigua ses caresses à la nouvelle administration, la faisant conjurer de ne point tenir à offense les mesures comminatoires adoptées par le congrès, mesures dirigées, disait-il, non contre la nation anglaise, mais contre M. Pitt. La nation anglaise était l'amie naturelle des États-Unis; « sa prépondérance sur l'Océan leur valait mieux que celle de la France, » et ils ne voulaient plus compter pour obtenir justice que sur la loyauté et le bon sens de M. Fox. Dès que le congrès fut réuni, les prohibitions douanières votées à la fin de la session précédente furent en effet suspendues; mais le véritable obstacle au succès de la négociation n'était point écarté. En vertu de leurs instructions, les commissaires des États-Unis ne devaient accepter aucun traité qui ne contînt point, de la part de la Grande-Bretagne, l'abandon formel du droit de rechercher ses déserteurs à bord des navires américains. MM. Pinkney et Monroë s'aperçurent bien vite qu'ils n'avaient aucune chance de faire prévaloir une telle prétention. Le gouvernement anglais se montrait tout prêt à promettre la plus grande modération dans l'exercice du droit de visite, il faisait même entendre qu'il pourrait être amené à

ne pas en user; mais il refusait nettement de le sacrifier en principe : sur tous les autres points en litige, il était d'ailleurs disposé aux plus larges concessions. En dépit de leurs instructions, les deux agens américains jugèrent qu'il serait insensé de perdre le bénéfice de ces dispositions bienveillantes en s'acharnant à régler la question de la presse. Ils consentirent donc à la passer sous silence dans la convention qu'ils négociaient, et ils signèrent un traité qui, tout en prenant pour base celui de M. Jay, était à bien des égards encore plus avantageux pour les États-Unis. Jefferson refusa de le ratifier. Sur ces entrefaites, les amis de M. Pitt reprirent le pouvoir en Angleterre, et l'excellente occasion qu'avait eue le président de rétablir des relations amicales entre les deux pays fut perdue sans retour. De part et d'autre, les ménagemens cessèrent, le mauvais vouloir s'accrut, la mauvaise foi devint apparente. Un matelot américain se trouvait-il à la convenance d'un croiseur anglais, il était aussitôt regardé et saisi comme déserteur. Un déserteur anglais se réfugiait-il aux États-Unis, il était aussitôt converti en citoyen américain. Les gouvernemens locaux lui accordaient des lettres de naturalisation ou de faux certificats d'origine; les agens du gouvernement central l'admettaient avec affectation dans la marine militaire, et lorsque ses anciens officiers descendaient à terre, il pouvait se donner le plaisir de les narguer sous la protection de son nouvel uniforme. Les déserteurs enrôlés à bord de la frégate des États-Unis la *Chesapeake*, alors en armement à Washington, avaient en particulier donné lieu à des plaintes graves de la part du commandant de l'escadre anglaise mouillée sur les côtes de la Virginie. Il y avait dans les deux marines une vive irritation qui devait faire craindre quelque violent éclat; mais le gouvernement américain conservait au milieu même de ses bravades de telles habitudes de laisser-aller, qu'il ne prévit point le conflit et ne fit rien pour en sortir à son honneur.

Le 22 juin 1807, la *Chesapeake*, sous les ordres du commodore Barron, quittait le mouillage de Hampton-Roads pour aller remplacer dans la Méditerranée la frégate la *Constitution*. La plus imprévoyante sécurité et le plus grand désordre régnaient à bord. L'équipage était novice, les ponts encombrés, les pièces en mauvais état, les munitions insuffisantes. Rien n'était prêt pour un combat lorsque, à sept ou huit milles de la côte, la frégate américaine fut rencontrée par le vaisseau britannique le *Léopard*. Le commandant anglais, le capitaine Humphries, fit savoir au commodore Barron qu'il avait reçu de l'amiral Berkeley l'ordre de visiter la *Chesapeake* pour rechercher les déserteurs enrôlés à bord de ce navire. Rien n'était plus contraire aux usages des nations civilisées que cette singulière prétention. Les légistes anglais eux-mêmes n'avaient ja-

mais songé à établir que la couronne d'Angleterre eût juridiction sur les vaisseaux de guerre étrangers. Le commodore Barron refusa nettement d'obtempérer à la demande du capitaine Humphries. Celui-ci insista, et appuyant ses signaux d'abord d'un coup de canon, puis d'un second, enfin d'une bordée, il tua aux Américains trois hommes, en blessa dix-huit, et ravagea le gréement de la frégate. Barron lui-même fut atteint. Les officiers américains firent de vains efforts pour répondre au feu des Anglais; ils réussirent à faire charger les canons, mais ils ne purent les tirer. Manquant de mèches, ils ne parvinrent enfin à mettre le feu à une pièce qu'au moyen d'un charbon embrasé. Après ce simulacre de défense, Barron, la mort dans l'âme, amena son pavillon. Plusieurs officiers anglais montèrent à son bord, passèrent l'équipage en revue, et s'emparèrent des matelots accusés de désertion. Barron fit savoir au commandant du *Léopard* qu'il se regardait comme son prisonnier; celui-ci répondit qu'ayant rempli ses instructions, il n'avait plus rien à réclamer du commodore, et les officiers anglais se retirèrent avec une impertinente courtoisie, laissant la *Chesapeake* libre de poursuivre sa route. Peu d'heures après, elle rentrait dans le port de Norfolk, et l'équipage, honteux et indigné, communiquait sa colère au pays.

Lorsqu'une telle insulte a été faite au pavillon d'un grand état et qu'elle n'a pu être vengée sur l'heure, de petites et tardives représailles sont aussi peu dignes que peu prudentes, et à moins d'être résolu à se faire justice par les armes, le gouvernement outragé doit savoir exiger et attendre avec calme les réparations qui lui sont dues. La résolution et le calme manquèrent également à Jefferson après le désagréable accident qu'il n'avait pas su prévenir. Au fond, et sa correspondance en fait foi, il hésitait entre la paix et la guerre, ne sachant que désirer pour son pays et pour lui-même, et voulant laisser au congrès toute la responsabilité du choix; mais il tenait en même temps à se donner les apparences de la vigueur. Par une proclamation en date du 2 juillet 1807, et pour que l'attentat dont la *Chesapeake* avait été l'objet n'eût pas l'air de rester un instant impuni, il intima donc aux navires de guerre britanniques l'ordre de sortir des eaux américaines, ordre aussi compromettant que ridicule, aussi empreint de malveillance que d'impuissance, dont l'escadre anglaise ne tint aucun compte, que le président ne fut pas en mesure de faire exécuter, qui inspira à la fois au gouvernement anglais de l'humeur et du mépris, et dont le ministre des affaires étrangères à Londres, M. Canning, se prévalut pour chicaner sur les réparations auxquelles le gouvernement américain pouvait avoir droit, après s'être fait justice à lui-même.

Les États-Unis n'étaient guère plus respectés à Paris qu'à Lon-

dres. Plus leurs rapports avec l'Angleterre devenaient mauvais et leur alliance avec la grande rivale de la France impossible, moins l'empereur Napoléon se croyait obligé de les ménager. Leurs ouvertures au sujet de l'acquisition de la Floride à prix d'argent avaient été écartées avec dédain; leurs efforts pour assurer au commerce américain le bénéfice des stipulations du traité du 13 septembre 1800 allaient devenir inutiles. Chassé de l'Océan par l'Angleterre, Napoléon s'était promis de la chasser du continent. Ne pouvant la réduire de vive force, il avait conçu le projet de la faire tomber d'inanition en fermant à son commerce et à son industrie tous les marchés de l'Europe : gigantesque chimère que la réalisation de la monarchie universelle elle-même n'aurait pu rendre réalisable, mais qui devait conduire à tenter cette folie, et qui se trouve en effet à la source des actes les plus insensés, les plus iniques et les plus désastreux de la politique impériale, — la guerre d'Espagne, l'incorporation des états de l'église et de la Hollande à l'empire, la guerre de Russie. Ce fut d'ailleurs à la Grande-Bretagne elle-même que Napoléon emprunta l'idée du système continental. La Grande-Bretagne avait la première fait un monstrueux abus du droit de blocus en s'arrogeant le privilége d'interdire au monde, par de simples ordres du conseil, toute communication avec des contrées entières qu'elle ne pouvait bloquer effectivement. Napoléon s'autorisa de cet exemple pour déclarer, par le décret de Berlin (21 novembre 1806), qu'il mettait les îles britanniques en état de blocus, et qu'en conséquence tout commerce et toute correspondance avec l'Angleterre étaient interdits, que tout bâtiment venant d'Angleterre serait exclu des ports français ou soumis à la France, que tout navire ayant éludé cette règle au moyen d'une fausse déclaration serait reconnu de bonne prise, et que toute marchandise provenant des manufactures anglaises serait confisquée. Le gouvernement américain affecta d'abord de regarder le décret de Berlin comme un acte légitime de législation intérieure ne portant aucune atteinte à la liberté des mers, comme un simple règlement prohibitif ayant pour but d'interdire aux produits anglais et aux navires venant d'Angleterre l'entrée des ports de l'empire, non d'autoriser les croiseurs français à saisir en pleine mer, et contrairement aux stipulations du traité du 13 septembre 1800, les bâtimens américains chargés de produits anglais, ou venant d'Angleterre. Tant que Napoléon fut occupé par la campagne de Pologne, le langage et la conduite du gouvernement impérial parurent donner raison à cette interprétation du décret de Berlin; mais dès qu'il eut obtenu à Tilsitt l'adhésion de la Russie au système continental, il résolut de l'imposer sans exception à toutes les puissances neutres. Le 18 sep-

tembre 1807, le procureur-général au conseil des prises fut donc officiellement informé par le grand-juge Regnier que l'empereur regardait tout bâtiment neutre sortant des ports anglais avec une cargaison anglaise comme pouvant être valablement saisi par les bâtimens de guerre français. En vain le représentant de l'Amérique à Paris, le général Armstrong, voulut savoir du ministre des affaires étrangères, M. de Champagny, « si sa majesté avait l'intention d'enfreindre les dispositions du traité alors existant entre les États-Unis et l'empire français. » Il ne put obtenir du ministre pour toute explication que des reproches sur l'humeur trop endurante dont les États-Unis faisaient preuve dans leurs rapports avec l'Angleterre, et une invitation assez impertinente à se joindre à la ligue que tout le continent européen formait contre elle. Au moment où, pour justifier l'application rigoureuse du décret de Berlin aux États-Unis, l'empereur les accusait ainsi d'avoir manqué à leurs devoirs comme neutres en ne défendant pas assez énergiquement leurs droits contre la Grande-Bretagne, le cabinet anglais s'autorisait de leur lâche soumission au décret de Berlin pour les faire tomber sous le coup des mesures par lesquelles il répondait au système continental. Les fameux ordres du conseil promulgués le 11 novembre 1807 défendaient en effet, sous peine de capture, à tout bâtiment de faire voile vers l'un des pays d'où le pavillon britannique était exclu sans avoir préalablement touché à l'Angleterre, payé un droit et obtenu licence de naviguer. Opposant aussitôt des représailles à ces représailles, Napoléon déclara par le décret de Milan (17 décembre 1807) que les navires qui se soumettraient aux tyranniques injonctions de ses ennemis seraient regardés en France comme dénationalisés, partant de bonne prise. Croyant sans doute pouvoir disposer des États-Unis comme il disposait de leurs navires, il fit savoir au président « qu'aux yeux de l'empereur il y avait en fait guerre entre l'Angleterre et l'Amérique, et que sa majesté la regardait comme déclarée depuis le jour où l'Angleterre avait publié ses décrets : » étrange langage, qui aurait pu dispenser le général Armstrong d'avertir son gouvernement qu'il s'était laissé tomber bien bas dans l'estime du monde, et qu'à Paris on se faisait une pauvre idée de sa fierté et de sa force! « On croit ici que nous ne pouvons pas grand'chose, et que le peu que nous pouvons, nous ne sommes même pas disposés à le tenter. »

L'accès de l'univers entier interdit par deux nations rivales au pavillon des États-Unis, leur commerce intercepté, quel que fût le lieu de ses expéditions, leurs navigateurs pillés par les Anglais s'ils n'allaient acheter à Londres licence de naviguer, et exposés, pour l'avoir achetée, à être capturés par les Français, la mère-patrie

levant tribut sur leurs citoyens comme avant l'émancipation de l'Amérique, un despote étranger s'arrogeant le droit de décider pour eux de la paix et de la guerre, tels étaient les résultats de la politique de Jefferson. Il avait cru qu'au milieu du monde en armes l'Amérique pourrait sans danger rester désarmée, que, pour faire respecter sa neutralité, elle n'avait qu'à faire grand bruit de son droit et de ses douanes, qu'à élever très haut ses prétentions, qu'à se montrer exigeante à Londres et ambitieuse à Paris. Il n'avait su ni s'accommoder à temps avec la Grande-Bretagne, ni se faire auprès de la France un mérite de ses mauvais rapports avec le cabinet anglais, et il se trouvait engagé à se débattre à la fois contre les deux tyrannies dont ses prédécesseurs avaient eu l'habileté de s'affranchir successivement.

Pendant tout l'été de 1807, le président était resté dans l'état d'esprit où l'avait laissé l'acte de violence dont la frégate la *Chesapeake* avait été l'objet, disposé à rompre avec l'Angleterre, quoique hésitant encore, très tenté de profiter de l'excellente occasion que lui donnait la Grande-Bretagne de rallier les esprits à son gouvernement par une guerre juste et populaire, quoique très séduit par le désir d'essayer enfin sa grande découverte politique, la justice internationale maintenue par la seule action des douanes. La nouvelle de la violation par la France du traité du 13 septembre 1800 vint mettre un terme aux incertitudes de Jefferson. Ce n'était pas au moment où la France égalait l'Angleterre en injustice qu'il pouvait convenablement se prononcer pour la première contre la seconde; il devait, au moins pour un temps, affecter un égal courroux envers les coupables, tout en se défendant de l'insigne folie qu'on appelait alors une guerre triangulaire, c'est-à-dire une guerre contre les deux agresseurs rivaux à la fois, Il se décida donc à faire tomber indistinctement le commerce des belligérans sous le coup du système pénal qu'il avait conçu en vue de l'Angleterre, et qui ne pouvait en effet atteindre sérieusement aucune autre puissance, puisque, maîtresse des mers, l'Angleterre pouvait seule alors commercer librement avec les États-Unis. Prenant occasion de la nouvelle interprétation du décret de Berlin et sous prétexte de mettre les bâtimens américains à l'abri des dangers auxquels les exposait la fureur des nations européennes, Jefferson proposa au congrès de rendre une loi d'*embargo*, défendant sous peine de saisie à tout navire, quel que fût son pavillon, de sortir des ports américains à destination d'un port étranger, mesure qui supprimait absolument le commerce extérieur, qui rendait criminelle toute communication avec la Grande-Bretagne, et qui cadrait par conséquent à merveille avec le système continental. Aussi M. de Champagny ne trouva-t-il que

des paroles d'admiration pour « le grand et courageux sacrifice que s'étaient imposé les Américains, » et Napoléon ne songea-t-il qu'à leur en faciliter l'accomplissement. En témoignage de son respect pour la loi d'embargo, il fit donc saisir et confisquer tous les navires américains qui abordaient en France. Ces bâtimens ne naviguaient, disait-il, qu'au mépris des règlemens de leur pays, et l'empereur était trop l'allié du gouvernement américain pour ne pas l'aider à exécuter ses décrets. Le cabinet de Saint-James fit au contraire profession d'être trop l'ami du commerce américain pour ne pas l'encourager à la révolte.

Les faveurs accordées aux navires qui réussissaient à se soustraire à l'action de l'embargo furent d'ailleurs le seul signe d'inquiétude que Jefferson put arracher à M. Canning. En vain le président lui fit-il promettre de rétablir la liberté des communications entre les deux pays, si l'Angleterre révoquait les ordres du conseil : M. Canning répondit avec hauteur que « son pays ne consentirait à rien qui pût passer, même à tort, pour une concession, tant qu'il pourrait s'élever un doute dans l'esprit du monde sur l'insuccès ou l'abandon non équivoque du plan de destruction inventé contre la Grande-Bretagne, » ajoutant avec une sanglante ironie que, « s'il avait été possible à sa majesté de faire un sacrifice pour amener la levée de l'embargo, sans se donner l'apparence d'en solliciter la révocation en tant que mesure d'hostilité contre son peuple, il aurait contribué avec joie à en faciliter l'abandon en tant que mesure de contrainte incommode pour le peuple américain. » Les États-Unis avaient eu en effet plus à souffrir que la Grande-Bretagne de l'état de blocus auquel ils s'étaient volontairement condamnés, et Jefferson lui-même n'avait pu se faire longtemps illusion sur l'efficacité de l'embargo comme moyen de coercition diplomatique. Dès le mois de janvier 1808, ce n'était plus à ses yeux qu'un moyen de gagner du temps. « En retenant à l'intérieur nos vaisseaux, nos chargemens et nos marins, il nous fait éviter la nécessité d'être entraînés par leur capture à une guerre immédiate... Jusqu'à ce que les belligérans retrouvent quelque sens moral, nous nous renfermerons chez nous; cela donne du temps : le temps peut produire la paix en Europe, et la paix en Europe suspendra toute cause de querelle jusqu'au jour où une nouvelle guerre éclatera. Ce jour-là, notre dette sera payée, notre revenu dégagé, notre force augmentée. » Deux mois plus tard, le répit que l'embargo avait pour seul mérite de donner au gouvernement américain ne paraissait même pas à Jefferson devoir être bien long, tant cet expédient devenait à charge à la nation! « Lorsque le congrès se réunira au mois de décembre, disait alors le président, il aura à examiner à quel moment la durée de l'em-

bargo devra être regardée comme un plus grand mal que la guerre.» Et en effet cette mesure n'était pas seulement pour le pays une cause de ruine : ses conséquences politiques menaçaient de devenir aussi désastreuses que ses conséquences économiques. Dans les états commerçans et maritimes du nord, la loi, d'abord frauduleusement éludée, fut bientôt ouvertement bravée. En vain Jefferson s'irritait et s'indignait, en vain il parlait d'un ton superbe de briser violemment toutes les résistances : le droit et la force lui faisaient à chaque instant défaut. Ni la législation pénale ni les moyens matériels de répression ne répondaient en Amérique aux besoins d'une politique oppressive et tracassière. Pour soumettre effectivement la population maritime des États-Unis au régime tyrannique de l'embargo, il aurait fallu dépenser autant d'argent, répandre autant de sang que pour la défendre efficacement contre les agressions de la Grande-Bretagne. L'une et l'autre entreprise étaient également impossibles à un gouvernement qui n'avait pour toute armée régulière qu'un petit corps de six mille hommes et pour toute marine qu'une flottille montée par quatorze cents matelots. Dans l'état où se trouvaient les forces militaires du pays, l'idée de faire la guerre et celle de maintenir l'embargo étaient également chimériques. Se croyant obligé de choisir entre ces deux folies, le congrès se prononça pour la seconde (17 décembre 1808).

Jefferson se renferma prudemment dans le silence. La situation était fort critique, la fin de sa présidence approchait. « Sa loyauté lui fit un devoir de laisser le choix des décisions à ceux qui auraient à les exécuter, et de rester lui-même simple spectateur. » Quelle que pût être cependant son opinion sur la politique à suivre, ses amis se souvenaient de lui avoir entendu répéter à plusieurs reprises que si le congrès voulait décidément le maintien de l'embargo, il devait « légaliser tous les moyens qui pourraient être nécessaires pour arriver à ses fins. » De nouvelles règles, antipathiques aux mœurs américaines, furent donc établies pour la recherche, la constatation et la répression des délits relatifs à l'embargo; des croiseurs en plus grand nombre furent mis à la disposition du président (9 janvier 1809).

A la nouvelle de l'adoption de ces diverses mesures, les esprits entrèrent aussitôt en fermentation dans le nord de l'Amérique. A Boston, les navires qui se trouvaient dans le port mirent leur pavillon à mi-mât en signe de deuil; les journaux fédéralistes parurent entourés d'une bordure noire et avec cette devise : « La liberté est morte! » L'assemblée municipale se réunit, et déclara que les décisions du congrès étaient « arbitraires et inconstitutionnelles. » Dans plusieurs localités, les fonctionnaires chargés d'exécuter ces me-

sures donnèrent leur démission. Ceux qui restèrent à leur poste furent menacés par les commerçans d'être traînés devant la justice du pays, s'ils osaient pratiquer la moindre saisie. La législature du Massachusetts, tout en recommandant à ses concitoyens le calme et la soumission, s'associa à leurs protestations. Dans tous les états de la Nouvelle-Angleterre, les fédéralistes retrouvèrent comme par enchantement leur vieille influence. Le bruit se répandit bientôt sourdement que, tentée par ce retour de popularité, la coterie anglomane surnommée la junte d'Essex, dont John Adams avait secoué le joug à la fin de son administration, complotait la formation d'une confédération septentrionale sous le protectorat de la Grande-Bretagne. John Quincy Adams, le fils de l'ancien président, qui avait pour les *ultra* de son parti une inimitié héréditaire, accueillit et propagea ces rumeurs avec une haineuse crédulité. Il s'était rapproché des républicains, et son nom donnait à ses assertions sur l'état intérieur du parti fédéraliste un certain poids. Il affirmait confidentiellement à ses nouveaux amis de Washington que la conspiration était sérieuse, qu'elle avait de grandes chances de succès, et que, pour la déjouer, il ne fallait rien moins que la suppression de l'embargo. Un nouveau-venu dans le congrès, M. Joseph Story, homme d'esprit qui se donnait pour républicain, mais qui, en sa qualité d'habitant du district maritime de Salem, portait peu de bienveillance à la ruineuse chimère de Jefferson, confirma, non sans malice, le témoignage de son compatriote. Le congrès fut frappé de terreur, et la majorité républicaine se débanda; ses chefs firent de vains efforts pour la rallier : elle n'entendait plus que la voix du fantôme évoqué par John Quincy Adams et par Story. Le 3 février 1809, Jefferson apprit tout à coup que les aveugles sectaires qui, treize mois auparavant, avaient à sa demande voté l'embargo d'urgence, sans examen, en séance secrète, venaient avec une égale précipitation de le sacrifier à un mouvement d'effroi. A peine remis de leur trouble, mais déjà confus de l'avoir éprouvé, les républicains se réunirent dès le surlendemain pour aviser aux moyens de réparer la honte d'une telle déroute, et ils décidèrent que le congrès reviendrait au moins partiellement sur son vote. Le régime de l'embargo ne disparut que pour être remplacé par celui du *non-intercourse;* les ports furent rouverts, mais tous rapports soit avec la France, soit avec la Grande-Bretagne, restèrent interdits au commerce américain.

Malgré l'empressement que la majorité mit à faire amende honorable, Jefferson ne put dissimuler le dépit que lui avait causé la marque de faiblesse et d'inconstance donnée par son parti. « Je pensais, écrivait-il le 7 février 1809 à M. Thomas Mann Randolph, je

pensais que le congrès avait fermement arrêté de maintenir l'embargo jusqu'au mois de juin et de le remplacer alors par la guerre. Une révolution d'opinion aussi soudaine qu'inexplicable s'est produite la semaine dernière, principalement parmi les membres de la Nouvelle-Angleterre et du New-York. Saisis tout à coup d'une sorte de terreur panique, ils ont décidé que l'embargo serait levé le 4 mars, et à une telle majorité qu'un instant nous avons eu toute raison de croire qu'on ne pourrait les amener à le remplacer ni par la guerre ni par le *non-intercourse*, — et cela au moment où nous venions d'acquérir la conviction que la junte d'Essex, trompée dans son attente, désespérait d'entraîner le peuple du nord, soit à une séparation, soit à une résistance armée! » Quoi qu'il en fût, Jefferson était trop optimiste pour pleurer longtemps sa mesure favorite; dès le 2 mars 1809, écrivant à M. Dupont de Nemours, il trouvait à la condamnation de l'embargo d'excellentes raisons, et pour toute oraison funèbre de cette bizarre combinaison politique, il prononçait ces quelques paroles qui en sont la plus sanglante satire : « Nous avons supprimé l'embargo parce que le sacrifice annuel de nos exportations pour une valeur de 50 millions représente le triple de ce que nous coûterait la guerre, sans compter qu'avec la guerre nous prendrions quelque chose, tout en perdant moins qu'aujourd'hui... Du reste ce sont là des affaires que je laisse à régler à mon ami, M. Madison. D'ici à peu de jours, je me retire dans ma famille, au milieu de mes livres et de mes fermes. Ayant moi-même gagné le port, je jetterai sur mes amis qui luttent encore avec l'orage un regard d'anxiété sans doute, mais pas d'envie. Jamais prisonnier délivré de ses chaînes n'éprouvera le soulagement que je ressens en secouant le joug du pouvoir. La nature m'avait destiné aux tranquilles recherches de la science, dont elle avait fait mes suprêmes délices; mais les énormités du temps où j'ai vécu m'ont contraint à m'engager dans la résistance qu'on leur opposait et à m'aventurer sur l'océan tumultueux des passions politiques. Je rends grâces à Dieu d'avoir pu échapper à leur fureur exempt de blâme, et emportant avec moi les témoignages les plus consolans de l'approbation publique. » Au moment même où il écrivait ces mots, le sénat lui donnait une preuve bien pénible de la fragilité des plus grandes influences dans les états démocratiques.

Jefferson avait eu le mérite d'être le premier parmi ses concitoyens à découvrir les liens naturels qui, en dépit de la diversité des institutions et des mœurs, devaient rapprocher les États-Unis de la Russie, puissance dont ils n'avaient rien à redouter, puisqu'elle n'aspirait point à devenir maîtresse de l'Océan, et dont ils avaient beaucoup à espérer pour la défense des droits des neutres en Europe, et pour le maintien de l'équilibre entre la France et la

Grande-Bretagne, les deux nations dont la prépondérance absolue était le moins compatible avec la liberté des mers. Une correspondance personnelle, dont l'empereur Alexandre avait pris l'initiative avec une impériale coquetterie, s'était établie entre le mystique autocrate et le président philosophe. Jefferson crut que, pour rendre plus intime une entente aussi précieuse pour son pays, l'institution d'une mission américaine à Pétersbourg était nécessaire. Craignant sans doute d'être contrarié dans l'exécution de son dessein par quelque opposition subalterne, il profita d'une vacance du congrès pour le réaliser, et, usant des pouvoirs provisoires que la constitution donne au président dans l'intervalle des sessions, il nomma secrètement M. Short, son ami, ministre plénipotentiaire des États-Unis en Russie (29 août 1808), comptant bien que le sénat, placé en présence d'un fait accompli, ratifierait cette nomination dès qu'elle lui serait soumise. C'était d'ailleurs la dernière faveur qu'il eût à demander à son parti avant de rentrer dans la vie privée, et elle ne pouvait lui être refusée sans le faire tomber dans un grand ridicule aux yeux de l'Europe; mais c'étaient là des considérations trop délicates pour toucher bien vivement les amis de Jefferson : il avait souvent répété après eux, pour leur être agréable, que l'Amérique ne devait pas étendre ses relations diplomatiques, et qu'elle pouvait même sans grand inconvénient rappeler par esprit d'économie les ministres qu'elle payait à l'étranger. Le parti démocratique resta fidele à ces principes. Le 8 mars 1809, l'ex-président Jefferson dut écrire à M. Short, qui avait déjà présenté ses lettres de créance à l'empereur Alexandre : « Je suis bien contrarié d'avoir à vous apprendre que le sénat a opposé son *veto* à votre nomination... Nous avions cru pouvoir compter que si le sénat éprouvait quelque hésitation, il prendrait du temps, que nos amis dans cette assemblée nous adresseraient des questions, et nous donneraient l'occasion d'expliquer notre conduite et de réfuter les objections; mais à notre grande surprise, et avec une précipitation sans exemple, ils ont rejeté d'emblée notre demande... L'accueil fait par eux à ma dernière communication officielle ne m'a point été insensible. »

Acte choquant d'ingratitude de la part des sénateurs démocrates! Les amis de Jefferson n'avaient pas assurément à se plaindre de lui. Il leur était toujours resté fidèle, et il avait si bien servi leurs intérêts, qu'en se retirant il les laissait en possession incontestée du pouvoir. Il avait mieux fait les affaires de son parti que celles de son pays, non par suite d'une coupable préméditation, mais par une conséquence naturelle du principe dont il avait fait la règle de toute sa politique. Il croyait sincèrement que le premier devoir d'un gouvernement républicain est de complaire aux masses, « de s'incorporer avec la volonté du peuple. » Le peuple désirait le gouver-

nement à bon marché : Jefferson le lui donna. Le gouvernement à bon marché était incompatible avec le système de la paix armée : Jefferson proclama que ce système était une absurdité vieillie, une barbare tradition de l'ancien monde; il affirma « qu'après avoir déjà donné tant d'autres leçons utiles à l'Europe, l'Amérique était destinée à lui apprendre encore qu'il y a des moyens pacifiques de réprimer l'injustice; » il inventa l'*embargo*. Ce moyen économique et pacifique de réprimer l'injustice coûta annuellement aux États-Unis 50 millions de dollars, et conduisit à une guerre qui augmenta de 63 millions la dette nationale, que Jefferson avait cru diminuer de 35 millions par ses ruineuses épargnes. On dirait, à étudier l'histoire de son administration, qu'il avait pris à tâche de mettre à l'épreuve les maximes favorites de l'école radicale. L'épreuve a prononcé contre ces maximes. Les conséquences matérielles et immédiates de cette expérience ont été dommageables aux États-Unis. Les conséquences morales et plus lointaines de la politique à laquelle elles ont présidé ont été pires encore. Le pouvoir exécutif ne s'est jamais relevé aux États-Unis de l'abaissement volontaire dans lequel il est tombé pendant la présidence de Jefferson; il n'a jamais retrouvé la part de dignité et d'indépendance que Jefferson lui a fait perdre, et il serait incapable d'exercer aujourd'hui sur la souveraineté populaire le salutaire contrôle que les auteurs de la constitution ont entendu établir, et que Washington a su pratiquer. La démocratie américaine est maintenant en possession du pouvoir absolu; elle n'a plus de gouvernans, elle n'a que des agens : aussi les choisit-elle non en raison de leur valeur propre, mais en raison de leur exactitude à suivre les fluctuations de sa volonté. Jefferson l'a dit, et en ceci je me garderai bien de le contredire : « il y a une aristocratie naturelle, fondée sur le talent et la vertu, qui semble destinée au gouvernement des sociétés, et de toutes les formes politiques la meilleure est celle qui pourvoit le plus efficacement à la pureté du triage de ces aristocrates naturels et à leur introduction dans le gouvernement. » A en juger par l'expérience des États-Unis, la république démocratique, telle que Jefferson l'a conçue et pratiquée, est l'une des combinaisons les moins propres à assurer ce résultat. L'éloignement dans lequel les classes éclairées et indépendantes sont tenues en Amérique des affaires publiques est peut-être parmi les faits contemporains le plus inquiétant pour l'avenir de ce grand pays. Il a commencé à se produire sous la présidence de Jefferson, et il devait être en effet une conséquence presque inévitable de sa politique.

Cornélis de Witt.

GEORGY SANDON

HISTOIRE D'UN AMOUR PERDU

PREMIÈRE PARTIE.[1]

I.

Le vocabulaire anglais trahit maintenant des tendances de plus en plus aristocratiques. On décore du nom de parc, du nom de château, de simples villas plantées au fond de quelque prairie, et où conduit quelque avenue d'arbres nains, rappelant par leur proportions exiguës cet art chinois qui consiste à mettre en pot des chênes

(1) *Un Amour perdu* (*A lost Love*), tel est le titre d'un petit livre signé du nom jusqu'à ce jour inconnu, du pseudonyme peut-être, d'Ashford Owen, et qui, lancé sans bruit dans le public anglais, n'a point trop tardé à faire son chemin tout seul, un peu à la manière de *Jane Eyre* et en vertu de mérites analogues. Nous aimons ces lentes consécrations; elles sont à nos yeux le plus incontestable signe, la garantie la plus certaine de cette vitalité énergique et résistante qui n'appartient qu'à un bien petit nombre d'ouvrages adoptés par les gens de goût. Voilà pourquoi nous avons cru devoir essayer pour le livre d'Ashford Owen une tentative analogue à celles qui ont fait connaître aux lecteurs de la *Revue* deux autres ouvrages du même genre, *Stuart de Dunleath* et *Thorney-Hall*. L'épigraphe du volume anglais est une simple phrase tirée des *Lettres d'un Voyageur : — C'est bien à l'amour qu'il en faut venir à toute époque, en toutes circonstances, en tout pays, lorsqu'on veut chercher à comprendre pourquoi l'on vit sans le demander à Dieu.* Ces quelques lignes résument bien tout le livre, qui dans ses moindres détails trahit la délicatesse et la sensibilité d'une âme féminine. Comme dans le chef-d'œuvre de Currer Bell, il n'y a ici qu'une donnée très simple : une figure, un caractère, une passion; mais cette figure, cette passion sont étudiées sur nature. Le portrait est achevé, tellement achevé même, qu'on est amené à se demander si le peintre et le modèle ne sont pas en définitive un seul personnage, et si la fiction prétendue n'est pas une forme de fantaisie déguisant des souvenirs qui palpitent encore au fond d'un cœur désolé.

microscopiques, des ormes hauts de six pouces. Grainthorpe-Park était une habitation de ce genre. Le pré planté qui formait à lui seul tout le domaine seigneurial était séparé par une grille en fer de quelques plates-bandes régulièrement alignées sous les fenêtres de la maison. Dans ce parterre, assez mal entretenu, les bordures de buis prenaient seules un développement dont l'ampleur luxuriante encombrait un peu les allées étroites et pauvrement sablées. Quelques liéges, quelques bouleaux, s'éparpillaient sur la prairie, où seuls ils projetaient une ombre rare. La maison, cube régulier de maçonnerie dont les briques vieillies avaient noirci sous l'action des brises de mer, attristait un paysage déjà triste, dont le seul côté tant soit peu pittoresque consiste en quelques échappées de mer entrevues dans l'intervalle de ces dunes sablonneuses que les flots et les vents bouleversent d'année en année, sans jamais déplacer la ligne des digues qu'elles opposent à l'Océan. Des quatre grandes fenêtres carrées qui s'ouvrent dans la façade de Grainthorpe, le regard n'embrasse que quelques champs à surface plate, une fosse à charbon, largement béante, et les massifs en ligne droite de deux plantations voisines.

C'est derrière une de ces fenêtres, par une journée d'automne humide et grise, qu'il faut vous représenter une jeune fille modestement vêtue, d'une beauté plus modeste encore, un peu maigre, quoique fortement constituée, blonde et blanche, avec des yeux gris réputés assez expressifs, la bouche un peu forte, le galbe un peu massif, en somme cependant une de ces personnes dont quelques-uns disent : « Elle est jolie, » et un plus grand nombre : « Elle est agréable. » Elle a travaillé là depuis le déjeuner, assidue et comme engourdie. Elle y a travaillé ce jour-là, tantôt à sa broderie, tantôt à son piano, comme la veille, comme l'avant-veille, comme tous les jours. Maintenant que l'ombre se fait, elle ne travaille plus, elle attend. Elle attend un bruit de roues sur le sable. A ce bruit, elle va se lever machinalement, descendra sur le perron, et saluera l'arrivée du même personnage, invariablement ramené par le cours des heures, — un petit vieillard grisonnant, ébouriffé, vif encore, et à qui ses allures un peu brusques donnent un semblant de jeunesse. Il arrive d'Eastham, la cité manufacturière, située à trois milles de Grainthorpe-Park. Ses affaires l'y appellent tous les matins; tous les soirs il rentre au foyer. Tous les jours, sa nièce descend à sa rencontre, et, faute de formules plus variées, lui demande « ce qu'il y a de nouveau. » Tous les jours aussi ou presque tous les jours, elle obtient pour réponse quelque ironique allusion à l'insatiable curiosité des femmes. Dieu sait cependant si Georgy Sandon est curieuse de ce que son oncle peut avoir à lui raconter! N'importe, elle sourit, et passe condamnation pour tout son sexe.

Ce jour-là pourtant, l'oncle rapportait une lettre à sa nièce. Celle-ci jeta un coup d'œil sur l'adresse, et reconnut parfaitement l'écriture. Aucune rougeur ne vint animer ses joues, aucune émotion ne fit palpiter son cœur. Et cependant c'était une « lettre d'amour » qui venait de lui être remise. L'écriture était celle de son fiancé, et en la mettant dans ses mains l'oncle avait dit : — Voici de *ses* nouvelles, miss Georgy. J'en ai reçu, moi aussi. Vous ne verrez pas de si tôt le pauvre garçon...

Miss Sandon monta chez elle, décacheta la lettre, et la lut tranquillement d'un bout à l'autre, étonnée et presque choquée de se sentir si peu émue. Pour ne pas la perdre tout d'abord dans l'esprit de quiconque lira ceci, nous lui devons le bénéfice des explications qu'elle aurait pu se donner à elle-même.

Orpheline, elle avait à peine gardé quelque vague souvenir de son père et de sa mère. Elevée d'abord chez son aïeule, la mort de cette parente et le mariage de sa sœur aînée la firent passer sous la tutelle de son oncle. Elle avait alors quinze ans, et cinq années s'étaient écoulées depuis le jour de son installation à Grainthorpe. M. Sandon n'avait manqué à aucun des devoirs essentiels que lui imposait la responsabilité quasi-paternelle qu'il avait assumée. Il avait établi entre sa femme et sa nièce des rapports convenables, et obtenu pour sa pupille les égards, les dehors affectueux auxquels elle avait droit sous le toit de parens si proches. Le petit capital qu'elle avait hérité de sa mère, car son père, fils aîné d'un pauvre *country gentleman*, était mort insolvable, géré par cet oncle modèle, était maintenant englobé, par suite de transactions assez obscures, dans une vaste entreprise de charbonnages d'où il était impossible de le retirer, et où il eût été difficile de dire ce qu'il deviendrait.

En ces circonstances, Georgy n'était point un parti brillant. A dix-neuf ans, elle n'en fut pas moins demandée en mariage par le capitaine Anstruther, — ce même fiancé dont nous l'avons vue recevoir une tendre missive, — et d'après l'avis de son oncle et de sa tante, ses conseillers naturels, Georgy accepta l'offre honorable qui lui était faite. Elle l'accepta, n'ayant aucune objection à élever, sans entraînement, sans répugnance, avec une sorte de surprise que sa destinée s'accomplît si vite et à si peu de frais. Elle voyait le capitaine depuis un an, et jamais un mot de lui ne l'avait avertie du dessein qu'il formait et mûrissait lentement. Le régiment où il servait allait partir pour le Cap. Bien peu de jours avant l'ordre de mise en campagne, M. Sandon vint à parler au capitaine de l'inquiétude où le laissait l'avenir de Georgy, compromis dans une spéculation douteuse. Ce fut à ce moment même que la demande fut faite, avec une loyauté, un désintéressement qui devaient toucher la jeune fille. Les femmes aiment toutes à être aimées. Chez les jeunes

filles, la première demande est de plus la révélation d'un pouvoir nouveau qui les grandit à leurs propres yeux. Elles ont toujours une certaine reconnaissance pour le révélateur. Restait à savoir si le mariage aurait lieu dans le court intervalle de temps qui devait s'écouler avant l'embarquement du capitaine. Celui-ci, toujours correct et sensé, s'en remettait à ce que déciderait sa fiancée. La tante Jane pensait qu'une noce hâtée pourrait sembler contraire au décorum. M. Sandon, enchanté du mariage, ne pouvait raisonnablement se montrer plus empressé que le futur. Georgy, accoutumée à la soumission et avertie par les scrupules de sa tante, devait se refuser à une initiative dont la seule idée l'effarouchait. Parmi toutes ces indécisions, les jours s'écoulaient. Tout se réduisit bientôt à savoir si le capitaine resterait jusqu'à certain grand bal officiel qui devait être donné à Eastham. La chose n'était pas absolument impossible, et Georgy se flattait de paraître à ce bal avec son futur; mais le capitaine, si épris qu'il fût, — et il l'était très sincèrement, — ne jugea pas compatible avec la rigueur des devoirs militaires cette concession à un futile désir. Georgy s'en étonna un peu, et fut amenée à se demander ce que signifiait au juste la promesse de son fiancé, « qu'elle ferait de lui tout ce qu'elle voudrait. » Elle était d'ailleurs trop raisonnable pour se formaliser de ce qui n'était, après tout, qu'un « excès de raison. » Donc elle ne fit pas entendre le plus léger murmure, et Stephen Anstruther s'embarqua pour le sud de l'Afrique, où il avait trois années à passer, parfaitement content de son lot ici-bas et parfaitement persuadé que le bonheur l'attendait au retour. Aucune inquiétude ne se liait dans son esprit à l'idée d'un ajournement si long. Son frère, ses deux sœurs avaient été fiancés de la même manière, le premier pendant deux ans, les autres pendant plus de quatre, et tous étaient sortis à leur honneur de ces épreuves patiemment subies. En raisonnant par analogie, — et c'est toujours ainsi qu'il raisonnait, — le digne capitaine ne pouvait concevoir aucune appréhension. Il n'était pas de ceux qui se tourmentent, il était de ceux qui persévèrent.

Sa lettre le peignait tout entier. On y retrouvait l'homme exact, pointilleux en toute matière de second ordre, inerte, indécis sur tout ce qui devrait importer le plus. Il y parlait beaucoup de ses observations météorologiques et de ses études sur les coutumes des aborigènes. Il y développait ses idées sur les bienfaits que l'Afrique pourrait devoir à la propagation des doctrines religieuses, et sur le bonheur, trop peu apprécié en Angleterre, d'avoir sous la main les véritables sources de l'enseignement civilisateur par excellence. De son amour, il n'était guère question. Deux ou trois phrases qui se ressemblaient fort, et qu'il mettait, pour les varier, tantôt au com-

mencement, tantôt au milieu, tantôt à la fin de ses longues épîtres, voilà toute la part qui était faite au sentiment vainqueur. Elles y jouaient à peu près le rôle de la formule finale : *votre très cordialement affectionné*, qui précédait inévitablement l'inévitable signature.

On comprendra peut-être maintenant et on excusera l'espèce de distraction avec laquelle Georgy s'acquittait de sa lecture et la paisible insouciance où cette lecture l'avait laissée. Tout en se la reprochant, elle descendit au dîner de famille, qui, par grand hasard, l'intéressait beaucoup ce soir-là. C'est à ce dîner en effet que devait se résoudre la question de savoir si son oncle lui permettrait d'aller à Londres, — à Londres, qu'elle avait quitté tout enfant, — chez miss Sparrow, propre tante de M. Sandon, qui était venue en personne la demander à son neveu. Vieille fille et possédant une assez belle fortune, miss Sparrow aurait certainement exercé une notable influence sur ses parens et par conséquent sur les destinées de sa petite-nièce, si elle n'eût accepté, faute de caractère et de volonté, un rôle presque subalterne. Bonne et dévouée, on l'aimait à peine, on ne la comptait guère, tant elle s'oubliait et se comptait peu elle-même. La tante Jane, l'oncle Sandon, Georgy elle-même la traitaient assez légèrement, comme une bonne personne de peu d'esprit et passablement ennuyeuse. Et telle était la douceur, tel était le désintéressement de cette âme naïve, que miss Sparrow eût volontiers souscrit à ce jugement porté sur elle-même par des proches à qui elle n'entendait contester aucune supériorité.

Georgy aurait pourtant bien voulu que, cette fois au moins, sa grand'tante se prévalût de ses droits et parlât un peu plus ferme que de coutume; mais le pli était pris, et quand M. Sandon eut déclaré en termes catégoriques qu'un « voyage à Londres ne valait rien pour les jeunes personnes, » la vieille demoiselle ne trouva plus un mot à dire, toute mortifiée que la laissait ce refus. Il n'y avait donc plus qu'à la consoler, et Georgy l'essaya dès qu'on fut sorti de table.

— Gardez-moi votre invitation pour quand je serai mariée, dit-elle à miss Sparrow avec une expression de complicité amicale.

— Certainement, certainement, répondit la bonne demoiselle... Mais croyez-vous donc qu'on se marie pour s'amuser et faire des visites?

— Soyez tranquille... Je sais le contraire... Mais quand je me serai arrangé un joli petit paradis comme Grainthorpe (ceci dit avec un certain accent railleur), je me réserverai la permission d'en sortir de temps à autre.

Et comme la bonne grand'tante, un peu puritaine, semblait disposée à se scandaliser, Georgy se hâta de lui lire un sermon favori,

qui aurait fatigué les yeux de la vieille dévote. La soirée passa ainsi, et Georgy dormait à moitié, quoique lisant toujours, quand l'heure de s'aller coucher fut venue. Elle se réveilla dès qu'elle fut seule, et, déçue dans son rêve de voyage, impatiente de se sentir esclave, elle murmurait, en attendant le sommeil qui ne venait pas :
— Quand je serai mariée!... quand je serai mariée!...

Cinq années d'ennui donnent grand'soif de bonheur; vingt années de soumission donnent grand'soif de liberté. L'existence négative faite à miss Sandon entre son oncle, impérieux, irritable, qu'elle se reprochait de n'aimer point assez, elle qui lui devait tant, et sa tante, qui, sous des dehors dignes et réservés, était pour elle, comme pour tout le reste de l'espèce humaine, dénuée de toute vraie sympathie, cette existence pesait de plus en plus à son âme naturellement expansive. Toute trêve à cette vie monotone, à cette solitude où elle se sentait s'étioler, était un bienfait qu'elle acceptait avec joie, qu'elle se voyait refuser avec un vif désappointement.

Son oncle s'en doutait-il? Je ne sais; mais, comme pour la dédommager du voyage à Londres, il lui donna congé d'aller passer une quinzaine à Millthorpe-Grange, chez mistress Lewis, une des connaissances en bien petit nombre qui de temps en temps, se souvenant que Georgy était au monde, la priaient de les venir voir.

Millthorpe-Grange ne ressemblait en rien à Grainthorpe-Park. C'était une belle résidence, coquettement cachée au fond d'un étroit vallon, à la lisière de vastes landes, dont l'aspect sauvage et nu faisait ressortir, par un heureux contraste, les frais ombrages et les cultures de luxe qui enveloppaient le manoir. Mistress Lewis ne ressemblait pas non plus à la tante Jane : elle était bonne et affectueuse, quoique la vie fût loin de lui avoir donné tout ce qu'elle en avait attendu; mais, après avoir trop présumé d'une beauté réelle, quoique dépourvue de charme, après s'être aperçue un peu tard qu'elle avait pour les succès du monde ce qu'on appelle « une vocation malheureuse, » elle avait sagement pris son parti de faire un mariage de raison, en acceptant pour époux un digne et prosaïque propriétaire, qui n'avait aucune des qualités brillantes que la superbe Margaret avait d'abord inscrites, comme indispensables, sur le programme de sa félicité à venir. Elle ne lui en gardait pas rancune, fort heureusement; mais il lui restait de ce désappointement essentiel un petit fonds d'amertume qui s'exerçait aux dépens de la société en général, du mariage envisagé comme institution, du monde pris comme abstraction philosophique. Ces innocentes vengeances n'atteignaient personne, et peu de gens en avaient la clé. Elles ne tournaient en définitive que contre celle-là même qui les pratiquait pour ainsi dire à huis-clos, en lui ôtant cette

grâce sereine, cette paix souriante dont la bonté se pare et s'embellit.

Le jour même où Georgy devait arriver à Millthorpe-Grange et quelques heures avant qu'elle y parût, mistress Lewis recevait les adieux d'une de ses amies, tout autrement douée qu'elle, et née sous un astre plus favorable. Constance Everett n'était pourtant pas jolie dans l'ordinaire acception de ce mot si prodigué; mais que de jolies femmes, admirées un instant, oubliées l'heure d'après, auraient pu lui envier l'irrégularité piquante de ses traits, le charme *impressif* qui les gravait dans la mémoire! Ensemble intéressant de grâces et de défauts, mélange heureux d'enthousiasme poétique et de goûts mondains, attrayante simplicité, vanité franche et coquette, tous ces contrastes inattendus qui faisaient d'elle un être à part l'imposaient au souvenir, et lui donnaient un irrésistible empire sur les juges les plus clairvoyans et les plus sévères. Après bien des années écoulées, j'ai encore là devant moi sa physionomie mobile, son vif regard; j'entends encore son aimable rire. Elle était très blonde, et ses rivales reprochaient quelque fadeur à son teint; mais quiconque avait suivi le jeu de ses traits lorsqu'elle racontait une historiette, quiconque avait *subi*, — je ne sais pas d'autre mot, — l'irrésistible douceur de son sourire, ne pouvait souscrire en conscience à cette critique intéressée. Bref, comme certaine héroïne de la comtesse Hahn-Hahn (1), les beautés en renom la trouvaient « plus spirituelle que personne, » et les dames à prétentions intellectuelles lui reconnaissaient « toute la grâce du monde. »

Le destin la traita d'abord en enfant gâtée. Elle avait grandi au sein du luxe, sous les yeux d'une tante formaliste et bornée, qui, n'ayant pu prendre sur elle aucune influence sérieuse, laissa son imagination s'égarer en mille rêves de passion, qu'un mariage d'amour vint réaliser fort à propos. Elle adora son mari, qui répondait de point en point à ses idéales espérances. Les premiers temps de leur union furent absolument tels que les lui avaient montrés ses visions romanesques. Cette *prima vera* dura peu; quelques nuages passèrent sur le beau soleil levant de cet hymen béni. Que le mal vînt d'elle, ou de son mari, ou de tout autre, il est certain qu'il y eut quelques folies commises. La maison de Londres fut vendue. Le mari tomba malade. Il courut certains bruits sur des « torts graves » qu'il aurait eus envers sa femme. Elle était tout à fait étrangère à ces rumeurs, ne se permettait aucun blâme, et y gagna qu'aucun blâme ne porta sur elle. A l'époque dont nous parlons, Frank Everett était en Italie, — pour sa santé, disait-on, — et n'avait point appelé

(1) Voyez, sur les romans de la comtesse Hahn-Hahn, la *Revue* du 1er septembre 1845.

sa femme auprès de lui. Il valait mieux pour elle, il était plus économique de rester en Angleterre. — J'irai le rejoindre au printemps, disait-elle à son amie Margaret dans l'épanchement confidentiel de leurs adieux; mais cette perspective ne semblait pas lui sourire autrement, et on ne voyait pas qu'elle souhaitât avec ardeur la fonte des neiges.

— Et ensuite que deviendrez-vous? lui demanda son amie.

— Ce que nous deviendrons?... En vérité, je ne sais trop. Il faudra chercher un établissement quelconque. Frank obtiendra peut-être quelque emploi dans l'Inde... ou dans quelque colonie.

— Et vous l'accompagnerez?

— Probablement... C'est, paraît-il, mon devoir... Mais il ne me gardera pas longtemps près de lui, reprit Constance avec un regard mutin, plus gai que la circonstance ne semblait le comporter. Puis, sur un ton plus sérieux et fort radouci : — Je ne dois pas rester trop séparée de Frank,... poursuivit-elle; il n'aime pas cela... Je ne sais trop pourquoi par exemple, car il n'a plus grand souci de moi. Autrefois il était fier de mes petits succès; il les raille maintenant, et on dirait qu'il en est jaloux.

— Vous êtes dans le vrai, ma chère, répondit Margaret, dont l'esprit positif se démentait rarement, vous ne devez pas vivre longtemps loin de lui. Ceci pourrait mal tourner. Et d'ailleurs vous avez sur lui plus d'influence que vous n'en avouez dans vos heures de mélancolie.

— De l'influence! peut-être sur certaines gens,... mais sur lui, pas la moindre, repartit Constance avec une certaine amertume.

— Oh! ces « certaines gens, » on les connaît,... et James Erskine est du nombre, n'est-ce pas?

Un sourire de Constance prouva qu'elle pensait à cet égard comme son amie.

Quelques heures plus tard, Georgy Sandon arrivait à Millthorpe-Grange, où mistress Everett n'était déjà plus. Elle n'y trouva que deux ou trois *sportsmen*, hôtes assidus de M. Lewis, et une dame d'un certain âge, mistress Lawrence, fort bien avec la maîtresse de la maison. N'oublions pas un cousin éloigné de Georgy, cousin qu'elle voyait alors pour la première fois, ce James Erskine dont le nom a déjà été prononcé. Quand elle entra dans le salon, oppressée par une timidité enfantine et fort préoccupée de savoir si sa vieille robe de bal, rafraîchie pour la circonstance, ne pâlirait pas trop auprès des fraîches demi-toilettes arborées par mistress Lewis et son amie, on n'avait pas encore apporté les lampes; le salon n'était éclairé que par les reflets rougeâtres du foyer. Les deux dames étaient debout auprès d'une fenêtre; un homme de haute taille s'adossait à la cheminée. Il vint au-devant de la nouvelle arrivée, sans

empressement affecté, sans exagération de courtoisie, et, se réclamant gracieusement de leur parenté, sut en quelques mots la mettre complétement à son aise. Le service qu'il lui rendit ainsi la constitua immédiatement sa débitrice; un vif sentiment de gratitude fut le premier qu'il fit naître en elle.

A table, elle lui vit prendre tout naturellement, et sans aucune préméditation apparente, le dé de la conversation. Les autres *gentlemen* semblaient n'être là que pour lui donner la réplique et l'écouter avec intérêt quand il s'abandonnait à sa verve. Il parlait, comme beaucoup de gens d'esprit, avec cette abondante facilité d'assimilation que donne le commerce habituel de certaines réunions du monde. On ne l'y prend pas, on l'y respire. Ses idées, moins neuves qu'elles ne le semblaient aux gens peu versés dans la lecture des écrits modernes, avaient cette ampleur séduisante que tend à leur donner l'éclectisme philosophique de notre époque, et il les présentait sous cette forme pittoresque, imagée, qu'on peut emprunter sans trop de peine aux excentriques travaux de Thomas Carlyle. Comme tant d'autres merveilles, celles de ce beau parlage, étudiées de près, pouvaient s'expliquer et n'auraient plus semblé si extraordinaires; mais, entendu pour la première fois et frappant une oreille novice, il ne devait pas manquer son effet. Georgy, écoutant ce langage nouveau pour elle, croyait voir s'éclairer à ses yeux et s'élargir les horizons de la vie. Son éloquent cousin n'était pas seulement pour elle ce qu'il eût paru à des yeux plus experts, savoir un homme infiniment spirituel; non, il sollicitait toutes ses curiosités, il éveillait tous les échos de son intelligence, il promettait satisfaction à tous les appétits, à toutes les aptitudes de cet esprit actif que la solitude avait affamé, mais non éteint.

Lorsque les convives vinrent retrouver au salon les dames qui les avaient quittés après le dessert, Georgy était dans un des coins, sur un divan, fort affairée après un beau perroquet. Elle se demandait si ce cousin qui parlait si bien daignerait causer avec elle. Il s'était approché d'une table et parcourait nonchalamment les journaux, cherchant çà et là du regard où il s'établirait pour le reste de la soirée. Enfin, à la grande surprise de Georgy et aussi à sa grande joie, il jeta son journal, vint s'asseoir sur le divan, et ne le quitta qu'au moment où l'on se dit adieu, les dames donnant le signal du départ.

Comme Georgy se levait pour suivre mistress Lewis, M. Erskine l'avait saluée plus solennellement qu'elle ne s'y attendait. Après une si longue causerie, devenue peu à peu presque familière, elle espérait un cordial *shake-hands*. Ce salut profond lui donnait à penser; il semblait qu'elle fût déchue de quelque droit, déçue dans quelque espérance. Elle ne pensait qu'à cette grande révérence en montant

l'escalier à la suite des deux belles dames dont la toilette naguère l'avait si fort préoccupée. A cette pensée ne se rattachait aucune idée d'avenir. Le bonheur intérieur qu'elle éprouvait, bonheur déjà mêlé d'angoisse, n'avait rien de commun avec les réalités de sa vie. Sa vie, elle croyait la connaître d'avance. Son avenir, réglé comme il l'était, ne lui apparaissait en ce moment ni plus distinct ni plus menaçant qu'il ne lui était apparu jusqu'alors. Il lui suffisait d'avoir appris qu'il existait un être dont elle ne s'était pas encore fait la moindre idée, et que cet être merveilleux s'appelait James Erskine. Elle était charmée de le savoir au monde, de se dire qu'elle le verrait quelquefois, et c'était tout. La pensée qu'elle pût l'aimer était loin d'elle. Si cette pensée se fût fait jour, elle l'eût repoussée comme une profanation de sa nouvelle idole, comme une présomption ridicule; mais elle n'y songeait pas. Seulement elle s'éveilla deux ou trois fois cette nuit-là, et toujours son cœur battait, et toujours elle se sentait heureuse, comme les enfans sont heureux la veille d'un jour de fête.

II.

James Erskine était avocat, et passait sa vie à Londres, dans les conditions déplaisantes d'une existence à la fois sédentaire et tumultueuse. Aussi jouissait-il pleinement de ses vacances, passées sous les frais ombrages de Millthorpe-Grange, chez des amis de longue date, qui le gâtaient à l'envi, le mari comme la femme. Il devait toujours partir, et ne partait jamais. Mistress Lewis tomba tout à coup malade deux jours après l'arrivée de Georgy. L'avocat n'en demeura pas moins à son poste, comme s'il eût été médecin. Ce n'était point mistress Lawrence, l'amie dont il a été question, qui eût pu lui tenir tête, occupée qu'elle était tout le long du jour de son mari, de ses comptes, de ses enfans, — l'univers se résumant pour elle dans le cercle étroit du ménage. Bonne âme, du reste, et portée à une indulgence presque universelle, elle n'était point une surveillante incommode pour les deux jeunes gens entre qui se liait peu à peu sous ses yeux, sans qu'elle s'en doutât, non plus qu'ils ne s'en doutaient eux-mêmes, une partie jouée souvent depuis que le monde existe. Par la force des choses, miss Georgy et M. Erskine se trouvaient ainsi plus fréquemment réunis qu'on ne l'est en général chez des tiers à la campagne. Le matin par exemple, ils se rencontraient à la bibliothèque, tandis que M. Lewis était... Dieu sait où. M. Erskine se trouvait là sous prétexte de correspondance et de journaux à lire. Georgy l'y laissait parfois et remontait chez elle pour quelque besogne impérieusement pressante;

mais au bout d'une demi-heure il lui semblait peu convenable d'être restée si longtemps dans sa chambre, et elle revenait auprès de son cousin. Il arrivait ainsi, leur causerie se prolongeant, que le soleil, qui tournait lentement autour de la vaste pièce, lambrissée de chêne brun, après les avoir éclairés d'abord par la grande fenêtre ouverte au levant, leur envoyait en fin de compte de plus chauds rayons par les trois petites baies de la façade exposée au midi. Puis venait le déjeuner, puis une promenade à cheval avec M. Lewis, ou bien, sans M. Lewis, une promenade à pied. Et quand Georgy descendait au jardin pour faire un bouquet, M. Erskine lui demandait en toute innocence de cœur : « Ne pourrais-je aller avec vous? » Bref, ils se plaisaient ensemble, voilà qui est clair. Chez Georgy, le sentiment qui se développait était mêlé d'une sorte de respectueuse déférence: elle était l'enfant, il était l'homme fait; il était l'oracle, elle était l'humble néophyte. Ce respect qu'elle éprouvait devant son expérience consommée, sa sagesse émérite, lui dissimulait une autre nuance d'affection, sans laquelle l'infériorité qu'elle avouait ainsi, la subordination qu'elle acceptait, lui eussent été pénibles. Ces causeries sans fin, ces interminables promenades, eussent été compromettantes pour une femme du monde; elles ne compromettaient Georgy ni à ses propres yeux, ni à ceux d'autrui, simplement parce qu'elle s'effaçait absolument, et ne semblait pas se regarder comme comptant assez pour être compromise. Quant à M. Erskine, — naturellement un peu plus au courant des rapports qui s'établissaient ainsi entre lui et sa cousine, — le blâmerons-nous très sévèrement? Il ne voyait dans tout cela rien de grave. Ces petites coquetteries ont si peu de conséquence! C'est la monnaie courante qu'on échange de tous côtés dans la société polie. Sait-on jamais assez au juste ce que pense, ce qu'éprouve le prochain pour deviner les conséquences que peuvent avoir tel ou tel mot, tel ou tel sourire? L'affection qu'il inspirait à Georgy pouvait être un goût passager, une admiration de circonstance; il ne s'y arrêtait pas. Georgy elle-même lui plaisait; il s'abandonnait tout simplement à cette attraction si bienvenue. Contraint de résumer à foi et à serment leurs longs entretiens, voici ce qu'il eût pu dire : « Nous traitons de tous les sujets possibles, si ce n'est de Grainthorpe. Georgy trouve que c'est assez d'y vivre et n'en veut jamais parler. Elle m'a raconté toute sa jeunesse, et cette confiance naïve m'a paru charmante. » Il y manquait pourtant quelque chose, à cette confiance de jeune fille. Jamais elle n'avait fait la moindre allusion au prosaïque engagement qui la liait, et qu'elle oubliait si volontiers. Deux ou trois fois l'idée lui vint qu'il était contraire à la loyauté de taire ce détail qui lui répugnait; mais quelques réflexions dissipaient ce vague scrupule.

« Que lui importe, se disait-elle, de savoir si je suis ou non promise? Et à quoi servirait de lui parler de cela? » Puis, sans approfondir l'espèce de honte qui lui faisait omettre « ce détail, » elle s'abandonnait au plaisir de goûter une affection qui la rendait heureuse. Elle n'imaginait pas qu'il pût, à son tour, la trouver aimable: c'était pure bonté s'il voulait bien causer avec elle. Cependant elle déployait pour lui tout ce qu'elle pouvait trouver de ressources en elle. Elle fauchait, pour les mettre à ses pieds, toutes les fleurs de son âme et de sa pensée, comme elle fauchait les beaux *asters* du jardin pour en décorer le salon et le rendre plus digne des hôtes de mistress Lewis.

Celle-ci guérissait peu à peu. De nouvelles figures animaient Millthorpe-Grange, — entre autres mistress Erskine, la mère de James, et une belle petite dame de Londres, mistress Lumsden, sans parler d'un certain nombre de visiteurs d'un autre sexe auxquels Georgy ne prenait pas garde. Les nouveau-venus, tout naturellement, séparaient l'un de l'autre le cousin et la cousine. Georgy se promenait plus souvent seule; mais des pensées riantes l'escortaient comme de jeunes fées le long des sentiers fleuris. Un jour qu'elle revenait ainsi, les mains chargées de bouquets, elle trouva le salon désert et le piano libre. Or, nous ne l'avons pas encore dit, Georgy était musicienne, bonne musicienne même, selon quelques juges assez compétens; mais elle faisait peu de cas de son talent, que sa tante lui avait appris à mépriser comme ne pouvant lui servir à rien, puisqu'elle n'avait pas de voix, et que le chant seul *pose* une femme. Obéissant à une impulsion dont elle ne se rendait pas compte, elle s'assit devant le clavier sonore, où ses doigts coururent d'eux-mêmes, et qui lui renvoya des mélodies d'une douceur, d'une grâce inattendues. La passion remplace parfois le génie. Des êtres fort ordinaires ont, un jour d'inspiration, trouvé en eux-mêmes une voix tout à coup jaillissante et tarie à jamais dès le lendemain, pareils à ces cavaliers inexpérimentés qu'on voit, sous l'empire d'une nécessité pressante, franchir tel ou tel obstacle dont la seule vue leur trouble ensuite la cervelle. Georgy joua comme jamais elle ne s'était entendue jouer. Des souvenirs d'enfance qui lui revenaient splendides et radieux comme du pays des anges, le sentiment profond du bonheur présent qui l'inondait pour ainsi dire à son insu et qu'elle goûtait sans en avoir conscience, mêlés et confondus par une magie secrète, s'exprimèrent en suaves harmonies, si touchantes, si pénétrantes que, sans cesser pour cela de jouer, elle fondit en larmes. Cette surexcitation nerveuse n'était accompagnée d'aucun trouble, d'aucune frayeur, et quand elle entendit la porte de la bibliothèque glisser sur ses gonds, quand elle reconnut le pas de M. Erskine, cet incident, comme prévu, lui sembla faire partie du

rêve qui la berçait. Elle ne tourna pas la tête; mais, certaine qu'il était là, elle cessa de jouer.

— Ce charmant talent est donc un secret, *belle miss?* lui demanda-t-il, s'accoudant au piano. Ces simples paroles, prononcées presqu'à voix basse, le furent avec l'accent d'une domination tranquille, d'une autorité sûre d'elle-même, qui leur donnait un sens tout particulier. Seulement l'intimité semblait n'exister que de lui à elle, et s'il l'eût appelée par son petit nom, Georgy se fût sentie encore plus rapprochée de lui.

— Il ne vaut pas la peine d'être montré, répondit-elle; mistress Lawrence et mistress Lewis chantent si bien! Et puis qui se soucie d'entendre un piano?

— A la bonne heure; mais si vous n'êtes pas fatiguée, jouez-moi donc quelque chose encore... Que terminiez-vous là?

— Une fantaisie qui me passait par la tête.

— Tâchez donc de la retrouver.

Elle essaya; mais, en présence de la réalité, le rêve s'éclipsait. Cette musique redite avec effort n'était plus qu'un sorte de bégaiement informe. Elle se mit alors à exécuter quelques morceaux de Chopin, puis des fragmens de Beethoven, celui de tous les maîtres qui a le mieux rendu le calme fervent des passions profondes. Tandis qu'elle jouait de son mieux, le jour diminuait peu à peu. Lui ne se lassait pas d'écouter, toujours penché sur le piano. Son visage, respirant la douceur et l'intelligence, touchait presque celui de la jeune musicienne.

— En voilà bien assez! dit-elle enfin. Et il n'insista pas; seulement, se penchant un peu plus vers elle et comme pour remettre en place une boucle de cheveux qui tombait sur les yeux de Georgy, il laissa un instant sa main arrêtée sur le front qu'elle effleurait. Ce geste affectueux fut à peine perceptible, et tout aussitôt il aida sa cousine à fermer le piano.

A partir de ce moment, mistress Lewis ne manqua pas de mettre chaque soir en réquisition le talent que M. Erskine avait découvert. Si par hasard elle l'oubliait, M. Erskine se chargeait de réparer cette omission. Il priait sa cousine, bien mieux, il lui ordonnait de se mettre au piano. Et Dieu sait si elle aimait à recevoir un ordre de lui!

Mistress Erskine lui était aussi fort sympathique. Elle eût voulu avoir le droit de lui témoigner toute l'affection que lui inspirait la bonté loyale et vraie que cette aimable vieille cachait sous des dehors assez brusques : plus femme en dépit de ses viriles allures que bien d'autres ne le sont avec les douces façons et le parler mielleux de leur sexe. Après un premier hymen assez mal assorti, elle avait épousé en secondes noces le père de notre jeune avocat, et, veuve

encore une fois, elle conservait précieusement le souvenir du bonheur tardif qu'elle avait dû à son second mari. Aussi préférait-elle James Erskine aux enfans qu'elle avait eus du premier lit. Elle ne les aimait que pour eux, elle l'aimait à la fois pour lui et pour le mort chéri dont il lui rappelait les séduisantes qualités, l'heureux naturel, l'inépuisable complaisance. Était-ce à cause de cette préférence que Georgy la trouvait si bonne? Était-ce pour l'entendre causer de son fils adoré que, sans y entendre malice, Georgy sollicitait à sa manière la confiance de mistress Erskine, et la mettait sur la voie des plus intimes épanchemens? Toujours est-il que la vieille dame et la jeune fille semblaient s'entendre à merveille, et que toutes deux éprouvaient la même déplaisance à l'endroit de la sémillante mistress Lumsden.

Cette jolie femme poussait un peu loin, il faut le dire, la sécurité présomptueuse avec laquelle certaines personnes du meilleur monde affectent les manières du plus mauvais. Suffisamment convenable et réservée pendant la première demi-heure qui suivait son apparition dans un salon, elle se fatiguait bientôt de l'arrière-plan où la laissait cette retenue de bon goût, et, certaine de commander l'attention à force de témérités, ambitieuse de relief, décidée à primer, elle affrontait étourdiment les chances diverses de ces sortes d'entreprises. James Erskine, qu'elle appelait en plaisantant « *Jim* Erskine, » était par elle affiché comme « un de ses nombreux adorateurs. » Elle affirmait hardiment « qu'il n'avait point affaire à une ingrate, » car, ajoutait-elle, « Jim avait deux ordres de qualités bien rarement unies chez le même homme, celles d'un charmant amoureux, celles d'un excellent mari. » Tous ces jolis propos, tenus en riant, cela va sans dire, ne laissaient pas de sonner mal aux oreilles de mistress Erskine, qui rabrouait doucement la gentille étourdie, plus mal encore à celles de Georgy, forcée d'écouter en silence, bouche béante et dans une stupéfaction profonde, ces intempérances de langage, énormes pour sa naïveté.

Mistress Lumsden s'inquiétait assez peu des sévérités de mistress Erskine, moins encore des étonnemens de Georgy. L'important pour elle n'était pas de plaire aux dames ou demoiselles, mais, astre dominant, de réduire à la condition de satellites tous les habitans de Millthorpe-Grange. Toutes ses inventions n'allaient qu'à ce but. Mistress Lewis y souscrivait avec une complaisance inépuisable, heureuse de voir ses hôtes arrachés, bon gré, mal gré, à la monotonie de leur bien-être un peu somnolent. Ce fut ainsi que la triomphante idée de monter des charades, mise en avant par mistress Lumsden, fut accueillie avec transport par les maîtres de la maison. La jolie coquette se réservait naturellement *in petto* les principaux rôles, et James Erskine, dans sa pensée, devait tout aussi naturellement

monopoliser l'emploi d'amoureux; mais il arriva, contre toute prévision, qu'il refusa net l'engagement si flatteur qui lui était offert. Personne n'obéissait d'aussi bonne grâce, quand il voulait obéir; personne, en revanche, n'avait à sa disposition, pour résister, un entêtement plus doux et plus immuable. Il refusa donc malgré les jolies mines piquées de mistress Lumsden et les railleries de mistress Lewis, qui trouvait à ses résistances un petit air de fatuité tout à fait comique. Le jeune avocat donnait cependant les prétextes les plus plausibles; mais, s'expliquant en particulier avec sa cousine, il lui avoua franchement que « le jargon aristocratique de mistress Lumsden lui était tout à fait insupportable. » Je ne sais comment il se fit qu'à compter de ce moment ce même jargon déplut beaucoup moins à Georgy.

Les costumes jouent un grand rôle dans les charades. Il se trouva, lors des débats engagés sur ce grave sujet, que quelques vieilleries pittoresques, falbalas et mantelets de grand'mamans, pouvaient se trouver à Monklands, chez mistress Erskine, au fond de certains tiroirs mystérieux, difficiles à découvrir, à explorer, à remettre en ordre. La châtelaine de Monklands, un peu souffrante et peu disposée aussi à se déranger pour mistress Lumsden, ne pouvait en personne les aller quérir. Son fils s'était absenté dès la veille sous prétexte d'un dîner accepté chez des voisins. Les recherches à faire d'ailleurs n'étaient pas de son ressort. Voyant un service à rendre, service bien désintéressé, car elle devait partir avant la soirée aux charades, Georgy se proposa pour cette mission, qui ne demandait pas plus de quelques heures, Monklands n'étant qu'à huit milles de Millthorpe. Son offre acceptée d'enthousiasme, elle monta immédiatement à cheval, et par une foule de sentiers assez difficiles, bordés d'arbres jaunis par l'automne, arriva bientôt, sous l'escorte d'un domestique qui la guidait, au manoir des Erskine.

C'était tout simplement une villa solitaire et passablement délabrée, avec un double perron de pierre grise, par lequel on arrivait directement aux portes-fenêtres donnant accès dans le salon. Le village était d'ailleurs à deux milles de l'habitation, circonstance peu importante en elle-même, mais qui ne laissa pas de contrarier Georgy, lorsqu'on vint lui annoncer que son cheval avait laissé un de ses fers sur la route. Le *groom* qui l'accompagnait dut aller dans le pays à la recherche du forgeron, et, restée seule avec la femme de charge, Georgy commença l'exploration dont elle s'était chargée. Ce fut pour elle une très intéressante occupation que cette fouille autorisée dans un intérieur inconnu. En cherchant quelques volumes de l'ancien répertoire dramatique qu'elle avait promis de rapporter, elle découvrit des livres à demi déchirés qu'elle feuilletait avec un bizarre plaisir, livres d'écolier cependant, puis un portefeuille bourré

d'esquisses informes, de paysages inachevés, barbouillés par une main novice. Elle l'examina religieusement, feuille à feuille, songeant à l'enfant qui, bien des années auparavant, avait assidûment esquissé ce pont impossible, ces feuillages fantastiques. Jusqu'à une raquette crevée, jusqu'à des volans déplumés lui parurent mériter quelque attention. On juge bien dès lors qu'elle ne trouva pas sans quelque émotion, parmi les livres de rebut cachés au bas d'un vieux placard, une grosse bible, mal habillée de peau rouge, mais sur la *garde* de laquelle étaient ces mots : *donné à James Erskine, partant pour sa première année de collége, par un père dont il est chéri*. Le volume n'était fatigué qu'à certains endroits; en somme, il n'avait pas trop souffert. Depuis combien de temps était-il relégué là, dans ce coin obscur? Ce livre, c'était toute une enfance, une enfance pieuse, sage, innocente... Et maintenant quel homme avait remplacé le doux collégien *chéri* de son père? De toutes les curiosités, la plus ardente est celle qui cherche à pénétrer le passé de ceux que nous aimons, à deviner, à recomposer ces temps où ils n'étaient rien pour nous, où nous n'étions rien pour eux. Singulière pensée que vient compléter celle-ci : nous les aimons *aujourd'hui* justement parce que nous ne les avons pas connus *alors*.

Les costumes retrouvés, les paquets faits, les armoires closes, la femme de charge offrit à Georgy, par manière de passe-temps, un tour de jardin. Elle était bavarde, la chère mistress Hoy; elle expliquait compendieusement le mauvais état des allées, l'abandon des massifs, le vide des serres. Mistress Erskine résidait si peu à Monklands! Il serait bon que M. Charles revînt de voyage pour s'y établir et tenir compagnie à sa mère, maintenant que miss Julia était mariée. Venaient ensuite les histoires du temps où mistress Erskine s'appelait encore mistress Grey, la comparaison du premier mari et du second, etc. Toute l'histoire d'Angleterre était pour mistress Hoy celle de cette famille, presque sacrée à ses yeux, parmi laquelle elle avait vieilli, et dont maintenant elle faisait à jamais partie intégrante. Ce beau thème épuisé ou à peu près, elle cueillit un magnifique bouquet pour miss Sandon, qu'elle déclarait « lui avoir tout à fait convenu, » et qui voulut en vain le refuser. En attendant, les heures s'écoulaient, le groom ne revenait pas. Georgy, inquiète de son retour, était rentrée dans la maison. Elle rassemblait son petit bagage pour être toute prête à l'arrivée du poney, lorsqu'elle entendit effectivement les pas d'un cheval sur le sable de la cour. La porte s'ouvrit peu après; elle ne leva seulement pas les yeux sur la personne qui entrait. Ce ne pouvait être que mistress Hoy ou le groom. Pas le moins du monde, c'était M. Erskine. Georgy n'eut pas le temps de se composer un visage de circonstance; ses traits s'illuminèrent d'une vive joie.

On s'expliqua aussitôt sur cette merveilleuse rencontre, amenée par ce fait bien simple que M. Erskine, passant devant sa porte, avait tout simplement songé à se reposer, à se rafraîchir un moment. La mésaventure du cheval déferré ne lui parut pas autrement tragique. Ce qui le préoccupait davantage était le jeûne prolongé de miss Sandon. Il s'empressa d'y pourvoir, et la bonne Hoy fut grondée de n'avoir pas insisté pour le goûter autant que pour le bouquet. Sa justification était qu'il y avait beaucoup de fleurs dans le jardin et peu de vivres dans le garde-manger. Stimulée par son jeune maître, elle finit cependant par apporter un thé quelque peu irrégulier, où le whisky remplaçait la crême absente.

— Vous n'avez, je le parie, jamais goûté de whisky, s'écria gaiement le jeune avocat. Voulez-vous en essayer?

— Pourquoi pas?

— Donc, *belle miss*, je porte votre santé. Je bois à votre bonheur, à la réalisation de tous vos souhaits... Voyons, que désirez-vous le plus vivement ici-bas? Je suis sûr que vos ambitions, quel qu'en soit l'objet, doivent avoir leur cachet d'originalité.

— Ce compliment a quelque chose d'ambigu, répliqua-t-elle en riant; permettez-moi de ne pas l'accepter. Je suis plus raisonnable que vous ne pensez, et ne désire au fond qu'une chose, une seule, et ce n'est qu'une bagatelle, à savoir de vivre toujours à ma guise. Or vous ne vous contenteriez pas de ceci, vous qui parlez.

— Voilà, ce me semble, un début de sermon.

— Eh bien! quand je prêcherais un peu, ne fût-ce que pour avoir mon tour!

La conversation, commencée sur ce ton léger, continua tout le temps du *lunch*. — Eh! mais, dit tout à coup miss Sandon, quel est ce bruit?

— C'est la pluie, repartit philosophiquement le jeune avocat.

— Vous en parlez bien à votre aise... Ce groom qui ne revient pas!...

— Eh bien! sommes-nous donc si mal pour l'attendre? Le pire qui puisse arriver, c'est que je vous ramènerai en voiture.

— Mais quelle averse!

— Et encore, repartit le jeune avocat, soulevant son flacon vide, encore si c'était du whisky!

Il faut peu de chose pour égayer les gens heureux. Ils rient de rien, comme les enfans. Ainsi riaient le cousin et la cousine ce jour où il pleuvait tant. Elle écoutait plus volontiers qu'elle ne parlait; mais quand le cousin obtenait une réplique, c'étaient toujours quelques mots dont le sérieux apparent augmentait la portée épigrammatique. Les éclats joyeux reprenaient de plus belle. Un tiers auditeur n'y eût fort probablement rien compris, et je ne garantis pas, pour ma

part, que les deux convives se soient montrés en cette occasion aussi spirituels que je le voudrais pour leur honneur; mais la gaieté porte avec elle sa propre excuse. Le groom ne revint que fort avant dans l'après-midi. Que d'histoires il raconta pour expliquer ce retard, dont les séductions de quelque cabaret étaient sans doute responsables! James Erskine l'envoya dîner, et, par une inconséquence notable, soutint ensuite à miss Sandon que, le drôle étant ivre, il serait plus sûr pour elle de se laisser ramener en voiture. Il vint à tomber une ondée qui lui fournit de meilleurs argumens. Bref, le domestique partit, emmenant le poney par la bride. La pluie cessa peu après, et les deux jeunes gens, qui l'avaient regardée tomber, accoudés à la fenêtre de la chambre d'étude, sur les feuilles encore vertes des sycomores, descendirent ensuite au jardin. Ils y restèrent jusqu'à l'heure où le soleil s'abaissa vers l'horizon; M. Erskine avait trouvé mille bonnes raisons pour ne point partir plus tôt.

Dans le *dog-cart*, pressés l'un contre l'autre, ils traitèrent une foule de sujets importans, questions de sentimens, analyses d'impressions et de phénomènes intellectuels où se complaisait le jeune avocat, sachant qu'il s'en tirait à merveille. Georgy s'y intéressait probablement aussi beaucoup, car son cœur battait, ses tempes brûlaient, elle sentait de temps en temps ses joues se colorer de rougeurs passagères. Erskine ne s'animait pas moins, s'enivrant de sa propre éloquence et s'abandonnant à l'entraînement de ses paroles. Dans le tableau qu'il traçait du jeu des passions, de leurs combats, de leur ascendant, aucune allusion directe ne blessait sa voisine émue. Il semblait, revenant du pays des songes, raconter ce qu'il y avait vu; mais il était bon que cet entretien, à chaque instant plus intime, ne se prolongeât pas outre mesure. Il faisait déjà nuit quand le *dog-cart* tourna dans l'avenue de Millthorpe-Grange, et tandis qu'il roulait sur l'herbe humide, rasant les taillis encore mouillés, Georgy sentait tomber comme une fraîche rosée sur son front fiévreux. En un clin d'œil, il fallut passer de ce tête-à-tête mystérieux au tumulte, à l'éblouissement d'une salle à manger où tous les hôtes étaient attablés déjà, subir les questions, les rires, les plaisanteries naturellement provoqués par ce retour en tête-à-tête, donner gravement les explications requises. Ce fut M. Erskine qui prit ce dernier soin, et grâce à lui, ni sa mère ni mistress Lewis ne doutèrent qu'il eût été parfaitement impossible au cousin et à la cousine de revenir deux heures plus tôt.

Au moment où les dames prenaient leurs bougies pour monter dans leurs appartemens, Georgy félicita James *sotto voce* du talent qu'il avait mis à plaider leur cause. — Oh! lui dit-il, rien de plus simple : prenez les choses de haut et ne perdez pas la tête, vous vous en tirez toujours.

Mistress Erskine, si convaincue qu'elle fût, n'en avait pas moins préparé une petite remontrance à l'adresse de son cher fils; mais elle oubliait facilement ces sortes de censures préméditées. Quant à mistress Lewis, un peu étonnée peut-être, elle ne pouvait, ignorant ce qui s'était passé durant sa maladie, attacher beaucoup d'importance à un incident après tout assez naturel. En somme, M. Erskine était-il donc si blâmable? Il n'avait vu en tout ceci qu'une journée d'amusement, un heureux emploi de ses brillantes facultés, de sa sympathique jeunesse. Faudrait-il le ranger pour si peu dans la classe des beaux-esprits réputés « sans cœur, » parce qu'ils aiment à plaire plus qu'ils n'aiment à aimer? Eh! mon Dieu, combien de gens n'ont pas plus de cœur qui n'ont pas autant d'esprit! Seulement on les remarque un peu moins, et ils échappent au blâme parce qu'ils échappent à l'attention. Telle est la justice pratique dans ce qu'on appelle le monde.

Le lendemain était le jour des adieux. Mistress Erskine partait la première pour aller rejoindre sa fille et son gendre. Elle témoigna beaucoup d'affection à Georgy, se fit promettre que la jeune fille lui donnerait quelquefois de ses nouvelles, lui laissant entendre qu'elle espérait la voir soustraite avant peu, par un bon mariage, aux ennuis de la vie qu'elle menait à Grainthorpe.

— Pauvre enfant, disait-elle, vous n'avez plus vos parens;... n'est-il pas naturel de vous désirer un intérieur, une famille, un avenir indépendant?...

Georgy nota précieusement ces paroles, auxquelles sans nul doute elle attachait un peu plus d'importance que de raison. Elle vit aussi une coïncidence assez remarquable dans la résolution que M. Erskine prit tout à coup d'accompagner sa mère, ce qui jusqu'alors n'était pas entré dans ses projets. Mistress Everett, il est vrai, venait d'annoncer à mistress Lewis, par une lettre lue au déjeuner, que d'invincibles obstacles l'empêcheraient de revenir, comme on l'avait espéré, se joindre aux hôtes joyeux de Millthorpe-Grange; mais en quoi cette nouvelle pouvait-elle modifier les plans de James Erskine? Voilà certes ce que Georgy ne songea pas même à se demander.

Elle le vit partir souriant à tous, échangeant une plaisanterie avec le maître de Millthorpe-Grange, une caresse avec le petit Algy (1), l'unique enfant de la maison, qui s'accrochait aux pans de son habit et ne voulait pas le laisser aller. Elle le suivit du regard, s'élançant lestement à côté de sa mère, déjà installée dans la voiture; elle admira une fois encore l'aisance avec laquelle il maniait les rênes et

(1) *Algy*, diminutif d'Algernon.

dirigeait son fringant attelage. — Je me sentirais plus jeune, se disait-elle, si je le voyais plus souvent... — Et quand il ne fut plus là, il lui sembla qu'elle se prenait en haine pour quelques mots dédaigneux sur le mariage et les hommes en général qu'elle s'était permis dans leur dernière causerie, avant le déjeuner, sur la terrasse du château. Le soir même, elle quittait à son tour Millthorpe-Grange, profondément indifférente à tous les préparatifs de fêtes dont chacun s'occupait avec ardeur, et se félicitant de bonne foi d'avoir passé là quelques bonnes journées. Pourtant elle avait quelques larmes au bord des yeux, et sentait son gosier se serrer de temps en temps en songeant que bientôt peut-être de belles demoiselles viendraient à Millthorpe, et que James Erskine, ne l'y trouvant plus, ferait l'aimable autour d'elles. — Encore, se disait-elle, si une fois au moins, une pauvre petite fois il m'avait appelée Georgy! — Mais elle avait beau chercher dans ses souvenirs, pareil bonheur ne lui était jamais arrivé. Il ne faut pas conclure de tout ceci que Georgy s'exagérât la valeur de ce qui s'était passé entre elle et son cousin. Elle avait ce vif discernement que donne la solitude à certains esprits, en les douant d'une sensibilité d'appréciation inconnue chez les gens du monde. Donc elle se disait sans hésiter qu'elle comptait pour fort peu de chose dans la vie de James Erskine. Et cependant, — elle n'y savait que faire, — ce jeune homme et le bonheur inconnu dont elle lui devait la révélation étaient en réalité tout ce dont elle avait souci. Elle le voyait tel qu'il était, gâté par la société, ne vivant que par les autres et pour les autres, trop constamment heureux pour être très sensible aux peines d'autrui. En ce qui la concernait elle-même, elle avait encore moins d'illusions. Elle mesurait exactement son importance sociale, si minime à tous égards, et absolvait en toute modestie son brillant cousin, qui, *s'il avait su*, lui eût parlé peut-être un autre langage, celui de la raison froide, et non celui de la sentimentalité poétique; mais il ne savait pas, et il est rare, soit dit en passant, qu'on sache tout ce qu'il faudrait savoir.

III.

Nous sommes à Grainthorpe. La tante Jane est sortie après le goûter. Georgy travaille dans la *drawing-room*. Poppy, la plus jeune des trois petites filles, joue sous ses yeux, et de temps en temps, laissant là sa poupée, va coller sa joue rose au carreau de la croisée.

— Un monsieur à cheval, dit-elle, et qu'il est beau, le cheval!

— Eh bien! si Poppy est sage, le monsieur la mettra devant lui sur ce cheval qui est si beau, répondit Georgy sans songer un instant à ce qu'elle disait. — Puis, au bout d'un instant, elle entendit

la voix de la femme de chambre : — Ni monsieur, ni madame ne sont à la maison. — Et cependant elle avait laissé entrer l'étranger, car il demanda « si miss Sandon ne pourrait le recevoir. » Bessy, qui ne s'attendait à rien moins qu'à une pareille requête, répondit poliment que miss Sandon ne demanderait pas mieux. Et Georgy n'eut que le temps de courir à la porte du salon, — tenant encore à la main la serviette de toile écrue qu'elle ourlait, hélas! — pour offrir sa bienvenue à M. James Erskine. Jamais elle n'avait eu l'idée qu'il pût venir ainsi la chercher à Grainthorpe-Park, en ce pays perdu, et, troublée, confuse au dernier point, elle eût bien voulu pouvoir lui dissimuler toutes les laideurs dont elle se savait entourée; mais quoi! le paquet de toile était amoncelé à ses pieds, elle n'avait pas eu le temps de jeter sous quelque meuble la serviette accusatrice. Bref, elle perdait contenance, et son embarras gagnait le visiteur, qui se sentait inopportun. — Comment, disait-il machinalement, M. Sandon est sorti?

— Il ne tardera pas à rentrer, répondait Georgy.

— Et, poursuivit Erskine, qui se remettait peu à peu,... vous êtes restée ici depuis que nous ne nous sommes vus?

— J'y reste toujours, répliqua-t-elle.

— Qu'y faites-vous, bon Dieu?

— Rien... Ah! pardon!... des serviettes de toile, comme vous voyez.

Georgy ne devinait peut-être pas en ce moment à quel point son cousin était péniblement affecté par les mille détails de cet intérieur si peu élégant. Bessy avait justement enlevé, pour les battre, les tapis du couloir. La cheminée était sans feu, omission significative à deux pas d'une houillère; le mobilier était suranné, massif, incommode; sur la table du milieu, une écritoire à prétentions, mais qui bien évidemment ne servait jamais, et un *book of beauty* datant de dix ans au moins. Ni tableaux ni gravures ne décoraient les murs nus. Sur l'antique cheminée, où couraient de longues guirlandes en bois sculpté, on avait placé un mauvais miroir et un méchant petit cartel flanqué de deux gros vases de porcelaine aux couleurs criardes, aux dorures fastueuses... N'oublions pas deux horribles flambeaux de zinc surmontés de bobèches à pendeloques; bref, un intérieur d'auberge, et d'auberge inhospitalière.

Tout y était froid, jusqu'à la main de Georgy, qu'elle avait affectueusement tendue au visiteur. Rien n'y souriait, si ce n'est quelques roses, les dernières de l'année, que Georgy avait placées dans les vases déjà décrits, en compagnie d'un gros bouquet d'immortelles. L'amalgame était assez gauche; il fournit cependant une remarque obligeante à l'élégant visiteur. — Il aimait, disait-il, les immortelles qui figurent si souvent dans les cimetières et dans les

romans français. — Ce dernier mot amena une profession de foi de Georgy, qui, ayant eu tout enfant une gouvernante française, en avait gardé un souvenir favorable; mais son cousin l'écoutait à peine, absorbé dans les réflexions qui l'avaient assailli dès son entrée. Il examinait la bibliothèque de famille, où les œuvres complètes de Voltaire occupaient la plus large place à côté des sermons de Blair et de l'histoire de la Bible par mistress Trimmer. On y voyait aussi, — soyons juste, — les *Percy Anecdotes* et le recueil des *British Essayists*.

— Ah çà! lui dit-il, vous avez d'autres livres?

— Quelquefois,... pas souvent.

— Et vous lisez Voltaire?

— Oui... *la Henriade*. Ma tante l'a sue jadis par cœur. De là lui est restée l'idée que Voltaire est un écrivain irréprochable... Je lis aussi en français les contes de Perrault pour les raconter ensuite à Poppy.

— Et ensuite?

— Ensuite... Je lis Hume, reprit-elle d'un air grave.

— Allons,... me voilà bien complétement renseigné, continua-t-il... Montrez-moi votre jardin.

Il lui tardait en effet de quitter cette laide maison, dont au reste il s'exagérait la tristesse. Ils se promenèrent dans les allées étroites. Il faisait froid, bien que le temps fût calme. On entendait les flots gémir sourdement derrière les dunes, et parfois on les voyait écumer. Arrêtés en face du misérable paysage que nous avons décrit, ils le contemplaient en silence; mais tandis que Georgy peu à peu se rassérénait sous l'influence de l'être aimé, son cousin semblait s'attrister de plus en plus, absorbé dans l'idée de ce que devait être la vie pour les habitans de Grainthorpe.

— Enfin, dit-il, vous avez votre piano?

— Certainement!... Voulez-vous que je vous joue quelque chose? s'écria-t-elle, heureuse d'aborder à ce port de refuge.

Il accepta, et n'eut pas lieu de s'en repentir. — Ah! disait Georgy, répondant à ses complimens, si j'avais eu un bon maître! Voilà surtout ce qui me manque ici, et ce qui me fait regretter la pension.

— On ne vous accusera pas d'être exigeante, reprit Erskine, réellement apitoyé... Espérons, chère miss Sandon, que vous ne regretterez pas toujours votre pensionnat; la vie vous garde sans doute un autre séjour que celui-ci...

Mistress Sandon arriva fort à propos pour interrompre un discours où Grainthorpe n'aurait point été ménagé. M. Sandon rentra aussi quelques minutes plus tard. James entretint mistress Jane de l'élève des poules cochinchinoises et de la nécessité d'habiter Londres quand on a des enfans à faire instruire. Il parla volailles comme s'il eût ha-

bité un poulailler toute sa vie, et enseignement comme une *spécialité* parlementaire. Il y eut même un moment où Georgy, étonnée au dernier point, l'entendit donner d'excellens conseils à sa tante sur un châle qu'elle avait à faire teindre. Elle se demandait encore huit jours après comment sa tante Jane, si solennelle et si rêche, avait pu s'humaniser si vite et en venir à une si entière confiance dans son aimable interlocuteur. Le fait est qu'il avait fasciné tout son monde, jusqu'à Poppy, qui, ayant obtenu de monter avec lui sur « le beau cheval brun, » ne parlait plus que du « bon monsieur. »

Cette visite, qui se prolongea toute l'après-midi, laissa bien des rêves à Georgy. Tout en ourlant ses serviettes à côté du fauteuil où son cousin s'était s'assis, elle reprenait un à un chaque petit incident, chaque menu détail de leur entretien. Tout à coup, au milieu de ce rêve caressant, une idée effrayante se dressa devant elle : c'était le souvenir de ses fiançailles, de l'engagement solennel qui la liait.

Plusieurs mois s'écoulèrent ensuite, durant lesquels nous laisserons Georgy dans sa solitude; l'existence beaucoup plus accidentée de l'aimable Constance Everett comblera pour nous cette lacune. Constance avait vu revenir d'Italie son mari en voie de guérison; puis il était retombé malade, et cette fois elle s'était crue obligée de le conduire sous le beau ciel de Naples. Quelque temps après, elle écrivit aux siens pour réclamer leur assistance. Elle était seule, en pays étranger, gardienne d'un pauvre insensé. Frank Everett n'avait plus sa raison. Un de ses frères les alla chercher et les ramena. Les médecins déclarèrent bientôt que l'entourage de famille était nuisible au rétablissement du malade. On l'isola donc dans une résidence voisine de Southampton, et Constance alla s'établir à Ilderton, dans la famille de son mari. Elle y était diversement appréciée. Son beau-père, vieillard excellent, raffolait de sa belle-fille. Mistress Everett avait l'œil un peu plus ouvert que son mari sur les petites imperfections de leur bru. Ses beaux-frères et belles-sœurs, à l'exception de Louisa, la femme d'Edgar Everett, étaient complètement sous le charme. Par le fait, Constance avait dissipé l'ennui qui d'ordinaire pesait sur les habitans d'Ilderton, assez despotiquement gouvernés quand elle n'était pas là, mais qu'elle avait le secret de soustraire à la règle, sans blesser les vieux parens. Elle y importait des romans français, prohibés en toute autre circonstance : elle y racontait les vaudevilles qu'elle avait vu jouer à Paris, et sa chambre, atelier de chiffons en même temps que cabinet de lecture, était le refuge des « mauvaises têtes » de la famille, pour employer l'expression charitable de mistress Edgar. L'attraction s'étendait jusque par-delà les limites du château. Sir Hugh Stanley, le plus riche propriétaire des environs, venait beaucoup plus fréquemment à Il-

derton depuis que Constance y vivait séparée de son mari. C'était un bon jeune homme de vingt-quatre ans, trop recherché pour n'avoir pas de lui-même une assez haute idée, et par conséquent un peu fat, mais beaucoup moins haïssable qu'il n'eût pu et dû l'être, tout compte fait, malgré ses aquarelles désastreuses et les fausses notes dont sa belle voix émaillait les duos auxquels il lui arrivait de prendre part. Constance avait le talent de tirer parti de tout. A côté d'elle, sir Hugh Stanley était presque naturel; il parlait beaux-arts le moins possible et ne chantait jamais. Bref, il gagnait cent pour cent et se trouvait lui-même beaucoup plus agréable.

Mistress Everett la mère et mistress Edgar, qui s'expliquaient fort bien cette métamorphose, en éprouvaient un certain dépit. Elles n'étaient pas seules à s'inquiéter des assiduités du jeune baronet, et Constance reçut bientôt une lettre où ce sujet délicat était nettement abordé. Cette lettre lui était adressée par un ami d'enfance dont l'affection ne s'était jamais démentie, et auquel jamais elle n'avait recouru vainement lorsqu'elle avait eu besoin de ses conseils ou de ses services, par un ami sur lequel Constance se savait un ascendant tout spécial, un irrésistible empire. Et c'était lui, c'était cet être si dévoué, si tendre, si soumis, qui se permettait, sous forme d'avis affectueux, un blâme formel; c'était lui qui parlait de « mauvais propos à craindre, » de « fausses démarches mal interprétées, d'inconséquences périlleuses, » le tout à propos des visites fréquentes de sir Hugh et de quelques coquetteries bien futiles, bien innocentes, qu'elle s'était permises à l'égard du jeune baronet.

— Ah! pensa-t-elle après avoir lu ces pages un peu acerbes dans la forme, bien que dictées, disait l'écrivain, par la plus sincère et la plus cordiale affection, c'est la première fois qu'il m'écrit sur ce ton,... et je ferai en sorte que ce soit la dernière... Quels sont ses droits pour se poser ainsi en censeur impérieux?... Et croit-il que je n'aie pas le secret de ses susceptibilités outrées?... Je me compromets, dit-il... Si c'était pour lui, je doute qu'il m'en blâmât en termes aussi rudes.

Le fait est que James Erskine, car la lettre était de lui, l'avait écrite sous l'empire d'une tristesse qu'il voulait se déguiser à lui-même, et qui s'était traduite par certaines brusqueries de style assez mal calculées pour l'effet qu'il voulait produire. D'ailleurs son épître venait mal à propos prendre rang à côté des sermons de mistress Everett la mère et des insinuations malignes de mistress Edgar. Il y avait conspiration flagrante, et M. Erskine en était. De toutes ces pensées sortit une réponse qui n'avait rien de fort amical : c'était le manifeste de toutes les petites colères amassées depuis que Constance était rentrée à Ilderton, et dont elle n'avait encore pu

se décharger sur personne. Elle trouvait fort à propos sous sa main l'être qu'elle savait entre tous le plus indulgent pour ses caprices, le mieux disposé à lui tout pardonner. C'est vis-à-vis de ces êtres-là que les femmes se dédommagent parfois de la modération habituelle à laquelle mille considérations les obligent. James Erskine fut donc littéralement traité « de Turc à Maure. »

Après ce bel échantillon de cruauté, Constance, retombant sur elle-même, embrassa d'un coup d'œil sa destinée tout entière plus sérieusement qu'elle ne l'avait jamais fait. Elle se revit jeune, étourdie, s'éprenant, après force valses et force romances, d'un joli garçon passablement faible, égoïste et borné, bon à ses heures, mais d'humeur souvent méchante. L'aimait-elle vraiment, et l'aimait-il? ou bien s'étaient-ils abusés tous deux? — Devenue sa femme, il l'avait bientôt négligée. Puis encore, après l'avoir fatiguée, désenchantée par ses dédains et ses froideurs, il avait paru reconnaître sa faute, regretter l'affection perdue, s'efforcer de la faire renaître; mais est-il dans la nature que la passion morte se ranime sans changer d'objet? Est-il probable qu'une femme puisse aimer de bonne foi quelqu'un, fût-ce son mari, après l'avoir reconnu intérieurement inférieur à elle et indigne d'elle? Alors était venue l'invasion de cette maladie qui, depuis deux ans, la réduisait au rôle d'infirmière : mal incurable, selon toute probabilité, qui, les séparant à jamais, la laissait, sans enfans, en proie à un avenir dénué de tout attachement, de tous liens sérieux! La science lui disait bien qu'une guérison complète n'était pas impossible; mais cette guérison même, que lui rendrait-elle? En attendant, cette lettre amère, qu'elle avait subie comme une sorte d'insulte, la rappelait néanmoins au sentiment de ses devoirs, et puisqu'on interprétait aussi facilement à mal ses démarches depuis qu'elle était séparée de son mari, il fallait avant tout l'aller rejoindre.

Ces réflexions avaient porté leur fruit, et Constance était un matin agenouillée auprès de sa belle-mère, lui avouant ses torts, lui promettant de les réparer. Mistress Everett, émue, la remerciait, l'encourageait; toutes deux à l'envi s'exagéraient les bons résultats qu'auraient pour leur cher malade les soins assidus de sa femme. Edgar Everett se montra tout à coup sur le seuil de la porte. Il tenait à la main une lettre ouverte. L'aspect de sa belle-sœur, qu'il ne savait pas là, parut le déconcerter. La vieille mère n'eut besoin que d'un regard jeté sur lui pour s'écrier, saisie d'un tressaillement nerveux : — Edgar, parlez vite!... Ce n'est pas,... ce n'est pas...

Constance, elle, savait déjà tout. Encore à genoux, immobile, elle arrêtait sur son beau-frère un regard fixe et comme effrayé. Cette mort de son mari, qu'elle pressentait, qu'elle devinait avant qu'un seul mot de plus eût été dit, c'était pour elle une délivrance; mais,

comme un prisonnier dont la foudre viendrait rompre les fers, elle était frappée de stupeur. Bientôt un rire nerveux s'empara d'elle, rire qu'elle pouvait à peine arrêter sur ses lèvres frémissantes, tandis que ses yeux, arides et dilatés, lui refusaient une larme, une seule, qu'elle eût payée de son sang. C'était là une souffrance horrible; peut-être cachait-elle quelques remords.

Francis Everett était mort pendant un des accès que les médecins interprétaient comme un symptôme favorable. Ses funérailles devaient avoir lieu à Ilderton. Tout se passa fort décemment : Constance consolant son beau-père, les jeunes sœurs s'occupant des emplettes de deuil; Edgar, le second des fils, à qui passaient tous les droits d'aînesse, réglant les questions légales, et cherchant des formules de douleur qui, sans la charitable intervention de la jeune veuve, toujours ingénieuse, toujours pleine de tact, lui auraient souvent fait défaut.

Nous disions que pour elle ce trépas était une délivrance; peut-être faudrait-il dire un salut, car il l'enlevait aux périls d'une destinée trop sévère pour cette aimable et légère nature. Combien d'années encore aurait-elle porté sans murmure le fardeau du dévouement? Faite pour être heureuse, qu'aurait-il fallu de temps pour la rendre, révoltée, aux impérieux instincts qui dominaient en elle?

IV.

Les mois passent. Voici que s'achève la seconde saison d'été depuis la visite de Georgy à Millthorpe-Grange. La vie extérieure de la jeune fille est toujours la même, grise et plate comme une feuille de papier brouillard. Grainthorpe est ce qu'il a toujours été. Seulement la tante Jane est un peu plus âgée, un peu plus revêche, un peu plus exigeante. L'humeur de l'oncle Robert, aigrie par quelques revers de fortune, est un peu plus irritable que devant : il est plus absolu, plus péremptoire; il tourne au tyran domestique, et s'offense de la moindre observation.

On parle plus fréquemment du capitaine Anstruther; l'époque de son retour se rapproche de plus en plus. Ce n'est pas précisément pour cela que Georgy trouve le temps long, ce n'est pas précisément pour cela qu'elle compte les heures; mais de loin en loin, — Dieu sait au prix de quelles combinaisons! — elle parvient à s'échapper, et toujours ces petites excursions coïncident avec les occasions qui s'offrent de rencontrer ici ou là mistress Erskine et son fils. Elle paie ces plaisirs de mille remontrances aigrelettes, car la tante Jane l'a peu à peu substituée à la *governess* de ses enfans, qu'un calcul éco-

nomique a fait supprimer, et les vacances prises par Georgy portent dommage à l'instruction de ses élèves. N'importe, coûte que coûte, il faut que ce que femme veut s'accomplisse.

Dans l'intervalle de ces rapprochemens passagers, qui l'aident, par parenthèse, à nourrir l'idée dont elle vit, si quelque étranger vient à dire devant elle : Savez-vous ce que j'ai appris? savez-vous qui j'ai rencontré ce matin? ces formules banales ne manquent jamais leur effet sur elle. Toujours déçue, c'est la même absurde espérance, la même curiosité chimérique. Il lui semble toujours qu'on va lui parler du seul être qui l'intéresse au monde.

Georgy pense aussi plus souvent que jamais à Stephen Anstruther. Il y a des jours où, décidée à ne pas l'épouser, elle lui écrit, — en idée seulement, — des lettres merveilleusement pathétiques. Le moment venu de les confier au papier, une honte soudaine la saisit. Ce brave jeune homme n'entend pas à demi-mot. Il faudra tout dire, et clairement. La pauvre fille recule devant cette révélation, comme s'il s'agissait de se mêler dans le costume traditionnel à une procession de ces fanatiques d'autrefois qu'on appelait, je crois, les *flagellans*. Il y a des jours aussi où, faisant effort, elle se décide à épouser son fiancé. Après tout, il la tirera de Grainthorpe, et il n'est pas absolument nécessaire d'adorer son mari. Mistress Lewis est de cet avis, et mistress Everett aussi, paraît-il, sans parler de beaucoup d'autres sceptiques de leur sexe. D'ailleurs comment affronter la colère de l'oncle Sandon, de cet oncle qu'au fond elle a toujours redouté? En vue du mariage projeté, le capitaine Anstruther lui a remis une partie de sa petite fortune, que l'oncle a mêlée à celle de Georgy dans ces mystérieuses spéculations dont lui seul sait au juste ce qu'il faut penser. Il paraît qu'elles ne tournent pas très bien. Si Georgy refuse le capitaine, à demi ruiné pour l'amour d'elle, l'oncle Robert la jugera digne des assises, et ce n'est pas la tante Jane qui adoucira l'oncle Robert.

Un autre calcul bien étrange se glisse inaperçu parmi ceux-ci. Georgy ne se l'avouerait pas volontiers à elle-même dans le plus secret de son âme. C'est qu'une fois mariée, elle verra plus fréquemment James Erskine. Cette pensée, elle ne s'y arrête pas : c'est plutôt une conception vague, inachevée, se dérobant, insaisissable, à travers mille autres plus légitimes, et qui s'accusent aussi plus nettement. Avant de former son terrible vœu, Macbeth avait sans doute aussi l'idée confuse des moyens qui pouvaient en amener la réalisation; mais si dans bien des cœurs, même des plus purs, existe le germe fatal que le temps et les circonstances pourraient conduire à éclosion, si l'innocence et le crime ne sont pas séparés par une ligne de démarcation aussi marquée qu'on pourrait le croire, ne nous hâtons pas de les confondre. Georgy ne valait ni mieux ni moins que beau-

coup d'autres. Violemment attirée vers un idéal de bonheur unique à ses yeux, elle y tendait par mille aspirations diverses, et son esprit s'élançait sur toutes les voies, permises ou non, qui la rapprochaient du but. Je n'en veux pas douter, néanmoins elle eût reculé devant la moindre réalisation du souhait funeste qui s'ébauchait ainsi dans les plus obscurs replis de sa conscience, momentanément troublée.

Cependant, par un procédé lent, et à la façon de certains fruits rebelles, ses pensers flottans mûrirent et se fixèrent. Après une visite chez mistress Lewis, à qui elle avait avoué à la fois ses projets d'union et la répugnance qu'ils lui inspiraient, la châtelaine de Millthorpe l'ayant combattue énergiquement et en vain, Georgy crut découvrir que cette répugnance était invincible. Son parti fut aussitôt pris. — Ils diront ce qu'ils voudront, pensait-elle. Je n'épouserai pas Stephen, et je le leur déclarerai sans plus tarder... S'ils se fâchent tout à fait, je m'en irai, j'irai trouver ma grand'-tante... Et si je n'ai pas de quoi vivre, eh bien! je gagnerai mon pain comme tant d'autres... J'enseignerai la musique, je serai artiste. — Autre rêve enfantin, qui montre ce que Georgy savait de l'existence qu'elle voulait mener. — Et puis, reprenait-elle, je verrai Londres, je verrai parfois les Erskine.

Les Erskine, il est bon de le savoir, compromis par l'aîné des enfans, qui avait fait des pertes considérables en spéculant sur les chemins de fer, avaient dû se résoudre à vendre Monklands. Ils quittaient beaucoup moins la capitale, James surtout, qui avait engagé sa signature pour venir en aide à son frère, et maintenant demandait à sa profession d'avocat tout ce qu'elle pouvait ajouter aux revenus de sa mère, tout à coup fort diminués.

Georgy, bien préparée au choc qui allait suivre la déclaration qu'elle projetait, n'attendit pas longtemps une occasion de s'expliquer. Son oncle ayant parlé au déjeuner du retour prochain d'Anstruther, elle l'alla rejoindre au jardin, où il faisait sa promenade de l'après-midi, et lui demanda si effectivement l'arrivée du capitaine était annoncée à époque fixe.

— Pas que je sache, répondit-il brusquement. Si vous tenez à savoir le jour, adressez-vous à l'amirauté. Je ne vous croyais pas si pressée.

— Je ne le suis pas autant que vous le pensez, répondit Georgy, soulignant de la voix ces paroles significatives.

— Plaît-il?... Et quelle fantaisie est ceci?

— Fantaisie ou non, je ne veux pas épouser M. Anstruther, répondit Georgy, dont les nerfs étaient fort ébranlés... J'étais fort jeune quand je m'engageai à lui... Je ne me connaissais pas encore,

et ma volonté n'était pas formée... Maintenant je suis décidée à ne le pas épouser.

— Georgy, reprit M. Sandon après une pause, j'espère que vous ne parlez pas sérieusement... Est-ce que vous pouvez rompre un engagement pareil?

— Et pourquoi pas?

Georgy peu à peu reprenait courage.

— Pourquoi pas? pourquoi pas?... Allons, allons, Jane a raison, nous vous avons donné trop de liberté.

— Pourquoi pas? je vous le demande... Vaut-il mieux se laisser imposer un mariage qu'on abhorre?

— Phrase de roman! Quelle raison avez-vous d'abhorrer Stephen Anstruther?

— Aucune, répondit-elle avec un demi-sourire. A mesure que le débat se prolongeait, elle se sentait plus ferme.

— Vous voyez bien... Parlons raisonnablement... Que signifie alors cette résistance?

L'oncle s'était calmé. Ils marchèrent un instant côte à côte, dans un silence profond.

— Convenez-en, reprit-il, quelqu'un vous a fait la cour... Où et comment? cela me passe... Ne me déguisez rien... Ai-je deviné?

— Je n'ai rien à déguiser... Personne ne m'a jamais fait la cour, si ce n'est Stephen.

— Bien vrai?

— Je vous l'affirme, répondit-elle, le regardant bien en face; mais elle avait trop présumé de sa franchise, car le rouge lui monta au visage; ce qui provoqua naturellement une nouvelle insinuation de son oncle. — C'est donc *vous* qui vous êtes amourachée de quelqu'un?

Ces mots mirent le feu aux poudres. — Vous n'avez pas le droit de parler ainsi, s'écria-t-elle, se redressant... Vous n'avez pas ce droit, entendez-vous?... Ne me parlez plus sur ce ton!... Je ne me sens aucune affection pour Stephen Anstruther, et je ne l'épouserai pas : ceci soit dit une fois pour toutes.

Jamais son oncle ne l'avait vue en pareil état. Georgy arrachait une à une, sans en avoir conscience, les plus belles fleurs d'un rosier et les émiettait au vent. — Vous êtes folle! dit-il.

— Pas le moins du monde. La folie serait d'épouser un homme que je n'aime pas.

— Surtout, n'est-il pas vrai, quand vous en préférez un autre?

— Non pas un, mais vingt... Faut-il vous nommer tous ceux que je préférerais pour mari? ajouta-t-elle avec l'accent pervers d'une raillerie préméditée.

— Et les capitaux que Stephen a compromis dans nos affaires à cause de vous?

— Est-ce ma faute?

— Ah! que vous êtes bien femme, et que les femmes comprennent peu les questions d'honneur!

— Je les comprends aussi bien que qui que ce soit, reprit Georgy avec fermeté, et cependant elle rougit encore, émue de quelque pensée secrète à laquelle les paroles de son oncle n'avaient aucun rapport.

— Vous épouserez Stephen ou vous sortirez d'ici, reprit M. Sandon à bout d'argumens.

— Soit!.. Je n'attendrai pas que vous m'en chassiez. Je partirai.

— Où irez-vous?

— Que vous importe?... Faut-il m'en aller aujourd'hui même? Vous n'avez qu'à parler.

Il demeura court devant cette enfant si résolue, qui était là, debout, se mordant les lèvres de colère, et les yeux brillans d'un éclat sauvage.

— Eh bien!... eh bien!... vous n'entendez pas sonner le dîner? leur cria d'une fenêtre la tante Jane.

Cette interruption arrivait fort à propos pour tous deux. Ils revinrent lentement et en silence du côté de la maison. L'oncle ouvrit la porte à la nièce, et la fit passer devant lui, comme s'il craignait qu'elle n'exécutât sa menace séance tenante.

Malgré sa résolution apparente, Georgy était encore très perplexe. Avec quelque tact et quelque douceur, peut-être l'eût-on ramenée. L'influence de la tante Jane eût pu s'exercer en ce sens, et, nonobstant l'étroitesse de ses idées, la sécheresse de son cœur, si Georgy, plus confiante ou mieux avisée, se fût résolue à la mettre de moitié dans ses répugnances, mistress Sandon, supposons-le charitablement, lui serait venue en aide. Irritée, au contraire, de la silencieuse et méfiante obstination déployée par sa nièce, elle entretenait sourdement la colère de son mari, dont les taquineries persistantes, les sorties continuelles, poussaient peu à peu Georgy aux dernières extrémités. L'hostilité de sa tante, après l'avoir intimidée, lui était devenue indifférente. La jeune miss y répondait par des sarcasmes sérieux, une ironie froide et tranquille, à laquelle mistress Sandon ne s'exposait pas volontiers, car elle n'avait aucun courage. Elle se dédommageait, il est vrai, de sa couardise, elle se vengeait aussi à sa manière, en dénaturant à plaisir, aux yeux de M. Sandon, la conduite de Georgy. Un changement si soudain dans les résolutions et l'attitude de cette nièce ingrate attestait, selon elle, une détestable hypocrisie, et l'oncle Robert, habitué à ne voir

que par les yeux de sa femme, harcelait Georgy de maladroits reproches, sans se douter du mauvais rôle qu'il jouait lui-même. Si on l'eût accusé de vouloir la contraindre à se marier contre son gré, il eût été surpris et blessé au dernier point. Et cependant à quel but allaient ses censures, chaque jour envenimées? Georgy, fatiguée de ces luttes, en vint à déclarer qu'elle allait rompre, par une lettre formelle, les engagemens pris avec Stephen. — Réfléchissez, lui dit son oncle, et prenez bien garde! Vous n'avez rien, ou autant vaut, et je ne vous garderai point ici. — « Cette menace n'est pas de vous, » lui répliqua Georgy... Et de fait la tante l'avait suggérée... « Au surplus, quoi qu'il en soit, continua-t-elle, je ne puis agir autrement... Aucune arrière-pensée, aucun calcul personnel n'est le mobile de ma conduite, bien que vous pensiez le contraire; mais ma résolution ne changera pas... » A ces mots, elle se leva et remonta lentement dans sa chambre. M. Sandon la suivait, il voulait évidemment l'y enfermer à clé, et avait déjà la main sur la serrure, lorsqu'il se ravisa, un peu honteux de lui-même. Ce bon mouvement le ramenant à des idées de conciliation, il cherchait quelques paroles de paix qu'un mot de Georgy eût aisément provoquées; mais elle ne prononça pas ce mot, et son oncle redescendit sans avoir parlé.

Ce jour-là, on avait dîné de bonne heure, M. et mistress Sandon devant aller passer la soirée chez un de leurs amis par-delà Eastham. Quand la voiture fut partie, Georgy, assise près d'une fenêtre et absorbée en apparence dans la contemplation du paysage qu'elle ne voyait seulement pas, se félicitait intérieurement de ce que la rupture entre elle et ses parens l'autorisait à prendre un parti décisif. Elle se leva bientôt, mit tout ce qui l'entourait dans l'ordre où sa tante devait le retrouver, et traça rapidement quelques lignes, adressées à M. Sandon, par lesquelles elle lui notifiait simplement son départ. Elle pensa bien à le remercier en même temps de « ses bontés d'autrefois; » mais elle trouva déplacé, dans la circonstance, ce témoignage de gratitude, qui pouvait être interprété comme une formule dérisoire. S'il ne savait pas à quoi s'en tenir sur les sentimens de reconnaissance qu'elle lui avait voués, à quoi bon lui en parler en ce moment? Idée peut-être fausse, sincérité, loyauté à contre-temps, faites pour compliquer encore et aggraver le double malentendu qui les séparait! Les soupçons par lui exprimés, et la colère qu'elle en ressentait encore, étaient aussi pour quelque chose dans l'accent bref et décidé de cette lettre d'adieux. Non, se disait-elle avec plus d'orgueil que de franchise, non, pas d'arrière-pensée!... Je ne veux aimer personne... Tandis qu'elle se faisait à elle-même ce beau serment, ses mains rencontrèrent,

dans une vieille boîte où elle avait rassemblé précieusement quelques reliques de sa mère, un billet de M. James Erskine, le seul qu'elle eût jamais reçu : billet insignifiant, où il lui demandait pour mistress Lewis je ne sais quels morceaux de musique. Ce lambeau de papier, ces quelques lignes lui étaient en réalité un plus cher souvenir, et plus vivant, que ce qui lui restait de cette mère dont elle gardait à peine un souvenir effacé. Elle les contempla longuement, et, se déguisant à elle-même sa pensée, fit en sorte qu'un mouvement, fortuit en apparence, les rapprochât de ses lèvres. Elle était seule pourtant, et personne ne la pouvait voir; mais on eût dit que les tables, les fauteuils lui semblaient autant d'espions. Vis-à-vis d'elle-même d'ailleurs, elle gardait soigneusement les dehors. Le billet fut ensuite brûlé. L'enveloppe seule subsistait;... l'enveloppe, c'était tout ce qu'elle avait à sacrifier encore. Georgy la garda, pauvre insensée, et ce frêle débris lui devint un trésor d'autant plus sacré qu'il lui rappelait un acte plus héroïque.

En faisant prendre aux enfans le thé du soir, elle les combla de petits cadeaux sans aucune valeur, puisés dans les tiroirs qu'elle vidait pour emplir sa malle. Poppy s'étonna de ces générosités extraordinaires, et demanda pourquoi sa cousine avait enjoint à la bonne d'arrêter au passage le messager de la poste. Georgy éluda les questions de l'enfant et remonta chez elle, où, en toute hâte, elle entassa dans une petite caisse, — soit dit sans mauvaise intention, — jusqu'à trois toilettes différentes. Elle avait son chapeau sur la tête, et comptait l'argent de son petit trésor, calculant en elle-même le prix du voyage à Londres, quand Bessy lui vint annoncer que le messager attendait impatiemment ses ordres.

— C'est cette malle qu'il faut porter à la station... Je vais du reste la prendre moi-même.

— Vous, miss?... Vous n'y songez pas... Eh mais! on dirait que vous avez pleuré!... Vous avez votre plus beau chapeau!... Qu'est-ce que tout ceci veut dire?

— Cela veut dire, Bessy, que je m'en vais.

— Où donc, mon Dieu?

— Chez ma grand'tante,... chez miss Sparrow.

— Chez miss Sparrow!... Mais elle est à Londres!...

Ces derniers mots, plutôt chantés que dits, exprimaient une surprise extrême.

— Eh bien!... c'est là que je vais la voir... Tenez, Bessy, laissez-moi emporter cette malle, et ne me faites pas de questions,... cela vaudra mieux...

Bessy était une de nos libres domestiques du nord, un peu rebelles aux notions du monde civilisé; elle avait la franchise des

campagnardes, et, fort attachée à Georgy, détestait cordialement ses maîtres, les premiers chez lesquels elle eût jamais servi. — Ah! bon, s'écria-t-elle... Si vous croyez que j'ai peur!... Vous avez donc eu maille à partir avec monsieur?... Madame aussi n'est pas trop bonne pour vous... Et vous voilà partie?... Mais vous reviendrez, au moins?...

— Je ne sais pas... Je vais chez ma grand'tante... C'est tout ce que je puis dire pour le moment.

— Eh bien!... à la bonne heure,... je n'en dirai pas davantage; mais vous ne porterez pas votre malle, voilà ce que je puis vous promettre.

Il n'y avait ni à contredire Bessy, ni surtout à lui payer ce léger service. Aussi Georgy se borna-t-elle à lui serrer la main.

— Vous me ferez savoir, ajouta miss Sandon, s'il vous arrive quelque peine à cause de moi.

— Ah! bien,... qu'ils y viennent!... Je ne suis pas déjà si enchantée d'être ici... Sans compter que madame ne trouverait pas facilement à me remplacer!

Et Bessy, comme par défi, resta sur le seuil de la porte aussi longtemps que Georgy fut en vue; puis elle se remit à l'ouvrage, un peu plus gaie que devant, car elle songeait à l'occasion qu'elle allait avoir de taquiner ses maîtres.

Quant au messager, il n'était ni bavard ni curieux. A peine échangea-t-il deux ou trois observations insignifiantes avec la jeune voyageuse, qu'il déposa saine et sauve devant la station. Avant le coucher du soleil, Georgy Sandon était sur la route de Londres.

V.

Dans le wagon où tous les voyageurs s'étaient l'un après l'autre endormis, Georgy passa une longue nuit, féconde en rêveries bizarres. Ses souvenirs prenaient dans son esprit une netteté surprenante. Elle ne comprenait pas qu'elle eût pu si longtemps vivre à Grainthorpe; c'était une énigme pour elle que la longanimité dont elle avait fait preuve. Elle pensait aussi à ce Londres qu'elle avait quitté tout enfant, et où les grandes questions de son avenir allaient se débattre. Aux lueurs grises du matin, quand elle aperçut les longues files de bâtimens enfumés qui arrêtaient son regard aux limites de cet océan de maisons, son cœur battit plus vite à l'idée confuse de la foule immense, affairée, tumultueuse, où elle allait être plongée, de cette existence collective, aux joies et douleurs fortement contrastées, dont elle allait prendre sa petite part.

Tout en se livrant à ces réflexions, elle faillit perdre son modeste

bagage dans le désordre du débarcadère, et fut tout heureuse de trouver un refuge temporaire dans l'hôtel le plus voisin. Là, elle compta les heures une à une, attendant celle où elle pourrait convenablement se présenter chez sa tante. Aucune disposition au sommeil malgré sa nuit blanche, mais beaucoup d'agitation dans le cœur et un trouble singulier dans l'esprit, tandis qu'oisive et immobile, elle restait sur sa chaise. De sa bonne tante, elle ne craignait aucun reproche; elle savait d'avance qu'elle serait bien accueillie, mais elle redoutait l'espèce de fatigue attachée à de longues explications.

Elle partit enfin, laissant ses effets à l'hôtel. Il lui semblait indiscret de les emporter et de paraître ainsi provoquer une invitation à s'établir chez sa tante. Elle préférait cette petite hypocrisie de convention qui consiste, une fois invité, à les envoyer quérir. Bien lui en prit, car, en arrivant dans la maison où elle croyait trouver sa tante, elle apprit que, voulant se rapprocher d'une autre nièce, élevée par elle et l'objet de toutes ses préférences, miss Sparrow avait depuis peu changé de logement sans en prévenir les hôtes de Grainthorpe. Georgy se reprocha de n'avoir pas songé à s'aller enquérir de sa grand'tante dans une maison appartenant à miss Sparrow, et où nécessairement on lui aurait donné son adresse exacte. Elle savait le chemin de cette maison, et, s'apercevant que sa bourse se dégarnissait à vue d'œil, elle renvoya le fiacre qui l'avait amenée. Une fois à pied, elle se sentit plus libre et plus sereine. Le bruit des rues lui plaisait. Elle éprouvait une sorte d'affection pour cette grande cité, identifiée par elle en quelque sorte avec l'être aimé entre tous qu'elle se promettait d'y rencontrer. Il y avait de lui dans tout ce qu'elle voyait; elle lui attribuait une sorte de vague et immense royauté sur ce mystérieux domaine : un rêve sans doute, mais un rêve dont, libre maintenant, elle pourrait vivre tout à son aise. Les bonnes paroles de mistress Erskine vibraient encore à ses oreilles. Depuis des mois, sans en avoir conscience, elle avait bâti sur ces banales assurances d'amitié tout un palais de féeries : non qu'elle attendît de cette amie quoi que ce soit de précis; mais un bon accueil lui avait été promis, et elle comptait se prévaloir de cette promesse en toute simplicité de cœur. Prière lui avait été faite de s'adresser là, si jamais elle avait besoin de quelque assistance : c'était là qu'elle comptait frapper, quand elle aurait besoin de conseils et de secours.

Cependant elle avait marché longtemps, elle était lasse quand elle arriva devant la maison de sa tante. Miss Sparrow n'y était pas : la domestique qui répondait ne connaissait pas miss Sparrow. La maison était occupée par mistress Barker. Grand désappointement de Georgy. — La maison n'appartient pourtant pas à mistress Barker?

— Non : elle déménage la quinzaine prochaine. On va lui demander si elle connaît miss Sparrow. — Ainsi parlait une femme de chambre très polie. Survint sa maîtresse, non moins bien apprise. Celle-ci connaissait bien effectivement miss Sparrow. — Miss Sparrow est à Brighton. En son absence, sa maison a changé de locataires. — Mistress Barker écrit pour Georgy l'adresse actuelle de sa tante. — Pourrait-on lui rendre quelque autre service? — Georgy n'a besoin de rien, elle va passer quelques instans chez une amie, et ensuite partir pour Brighton.

En effet, avant tout, il faut voir mistress Erskine. Sympathie, bons avis, on trouvera sûrement tout cela près d'elle, près de la mère de James. Et Georgy se remet en route, cette fois dans le quartier même où elle a passé une partie de son enfance, et dont elle reconnaît les belles maisons, les architectures ornées qu'elle avait vues s'élever des fenêtres de la *nursery*. Elle se souvient du temps où montait peu à peu cette longue ligne d'édifices qui graduellement lui masquèrent le clocher voisin, dont elle finit par ne plus voir que la flèche. Elle souriait à ces images du passé, ne doutant en aucune façon de la bonté amicale qu'elle allait mettre à l'épreuve. La seule crainte qu'elle pût conserver se trouva dissipée quand on lui répondit : — Mistress Erskine est chez elle.

On la fit attendre près de dix minutes dans un joli salon-boudoir meublé avec une recherche élégante. Enfin parut mistress Erskine, qui parla presque immédiatement de sa fatigue et de ses affaires. Elle venait de rentrer à Londres et se trouvait surchargée de mille menus soins, sans compter qu'une maladie de sa fille Julia la préoccupait beaucoup, sans compter quelques difficultés pécuniaires, et mille autres ennuis ou chagrins que Georgy ne soupçonnait même pas.

— Et vous voilà donc à Londres?... Vous êtes ravie, n'est-ce pas?... La vie doit être si douce auprès de votre bonne grand'-tante.

— Je compte en effet sur ses bontés.

— Mais il faudra revenir me voir... Aujourd'hui je suis si excédée, si tiraillée... Ma pauvre Julia, que j'ai quittée seulement hier au soir... Vous savez que les médecins l'envoient à Édimbourg?...

— Je prends bien part à vos inquiétudes, chère madame.

— Eh! mon enfant, nous avons tous nos peines. Il ne faut pas en fatiguer les autres... Je ne veux pas vous ennuyer des miennes.

Georgy, en hésitant un peu, il est vrai, s'était hasardée à parler de son voyage à Brighton. Mistress Erskine n'avait point paru y prendre garde. Elle y revint tout à coup.

— Vous allez à Brighton, je crois?... Je pensais d'abord que vous

nous restiez; mais Brighton est un joli séjour d'été... Ah! je voudrais bien que Julia...

Ici entrent deux dames très élégantes et très bavardes, intimes amies de mistress Erskine. Grands détails sur la maladie de Julia. Puis à la fin paraît James Erskine. Il a l'air fatigué, sa physionomie est soucieuse. Il salue les deux dames d'abord, puis miss Sandon.

— Quelle surprise de vous voir ici!... Je ne savais pas que vous dussiez venir à Londres.

Le cousin et la cousine se serrent la main. Pourtant la cousine est reléguée dans un coin à côté de mistress Erskine. La place naturellement dévolue au cousin est à l'autre bout du salon. La plus âgée des deux dames commence une longue histoire qu'elle adresse poliment à Georgy par manière d'entrée en relations; mais tout l'intérêt du récit est dans la connaissance qu'on peut avoir d'une célébrité de salons, Charles Seymour. Et Georgy entend parler ce jour-là pour la première fois de ce personnage fameux. Demander qui est Charles Seymour, ce serait se reconnaître en dehors de l'humanité. Autant s'informer du souverain qui règne en France. Enfin ces dames se lèvent pour partir. La plus jeune, que M. Erskine appelle familièrement « lady Kate (1), » accroche son mantelet aux panneaux d'un paravent, et on entend craquer la garniture. Grands hélas de la maman, dont « lady Kate » et M. Erskine se permettent de sourire. La jeune femme est cependant au fond plus préoccupée du mantelet déchiré que de M. Erskine et de l'empressement avec lequel il s'est élancé pour prévenir un accroc plus considérable. A peine lui accorda-t-elle un remerciement du bout des lèvres.

Les dames sont sur l'escalier; mistress Erskine les a reconduites. Le cousin et la cousine restent seuls un instant.

— Est-ce que mistress Sandon est à Londres? demande M. Erskine, évidemment distrait. Il lorgne du coin de l'œil un journal étalé sur le guéridon. Sa mère venant à rentrer, il saisit à la dérobée la précieuse feuille, et se glisse hors du salon.

— Ce pauvre James!... il travaille à se tuer, dit la mère.

— Vous êtes vous-même bien occupée... et peut-être...

— Oh! pour aujourd'hui je ne vous garderai pas, chère enfant. Je suis à bout de forces... Je ne suis vraiment bonne à rien.

Elle venait d'écouter avec un vif intérêt l'historiette de Charles Seymour, et d'en rire à cœur joie avec ses amies.

— Il faudra revenir un autre matin... Vous me conterez tout ce qui vous intéresse. On va bien, j'espère, à Grainthorpe?

Quand Georgy a répondu affirmativement, et quand mistress Erskine s'est déclarée enchantée, la conversation s'arrête. Intimi-

(1) *Kate*, abréviation de *Katarina*, Catherine.

dée, la jeune fille se lève. Elle éprouve un certain embarras à prendre congé. Cependant il est clair qu'elle n'a rien de mieux à faire. Elle est arrivée mal à propos.

— Adieu, murmure-t-elle.

— Adieu, ma petite, adieu !... Rappelez-vous...

Un domestique entre et remet une lettre que mistress Erskine saisit avec empressement.

— Ah! il y a réponse, s'écrie-t-elle sans achever la phrase commencée.

Et Georgy est déjà partie, quand, se ravisant un peu tard et songeant au voyage de Brighton : — Oh ! la petite reviendra certainement avant son départ! se dit l'excellente femme. — Puis elle ne songea plus à cette visite, incident banal d'une matinée comme tant d'autres.

Georgy a quitté la maison. Elle sait maintenant, — elle ne le savait pas encore, — la portée cruelle de ce mot : déception. Elle comprend pour la première fois qu'au fil ténu de quelques bonnes paroles elle a suspendu sa vie entière; elle se sent faible, abandonnée, comme elle ne se doutait pas qu'elle pût l'être. Il lui avait semblé tout simple, tout naturel, de chercher l'indépendance au prix de la lutte. Elle s'aperçoit alors que le seul espoir de retrouver mistress Erskine et son fils l'a décidée à quitter Grainthorpe.

Elle traverse rapidement le *square,* puis elle revient sur ses pas, cherchant d'instinct un peu d'isolement, un peu de calme. Elle repart ensuite et marche longtemps. Arrivée dans le parc, auprès de Kensington-Gardens, elle s'y assied, écrasée par un profond sentiment de dégradation et de honte. — Qu'allait-elle faire chez les Erskine? Qu'était-elle pour eux? Une simple connaissance. Ils l'ont reçue comme telle. Qu'avait-elle à espérer de mieux? Quel enfantillage de faire fonds sur quelques paroles bienveillantes! Et avec quelle ardeur, avec quel acharnement elle y avait étayé tout l'édifice de ses rêves! Quelle absurde confiance elles lui avaient inspirée, prises ainsi au pied de la lettre! — On ne sait pas, quand on n'a pas traversé des heures d'amertume comme celles-ci, tout ce qui reste encore d'espérances cachées au fond de l'amour le plus gratuit, alors même que le cœur où il est né les désavoue et les repousse avec le plus d'énergie.

Deux heures entières passèrent ainsi sans que Georgy eût bougé de place. Quand elle s'aperçut qu'il fallait se lever et partir, elle était transie par un de ces vents froids et secs qui s'élèvent à la fin de certains jours d'été. Elle se demandait, avec une sorte de stupeur étonnée, pourquoi donc elle se sentait si malheureuse, et elle ne trouvait pas une réponse raisonnable à cette question, n'en étant pas encore à s'avouer que sa seule espérance, en venant à Londres,

était de *le* voir. Quand cette idée s'offrait à elle, les souffrances de sa pudeur révoltée rendaient sa misère intolérable. Il n'était guère possible qu'elle y résistât plus longtemps, si quelque aide ne lui venait.

Elle était lasse à mourir, elle avait faim. Il lui passait dans l'esprit toute sorte de visions étranges; elle rêvait de sombres et fraîches retraites où elle s'étendrait pour s'y endormir et ne se plus réveiller jamais. Elle sortit du parc, et s'arrêta machinalement devant la première boutique de pâtissier qui s'offrit à ses regards. Une fois entrée, elle s'aperçut qu'elle ne pourrait manger, et demanda un simple verre d'eau. Puis elle tira sa bourse; mais la marchande de gâteaux n'entendait pas qu'on lui payât un si léger service. « Si madame était fatiguée, elle pouvait bien s'asseoir... » Mais en même temps cette femme ouvrait de si grands yeux et les tenait si obstinément arrêtés sur Georgy, que la pauvre fille effarouchée se hâta de sortir. Une fois dans la rue, l'idée lui vint qu'il fallait absolument partir pour Brighton. Une nuit à l'hôtel ne lui laisserait plus de quoi payer le voyage. Elle ralentit le pas, et chercha l'adresse qui devait l'aider à retrouver dans Brighton miss Sparrow... L'adresse ne se trouva point. Elle l'avait laissée quelque part. Où donc? Chez les Erskine, au parc, chez le pâtissier? Où donc? Elle revint dans la boutique qu'elle venait de quitter. L'adresse ne s'y retrouva point. Il fallait donc retourner chez mistress Barker, et en ce cas, si allégée que fût sa bourse, il fallait prendre un *cab*, car sa fatigue, alors excessive, lui ôtait toute idée, toute volonté.

Les regards curieux de deux ou trois passans achevèrent de l'effaroucher. Une peur nerveuse s'empara d'elle, en songeant qu'elle pouvait rencontrer des gens d'Eastham qui la reconnaîtraient. Si elle se fût regardée dans une glace, elle n'aurait pas eu cette crainte. Une pâleur cadavéreuse, des lèvres plutôt bleues que livides, la déguisaient certes bien assez. Elle vit passer un fiacre et lui fit signe d'arrêter. Juste à ce moment une main se posa sur son épaule. Elle s'élançait en avant, cette main la retint sur place. Elle se figura que c'était son oncle ou un *policeman* chargé de l'arrêter. Épouvantée, elle tourna la tête... Ce n'était, Dieu merci, que M. Erskine.

— Pour l'amour de Dieu, miss Sandon, qu'avez-vous? Où allez-vous? Que vous arrive-t-il?

— Laissez-moi!... Je n'ai besoin de rien.

— Permettez-moi de vous conduire chez ma mère...

— Laissez-moi!... Je n'ai pas besoin de vous! s'écria-t-elle, le repoussant et s'appuyant ensuite à une grille pour se soutenir, car ses jambes se dérobaient sous elle.

— Où voulez-vous que je vous mène?... Daignez accepter mes services... Où allez-vous?

— Je ne sais pas, répondit-elle, s'écartant toujours de lui et se cramponnant à la grille. Le *cab* était arrêté devant elle, mais elle ne songeait déjà plus qu'elle l'avait appelé.

— Montez, je vous prie, reprit James Erskine... Vous me direz tout à loisir, quand vous serez plus tranquille, ce qui vous agite ainsi.

Elle ne lui répondait pas et continuait à le regarder avec une sorte d'effroi, comme si elle se sentait surprise en quelque délit. Ses perceptions intimes étaient dans un étrange désordre. En le voyant, elle n'avait eu qu'une idée : c'est qu'il l'avait oubliée et qu'elle s'était promis de ne plus le rencontrer jamais. Ne savait-il pas, tout le monde ne savait-t-il pas qu'elle l'adorait? On ne l'ignorait probablement pas à Grainthorpe. Elle s'était donc déshonorée aux yeux de tous et pour jamais. Et lui, l'objet de cet amour misérable, il en rougissait, il était irrité contre elle... Aussi, la tête inclinée, elle répétait machinalement, quand elle put parler : « Laissez-moi!... Je vais où je veux... je n'ai besoin de personne... je vous remercie... laissez-moi!... » Et déjà elle repartait; mais il lui tenait le bras, et ne souffrant pas qu'elle se dégageât encore : — Montez dans cette voiture, miss Sandon;... montez-y à l'instant même!... Si vous n'y prenez garde, nous allons être entourés de monde. Pour l'amour du ciel, montez!... Nous irons où il vous plaira; mais montez vite!

Georgy obéit à cet ordre formel, et seulement alors ses larmes jaillirent. Elle ne pleurait pas souvent, et, même enfant, elle regardait comme au-dessous d'elle de laisser éclater au dehors ses petits chagrins. Aussi maintenant ses sanglots lui causaient-ils une sorte de terreur. Rejetée en arrière, cachant sa figure dans ses mains, faisant d'incroyables efforts pour étouffer ces sanglots révélateurs, il semblait que les convulsions dans lesquelles elle se débattait allaient la briser. M. Erskine, dans un indicible embarras, contempla d'abord quelques instans cette douleur inexplicable. Enfin, glissant doucement son bras autour de sa taille : — Miss Sandon,... Georgy!... lui dit-il sur le ton de la prière la plus humble, calmez-vous,... apaisez-vous!... Je me charge de vous... Pourquoi ce matin nous avez-vous quittés si vite?... Pourquoi n'êtes-vous pas restée chez ma mère?... Je suis là maintenant, j'aurai soin de vous...

Georgy, quand elle eut senti cette douce étreinte et entendu ces consolantes paroles, se calma effectivement tout à coup, et par une bonne raison : c'est qu'elle venait de perdre connaissance.

E.-D. Forgues.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LA

REINE-BLANCHE

AUX ILES MARQUISES

SOUVENIRS ET PAYSAGES DE L'OCÉANIE.

I.

L'ARRIVÉE ET L'INSTALLATION.

Dans les derniers jours du mois de mars 1842, la frégate la *Reine-Blanche*, l'aile ouverte aux brises alizées, quittait Valparaiso et se dirigeait vers le couchant. Elle avait à son bord un brave amiral que ses goûts et ses antécédens préparaient à toutes les entreprises glorieuses, deux capitaines de frégate, une compagnie supplémentaire de marins, le matériel et les ustensiles indispensables à un corps de troupes destiné à tenir campagne. L'intention d'occuper un pays était donc manifeste. Quel était ce pays? C'est ce que nous ignorions encore en perdant de vue les côtes du Chili, bien que nos conjectures ne se fussent point égarées. Un soir enfin, trois jours après le départ, le tambour rassembla sur le pont le nombreux personnel de la frégate, et la lecture d'un ordre du jour confirma nos suppositions : nous allions planter le drapeau de la France sur les îles Marquises de Mendoça.

Un vif intérêt s'attachait alors aux tentatives d'un gouvernement libéral pour créer dans ces contrées lointaines des points d'appui à

notre marine et des centres à nos missions. Cependant l'enthousiasme excité par cette nouvelle laissa, je m'en souviens, beaucoup à désirer. Ceux de nos camarades qui devaient débarquer aux Marquises n'acceptaient pas avec une parfaite sérénité d'esprit cette perspective d'un long séjour sur une terre sans ressources et sans intérêt, disait-on. Leurs prévisions furent-elles justifiées? La colonie naissante qu'on allait ajouter aux possessions de la France n'offrit-elle point d'amples compensations aux premiers occupans? Raconter les épreuves de notre installation aux Marquises, retracer ensuite les résultats qui vinrent couronner nos efforts, faire pénétrer le lecteur à la fois dans la vie coloniale et dans la vie indigène, ce sera, nous l'espérons, répondre à la question qui vient d'être posée, et tel serait l'objet d'une étude où de simples souvenirs suffiront peut-être à indiquer ce qu'a été, ce que peut être aujourd'hui encore notre rôle colonial dans l'Océanie.

I.

Quelques semaines après notre départ de Valparaiso, au déclin d'une de ces journées où la pureté de l'atmosphère permet de fouiller profondément l'horizon, la frégate française la *Reine-Blanche* apercevait une terre qui profilait sa crête tailladée sur un ciel de feu. C'était Fatuhiva, l'île la plus méridionale du groupe sud-est des Marquises (1). Le lendemain, en longeant à petite distance la côte occidentale de Fatuhiva, nous pouvions voir çà et là descendre jusqu'au bord de l'eau des ravins boisés, semblables à des torrens de verdure. Appuyés aux lisses de la frégate, nous considérions les formes bizarres de cette île aux flancs noirs et abrupts. Nos regards s'armaient de la longue-vue et plongeaient dans les anfractuosités ombreuses, impatiens de connaître quels pouvaient être les hommes et les choses d'une terre qui allait devenir une annexe de la patrie. Le lendemain, nous nous trouvions à quelques milles de la pointe la plus méridionale d'une autre île, Tahuata, et, poussés par une

(1) L'archipel des Marquises, découvert par l'*adelantade* Alvaro Mendana de Neira le 21 juillet 1595, est compris entre les 7° 55′ et les 10° 30′ de latitude sud et les 141° et 143° de longitude ouest. Il couvre dans la direction du nord-ouest au sud-est un espace dont la plus grande longueur est d'environ 195 milles marins, et la plus grande largeur de 48 milles. Il se compose de douze îles collectivement nommées *Marquesas de Mendoça*, en l'honneur de la belle marquise de Mendoça, épouse d'un vice-roi du Pérou, qui avait été le promoteur de l'expédition. L'archipel est divisé en deux parties. En allant du sud au nord, les îles Fatuhiva, Tahuata, Motane, Hivaoa et le rocher de Fetuhuku, forment le groupe sud-est. Celui du nord-ouest comprend les îles Hua-Pu, Nukahiva, Hua-Uga, les rochers de Motu-Iti, les îles de Hiau et Fetuhu, et l'*attole* sablonneux qu'on appelle l'île de Corail.

faible brise, nous en prolongions la côte ouest d'assez près pour en distinguer nettement les détails. L'île de Tahuata, où nous devions faire notre première relâche, sort de la mer à peu près sous la forme d'un pain de sucre. Vue par le travers, c'est un toit : le versant occidental défie l'escalade, au moins dans sa partie supérieure. La crête, régulièrement dentelée comme une scie, s'enlève en tons vigoureux sur le ciel. Des ravins pressés comme des sillons zèbrent la montagne et descendent avec une pente qui devient tolérable seulement vers la côte. Une herbe maigre, haute, desséchée, étend sur cette terre comme un tapis de couleur jaune. Çà et là le manteau végétal laisse percer un roc noir comme des scories de fer. Dans le voisinage de la crête, on remarque de bizarres accidens de terrain et une ouverture béante comme l'arche d'un pont qui se présente au navigateur avec un certain air de ruine féodale. Vers trois heures du soir, nous aperçûmes l'entrée de la baie de Vaïtahu, et la brise, devenue plus forte, nous poussa au mouillage.

Vaïtahu est la seule baie de Tahuata qui soit fréquentée par les navires. La population de cette terre vivait à l'époque de notre arrivée sous un régime politique exceptionnel pour les Marquises. En effet, sur ces différentes îles, les tribus se composent de quelques centaines d'hommes et se comptent par vallées, gouvernées chacune par un chef le plus souvent héréditaire. Indépendantes entre elles, ces tribus deviennent ennemies au moindre prétexte et quelquefois sans prétexte. Elles se renforcent alors des tribus alliées; les hostilités commencent, puis, quand on est las de se battre, on fait la paix sans avoir vidé la querelle, sans avoir rien conclu, de sorte qu'une irritation permanente tient en haleine ces petites peuplades, qui, semblables aux familles corses du dernier siècle, couvent toujours de sinistres projets contre leurs voisins. A Tahuata, au contraire, un chef nommé Iotété, après avoir abattu et chassé un de ses frères dont la puissance lui portait ombrage, s'était rendu si redoutable que tous les autres chefs de l'île avaient subi son ascendant, l'avaient reconnu roi, et vivaient en paix sous sa domination.

Peu d'années auparavant, la frégate la *Vénus*, commandée par M. Dupetit-Thouars, avait mouillé à Vaïtahu, résidence ordinaire de Iotété. Des rapports avec la terre s'établirent, les bons procédés de Français à canaques furent réciproques, et Iotété, qui admirait la force et la beauté de la frégate, voulut, suivant une coutume encore vivante aujourd'hui dans l'archipel polynésien, changer de nom avec le commandant Dupetit-Thouars et devenir son *ikoa* (1). On connaît ce singulier pacte, qui est tout entier à l'avantage de l'une des par-

(1) Ami, frère par alliance.

ties contractantes. En effet, les convenances obligent à peine l'Européen à quelques cadeaux de mince valeur, tandis qu'il entre en jouissance immédiate de tout ce qui appartient au canaque. De plus, si celui-ci est un chef puissant, l'étranger prend en quelque sorte un reflet de cette puissance et devient inviolable dans tout le pays qui reconnaît la souveraineté du chef. *La casa á su disposicion*, cette formule sacramentelle de l'hospitalité espagnole reçoit ici, dès que le pacte a eu lieu, sa plus rigoureuse application. La demeure, la nourriture et la femme du sauvage sont abandonnées au caprice de l'Européen, et il n'est pas douteux qu'un sentiment de retenue, même à l'endroit des privautés auxquelles on est convié avec une abnégation sans pareille par le mari légitime, a souvent été taxé de dédain et a blessé la susceptibilité de l'épouse.

Le commandant de la *Vénus*, chargé de déposer aux îles Marquises trois missionnaires, avait utilisé à leur profit sa qualité d'*ikoa* de Iotété et surtout les bonnes grâces des canaques influens qu'il avait su conquérir par des libéralités et de patientes attentions. Aussi, dès leur débarquement, ses protégés furent-ils mis en possession d'un terrain où l'on pouvait bâtir une maison et cultiver un potager. Il faut avoir passé des années en semblable pays pour comprendre avec quel intérêt nos missionnaires avaient suivi du rivage les mouvemens d'un navire de guerre, et avec quelle joie ils avaient reconnu nos couleurs nationales. A peine avions-nous jeté l'ancre qu'une baleinière manœuvrée par des naturels conduisit à bord M. François de Paule, chef de la mission. Depuis une année environ, il remplaçait à Tahuata M. Caret, l'un des passagers de la *Vénus*, appelé dans les autres îles du groupe par les devoirs de son apostolat. Tout était tranquille dans le pays, et si la propagande catholique n'avait point été fructueuse, les missionnaires du moins vivaient paisibles, sinon heureux.

Le lendemain dans la matinée, nous vîmes arriver à bord le roi, accompagné du chef de la mission. Iotété fut reçu avec les honneurs militaires. La garde prit les armes, le tambour battit le rappel, et la musique exécuta une fanfare, toutes choses dont le roi ne parut pas le moins du monde surpris. Iotété traversa majestueusement le pont, s'abritant du soleil avec un large éventail du pays, et il manifesta franchement sa joie quand il reconnut son ancien *ikoa* l'amiral Dupetit-Thouars. Le roi de Tahuata était un canaque de haute taille et d'un embonpoint florissant. Son visage, aux traits réguliers, offrait les lignes bien connues du type bourbonien. Un buste de Louis XVIII trempé dans de l'indigo donnerait une idée exacte de Iotété. Ses cheveux, très longs sur le haut du crâne, tordus et noués à leur naissance, formaient une touffe au-dessus de la ligature. Sa

peau, envahie par le tatouage, était entièrement bleue. Comme tous ses sujets, il était nu, à l'exception d'une ceinture d'étoffe indigène roulée en corde. Par l'intermédiaire de M. François de Paule, la prise de possession et le débarquement des troupes furent fixés au 1er mai. Cet arrangement pris, on nous permit de communiquer avec la terre.

Vers le milieu de la baie, une montagne s'avance dans la mer et sépare deux anses. Celle de droite, la plus considérable, où résidait le roi Iotété, se nomme Vaïtahu : Hiha, parent du roi, habitait l'autre. L'anse de Vaïtahu ne présentait aucun point où l'on pût débarquer commodément. Sur la plage, qui en occupait le milieu, de hautes lames recourbaient leurs volutes et déferlaient au loin, tourmentant avec fracas les galets; il eût suffi d'une manœuvre maladroite pour exposer les embarcations à être submergées et roulées. Les deux extrémités de l'anse, hérissées de roches inégales contre lesquelles le flot heurtait nos canots avec force dans ses brusques mouvemens d'ascension et de retraite, n'offraient pas un plus facile accès. Ce fut pourtant aux rochers de la côte sud, près d'un petit gouffre où la mer s'enfonçait en mugissant, que plus tard, instruits par l'expérience, nous accostâmes sans trop de difficultés. Une douzaine d'insulaires, des hommes et des enfans, vinrent aussitôt à nous. Tous étaient nus, sauf une ceinture qui leur ceignait les reins et laissait pendre ses extrémités par devant et par derrière. On aurait pourtant pu considérer comme vêtus ceux que les élégantes figures du tatouage couvraient en entier; mais cet indélébile ornement laissait sur l'épiderme du plus grand nombre bien des lacunes. Les visages seuls étaient traversés par des bandes bleues parallèles, larges de trois doigts, qui passaient, l'une sur les yeux, l'autre sur la bouche, sans préjudice de lignes plus capricieuses, plus fines, de dessins plus ingénieux, placés parfois dans l'intervalle. Chez les enfans, des bandes inégales, interrompues, comme un trait de plume où l'encre aurait manqué, d'une teinte plus ou moins foncée, indiquaient la marche lente d'une ornementation si douloureuse, que l'existence de celui qui la possède suffit à peine à la compléter. Les chevelures, nouées à la base sur le sinciput, s'épanouissaient en gerbes au-dessus de la ligature, ou, plus communément encore, séparées par une raie prolongée jusqu'au cou, se tordaient en cornes de chaque côté du crâne. Les enfans seuls laissaient leurs cheveux flotter à l'aventure. Toute la bande joyeuse, bruyante, nous serrait les mains, riait à belles dents sous l'indigo, et répétait à l'envi les formules usitées de sympathie et de cordial accueil. Ils nous conduisirent ainsi, babillant, gesticulant, jusqu'au milieu de la plage, où se dressaient sur des socles de galets

des cases empanachées d'orchidées, et où s'offrit bientôt à nous un tableau des plus gracieux. Un demi-jour bleuâtre, mystérieux, que traverse çà et là, comme une flèche, un rayon de lumière, règne sous une épaisse voûte de verdure. Le cocotier nain, l'*hibiscus* tout constellé de fleurs d'or entre-croisent leurs rameaux, et l'on n'aperçoit que par les déchirures du feuillage le ciel azuré comme la flamme du soufre. L'ombre et la lumière s'éparpillent sur un groupe de femmes assises, demi-couchées ou accroupies, sur un monticule qui les dispose en amphithéâtre, les unes les coudes dans les genoux et le menton dans la main, les autres, la tête renversée et les yeux au ciel, rêveuses, livrées à l'extase. Au milieu d'elles se dressent deux troncs de cocotiers à l'écorce lisse et argentée. Ce groupe se présente à l'œil avec une espèce d'ordonnance étudiée. Les attitudes ont une harmonie, une grâce, une élégance à ravir l'artiste du goût le plus raffiné. Quelques-unes de ces femmes sont drapées dans de larges manteaux d'étoffe blanche, la plupart découvrent jusqu'à la ceinture leur torse de cuivre pâle au dessin correct. Toutes ont des couronnes de feuillages ou de fleurs, toutes ont d'épais colliers d'herbes odoriférantes ou de baies écarlates; toutes enfin portent au lobe de l'oreille un petit tronc de cône, blanc comme l'albâtre, ou une fleur rouge comme le pavot. Les chevelures noires, brillantes, ruissellent à flots sur les épaules ou se relèvent en épais chignons. Le tatouage revêt les poignets et les chevilles de mitaines ou de cothurnes azurés, dont on prendrait les capricieuses arabesques pour un travail au crochet. Les manteaux, teints par place en jaune indien et jaspés çà et là de taches carminées, se drapent, en dépit d'une sécheresse de plis et de cassures semblables à ceux que produirait une étoffe gommée, avec une grâce élégante dont les nymphes seules peuvent avoir révélé le secret. Quelques-unes tressent des guirlandes d'une herbe aux violentes senteurs, d'autres enfilent, pour en faire des colliers, des fruits semblables à des prunes vertes qui alternent avec des baies écarlates.

Notre approche ne parut guère émouvoir l'assemblée. C'est à peine si quelques *ou! ooh!* cette dernière syllabe extrêmement prolongée, furent lancés à demi-voix. Toutes ces femmes supportèrent nos regards sans faire un mouvement et avec une indifférence qui pouvait sembler affectée. Une première atteinte fut d'abord portée à l'impression agréable que nous venions de recevoir et en tempéra l'excès. De ce groupe émanait une odeur affadissante produite par l'huile de coco, cosmétique dont les Polynésiennes font un abus exagéré. Quelques-unes avaient pour ainsi dire la chevelure et la peau ruisselantes de cette liqueur, que le suc d'une plante (la *papa*) nuance en jaune serin mieux que ne le pourrait faire une décoction

de gomme gutte. Vues de près, la plupart des chevelures sont rudes, rebelles et fauves à l'extrémité, vierge de toute section; quelques-unes s'écartent même de la tête, ébouriffées, épaisses comme une toison. La couleur de la peau varie chez les différens individus : les plus foncés sont chocolat clair, mais il en est qui sont à peine cuivrés; la plupart ont la couleur du buis. Le visage des Nukahiviennes ne diffère pas très sensiblement pour la forme de celui des *cholitas* du Pérou. Ce sont aussi des fronts étroits, des yeux légèrement obliques vers les tempes, des nez droits, des lèvres sensuelles, des pommettes saillantes, des mâchoires un peu lourdes, et dans la physionomie une expression de douceur et de tristesse. Le grain de leur peau est fin, les chairs sont solides et luisantes comme le bronze, leurs bras ont une rondeur convenable; leurs mains, aux attaches fines, aux ongles longs et pointus, ont sous leurs mitaines tatouées une élégance aristocratique qu'envieraient bien des petites-maîtresses parisiennes.

Ce groupe de femmes nous accueillit, je dois en convenir, d'une façon assez peu glorieuse pour notre amour-propre; aussi fallut-il nous décider à faire les premières avances. Nous entrâmes en rapport par des familiarités qu'elles supportèrent avec l'indifférence que donne l'habitude et sans se départir de leur immobilité de statue. L'une d'elles s'enhardit. Voyant fumer l'un de nous, elle fit signe qu'on lui donnât un cigare. Aussitôt qu'elle l'eut reçu, avec avidité elle en aspira deux ou trois bouffées qu'elle souffla par les narines, puis, de toute la puissance inhalatrice dont elle était douée, elle en prit une dernière, l'absorba sensuellement, et passa le cigare à sa voisine. Celle-ci agit à peu près de même, et ce nouveau calumet d'entente cordiale, après avoir fait le tour de la société, revint à son premier possesseur, qui apprécia la délicatesse du procédé, mais sacrifia son cigare. Pourtant la glace était rompue, et la froideur dédaigneuse du premier accueil céda complétement à l'offre que nous fîmes de morceaux de tabac apportés à dessein. Bientôt même, pour avoir part à la distribution, elles se dressèrent à l'envi, tendant les mains, se poussant et piaillant, comme tout le personnel endormi d'un nid d'oiseau qui se réveille, s'empresse et s'agite bruyamment dès qu'on lui présente la becquée. Cette largesse nous fit faire de rapides progrès dans leurs bonnes grâces. Elles tentèrent alors pour nous questionner divers essais infructueux; mais, en dépit de notre attention et de nos efforts réciproques, nous ne pûmes nous entendre, toute notre science de leur vocabulaire se bornant à trois mots : *maïtaï*, qui veut dire très bien, *mutaki*, très bon, et *aïta*, très mauvais. Nous savions encore que le canaque, avare de paroles, gardait un visage impassible quand il voulait dire non, et

qu'au contraire un léger mouvement ascensionnel des paupières et des sourcils signifiait oui. Tout cela ne suffisait guère à élargir le champ de la conversation. Voyant donc l'impossibilité de tirer de nous les renseignemens désirés, ces femmes reprirent leur masque impénétrable, échangeant à peine quelques réflexions à demi-voix. Bientôt même, sans prendre garde à nous, le regard perdu dans les espaces, l'une d'elles se mit tout à coup à psalmodier une phrase qu'on pouvait prendre pour un verset de nos hymnes funèbres; puis, rassemblant les doigts comme une personne qui s'apprête à puiser de l'eau, elle frappa en cadence ses deux mains formant le creux l'une contre l'autre, et fit ainsi à sa voix un accompagnement sonore. Ses compagnes suivirent son exemple, et une mélopée s'éleva, lente, plaintive, accompagnée par le choc des mains, qui, de grandeurs inégales et inégalement fermées, épanchaient des tons de valeur différente. Nous écoutâmes d'abord avec étonnement, puis avec une sorte de charme, cette bizarre lamentation musicale, qui dans son ensemble ne manquait pas d'une certaine harmonie; mais fatigués bientôt d'une phrase mélodique aussi invariable et aussi persistante, il nous sembla que, pour apprécier ce concert, l'heure de la sieste serait surtout convenable. Après avoir fait cette réflexion, nous nous dirigeâmes vers la demeure des missionnaires.

Trois personnes, occupant toutes trois une position différente dans la hiérarchie religieuse, composaient la mission établie à Tahuata. Le supérieur était un jeune homme sérieux, au visage pâle, au regard profond. Sur sa physionomie austère semblait rayonner parfois la pensée chrétienne, réfléchie, active, et tendant vers un but élevé. La gravité du sacerdoce n'excluait pas en lui les formes polies et gracieuses de l'homme du monde. Sa gloire et son bonheur semblaient uniquement consister dans la propagation de l'idée évangélique. Le second missionnaire représentait la foi aveugle, illimitée. Cette nature douce, ingénue, étrangement ignorante des choses de la terre, s'en allait confiante vers le salut que lui garantissait l'Évangile, en accomplissant avec une ponctualité machinale ses pratiques religieuses. Le troisième, qui ne portait point la soutane, mais remplissait les fonctions de frère servant, mettait au service des deux premiers des qualités inappréciables pour le milieu dans lequel ils vivaient. Robuste, patient, dévoué, infatigable, apte à toutes les professions, il paraissait se subdiviser pour faire à lui seul la besogne de plusieurs. Né aux environs de Rennes, il participait des deux organisations bretonne et normande; il avait l'énergie, la ténacité et aussi la finesse rusée qui les caractérisent. Comme nous l'avons dit, le succès n'avait point couronné les persévérans efforts de la mission française : elle comptait tout au plus une douzaine de

prosélytes dans l'île de Tahuata, et encore parmi ceux-ci s'en trouvait-il un seul dont la foi fût sérieuse ou désintéressée? La difficulté de convertir un chef influent au christianisme contribuait surtout à entraver la propagande catholique. Le roi Iotété se montrait rebelle à toute espèce d'enseignement, et si Maheono, chef de la baie Hanatetena et *ikoa* de M. François de Paule, sympathisait plus volontiers avec les missionnaires, son intelligence sauvage était complétement réfractaire aux dogmes de la doctrine chrétienne, et sa conversion devenait de jour en jour plus problématique. Nos compatriotes nous firent les honneurs de leur petite maison avec une touchante cordialité, et la causerie pleine de charme du supérieur de la mission nous fit comprendre de quelle utilité, de quel agrément allait être pour ceux de nos camarades destinés à habiter le pays la fréquentation de cet homme éminent, déjà familiarisé avec la langue et les mœurs polynésiennes.

Notre seconde visite fut pour Iotété. Des missionnaires anglais avaient précédé les nôtres à Tahuata; mais, convaincus de l'inutilité de leurs efforts et souvent en butte aux mauvais traitemens des insulaires, ils s'étaient décidés à quitter l'île, où ils avaient abandonné une assez grande quantité de bestiaux, des bœufs, des vaches et des chèvres. Agissant à peu près alors comme le bernard-l'hermite, ce parasite des grèves polynésiennes, qui revêt la carapace du premier coquillage venu après en avoir délogé le propriétaire, le roi s'était emparé de leur habitation, où il demeurait avec sa famille. Cette maison, située au sud de l'anse, dans un enclos bien ombragé, était construite en planches et bâtie avec soin. Son aspect riant, l'arrangement du petit jardin planté d'arbres exotiques, ou assez rares dans l'archipel, décelaient cet amour de l'ordre et du comfort que les Anglais traînent à leur suite sur les terres les plus disgraciées. Quand nous y arrivâmes, le roi, sa famille et quelques autres individus accroupis à l'ombre d'un oranger, formaient le cercle autour d'une jatte de bois remplie de *popoï*. Les convives plongeaient tour à tour l'index et le médium réunis dans ce mets qui avait l'apparence des sorbets à l'abricot. Chacun d'eux en ingurgitait des quantités énormes. Quoique nous fussions nombreux, notre arrivée n'apporta ni distraction ni gêne dans l'acte important auquel les canaques se livraient en toute conscience. Quelques-uns nous regardèrent par-dessus l'épaule en grognant, d'autres jetèrent une exclamation entre deux hoquets ronflans, sans que pour cela les doigts qui descendaient au baquet et remontaient à la bouche cessassent d'accomplir leur mouvement mécanique de va-et-vient. Quant à Iotété, il nous tendit la main à l'anglaise, et nous invita par gestes à nous asseoir sur le gazon et à partager son repas. Cette

pâte jaune et fraîche aurait pu nous paraître assez appétissante, si nous n'avions été témoins de la manière dont procédaient les assistans. La *popoï* gardait non-seulement l'empreinte de leurs doigts comme un vaste pot de pommade, mais en outre elle baignait dans une eau destinée à entretenir sa fraîcheur, et les convives, y puisant avec leur main à demi fermée en guise de coupe, buvaient au-dessus du plat, afin de n'en rien perdre. En dépit de ces particularités peu propres à stimuler la gourmandise, les instances du roi pour nous faire goûter à la *popoï* furent si vives, que moitié pour lui complaire, moitié par curiosité, nous plongeâmes nos doigts dans le baquet, et nous les portâmes avec défiance à nos lèvres. Ce mets, qui par la saveur et l'aspect a beaucoup de rapport avec les nèfles, possède deux qualités précieuses dans un pays chaud : une grande fraîcheur et une légère acidité. Voici comment se prépare cette pâte végétale, qui est à peu près la seule nourriture des Polynésiens. Les fruits des *meïs* ou arbres à pain, cueillis à l'époque de la maturité, sont placés sur un feu violent qui les rôtit à l'extérieur. Dès que la cuisson est arrivée à terme, on dépouille, au moyen d'une coquille rendue tranchante par le frottement, chaque fruit de son écorce calcinée, et l'on dépose la pulpe, blanche, tendre, spongieuse et assez semblable pour le goût au fond de l'artichaut ou à la châtaigne, dans une jatte de bois. Cette pulpe, broyée sous un pilon de pierre et arrosée d'eau pendant toute la durée de l'opération, forme une bouillie que l'on enterre dans des fosses préalablement revêtues de larges feuilles de *ti*. Un travail de fermentation s'accomplit au bout d'un certain temps, et c'est cette pâte fermentée qui, triturée encore et saturée d'eau, prend le nom de *popoï*. Divers autres ingrédiens, tels que la patate douce, le taro, la banane, l'amande rapée des nois de cocos, sont parfois aussi mêlés à la seconde préparation de la *popoï;* mais on mange le plus souvent à part ces divers fruits ou légumes. On servit encore au milieu du cercle un vase contenant des petits poissons crus, qui me semblèrent réservés aux convives de distinction. Un petit nombre d'élus seulement y touchèrent, et les avalèrent après les avoir plongés dans la *popoï*.

Le repas terminé, le roi nous précéda dans sa demeure, dont il nous fit admirer avec orgueil la disposition et les ornemens. L'ancienne maison des missionnaires anglais se composait de trois pièces séparées par des cloisons. La première servait de salon ou plutôt de salle d'armes. Deux bancs grossiers, une table boiteuse en composaient tout l'ameublement. Contre la cloison principale se trouvait un râtelier supportant une douzaine de fusils anglais, fort lourds et en assez mauvais état. Des coiffures en plumes, hautes d'un mètre, d'é-

normes paquets de chevelures frisées au feu, des colliers de dents de porc, de cachalot et d'ongles humains, des barbes blanches ou grises de vieillards, plusieurs autres ornemens bizarres des jours de fête, étaient pendus çà et là contre les parois intérieures. Dans l'une des chambres voisines, on voyait pêle-mêle, sur de longues étagères, les grossiers ustensiles de ménage, des courges obèses et rouges de différentes formes, des instrumens de pêche, des lignes aux hameçons de nacre de perle. L'autre pièce avait été convertie en chambre à coucher. Quelques nattes grossières étendues sur le sol, quelques pièces de *tapa* (1) roulées, y servaient de lit et de traversins. C'était là tout le comfortable de cet homme dont la volonté avait force de loi, car il pouvait d'un geste faire assommer le premier venu de ses sujets, et lancer au gré de son caprice cinquante pirogues de guerre sur les îles voisines pour y porter le carnage et l'incendie. La nuit vint pendant notre visite. Des noix huileuses, réunies sur des bâtons d'une extrême ténuité, servirent de luminaires. Chacune des noix brûlait séparément, et répandait, à défaut de clarté, une fumée épaisse et noirâtre. A mesure qu'une nouvelle noix s'enflammait, on secouait dans une coupe de coco celle qui venait d'être réduite en cendre.

Malgré le séduisant tableau qui nous avait charmés dès nos premiers pas, nous n'avons jamais éprouvé dans aucun pays le malaise, la tristesse et la vague inquiétude qui nous vinrent au cœur en regagnant la frégate après cette journée passée à terre. De retour à bord, nous étions mornes et silencieux. Les uns songeaient déjà aux ennuis mortels d'un séjour de plusieurs années sur cette plage sans ressources; l'aspect seul du paysage par une nuit sombre suffisait pour émouvoir tristement les autres. En effet, la vue se heurtait partout contre une haute et noire muraille de montagnes, du faîte de laquelle descendaient de violentes rafales qui sifflaient et grondaient dans le gréement. A l'entrée de la rade, seul côté que n'obstruât point cette terre indifférente, le regard s'étendait vers la mer si infinie, que la pensée découragée n'y cherchait plus la patrie, et n'osait même plus demander à l'illusion ses consolans mirages.

II.

Si cette impression des premiers instans se modifia plus tard en visitant les vallées, il est incontestable que l'aspect général du pays même sous le point de vue le plus favorable, c'est-à-dire du côté de la baie de Vaïtahu, fait presque toujours éprouver à l'Européen le

(1) Étoffe du pays, couleur de parchemin.

même sentiment de tristesse; il est âpre et sévère, sans grandeur ni majesté. La montagne infranchissable dont la crête désolée se découpe sur le ciel traverse l'île comme une colonne vertébrale, en suivant son plus grand diamètre, c'est-à-dire de la pointe nord à la pointe sud. La végétation, d'une couleur monotone, semble le squelette de cette puissante et glorieuse végétation du Brésil et des Antilles, et si les arbres et les arbustes sont nombreux et variés, ils forment plus de halliers que de futaies. Au reste, quand on parcourt ce pays sillonné de gorges étroites et rapides, quand on a compris qu'une mince couche de terre couvre à peine le sol dans la majeure partie de l'île, cette végétation, que l'on dirait tombée du ciel sur un sol maudit, peut vraiment sembler magnifique. L'anse de Vaïtahu présentait alors un tableau qui n'était pas dénué d'intérêt. Les cocotiers géans, les arbres à pain, les pandanus et les hibiscus qui croissent pêle-mêle à l'entrée des deux vallées de Vaïtahu et d'Anamiaï, abritaient un grand nombre de cases dont la pittoresque construction offre de charmans motifs au crayon du paysagiste. Ces cases ne varient entre elles que par les dimensions et le fini de la main-d'œuvre. On les bâtit sur une plate-forme carrée ou rectangulaire, précaution indispensable dans un pays où des pluies diluviennes roulent en torrens des montagnes et pénètrent le sol d'une humidité fatale. Sur ce soubassement, toujours formé de gros galets, on fixe quatre poteaux ou montans en bois brut qui doivent former l'arête des angles de la case. Les deux montans de la façade sont plus courts que ceux du derrière de l'habitation, afin de donner aux *fermes* ou pièces de bois qui les joignent une inclinaison convenable. Celles-ci reposent sur des entailles profondes pratiquées à l'extrémité des montans, et y sont maintenues par des amarrages en tresses fabriquées avec le brou filandreux qui entoure la noix de coco. Des roseaux ou des poutres en bois léger, étendus sur les fermes, supportent la couverture, qui se compose toujours de rameaux de cocotiers, dont les feuilles artistement croisées empiètent successivement par couches l'une sur l'autre et viennent déborder les faces latérales qu'elles préservent de la pluie. Des ouvertures ménagées à la partie inférieure des cloisons les plus abritées laissent un libre passage à l'air, sans détruire la douce influence de ce demi-jour si favorable au sommeil et aux rêveries du *far niente*, qui ont des droits imprescriptibles en semblable pays. La porte d'entrée est basse et d'un accès gênant, le sol intérieur s'élevant encore entre les parois et dominant quelquefois de plus d'un mètre le niveau de la plate-forme. Ce sol est divisé en deux parties par une longue poutre qui traverse l'habitation dans sa plus grande longueur. L'une de ces parties, jonchée d'herbes odorantes recou-

vertes de nattes grossières, forme un vaste lit de repos, sur lequel s'étendent pêle-mêle les hommes, les femmes et les enfans; une seconde poutre, placée parallèlement à la première, à la base de la cloison postérieure de la case, sert d'oreiller aux dormeurs. On voit çà et là suspendus aux parois, hors de l'atteinte des rats, qui sont nombreux dans l'île, des paquets d'étoffe de *tapa,* des coiffures en plume, et des ornemens semblables à des hausse-cols couverts de petits pois écarlates. Des fusils qui n'attendent que l'occasion de crever entre les mains qui s'en servent, des bâtons terminés par une baïonnette, composent ordinairement l'arsenal des insulaires, les armes indigènes n'étant aujourd'hui fabriquées dans cette baie que pour être vendues aux amateurs de couleur locale.

Le roi Iotété possédait deux cases à Vaïtahu, sans compter l'habitation des missionnaires anglais. Celle-ci n'était pour lui qu'une demeure de luxe. Il s'en servait, mais ne l'avouait pas ouvertement comme sienne. Les deux autres avaient chacune leur destination spéciale. L'une était la véritable habitation du roi, l'autre servait de salle à manger, quand on ajoutait à la *popoi* quotidienne des mets d'un usage plus rare, comme le porc rôti, et quand on buvait le *kava* (1). Un plancher élevé sur des poteaux à quatre mètres du sol, et abrité par un toit, formait toute la construction de cet édifice, qui n'avait point de cloisons latérales, mais seulement un garde-fou à hauteur d'appui. Une poutre mobile profondément entaillée servait d'échelle pour y monter. Ce hangar était *tapu* (sacré). Au milieu de l'anse, entre le rivage et la maison des missionnaires, plusieurs cases formaient par leur disposition une place rectangulaire. Sur l'un des côtés demeurait un *tahua* (prêtre) vieux et vénéré. Nul ne pouvait franchir le seuil de sa demeure; plusieurs fois nous essayâmes d'y pénétrer, notre curiosité échoua toujours contre l'inflexible défense du *tahua*, qui, chaque fois que nous nous préparions à escalader la plate-forme, nous criait de sa voix chevrotante: *Tapu!* — mot tout-puissant, qui résume la loi civile et religieuse dans les Marquises. La présence de deux idoles sur la plate-forme ne contribuait pas peu sans doute à donner de l'importance au *tahua* et à environner de prestige son habitation. Ces deux figures étaient sculptées avec une grande naïveté. Une tête démesurée formait à elle seule le tiers de la hauteur totale. Les traits de la face, d'un relief peu saillant, étaient plutôt indiqués que sculptés. Les bras courts se terminaient en fourchettes dont les pointes se rejoignaient avec peine sur l'abdomen. L'une de ces idoles portait un turban d'étoffe indigène et un collier composé de dents de porc

(1) Boisson enivrante faite avec la racine mâchée du *peper metysticum.*

et d'ongles humains alternativement enfilés. Elles étaient placées toutes deux entre des faisceaux symboliques de roseaux revêtus d'amarrages compliqués à l'entrée d'une espèce de cage haute et pointue, où le *tahua* emmagasinait les offrandes déposées par les insulaires sur la plate-forme. — A l'ouverture de la place et au bord de l'eau se trouvait une caronade sans affût rongée par la rouille.

Iotété, fidèle à sa promesse, s'était occupé de rechercher un terrain convenable pour notre établissement. Deux jours après notre arrivée, il désigna un espace situé sur une hauteur voisine de la montagne qui sépare Vaïtahu d'Anamiaï. Ce lieu fut trouvé favorable. On pouvait en effet, moyennant certains travaux dont l'exécution semblait facile, le défendre en cas d'une attaque inopinée des indigènes. Le voisinage d'une source qui filtrait entre les roches à la base de la montagne ajoutait encore aux avantages de l'emplacement. Il fut donc décidé que le lendemain, 1er mai, une division de la compagnie supplémentaire quitterait la frégate pour camper à l'abri de tentes provisoires sur le terrain concédé par le roi, et qu'on mettrait activement en œuvre les ressources et le nombreux personnel du navire pour que, dans le plus bref délai possible, notre petite colonie militaire pût jouir, sinon de quelque bien-être, au moins d'un sort supportable. On avait déjà pris à cet effet quelques précautions, qui semblèrent bien restreintes quand on eut constaté la difficulté de trouver dans l'île les élémens de construction les plus indispensables, c'est-à-dire la chaux et le bois (1). On s'était procuré au Chili du bois de charpente, malheureusement en trop petite quantité. Ce bois avait été employé durant la traversée à former les carcasses de deux maisons qui pouvaient être immédiatement dressées. L'une devait abriter nos soldats, l'autre servir de magasin pour les vivres. Un four de campagne assurait en outre à la garnison le pain quotidien; enfin les vivres ordinaires de la frégate devaient compléter dans le principe un régime alimentaire qu'on espérait pouvoir améliorer par la culture des légumes. Cet espoir était fondé, le sol et le climat ne s'étant pas montrés contraires à certaines graminées ensemencées par nos missionnaires.

Depuis notre arrivée, la dévorante ardeur du soleil nous avait tourmentés sans trêve pendant le jour; mais le soir une fraîche brise descendait de la montagne, et tempérait la chaleur que l'astre torride avait laissée dans la baie. Le 1er mai, dès le matin, des nuages épais et cotonneux enveloppaient les hautes cimes et abaissaient vers nous leurs flots de ouate. Une chaleur lourde, humide, étouf-

(1) Des arbres qui servent à l'alimentation des indigènes, comme le cocotier et le *meï* (*artocarpus*), sont à peu près les seuls qu'on puisse utiliser pour les constructions.

fante, semblable à celle d'une étuve, avait remplacé l'ardente et sèche température des jours précédens, et nous rendait semblables à des *alcarazas* emperlés de rosée. A dix heures, l'état-major de la frégate descendit à terre en grande tenue; il avait été précédé d'une garde de soixante hommes armés et de la musique militaire, destinés à rendre les honneurs au drapeau national, quand pour la première fois il serait arboré sur la terre des Marquises. Nous nous dirigeâmes vers le mât de pavillon qu'on avait eu soin de dresser la veille au milieu de l'anse. Une centaine d'indigènes, parmi lesquels les femmes étaient en grande majorité, attendaient, accroupis sous les arbres voisins, l'événement dont ils avaient depuis deux jours suivi les préparatifs avec curiosité, étonnement et inquiétude. De temps à autre, une exclamation causée par la vue de nos brillans uniformes et de nos armes surgissait des différens groupes, du reste assez silencieux. Les marins, armés, rangés en bon ordre et de fière mine, semblaient surtout accaparer les sympathies du beau sexe canaque. OEillades provocantes, pantomimes significatives allaient en vain à leur adresse; elles se heurtaient à des visages de pierre, dont les yeux, ce jour-là pénétrés des principes de l'école du soldat, regardaient fixes à la distance de quinze pas. Iotété portait dans cette circonstance le costume qui lui avait été donné par les Français, costume dont les diverses parties formaient entre elles le plus bizarre désaccord. C'était un habit du temps de Louis XV, en peluche rouge, galonné sur toutes les coutures et chargé d'une massive paire d'épaulettes. Un diadème en carton doré, enjolivé de verroteries, ombragé de plumes peintes, couvrait sa tête et faisait ressortir sa face bleue. Un pantalon blanc et une chemise complétaient cet accoutrement, à l'extravagance duquel ajoutait encore l'obésité du chef. Près de lui se trouvait son neveu Maheono. Ce dernier pouvait avoir de vingt-cinq à trente ans. La disposition de son tatouage, dont les bandes horizontales lui couvraient le nez et la bouche, sa chevelure noire et frisée, qui, contrairement aux habitudes du pays, s'éparpillait en désordre autour de sa tête, donnaient à sa physionomie, naturellement expressive, un certain caractère de fierté et d'audace. Il était vêtu d'un habit rouge et d'un pantalon bleu de ciel; quant aux fils du roi, ils portaient tous une chemise de matelot en étoffe de laine. Les femmes, généralement enveloppées d'une longue draperie blanche, ne se distinguaient entre elles que par l'originalité de leur coiffure et par la nature de leurs ornemens. C'étaient des bourrelets d'étoffe de *tapa* teinte en jaune, des couronnes de coquilles et d'écaille de tortue mi-partie blanche et noire, des diadèmes en plumes surmontés de barbes blanches, reliques précieuses de leurs aïeux. Plusieurs avaient

autour du front une bandelette qui retenait une large feuille semblable à une visière verte. Presque toutes portaient un cône d'albâtre ou une fleur rouge au lobe de l'oreille; leurs cols étaient bardés de ces épais colliers d'herbes odorantes dont j'ai parlé.

Quand l'état-major de la frégate, la musique militaire et la compagnie de marins furent rangés autour du mât de pavillon, l'amiral Dupetit-Thouars fit approcher les chefs de Tahuata, et pria M. François de Paule de leur rendre intelligible l'acte dont ils allaient être témoins. Il fit alors ouvrir un ban, et, tirant son épée, il en frappa le sol, déclarant prendre, au nom du roi des Français, possession de toutes les terres du groupe sud-est des Marquises. Le pavillon fut aussitôt hissé aux cris de « vive le roi! vive la France! » et la compagnie armée le salua de trois décharges de mousqueterie pendant que la musique militaire exécutait une fanfare. Alors un nuage pointa au flanc de la frégate, qui disparut dans des tourbillons de fumée, et les détonations du salut national, multipliées encore par les échos, grondèrent comme un ouragan dans la vallée. Une fumée épaisse couvrit toute la rade, puis lentement chemina vers l'horizon : la frégate reparut alors toute diaprée de pavois, spectacle inattendu qui exalta l'enthousiasme, déjà éveillé chez les femmes, les jeunes gens et les enfans par la canonnade. Quant aux vieillards et aux chefs, ils gardaient ce silence imposant, marque d'orgueil aristocratique du sauvage qui laissera toujours un doute sur ses véritables impressions. Les canaques voulurent aussi saluer les couleurs françaises avec leur pièce d'artillerie. On leur donna à cet effet quelques charges de poudre. De robustes bras soulevèrent le canon et le placèrent debout sur la culasse, tandis qu'avec un pilon en pierre on bourrait avec frénésie sur la charge. Un groupe nombreux et recueilli contemplait l'opération; mais, quand l'homme chargé de la mèche s'approcha pour faire feu, l'assemblée s'éparpilla avec une agilité qui donnait la plus favorable idée de sa prudence. Le coup tiré, les fuyards poussaient de triomphantes clameurs, revenaient à la pièce, où chaque opération nouvelle donnait lieu aux mêmes inquiétudes et aux mêmes joies. Après la cérémonie de prise de possession, nous nous dirigeâmes vers le jardin des missionnaires, où s'élevait un autel abrité par les étamines du bord. M. François de Paule reçut l'amiral Dupetit-Thouars à l'entrée de cette chapelle improvisée. Il revêtit ensuite les habits sacerdotaux et officia en présence des insulaires qui nous avaient suivis, et qui restèrent silencieux pendant la durée du divin sacrifice.

D'épaisses nuées avaient depuis le matin rempli le ciel. La messe venait de finir, et nous avions à peine quitté le jardin, que de larges gouttes d'eau tiède, avant-courrières d'une de ces ondées torren-

tielles si communes dans ces régions, nous engagèrent à précipiter notre marche vers la demeure du roi, où le procès-verbal de la prise de possession devait être signé par Iotété et par Maheono. Nous y arrivâmes sous une pluie battante. Les personnages principaux de l'île envahirent bientôt la pièce principale, pressant contre nous sans scrupules leurs corps frottés d'huile de coco rance, dont une atmosphère lourde et humide rendait encore l'odeur plus insupportable. Deux copies de l'acte par lequel les chefs de Tahuata reconnaissaient la souveraineté du roi des Français furent remises à M. François de Paule, qui les traduisit à haute voix en langue polynésienne. Iotété et Maheono écoutèrent cette lecture avec attention. Le premier paraissait soucieux, défiant, et les questions qu'il adressa au missionnaire indiquaient qu'une pensée importune s'était emparée de lui. On se fût pourtant mépris si l'on avait attribué ce revirement d'humeur à une inquiétude causée par la gravité de l'acte qui s'accomplissait. Non, cette préoccupation tenait à je ne sais quelle susceptibilité saugrenue relative au costume dont il était revêtu, et qu'il ne trouvait pas suffisamment royal. Il manifesta cette crainte à différentes reprises, et les réponses qu'on lui fit ne parurent le rassurer que médiocrement. Il se décida néanmoins à prendre une plume et à signer; puis vint le tour de Maheono, qui se prêta de bonne grâce à cette formalité. Séance tenante, des vêtemens furent distribués aux enfans du roi et aux insulaires influens. Tous revêtirent à l'instant même le pantalon et la chemise, dont ils appréciaient bien plus la couleur éclatante que l'utilité réelle, et, fiers de cette transformation, ils coururent se promener sur la grève, ne soupçonnant pas combien devait être fatale pour leur bien-être et pour leur santé l'habitude d'une enveloppe qui d'un jour à l'autre devait leur faire défaut.

III.

Avant le 1er mai, aucun mouvement, aucun bruit insolite ne troublait pendant le jour le calme profond de Vaïtahu et d'Anamiaï. Les naturels, affaissés sous la chaleur, dormaient dans leurs cases, ou bien, assis dans des espaces réservés, dont des pierres plates et fichées obliquement marquaient les limites rectangulaires, ils laissaient passer les heures, plongés dans une rêverie somnolente. Les femmes, réunies par groupes près de ces lieux interdits à leur sexe, dormaient sur la terre, enveloppées de leur *tapa;* d'autres, la tête entre les mains et le regard vague, conversaient avec des êtres invisibles; d'autres combinaient de nouvelles parures, dont les arbustes du voisinage fournissaient les élémens; quelques-unes murmuraient

des *comumus* ou chansons mélancoliques, pleines d'une vertu alanguissante que nous avons comprise tout d'abord et passionnément recherchée plus tard. Notre présence ne troublait guère ce doux loisir; les naturels ne manifestaient ni antipathie ni contrainte à notre approche : à peine paraissaient-ils s'apercevoir de notre présence. Le soir, au coucher du soleil, une fraîche brise, qui presque toujours tombait de la montagne par rafales intermittentes, arrachait cette population à sa torpeur. On entendait alors au loin des mélopées dont le choc sonore des mains marquait la cadence. Les femmes couraient sur les rochers noirs du rivage, mêlaient leurs cris perçans à la voix grave des flots, et, la tête en avant, se précipitaient à l'envi dans la bande d'écume qui ourlait la côte abrupte.

Quand on eut débarqué la compagnie militaire destinée à occuper l'île, l'anse de Vaïtahu s'emplit de bruit et d'activité. La frégate devait séjourner à Vaïtahu jusqu'au moment où nos soldats seraient en mesure de résister avec avantage aux tentatives ennemies que pourraient ultérieurement diriger contre eux ces insulaires à l'esprit versatile. L'emploi de tous les moyens propres à activer les travaux, l'opiniâtreté des travailleurs, qui triomphaient de difficultés sans nombre, donnèrent, après la première semaine, des résultats inattendus, et nous firent augurer un départ plus prochain que nous ne l'avions d'abord supposé. Nous employâmes donc en promenades d'exploration à travers la campagne le peu de temps qui nous restait encore. Ces promenades eurent malheureusement des limites restreintes, car, je l'ai dit, une chaîne infranchissable de hauts sommets partage l'île dans sa plus grande longueur, et, pour en visiter le versant oriental, il faut contourner cette barrière naturelle, s'aventurer dans des sentiers impraticables après les pluies, enfin passer la nuit chez une tribu peu accoutumée à recevoir des hôtes de notre couleur. Cette dernière considération suffisait pour qu'on ne nous permît pas sans motif impérieux de tenter ce petit voyage.

Le versant occidental offrait seulement à notre curiosité les deux vallées fertiles qui s'étendent derrière les anses de Vaïtahu et d'Anamiaï, séparées par un promontoire. Celle d'Anamiaï, la moins profonde et la moins habitée, ne présente qu'un médiocre intérêt. Un sentier étroit, tortueux, troué par les aspérités du roc, plus rapide à mesure qu'il s'éloigne du rivage, la parcourt dans toute sa longueur, et aboutit à la montagne. Près du sentier, un filet d'eau, souvent tari, se fraie difficilement passage à travers les pierres roulantes qui forment son lit. Partout où il existe une parcelle de terre, dans les endroits les plus arides en apparence, la plante jaillit, et les racines de l'arbre étreignent la pierre. Toutefois cette végétation, sortie à l'aventure du sol rocailleux qui forme la majeure partie

de Tahuata, est en général rachitique et malingre; les arbres puissans ne croissent guère que dans les endroits où la terre, plus profonde, laisse un libre développement à leurs racines. La vallée de Vaïtahu, plus fertile et plus habitée que celle d'Anamiaï, court obliquement vers la montagne. Sa longueur est d'environ trois milles; mais la pente et les difficultés du terrain peuvent abuser celui qui la parcourt sur ses dimensions réelles. Voici à quelle occasion nous la visitâmes.

Assis un jour près de cette plate-forme du grand-prêtre, où s'élevaient les deux *tikis* (1) dont nous avons parlé, nous interrogions, avec l'aide d'un interprète, les insulaires, pour connaître la mesure du respect voué communément chez eux aux emblèmes extérieurs du culte. L'irrévérence de leurs réponses, le peu de souci qu'ils semblaient prendre des idoles voisines, au pied desquelles on voyait néanmoins une récente offrande de fruits à pain et de cocos, concordaient assez mal avec la rigide observance de toute loi qui leur était imposée au nom de la religion. Nous voulûmes avoir le mot de cette anomalie, et nous apprîmes que les *tikis* voisins étaient les images d'*atuas* subalternes, la canaille en quelque sorte de la théogonie polynésienne; mais au fond de la vallée, loin de toute demeure, une gorge solitaire, où nul intérêt de circulation ne pouvait conduire les canaques, recélait, ajouta-t-on, les *tikis* d'*atuas* terribles dont nul n'affrontait jamais impunément le courroux.

Le sacristain de la mission se souvint en effet que, tout au fond de la vallée de Vaïtahu, il existait un petit fourré dont les insulaires n'approchaient qu'avec inquiétude. Souvent même, dans ses promenades, il avait vu les indigènes qui l'accompagnaient faire un long circuit pour éviter l'endroit mystérieux, et quand il avait voulu en connaître le motif, on s'était borné à lui répondre par ces mots : *Tapu! mate! mate!* qu'on peut traduire par *défendu sous peine de mort*. Or, comme la puissance des *tapus* sans nombre auxquels sont soumis les indigènes n'atteint guère les étrangers, notre compatriote voulut bien essayer de retrouver avec nous ce *lucus* redoutable, sanctuaire présumé du *tiki* des grands *atuas*. Nous prîmes donc rendez-vous pour le lendemain, et, vers huit heures du matin, je me rendis à la mission en compagnie du chirurgien-major de la frégate. Notre guide était prêt, nous partîmes. Une plante fort commune dans cette partie de l'île, et assez semblable au basilic, imprégnait l'air d'une senteur que l'humidité du matin rendait encore plus pénétrante. Les arbres et les fleurs tressaillaient sous les caresses du soleil, et du fond des ramées s'échappaient

(1) *Tiki*, dieu, idole.

toute sorte de chansons, de gaietés, de folâtreries. Nous devions, pendant la première partie de la route, côtoyer la rive droite d'un petit ruisseau qui parcourt la vallée, disparaissant parfois dans des crevasses et des canaux souterrains pendant son trajet de la montagne à la mer. Près de l'endroit où nous le traversâmes, une vingtaine de canaques, dont la plupart avaient le corps ruisselant d'huile de coco et les jambes jaspées de cicatrices et de plaies, se livraient à leurs ablutions matinales dans une baignoire naturelle formée par des accidens de terrain entre les rochers. Nous songeâmes avec dégoût qu'en ce moment, non loin de là, on remplissait les tonneaux de la frégate, et qu'après un aussi court trajet cette eau peu abondante arrivait à nos pompes, recélant, à n'en pas douter, d'impurs vestiges de cette lessive humaine. Nous suivîmes pendant une demi-heure, sans trop de difficultés, un petit sentier côtoyé par le ruisseau. De distance en distance, une pauvre case élevée sur des échasses, précaution que l'humidité du lieu rend nécessaire, montrait parmi les hibiscus et les baringtonias constellés de fleurs blanches les maigres hachures de sa carcasse de feuillage, et ses habitans, arrachés au sommeil par le bruit d'une marche insolite, se traînaient à l'entrée, d'où ils nous regardaient passer en laissant échapper les exclamations de surprise qui leur sont particulières.

Pendant notre marche, un bruit tantôt sonore, tantôt étouffé, suivant les accidens du terrain, avait frappé de loin notre oreille. Il éclata dans toute sa vigueur à notre entrée dans un bosquet où d'énormes rochers, arrondis comme s'ils avaient été roulés par la mer, divisaient le cours du ruisseau. Quelques-unes de ces masses presque enterrées montraient au niveau du sol leur surface plane, polie, légèrement oblique, où plusieurs femmes, les jambes dans le courant, les mains armées de battoirs, martelaient en cadence et sans relâche une pâte visqueuse et jaunâtre. Cette œuvre bruyante avait pour but la confection de l'étoffe indigène appelée *tapa*. Cette pâte est l'écorce d'un mûrier des Marquises. Préalablement séparée de sa surface extérieure et macérée par une longue immersion dans l'eau, elle s'allonge en tout sens et devient mince comme une feuille de parchemin sous les coups multipliés des battoirs qui servent aussi à l'humecter. J'examinai ces instrumens; ils ne diffèrent pas trop d'un fer à gaufres : leur pelle carrée, sillonnée de fines cannelures, imprime sur l'étoffe de légères stries qui lui donnent l'aspect d'un tissu. Ce travail s'accomplit avec une telle rapidité qu'une femme, même âgée, peut fabriquer en quelques heures une pièce de *tapa* assez ample pour former un manteau.

Notre apparition mit en émoi les ouvrières, et les battoirs ces-

sèrent de fatiguer l'écho; mais à ce bruit régulier succéda un caquetage bruyant, d'où surgissaient des cris d'étonnement qui parcoururent toute une gamme chromatique. L'activité n'était point anéantie, elle s'était seulement déplacée. Après nous avoir salués du *kaoha, Ferani* (bonjour, Français), qu'elles escortèrent des caressantes épithètes de *mutaki* et *maitaï*, les moins timides s'approchèrent, et bientôt retentirent à nos oreilles les mots *tabaco! monni!* (du tabac, de l'argent), premiers bégaiemens de la civilisation. Nous donnâmes de bon cœur quelques cigares, et, leur promettant de l'argent pour un autre jour, nous leur offrîmes en attendant le symbole de l'espérance sur un bouton de marine et l'adresse d'un tailleur de Paris frappée sur cuivre. On reçut le tabac avec transport, le bouton enfilé par la queue prit place au col de l'une des femmes entre une dent de porc et un ongle de vieillard assez grand pour servir de truelle; mais la pièce de cuivre fut sérieusement examinée. Elle passa de main en main, et partout sa valeur monétaire parut l'objet d'une légitime suspicion; enfin le sentiment général se formula par un méprisant *aïta!* (mauvais). A l'époque de notre arrivée, les monnaies d'or semblaient inconnues dans l'île; les piastres étaient la monnaie courante, la seule même qui pût servir dans les échanges. Aussi les indigènes demandaient-ils sans discernement une piastre quand nous paraissions désirer le plus innocent coquillage, la plus insignifiante bagatelle. Les temps sont loin où des navigateurs obtenaient pour un certain nombre de dents de cachalot une cargaison de santal. Aujourd'hui l'argent, les armes, les munitions de guerre et les étoffes, surtout celles de laine, sont les seules importations estimées.

En sortant du bosquet, le sentier quitta la berge du ruisseau, grimpa une pente rocailleuse, se glissa comme une couleuvre dans un épais fourré de bambous, et traversa un bois d'arbres à pain. Quelques cases environnaient cet endroit, qui nous parut le plus fertile de la vallée. Sur la plate-forme de l'une d'elles, un canaque, accroupi un pied dans chaque main, nous considéra d'abord gravement et se décida à nous appeler. Quand nous fûmes près de lui, il nous engagea avec mille démonstrations amicales à entrer dans sa demeure; mais nous préférâmes nous asseoir sur la plate-forme pour reprendre haleine et pour éponger nos fronts ruisselans. Le canaque alors se leva, mit la tête dans une ouverture de sa case et y jeta quelques paroles qui déterminèrent un bourdonnement intérieur; puis, comme d'une ruche d'abeilles, nous vîmes sortir par la porte étroite des hommes, des femmes et des enfans, en tout une quinzaine de personnes dont les yeux, encore alourdis par le sommeil, attachaient sur nous des regards hébétés, indécis, tandis que leurs

lèvres murmuraient des paroles inintelligibles qui semblaient faire suite à un rêve interrompu. L'éclat du jour ne tarda pas à les rappeler au sentiment complet de leur individualité, et les mots *tabaco! monni!* furent répétés en chœur. Un jeune homme assis au seuil mettait surtout dans sa demande une persistance machinale d'autant plus étrange qu'il ne prenait pas le tabac que je lui offrais. Le major me fit alors remarquer que le pauvre diable était aveugle. Je n'y avais pas pris garde, car il avait les yeux parfaitement limpides, et la fixité de son regard nous parut être le seul indice de sa triste infirmité. Ce n'était pas la première fois que cette infortune se révélait à nous. Déjà nous avions pu nous convaincre que les gouttes sereines, les héméralopies, font de nombreuses victimes aux Marquises. En effet, peu de temps après notre arrivée, des affections du même genre sévirent sur deux ou trois compatriotes qui, la nuit, fuyant l'insupportable chaleur des lieux abrités, étaient venus chercher en plein air un repos dont les fatales conséquences ne tardèrent point à se manifester.

La distribution de quelques morceaux de tabac suffit pour douer ces braves gens d'une prévenance divinatoire. L'un d'eux, s'apercevant que nos regards convergeaient pleins de convoitise vers la cime d'un immense cocotier, courut à l'arbre, assura ses deux mains contre le tronc, et comme si l'extrémité de ses membres eût possédé cette qualité aspirante particulière aux tentacules de certains polypes, il marcha pour ainsi dire le corps plié en deux jusqu'au panache de feuilles balancé par le vent à vingt mètres du sol. Arrivé au terme de son ascension, il détacha une douzaine de cocos qui bondirent jusqu'à nous. Les femmes les prirent, en malaxèrent l'une des extrémités en la frappant sur les pierres afin d'y donner prise à leurs dents, dont elles se servirent pour déchirer le brou filandreux qui forme la première enveloppe; elles heurtèrent ensuite contre l'arête d'un caillou l'extrémité de la noix, qui se fendit circulairement comme la coque d'un œuf sous les chocs répétés; puis, introduisant leurs ongles dans la fente, elles arrachèrent sans effort cette calotte et nous présentèrent une coupe pleine d'un breuvage rafraîchissant, dont pas une goutte n'avait été perdue. Nous préparâmes ensuite des cigares, et le même personnage qui venait d'accomplir la voltige ascensionnelle du cocotier nous présenta du feu en un clin d'œil par le procédé suivant : il prit un morceau de bois tendre et sec, l'assujettit sur son genou avec la main gauche, et à l'aide d'un morceau de bambou taillé en biseau, il y creusa par le frottement un petit sillon à l'extrémité duquel s'amassait une poudre de bois presque impalpable. En quelques secondes, cette poussière fuma légèrement, puis l'étincelle y courut comme dans l'amadou :

la renversant alors sur une petite touffe de bourre de coco parfaitement sèche, il se mit à souffler avec précaution sur la poussière incandescente, et la bourre qui la contenait prit feu presque aussitôt.

Après un quart d'heure de halte, nous nous remîmes en marche, et je ne saurais dire avec quel intérêt nous remarquâmes chemin faisant différens arbrisseaux dont les graines exportées avaient souvent réjoui notre enfance. Les cosses de l'*abrus precatorius* éclataient au soleil, et laissaient pleuvoir sur le sol par milliers leurs pois écarlates. Nous allions respirant avec une singulière avidité tantôt les âcres parfums, tantôt les balsamiques effluves qui sortaient humides et tièdes de ces fourrés immobiles et chauffés par le soleil de midi; nous allions sains de corps, tranquilles d'esprit, nous livrant avec un complet abandon au charme de ces heures de jeunesse, de liberté, d'insouciante fantaisie, à tous les curieux hasards et à toutes les surprises de cette promenade sur un terrain vierge peut-être de l'empreinte d'une chaussure civilisée, et des fruits jaunes étincelant comme des limons dans le feuillage sombre nous mettaient aux lèvres la mélancolique apostrophe de Mignon à Wilhelm :

> Connais-tu la contrée où dans le noir feuillage
> Brille comme un fruit d'or le fruit du citronnier?

Cependant le sentier s'effaçait peu à peu; bientôt il disparut à la lisière d'un fourré de bambous. Il nous fallut pour continuer notre route pénétrer à droite dans ce petit fourré, où nous nous frayâmes un passage. Nous allions à la file, nous garant de notre mieux des branches élastiques qui venaient nous cingler le visage en se refermant derrière celui qui nous précédait. Nous marchions tantôt sur les détritus de feuilles mortes, de branches sèches, qui craquaient sous nos pas, tantôt les genoux perdus dans une herbe haute, jaunâtre et revêche. Après un quart d'heure de ce désagréable exercice, nous vînmes tout à coup nous heurter contre une véritable muraille basaltique, qui, haute de 30 mètres environ, marquait la limite de la vallée. Pour la franchir en cet endroit, il eût fallu des ailes. Notre guide craignit de s'être trompé dans son appréciation des lieux. Incertain s'il devait chercher l'autel *tapu* en longeant la gauche ou la droite de l'obstacle, il se rappela sans doute le conte du *Petit-Poucet*, et se décida pour s'orienter à grimper sur un arbre. Grâce à cet expédient, nous nous trouvâmes bientôt en face du lieu *tapu* qui occupait une anfractuosité de la montagne.

Au premier plan se dressait un petit mur de pierres volcaniques sans liaison. Il formait un réduit où la végétation se livrait en toute liberté aux plus extravagantes fantaisies. Rien n'est à la fois char-

mant et farouche comme cette inextricable mêlée de rameaux qui se menacent, se croisent, s'étreignent, luttent jusqu'à l'heure où, épuisés, ils tombent enfin et viennent grossir à leur tour une couche épaisse de feuilles mortes et de bois pourri, d'où, sortis déjà, ils surgiront bientôt encore sous de nouvelles formes. Des convolvulus aux feuilles larges, grasses, roulées en cornet ou étalées en assiettes, rampaient vagabonds à travers les fougères dentelées. Des herbes épaisses, triangulaires, hérissaient, semblables à des lames, cette litière que piquait çà et là le calice écarlate d'un liseron ou l'étoile blanche d'une rose de Chine. Le pandanus échevelé y plongeait ses singuliers étais; des lataniers, des casuarinas, d'autres arbres dont le corps disparaissait sous une fourrure de feuillage, formaient un dais tout festonné d'orchidées, qui, lasses de garrotter les rameaux l'un à l'autre et de les cercler de spirales sans fin, retombaient vers le sol en mille brindilles frisées. Semblable à la bouche d'une grotte, une sorte de trouée naturelle s'ouvrait dans l'épaisseur de ce feuillage que les branches du *fao* rayaient de hachures capricieuses. Au centre de cet espace, on voyait une petite plate-forme carrée. Sous les festons verts, sous les mailles inégales des lianes fines, quelques nattes de jonc pendaient disposées comme les nappes de l'autel. Au milieu se dressaient, entre des faisceaux de baguettes blanches et de bambous, revêtus de tresses jaunes et brunes, et portant à leur extrémité supérieure des banderoles de *tapa*, deux *tikis* sculptés grossièrement sur des arbres coupés à hauteur d'homme, et dont la plate-forme dissimulait la base. L'une de ces idoles ne différait guère du modèle connu. Elle avait des yeux larges et ronds comme des cerceaux, un rire goguenard ouvert d'une oreille à l'autre; elle appuyait sur son ventre ses deux mains, comme ces bourgeois accoutumés à faire tourner leurs pouces. La seconde n'avait pas forme humaine. C'était un bloc de bois fourchu, aux pointes dentelées en scie; sous l'angle de la fourche, un renflement s'évasait, assez semblable à celui qui sert de garde aux hampes des lances du moyen âge. Une lanière de *tapa* teinte en jaune couvrait l'espace compris entre ce renflement et la jonction des branches. L'une de celles-ci laissait pendre une chevelure scalpée; sur toutes deux s'étalait dans le sens de la longueur, et grossièrement sculptée, une sorte de salamandre.

Je venais de franchir le petit mur qui me séparait des images, et, voulant les étudier de près, je m'avançais dans l'herbe jusqu'au ventre, en trébuchant parmi les racines de *pia* (*arrow-root*), quand tout à coup je fus arrêté par l'aspect inattendu d'un animal tapi au pied de ces images, sous un toit de feuilles, et dardant sur moi un regard effaré. Vaguement entrevu dans l'obscurité, il me semblait

pâle et chauve; il appuyait sur la pierre deux dents canines, longues, aiguës et disposées comme celles d'un morse; son œil large et rond, sans paupière, chatoyait dans l'ombre et me dévorait du regard. Cependant cette bête fantastique, ce sphinx, mystérieux gardien peut-être du lieu sacré, ne me proposait d'autre énigme que celle de sa nature, que mon ignorance en zoologie ne me permettait pas de résoudre. Notre guide vint à mon aide, s'approcha, considéra un instant cette face bizarre; puis, haussant les épaules avec le scepticisme des esprits simples et positifs, il marcha vers la plate-forme, se pencha dessus à mi-corps, enfonça son bras dans l'ombre où la tête restait acculée, impassible, et tira de son repaire un objet fort curieux et bien fait pour justifier notre première surprise : c'était un crâne humain dont on avait bouché les orbites avec des rondelles brillantes en nacre de perle, plates et larges comme des pièces de cinq francs. Un trou perforé au milieu restait noir en guise de prunelle; un morceau de bois pointu remplissait la cavité nasale; deux dents longues, menaçantes, avaient été fichées dans l'alvéole des canines; enfin des cordons en bourre de coco retenaient aux maxillaires de nombreuses touffes de cheveux disposés en barbe, et aux oreilles des plaques de bois ovales blanchies à la chaux. La mâchoire inférieure manquait. L'ironie poursuivait jusque dans la mort un ennemi vaincu. J'aurais voulu emporter cette singulière relique, mais il eût été difficile de la céler aux canaques le long du chemin, et ceux-ci se fussent peut-être choqués d'une violation par trop audacieuse de leurs *tapus*. Le major ayant d'ailleurs constaté qu'un indigène en avait fait les frais de sa personne, tout prétexte me fut ôté de composer avec mes scrupules, et je me décidai à remettre la relique en place. Je regrettai néanmoins d'autant plus ce trophée qu'il était le seul ornement curieux de cet autel, où l'on voyait cependant aussi quelques débris d'ossemens humains blanchis par l'air et une jatte contenant de la *popoï* calcinée par le temps, toutes choses qui ne témoignaient ni de la ferveur du culte pour ce lieu si vanté, ni de la présence assidue de ses desservans; aussi l'abandonnâmes-nous veuf de son prestige, pour rejoindre à travers le fourré le sentier qui nous avait conduits. Notre retour n'offrit aucun incident digne d'intérêt.

Dans la seconde semaine de mai, l'amiral fit en canot une excursion vers les côtes d'Hivaoa, la plus considérable des îles Marquises. Je l'accompagnai avec M. François de Paule et le commandant Halley, gouverneur de Vaïtahu. Nous traversâmes, sur une mer calme et comme figée, le canal large de trois milles environ qui sépare Hivaoa de Tahuata, et nous nous présentâmes à l'entrée des baies de la côte méridionale. Nous visitâmes successivement Toa,

Toago et Hanahaha; ces baies ne sont, à vrai dire, que les bouches évasées de ravins qui aboutissent au rivage. On y débarque sur des galets, et l'on ne saurait y faire trente pas sans rencontrer une gorge étroite, véritable lit de torrent qu'il faut gravir sur un terrain tourmenté. Au cœur du jour, il y fait sombre, tant la végétation s'y montre active. L'arbre perce le roc, ses racines étreignent la pierre, fuient en tous sens, disparaissent et se montrent plus loin comme des couleuvres impuissantes à se cacher. Si l'on regarde derrière soi, on voit briller par les trouées du feuillage la mer qu'embrase un soleil dévorant. Dans une de ces étroites gorges, nous rencontrâmes quelques cases échelonnées. Deux hommes en étaient sortis, s'étaient approchés avec des démonstrations amicales et nous avaient conduits vers un charmant bocage où se trouvaient réunies quelques femmes d'aspect assez fantastique. Toutes étaient vertes comme le collier de feuilles qu'elles avaient au col. Je n'ai pas besoin de dire que leurs poses et les draperies de leurs manteaux blancs ou jaunes qui laissaient voir une épaule ronde, un sein correct et solide, un bras délicat, une main fine, pouvaient prendre place sur une toile sans coûter à un peintre les moindres frais d'imagination. Je ne me suis jamais imaginé les napées sous une autre forme. Nous les mîmes en joie en leur distribuant des verroteries, des colliers et des pendans d'oreilles. Quelqu'un leur ayant demandé les motifs de leur étrange teinture, elles nous apprirent que l'action de l'huile de coco mélangée de jus d'herbe était puissante sur la peau pour la blanchir et la rendre douce. Désirant figurer avec avantage au prochain *koïka* (1), elles se livraient depuis huit jours à de constantes lotions de ce mélange.

Ces divers points de la côte sud n'offrent au reste aucun intérêt: ils sont rarement fréquentés. Quelques navigateurs, entre autres Roquefeuille, ont pourtant pu s'y procurer une certaine provision de bois de santal. Nous sortîmes du canal; notre canot longea toute la partie méridionale d'Hivaoa, et nous remontâmes la côte ouest, qui se dresse comme un mur sombre, dont la hauteur varie entre dix et trente mètres. Les hauts sommets du centre de l'île se perdent dans les nuages, et l'on voit au flanc fauve des collines ondoyer des cascades comme un ruban lamé d'argent. Bientôt nous nous présentâmes à l'entrée d'une baie séparée en deux anses par un promontoire élevé, à l'extrémité duquel se dresse encore comme un phare une tour ronde à deux étages formée par la nature : celle de gauche, où nous débarquâmes, s'appelle Hanamanu. Un grand nombre d'hommes et de femmes nous attendaient sur le rivage et

(1) On nomme ainsi les fêtes du pays.

nous conduisirent sous les ombrages de la vallée. L'amiral fit demander par M. François de Paule les chefs de cette partie de l'île. Trois hommes se présentèrent coiffés de chapeaux tromblons qui, rougis et rongés sous tous les ciels, sur toutes les mers, à tous les vents, par tous les insectes, étaient enfin tombés de chute en chute sur ces fronts souverains. Deux de ces hommes étaient âgés et bleus : ils se nommaient Opéhué et Tohétohué; l'autre, jeune encore, se nommait Totika. Tohétohué était hideux. Une sorte de contraction des muscles de la face le défigurait, et l'un de ses yeux sans prunelle roulait comme une bille d'agate blanche entre ses paupières tatouées. Ces chefs connaissaient déjà notre établissement de Vaïtahu. Ils demandèrent à l'amiral de débarquer aussi des soldats sur leur île, déclarant qu'ils étaient prêts à reconnaître la souveraineté de la France. On leur promit une garnison dès qu'ils seraient à même de la recevoir, c'est-à-dire aussitôt qu'ils auraient construit une case dont on leur marqua les dimensions séance tenante.

IV.

Vers la fin du mois de mai, la petite colonie de Vaïtahu avait accompli les plus urgens travaux d'installation et de défense. Dès qu'on eut emmagasiné les vivres et les munitions de guerre, le four fonctionna, et l'établissement put s'administrer sans le concours de la frégate. Il fallut songer alors à faire voile pour Nukahiva, où l'amiral avait désigné la baie de Taiohaë comme point de ralliement aux navires de sa division attendus de jour en jour. La frégate emmenait M. François de Paule. Depuis plusieurs mois sans nouvelles de ses collègues d'Hua-Pu et inquiet de les savoir exposés aux brutalités des indigènes, le révérend supérieur de la mission désirait connaître leur sort. Soixante milles séparent Hua-Pu de Tahuata. Nous nous dirigeâmes d'abord vers cette île, la plus méridionale du groupe nord-ouest des Marquises. Hua-Pu profile sur le ciel une élégante silhouette noire hérissée de pics si nombreux, si aigus, si élevés, qu'on s'imagine voir surgir des flots une ville gothique avec tout son luxe de clochers, d'obélisques et de flèches de granit. L'aspect du pays n'a rien de particulier. Des zébrures sombres indiquent les vallées fertiles; des tons fauves, les montagnes et les terres pétrées; quant aux aiguilles basaltiques de Hua-Pu, elles en font la plus pittoresque des îles Marquises. On mit en panne devant la baie d'Hakahu, résidence du principal chef de l'île, et un canot conduisit à terre M. François de Paule. Les habitans d'Hua-Pu sont renommés dans l'archipel pour leur douceur : c'est, nous disait-on,

l'île la moins ravagée par les guerres intestines. Cette réputation nous semble surfaite, et la débonnaireté des gens d'Hua-Pu ne dépasse pas celle des loups qui, suivant un proverbe assez hasardé, ne se mangent pas entre eux. En effet, le retour du canot nous apprit que M. Caret et ses collègues de la mission avaient été forcés de s'embarquer trois mois auparavant pour Tahiti, en laissant leur modeste bagage aux mains des insulaires, qui depuis se promenaient en soutane blanche et en tricorne sur les rochers.

Une fois rassurés sur le sort de nos compatriotes, nous fîmes voile pour Nukahiva. La frégate passa la nuit à louvoyer, et ce fut seulement le lendemain vers deux heures de l'après-midi que nous nous trouvâmes à peu de distance du cap Martin, haute et sombre falaise qui forme la pointe sud-est de Nukahiva. Longeant alors, vers l'ouest, la côte méridionale de l'île, nous vîmes s'ouvrir la vaste baie du Comptroller, séparée en deux anses où aboutissent de fraîches et verdoyantes vallées. C'est au milieu de cette nature enchanteresse qu'habite la farouche tribu des Taïpis-Vaïs, vrais Lestrigons nukahiviens, dont l'existence a, depuis l'occupation française, été si utile aux faiseurs de rapports belliqueux (1). Nous longeâmes ensuite, durant six milles environ, une muraille de rochers noirs, creusée, hachée, que raie parfois la lame d'argent d'une cascade, que fend comme un coin une ravine poussant sa verdure jusqu'à la mer, et l'entrée de Taiohaë se laissa bientôt deviner entre deux îlots arides que couvrent, celui de l'est, une herbe haute et grillée, celui de l'ouest, un petit bois de *filaos* au feuillage livide comme le vert-de-gris. Ces gardiens jaloux de la baie la plus vaste, la plus sûre et la plus fertile des Marquises sont nommés *les deux sentinelles*.

Dès qu'on eut jeté l'ancre, l'air retentit de joyeuses clameurs. Semblables aux océanides, des femmes, la guirlande verte au front, semblaient surgir des flots. Elles folâtraient autour de la frégate, se suspendaient aux saillies, aux ceintures, aux échelons, bouchaient l'étroite ouverture d'un hublot en y passant leur tête rieuse, et, s'aventurant sur la préceinte, se montraient à l'entrée des sabords, enlaçant de leurs bras souples le col noir des canons. Une douzaine de naturels qui, venus dans des pirogues, les avaient devancées, se trouvaient sur le pont. Ils les engagèrent à y monter. Quelques-unes se présentèrent timides, hésitantes, aux coupées,

(1) Les habitans de tout l'archipel sont anthropophages, après la guerre ou dans certaines cérémonies religieuses, mais ils n'avouent pas volontiers ce trait de leurs mœurs devant les Européens ; chaque tribu s'en défend et en accuse la tribu qui lui est ennemie. Les Taïpis-Vaïs sont braves et redoutés; aussi cherche-t-on, par cette accusation de cannibalisme, à exciter contre eux la haine et la défiance des étrangers.

puis se produisirent au milieu des matelots, se faisant un voile illusoire d'une mince bande d'étoffe ou d'une poignée d'herbe. Effarouchées néanmoins, elles gagnèrent la dunette, où, bientôt remises de leur étonnement, rassurées par l'accueil cordial qu'elles recevaient, joyeuses de se voir prodiguer des bagatelles comme du biscuit, du tabac, des bagues et des colliers de verre, elles jetèrent au vent leur rire frais et sonore, et se mirent à caqueter avec une volubilité enfantine. Puis, comme si elles eussent voulu célébrer par des chants notre libéralité, elles entonnèrent sur un rhythme assez vif un *comumu* accompagné du claquement de mains ordinaire. Les hommes eux-mêmes y prirent part. Le bras gauche soudé au corps et le poignet venant couvrir la clavicule droite, de façon à ménager un creux entre l'angle du bras et le sein, ils frappaient à coups redoublés de leur main ouverte ce creux, qui détonait en mesure sous le choc intelligent. Une sorte d'ivresse folle parut même un instant s'être emparée des choristes, qui se prirent à pousser des grognemens bizarres, des clameurs enrouées, gutturales, nasillardes, inouies jusqu'à ce jour et impossibles à des larynx civilisés. Elles accompagnaient ces cris hétéroclites en faisant voler en mesure leurs mains tournantes, tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite. Soudain, au milieu de l'effervescence croissante de l'exécution, quelques paroles adressées par un des canaques aux chanteuses firent brusquement expirer le chœur farouche et bestial auquel nous commencions à prendre un vif intérêt. Après avoir accueilli par des murmures l'injonction de ce trouble-fête, les femmes finirent par se soumettre, et n'osèrent, malgré nos instances, reprendre le chant interrompu. J'ignore à quel scrupule le canaque venait d'obéir, mais j'appris qu'il avait arrêté dans ses préludes le fameux *comumu Puaca* (chant du porc), la plus étrange et la plus fougueuse conception musicale des Nukahiviens. Malgré tout, cette gaieté expansive différait assez nettement de l'attitude froide et morne des gens de Tahuata pour nous faire bien augurer de relations commencées sous d'aussi folâtres auspices.

Le soir venu, il fallut se séparer. Invités à se jeter à l'eau pour regagner la côte, nos nouveaux amis ne se firent pas prier. Le bruit de plongeons successifs retentit bientôt le long du bord, et, semblable à un troupeau de phoques, nous vîmes la bande joyeuse gagner de conserve le rivage, nous jetant encore de loin des adieux bruyans. Peu d'heures après, la houle berçait mollement notre frégate redevenue silencieuse. L'obscurité nivelait les parois du vaste entonnoir dont nous occupions le centre, et dont les bords supérieurs détachaient seuls leur silhouette vigoureusement accidentée sur le ciel chargé d'étoiles. Des souffles d'air, passant de temps à autre,

dispersaient les senteurs du rivage et les sons vagues des *comumus* lointains. Couchés sur la dunette, la face au ciel, nous demandions comme d'habitude un premier sommeil à la fraîcheur de la nuit, quand nous fûmes réveillés par une singulière fantasmagorie. Le pont et la mâture du navire étaient éclairés de reflets ardens. Trente pirogues environ, portant chacune à son extrémité une énorme torche flamboyante, sillonnaient la rade. Dans chacune d'elles, un canaque avivait le feu des brasiers, qui lançaient au vent des aigrettes pétillantes et laissaient pleuvoir des charbons dans leur sillage enflammé. Ces hommes, qui passaient en silence, mi-partie rouges ou noirs, suivant les caprices de la lumière, les cheveux tordus en cornes de chaque côté du crâne, offraient le type exact des démons tels que nous les représentent les peintures naïves et les descriptions des légendes populaires. L'objet de leur procession nocturne n'était pourtant rien moins qu'infernal : il consistait à conduire, avec l'aide des flambeaux, le poisson vers certaines criques du rivage pour en faciliter ainsi la capture.

Le lendemain, de fort bonne heure, un de nos canots conduisit à bord Te-Moana, principal chef de Taiohaë. C'était un jeune homme de vingt ans environ. Non-seulement Te-Moana n'appartenait pas à cette élégante minorité de la race polynésienne aux traits délicats, efféminés, à la physionomie à la fois altière, intelligente et douce; mais on eût dit que l'Afrique avait timbré de son cachet trivial la face du chef nukahivien. Vêtu d'un costume dont les pièces disparates semblaient sortir, celle-ci du sac d'un matelot baleinier, celle-là du vestiaire rebuté d'un officier anglais, les pieds nus, les cheveux incultes, le poil rare, on l'eût pris aux Antilles pour un mulâtre déserteur de l'armée de Soulouque. Vers l'âge de dix ans, Te-Moana, endoctriné par des méthodistes anglo-saxons, avait abandonné le culte de ses pères. Cette conquête, poursuivie par les missionnaires dans une pensée de propagande religieuse, n'eut pas les résultats qu'on en espérait. Les tribus de Taiohaë, loin de suivre l'exemple du chef, manifestèrent leur aversion pour le renégat, de telle sorte que Te-Moana, forcé d'opter entre son peuple et sa nouvelle croyance, dut abandonner l'île et se réfugier à Rarotonga, siége de la mission. Son absence dura plusieurs années. Ses directeurs spirituels en profitèrent pour le conduire en Europe. Pendant la traversée, on l'avait promu aux hautes fonctions d'aide-cuisinier; rendu au port, on le montra pour 2 pence. Te-Moana revint au pays natal aussi inculte qu'auparavant. De son contact avec la civilisation, il ne rapportait qu'un vice, l'ivrognerie, et une idée juste, c'est qu'à Nukahiva on mange quand on a faim, tandis qu'à Londres, pour manger il faut de l'argent. Hormis cela, c'est tout au plus s'il garda

le souvenir d'avoir vu, ainsi qu'il le disait lui-même, l'Angleterre de près et la France de loin. Les habitudes du sauvage avaient naturellement repris le dessus dès qu'il s'était retrouvé à Nukahiva : à partir de ce jour aussi, la ferveur méthodiste s'en était allée à vau-l'eau. Quand nous arrivâmes à Nukahiva, le prestige du chef nous sembla fort compromis. Une certaine tribu de la baie d'Acauï, située à quatre milles à l'ouest de Taiohaë, le molestait plus particulièrement et venait de lui enlever sa femme par surprise. Il nous raconta lui-même son infortune conjugale et ses griefs. L'amiral lui proposa de reconnaître la souveraineté du roi des Français, et lui promit, s'il y consentait, d'employer sa médiation auprès des Taïoas (c'était le nom de la tribu ennemie) pour lui rendre l'épouse ravie. Le chef s'empressa d'accepter l'offre de l'amiral, et un canot fut aussitôt expédié vers la baie d'Acauï, avec mission d'engager les chefs taïoas à se rendre à bord de la *Reine-Blanche*. De son côté, Te-Moana rassembla les chefs alliés de Taiohaë, dont on désigne les différentes tribus sous le nom collectif de Teïs. Nul ne fit défaut à cette convocation, et vers trois heures du soir, Teïs et Taïoas étaient rassemblés en congrès dans la salle du conseil de la frégate. Tous ces canaques, à l'exception de Te-Moana, étaient âgés, tatoués et nus, les vieillards complétement bleus, les autres magnifiquement bariolés. Ils s'accroupirent en rond, chacun tenant son éventail avec dignité comme un sceptre. On distinguait plus particulièrement dans ce groupe un guerrier nommé Pakoko. Il avait pour diadème un rameau de cocotier dont les feuilles lui ceignaient la tête et se rejoignaient nouées sur l'occiput. Cette coiffure élevée par-devant, en forme de mitre, accompagnait noblement le visage calme, énergique et fier du chef canaque. Une impériale blanche semblable à une longue houppe de coton lui descendait sur la poitrine. Un autre personnage attirait aussi l'attention : c'était Niéhitu, oncle et tuteur de Te-Moana. Son visage seulement était rayé de bandes bleues passant sur les yeux et sur la bouche. La couleur rouge du reste de son corps et son obésité en faisaient un magot de taille naturelle que n'eussent désavoué ni l'Inde ni la Chine. Le colloque s'ouvrit et dura une heure, pendant laquelle les deux camps se renvoyèrent à l'envi les récriminations et les reproches. « Vous m'avez volé ma femme, disait Te-Moana. — Elle s'est envolée. » Tel était à peu près le sens de la réplique. En dépit des apostrophes animées et des gestes violens, on sentait que la passion faisait totalement défaut à ce débat, où nul intérêt sérieux n'était en litige. Des motifs puérils n'avaient pu créer qu'une animosité factice; aussi céda-t-elle vite, et les adversaires, sous l'arbitrage de l'amiral, consentirent à se donner la main en signe de

réconciliation. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les chefs promirent à Te-Moana de lui renvoyer sa femme, qu'ils affirmaient n'avoir point enlevée. Te-Moana fit alors à l'assistance des ouvertures relatives au projet d'établissement des Français sur l'île et à l'adhésion que pour son compte il y donnait. On accueillit cette communication avec une joie manifeste. Je constate ce fait, qui m'a toujours paru incompréhensible dès que j'ai voulu en chercher la raison ailleurs que dans la nouveauté du projet conçu. Toutes les explications relatives à nos desseins ayant été traduites et acceptées, on rédigea un acte par lequel les chefs reconnaissaient la souveraineté du roi des Français sur le pays, et chacun des assistans prêta sa main, qu'on dirigea pour la signature. Il fut ensuite convenu que la prise de possession aurait lieu le lendemain avec le cérémonial usité. Le drapeau français devait être arboré dans la baie d'Akapehi, que Te-Moana nous cédait moyennant 1,800 francs pour y créer un port et y fonder toutes les constructions nécessaires. Un pavillon fut aussi délivré séance tenante à ce chef de bonne volonté, impatient de voir flotter nos couleurs sur sa case.

Le 2 juin, l'amiral, accompagné de son état-major en grande tenue, débarqua dans l'est de la rade sur des rochers abrités par un petit morne. Te-Moana l'attendait au rivage, entouré des chefs de Taiohaë, d'Acauï et des chefs happas, dont la tribu est située derrière les montagnes de l'est. Nous gravîmes tous ensemble le morne voisin nommé Tuhiva, qui marque l'extrémité nord de la baie d'Akapehi, et, parvenus au sommet, le drapeau français fut, comme à Vaïtahu, hissé et salué de trois cris de *vive le roi! vive la France!* au milieu des naturels ébahis par la fanfare des cuivres, par les décharges de la mousqueterie, par la canonnade de la *Reine-Blanche*, qui tourmentaient sans fin les échos des vallées.

Le soleil nous avait brûlés sans relâche pendant ces formalités; aussi, la cérémonie faite, notre cortége se dispersa avec empressement. Les canaques regagnèrent leurs sombres abris de feuillage, les Français la frégate, et les chefs taïoas le canot qui devait les reconduire à la baie d'Acauï. Quand ces derniers montèrent à bord pour nous faire leurs adieux, ils nous semblèrent en proie à de graves soucis. Nous essayâmes de les dissiper en ajoutant quelques cadeaux à ceux dont on les avait déjà gratifiés; mais nos attentions furent vaines. Rien ne déridait ces fronts moroses : les bagatelles offertes étaient acceptées avec indifférence. Parfois ils se tournaient vers le rivage où un objet invisible pour nous semblait concentrer leur attention. Que regardaient-ils? qu'espéraient-ils? que désiraient-ils? Nous avions épuisé le champ des conjectures, et nous commencions à craindre que, semblables à l'enfant grec de Victor

Hugo, ils n'eussent l'indiscrétion de nous demander « de la poudre et des balles, » lorsqu'un chef exposa au nom de tous une requête timide. Ce qu'il voulait, ce digne homme, c'était un drapeau tricolore semblable à celui qui flottait sur la case de Te-Moana. On accorda bien vite aux nouveaux sujets de la France le morceau d'étamine nécessaire à leur bonheur; dès lors les fronts se rassérénèrent, et le drapeau envié fut accueilli avec des hourras. Pakoko, chef happa, qui d'aventure était du voyage, s'enveloppa le torse du symbole de sa nationalité récente, sans se douter qu'il revêtait la robe de Déjanire, et, n'ayant plus rien à désirer, les Taïoas se jetèrent dans le canot, qui tendit sa voile au vent et cingla vers Acauï.

V.

La rade de Taiohaë s'ouvre du sud au nord; elle a plus de deux milles de profondeur. Au point de vue maritime, elle offre un excellent abri. Le mouillage y est sûr, l'entrée facile, les brises de terre y règnent avec une régularité satisfaisante, et le louvoyage ne laisse à éviter au navigateur que des dangers visibles, et par conséquent peu redoutables. Un fer à cheval aplati au sommet, et dont les branches rentreraient également vers le milieu avec une légère courbe, en figure d'une façon assez exacte le périmètre. Une suite de roches et de falaises occupe la côte est. Cette partie abrupte du rivage pousse dans la mer une pointe qui se recourbe comme une défense de sanglier et menace l'entrée de la rade. Un peu plus loin se trouve la baie d'Akapehi, que termine le mont Tuhiva, s'avançant en promontoire. Derrière la plage sablonneuse de cette baie, le sol s'élève avec une pente douce jusqu'au versant de la montagne. Aride et fauve comme une peau de lion dans le sud, ce versant est accidenté de saillies rocheuses et de déchiquetures triangulaires qui, dans la partie supérieure, s'ouvrent semblables à des soupentes de toits affaissés. Vers le nord, la végétation bouche les crevasses de ce sol tourmenté, serpente aux sillons creusés par les torrens, s'épaissit en touchant à la plaine, et vient y former quelques taillis. C'est dans cette partie de la baie voisine du mont Tuhiva que notre compagnie de débarquement dressa d'abord ses tentes, et c'est sur le morne même que s'ouvrirent les travaux préparatoires d'une batterie. Quand on a marché pendant un demi-mille, alternativement sur une plage de sable, sur des galets, sur un sol rocailleux, laissant à sa droite des massifs de pandanus, de tilleuls, de faos et de goyaviers, où sont disséminées quelques cases perdues dans l'ombre, on rencontre un ruisseau accouru du fond de la vallée. Non loin de son embouchure, un immense figuier des banians dé-

ploie ses branches horizontales, feuillues, impénétrables au soleil, et couvre une circonférence de 50 mètres de rayon. Le tronc de cet arbre, que forme un épais faisceau de tiges entrelacées, ne mesure pas moins de 25 mètres de tour. Tout un peuple turbulent d'oiseaux hante cet abri séculaire. Les colombes aux ailes vertes, à la gorge écarlate, la tête crânement ornée d'un fez du plus pur carmin, des perruches semblables à un ingénieux ouvrage d'émail où on aurait serti des turquoises, des saphirs et des aigues-marines, pour en former un corps d'oiseau monté sur des pattes de corail; des moucherolles familiers, noirs et jaunes comme les guêpes, des mouettes au vol agile, blanches et légères comme un duvet, volaient, piaillaient, sifflaient, remplissaient de joie cet asile fortuné, jusqu'au jour où la bande avide des collectionneurs fit sans pitié pleuvoir sur l'herbe, comme des fruits lumineux, les charmans petits hôtes de ce bosquet dont un sauvage se fût bien gardé de troubler la quiétude. On en fit un vrai massacre. Aussi, quand un mois plus tard nous venions près des eaux murmurantes, sous le dôme gigantesque du banian, chercher un refuge contre les dévorantes ardeurs de midi, nous y trouvions des moustiques sans nombre, mais fort peu d'oiseaux. Ceux qu'avait épargnés la fusillade avaient fui l'asile violé.

C'est particulièrement ce côté nord de la baie que la végétation envahit, active et puissante. De toutes parts se dressent des arbrisseaux armés d'épines, d'épais halliers, des massifs ténébreux. Les hauts baringtonias et les hibiscus étalent des fleurs blanches et jaunes comme un trésor de sequins et de piastres parsemés dans leur verdure. Le gardenia, criblé d'étoiles odorantes, y traîne jusqu'à terre ses rameaux et son feuillage de faïence verte, et le passant croit sentir des bouches invisibles lui souffler leur haleine de tubéreuse, tiède et violente à enivrer. Des arbres plus communs, les *ihis*, les mûriers, se rassemblent en taillis compacts, les meïs s'étalent à l'aise sur de larges terrains où ils forment des futaies; les cocotiers, en nombre considérable, surgissent de partout, et au moindre souffle de la brise balancent leur panache vert et entre-choquent leurs fruits à l'extrémité d'une tige argentée, qui d'un seul jet s'élance, ondulant parfois, ainsi qu'un serpenteau d'artifice, jusqu'à soixante ou quatre-vingts pieds du sol. Plusieurs petits sentiers, indiqués par l'usage à travers les buissons hargneux, se dirigent de ce point vers les différentes vallées. Les cases indigènes sont aussi plus nombreuses en cet endroit, sans être néanmoins réunies en village. Construites à peu près toutes sur le même modèle, mais tournées selon le caprice du propriétaire, d'assez grandes distances les séparent les unes des autres. La maison

de Te-Moana, placée au nord-ouest de la baie, a été bâtie par l'équipage de je ne sais plus quel navire. C'est une maçonnerie dont la façade est percée d'une porte et de deux lucarnes. Le mât de pavillon dressé à côté lui donne un air de famille avec ces petits postes qui, sur nos côtes, servent d'abri aux douaniers. On trouvait à l'intérieur pour tout mobilier une table et deux escabelles grossières. Des nattes servaient de lit, des *tapas* roulées de traversin. Dans un coin, bon nombre de bouteilles vides attestaient les habitudes du maître de ce logis. Puis on voyait accrochés à la cloison des oripeaux et la défroque européenne du chef : c'était tout. En continuant à marcher vers l'ouest à partir de cette demeure, la végétation s'éclaircit au rivage. Là cessent aussi les cases. On ne rencontre plus que de mauvais hangars abritant des pirogues de toutes les tailles. La longueur de celles qui sont à sec sur la grève varie entre 4 et 6 mètres. Creusées dans un seul tronc d'arbre, celles-ci sont tellement étroites que l'équipage s'assoit en même temps sur les deux bords; les extrémités dominent à peine l'eau. On peut y entrer jusqu'à mi-jambe. Deux traverses, comme on en pourrait faire passer entre les tollets, à l'avant et à l'arrière d'un canot, soutiennent une pièce de bois qui, formant un balancier parallèle, projeté à 1 mètre 1/2 environ du corps de l'embarcation, plonge et donne au frêle esquif la stabilité désirable. Quelques-unes de ces pirogues, destinées aux expéditions guerrières, ont au moins 10 ou 12 mètres de longueur. Leurs flancs sont alors exhaussés par de fins bordages que joignent avec une extrême solidité d'habiles amarrages en tresses. Deux siéges, placés l'un à la poupe, l'autre à la proue, dominent les lisses. A ces deux places réservées s'assoient le chef des guerriers et le pilote qui dirige la flottille. Les pagayeurs, unissant avec ensemble l'effort de la pelle en bois dont ils sont armés, impriment une grande vitesse à ces embarcations; mais la hauteur des bords est si petite qu'une partie de l'équipage s'occupe constamment à en vider l'eau. Nous avons trouvé dans plusieurs pirogues des figures qui, dans les grandes circonstances, doivent être portées par les chefs ou amarrées à la proue. Ces figures sont sculptées à l'extrémité d'une sorte de marotte, dont le pied est terminé par un médaillon. La tête de l'idole et le relief du médaillon représentent invariablement le type adopté pour tous les *tikis*. Seulement, loin d'avoir la dignité qu'on est en droit d'attendre de divinités protectrices, ces fétiches se permettent un geste obscène dont le but me semble inexplicable, si ce n'est de narguer l'ennemi. Voisine de cet arsenal maritime, une petite anse sablonneuse s'ouvre parmi les rochers, dont rien ensuite n'interrompt la chaîne jusqu'à l'extrême pointe de la côte ouest.

Et maintenant que la physionomie du rivage nous est connue, si nous gravissons un des étroits sentiers qui de l'intérieur convergent entre la maison de Te-Moana et le figuier des banians, nous arriverons sur un plateau assez vaste que forme en s'évasant l'ouverture des vallées. Là, pour peu que le temps soit humide, on voit au loin émerger d'une vapeur bleuâtre, et parfois même des nuages blancs arrêtés au milieu des arbustes, des futaies entières de cocotiers dont le panache ondoie en pleine lumière. L'écume d'une cascade au flanc d'un morne, les feuilles larges et vert tendre d'un bouquet de bananiers, accidentent aussi ce paysage, dont la végétation est en général de couleur sombre. Sur la gauche du plateau, on rencontre un *koïka*, sorte de place publique rectangulaire qui peut avoir 40 mètres de long et 15 de large. Elle est entourée d'une plate-forme de galets sur laquelle se dresse un second gradin d'un demi-mètre d'élévation couvert de cases qui tournent leur devanture à l'intérieur. Plusieurs de ces cases tombent en ruine. Des broussailles, des pariétaires, des cailloux envahissent l'enceinte et indiquent l'abandon auquel les indigènes semblent avoir voué ce lieu, sans doute parce que la proximité de la baie ne leur permet pas de soustraire à la curiosité profane des étrangers en relâche certaines particularités mystérieuses de leurs réunions. Si l'on poursuit la promenade en prenant vers le nord-est un sentier qui passe entre d'énormes blocs de rochers arrondis d'un aspect fort pittoresque, on arrive auprès de la demeure d'un *tahua* (prêtre). L'autel des dieux occupe une enceinte naturelle formée par des troncs d'arbres énormes, dont le feuillage abrite l'idole plantée au milieu de la plate-forme entre des faisceaux de baguettes. Sur le devant, semblable à une lampe de sanctuaire, on voit, accroché à une branche par trois cordons, un plateau couvert de morceaux de viande et de poissons gâtés affectant l'odorat pour peu qu'on reste sous le vent.

A notre première visite, le *tahua*, vieillard bleu et grave, bardé d'une épaisse guirlande de fruits et d'herbes que piquait la baie de corail du pandanus, tenant en main un long bâton blanc, était assis, le dos appuyé contre les nattes pendantes de l'autel, et restait impassible, soit qu'il fût en extase, soit qu'il crût de sa dignité de ne pas nous apercevoir. « Il est peut-être aveugle ou empaillé, » dit un de nos compagnons, qui avança la main vers la chevelure blanche du prêtre. Je doute que le sénateur romain dont la barbe fut profanée par un Gaulois ait décoché, avec le fameux coup de bâton d'ivoire vengeur de l'insulte, un regard plus foudroyant de malédiction que celui qui vint paralyser le geste imprudent de l'étourdi. L'œil atone du prêtre s'illumina, ses narines se dilatèrent, et il nous

sembla qu'il pâlissait sous son masque bleu (1). Un sentiment de discrétion nous fit reculer; mais il tendit vers nous le bras, et ses lèvres tremblantes prononcèrent, à n'en pas douter, les formules de l'anathème; puis tout à coup, se dressant avec une vigueur que nous étions loin de soupçonner en lui, il courut vers une case placée à vingt pas de l'autel, criant *tapu!* et brandissant sa gaule blanche contre deux de nos camarades. Avec cette manie d'investigation toute naturelle en semblable pays, ceux-ci s'étaient introduits dans une case marquée des signes du *tapu*, qui sont deux baguettes ornées d'une banderole et placées contre la porte. Là ils avaient trouvé une douzaine de bières couchées côte à côte : elles étaient formées de deux troncs d'arbres creux dont les cavités, superposées et hermétiquement jointes par des amarrages, recélaient chacune un cadavre. Ces bières étaient polies, luisantes, arrondies aux extrémités. Du côté de la tête, deux issues s'ouvraient, laissant passer les pointes de la chevelure du mort tordue en cornes, suivant la mode du pays. Contre une cloison étaient appendues des chevelures et des mâchoires. Bien des fois depuis, en l'absence du *tahua*, nous avons visité cette case, et, n'y trouvant jamais que des momies et des perruques, nous n'avous pu nous rendre compte de l'importance qu'on attachait à la garde de ce reliquaire nukahivien; mais le jour dont je parle, il était prudent de ne pas ajouter à l'exaspération du prêtre, qui, je dois le dire, accepta pourtant une rasade de *namou* (eau-de-vie) offerte par l'un des délinquans.

C'est dans la rade de Taiohaë, on s'en souvient, que le rendez-vous était donné aux vaisseaux de l'escadre. Le premier navire qui nous rallia fut la corvette la *Triomphante*, portant une compagnie de soldats et d'ouvriers d'artillerie de marine. Une demi-section de cette compagnie, sous les ordres du lieutenant Rohr, débarqua le soir même dans la baie d'Akapehi, où des matelots campaient déjà depuis quatre jours. Dès lors les premiers travaux, qui consistaient à ouvrir une tranchée autour du camp et à niveler le mont Tuhiva pour y construire un fort, furent poussés à outrance par la troupe d'occupation, que renforçaient des corvées nombreuses de la frégate la *Reine-Blanche*. Au milieu du mois, nous vîmes arriver le *Jules-César*, navire de commerce expédié de Valparaiso avec un chargement de vivres destinés aux établissemens. Les corvettes la *Boussole* et l'*Embuscade* suivirent de près, conduisant deux compagnies d'infanterie de marine et des ouvriers de diverses professions. On débarqua la moitié de ce personnel et l'autre fut dirigée sur Tahuata, où la *Triomphante* avait déjà porté une demi-section d'ar-

(1) La tête de l'homme est *tapu*.

tillerie. Le chiffre des garnisons respectives de Vaïtahu et de Taiohaë s'éleva, par suite de ces divers arrivages, à environ deux cents hommes. Un navire devait en outre stationner sur chacune des rades, pour prêter au besoin son appui à nos établissemens; on se crut ainsi en mesure de parer aux éventualités de la situation, et l'amiral jugea désormais inutile de garder en otage le fils de Iotété.

Les naturels, accourus les premiers jours pour assister à nos travaux, ne semblèrent pas s'y intéresser; ils se firent bientôt de plus en plus rares, et s'en éloignèrent enfin complétement. Parfois néanmoins des canaques étrangers à la baie arrivaient au fort, mais ils se contentaient de mesurer la longueur de nos magasins, puis ils s'en retournaient satisfaits. A n'en pas douter, ils prenaient en pitié des gens qui se donnent tant de peine et dépensent un temps si long pour se loger, lorsque le bois et les feuilles qu'ils ont sous la main suffisent à bâtir partout et en quelques heures une habitation solide et spacieuse. Cependant Te-Moana était dévoré par un souci. Les Taïoas ne semblaient guère songer à exécuter la principale clause du traité conclu à bord de la *Reine-Blanche*. Le canot qui les avait reconduits était revenu de la baie d'Acauï avec un présent assez considérable de porcs, de poules et de légumes pour les Français; mais il n'avait pas été question de l'épouse du chef, et quelque Pâris tatoué s'obstinait à garder Hélène. Pour distraire son impatience et son chagrin, Te-Moana, chaque soir, s'enivrait de *namou*, de conserve avec son oncle Nichïtu, après s'être évertué le matin à crever, en courant à fond de train autour de la baie, un petit étalon du Chili venu sur le *Jules-César* avec deux jumens pleines et quelques ânes destinés au transport de l'eau. Le débarquement de ces animaux n'avait pas été un médiocre événement à Taiohaë. La population, effarouchée par les hennissemens et les cabrioles dont ils saluèrent la terre ferme, s'était enfuie d'abord en poussant des cris de terreur; mais elle se familiarisa vite avec ces hôtes d'un nouveau genre, et à toute heure on pouvait voir au loin Te-Moana vêtu de rouge et cramponné à sa monture comme un singe du Cirque, se livrant autour de la baie à une équitation insensée.

Un jour, il se rendit à bord de la frégate, et se plaignit du peu d'empressement des Taïoas à lui rendre sa femme, en dépit de la convention acceptée. « J'ai changé de nom avec le commandant du fort, ajoutait-il en son patois, ma femme est la sienne; on la retient à Acauï, Collet a donc aussi part à l'affront qui m'est fait. » Bien que le commandant Collet ne revendiquât point une si généreuse solidarité, la prétention du chef était juste, et son raisonnement, au point de vue indigène, ne manquait pas de logique. Il fut écouté. Cependant, pour M. François de Paule, la bonne foi des Taïoas n'é-

tait pas suspecte; un événement imprévu devait avoir paralysé leurs intentions. Pour s'en assurer, une visite aux chefs d'Acauï fut résolue. L'amiral fit armer son canot et partit accompagné de Te-Moana, du missionnaire et du commissaire d'escadre Bourla. J'étais du voyage. En sortant de la rade, nous traversâmes entre la *sentinelle de l'ouest* et la terre un étroit passage, au milieu duquel se trouve une roche que le remous couvre et découvre sans cesse avec des mouvemens d'une impétuosité inquiétante. Nous longeâmes pendant quatre milles environ une véritable côte de fer, et nous entrâmes dans la baie d'Acauï. Je n'en sais pas de plus charmante et de plus pittoresque aux Marquises; comme toutes les baies de Nukahiva visitées à cette époque, elle s'ouvre du sud au nord. Le périmètre de cette baie est celui d'un cœur dont le côté droit n'a pu rejoindre le côté gauche pour terminer la pointe. Les deux lobes forment des anses où aboutissent les vallées. Celle de droite semble inhabitée, celle de gauche est singulièrement encaissée entre une colline et une muraille verticale de rochers noirs, qui, haute de 6 à 700 mètres, présente à l'œil, comme les coulisses d'un théâtre, plusieurs plans tailladés sur le bord. L'eau était si tranquille à l'abri des hauteurs, qu'on pouvait se croire dans une darse. Nous prîmes terre sans peine sur une plage de sable fin, au milieu de naturels qui nous firent fête, et dès nos premiers pas nous vîmes flotter le drapeau français sur la case du vieux chef Maheatité. Laissant à notre gauche plusieurs habitations disposées en *koïka* sous des arbres magnifiques, dans une atmosphère embaumée des senteurs fortes d'un jasmin du Cap, nous remontâmes la rive droite d'une petite rivière qui, dans le voisinage de son embouchure, s'élargit en étang si paisible, si ombragé, qu'on s'attend à voir sortir des ténèbres du feuillage l'hôte habituel des bassins royaux.

Escortés de la population, nous suivîmes les bords de la rivière pendant un mille environ sur un terrain presque plan, et on nous conduisit vers une case où se tenait sur la plate-forme, accroupie, drapée dans une *tapa* blanche, une des plus charmantes Polynésiennes que nous ayons jamais vues : c'était Taheïaoco, la femme de Te-Moana. Je me dispense d'en faire le portrait, chacun pouvant prendre une idée de son profil sur les peintures et sur les bas-reliefs égyptiens. Taheïaoco pouvait avoir alors seize ans. Quelques petites rayures verticales à ses lèvres, une sorte d'insecte couvrant le lobe de l'oreille, des mitaines et des cothurnes du plus fin travail étaient les seuls tatouages apparens de son corps. Plus tard, elle ne se fit pas faute de nous montrer avec orgueil une splendide gerbe d'artifice, véritable chef-d'œuvre d'incrustation, qui lui couvrait les reins. L'attitude des époux en se revoyant fut naïve et singulière.

Taheïaoco demeurait impassible; Te-Moana se tenait à vingt pas. Indifférent en apparence, il fauchait les feuilles à coups de houssine. Aux premières ouvertures relatives à l'objet de notre visite, Taheïaoco, parlant avec volubilité, déclara d'abord qu'elle avait de son plein gré fui le domicile conjugal pour n'y plus rentrer. Pourtant, vaincue par les instances de l'amiral, elle allait consentir à nous suivre, quand un magnifique indigène, son complice probablement, debout près d'elle, lui dit à l'oreille une phrase qui réduisit à néant la dialectique un instant triomphante. La disposition d'humeur de la jeune femme s'exaltant au reste de plus en plus, on comprit que l'heure était mauvaise, et que de nouvelles tentatives seraient repoussées; nous la quittâmes donc pour aller visiter un chef malade, appelé Tumé, qui n'avait pu venir à nous. Ce chef était cloué sur sa natte et geignait sous l'aiguillon d'un rhumatisme aigu. Deux ou trois jeunes femmes, les mains ruisselantes d'huile, lui frictionnaient une jambe, tandis que, placée à son chevet, une prêtresse, dont rien ne signalait la qualité, murmurait les formules du *hiko*, incantation destinée à faire sortir, nous dit-on, un mauvais dieu logé dans le membre malade. En quittant Tumé, nous trouvâmes à sa porte Taheïaoco, qui nous avait suivis. On la moralisa de nouveau, on lui fit des présens; tout fut inutile : elle persistait dans sa résolution. Par quels méfaits Te-Moana avait-il encouru cette tenace antipathie? Nul ne le saurait dire. Taheïaoco refusait d'ailleurs d'articuler ses griefs. De guerre lasse, nous allions nous remettre en route, quand à son tour M. François de Paule prit à partie l'épouse rebelle; l'onctueuse homélie du missionnaire fit merveille, et l'enfant volontaire revint cette fois au sentiment du devoir. Te-Moana, jusque-là muet comme un poisson, se rapprochant alors, ratifia sans doute les avances faites en son nom. Ses paroles furent entendues de l'assemblée, qui spontanément jeta un cri à réveiller les morts. Nous crûmes qu'on s'opposait à la réconciliation; au contraire on y applaudissait. Ce hourra était le refrain d'une sorte d'épithalame qu'on entonna aussitôt, et l'épouse marchant la première par le sentier, le mari venant ensuite, puis nous, puis la foule, on se remit en marche, comme une noce de village, tandis qu'une bande de gnomes à la face effrontée, goguenarde, aux allures frisant l'irrévérence, faisait pleuvoir des fleurs jaunes d'hibiscus et des rameaux verts sur l'époux, tout fier d'être rentré en grâce.

L'heureuse issue de cette négociation pittoresque pouvait nous être avantageuse, si Te-Moana avait eu l'influence qu'on lui supposait alors, si, comme Iotété à Tahuata, le chef nukahivien eût personnifié le pouvoir. Non-seulement la réunion des deux époux con-

solidait la paix entre les Taïoas et les Teïs, mais Taheïaoco, de la tribu des Vaïs, ayant adopté le fils d'un grand chef de cette tribu, devait jouir des droits de son pupille pendant plusieurs années encore. Son retour près de Te-Moana rendait donc toute guerre impossible entre les Vaïs et les Teïs, et nous assurait le temps et la tranquillité nécessaires pour achever nos travaux et pour accoutumer ces peuplades à notre domination et à nos mœurs.

La *Reine-Blanche* put ainsi mettre à la voile pour retourner à Tahuata, et nous partîmes vers le milieu du mois d'août.

VI.

L'arrivée des corvettes la *Triomphante* et l'*Embuscade* à Vaïtahu, le débarquement des artilleurs et de la 16e compagnie d'infanterie de marine, l'aide donnée à la garnison successivement par les canots et les corvées des deux navires que l'on employait à des courses dans les baies voisines, d'où l'on rapportait ce qu'on y pouvait trouver d'utile (bois de construction, feuilles pour couvrir les cases, chaux pour les travaux de maçonnerie), tout ce surcroît de ressources semblait avoir modifié gravement les dispositions et la pensée de Iotété à l'égard des Français. Spontanément, il s'était rendu au port, et, arrachant à son amour-propre un aveu pénible, il avait déclaré au commandant Halley que désormais il le tenait pour un chef supérieur à lui. A compter de ce jour aussi, ses relations avec l'établissement devinrent de plus en plus rares. Bientôt même son départ pour une demeure située au fond de la vallée fut le signal d'une émigration des habitans de la baie. Dans chaque entrevue postérieure, le mauvais vouloir du roi et sa mauvaise humeur se prononcèrent plus vivement. Bien qu'on lui payât scrupuleusement au prix qu'il fixait lui-même les bois de construction, les rameaux de toiture et les vivres dont le camp avait besoin, au lieu de se montrer, comme par le passé, enchanté d'une bonne affaire, il se contentait de répondre à toute nouvelle demande que son consentement était inutile, que les Français étaient les maîtres, et que le véritable roi se nommait Halley et non plus Iotété.

Telle était la situation au 20 août, quand la *Reine-Blanche* reparut devant Tahuata. Après avoir pris connaissance de tout ce qui s'était passé, l'amiral reprocha à Iotété de ne pas se conduire en ami, comme il avait promis de le faire, et le pressa vivement de redescendre dans la baie et d'y ramener son peuple. Le roi répondit qu'il ne cessait en rien d'être notre ami, qu'il engageait chaque jour ses sujets à retourner au rivage, mais que, pour lui-même, son état de santé lui défendait de quitter la montagne. L'amiral répliqua que l'autorité du roi était trop bien établie pour que les canaques refu-

sassent de se soumettre à une injonction formelle, qu'en conséquence il lui donnait huit jours pour faire rentrer les choses dans l'ordre primitif, lui déclarant que, passé ce délai, on considérerait sa persistance dans une conduite préjudiciable à nos intérêts comme une rupture complète du pacte d'amitié qui nous avait unis. Au bout d'une semaine et plus, aucun canaque n'avait encore reparu dans la vallée. On convoqua alors en assemblée générale les chefs de Tahuata, excepté Iotété. Tous s'y rendirent, et avec une impassibilité apparente écoutèrent l'arrêt de déchéance du roi sur l'île et sur sa propre vallée. Injonction leur ayant été faite alors, séance tenante, d'avoir à élire un nouveau chef suprême qui les représentât vis-à-vis des Français, ils désignèrent d'un commun accord Maheono, et s'en furent porter à Iotété la décision qui le dépossédait. Celui-ci reçut la nouvelle sans émotion : il se borna à répondre que, depuis longtemps déjà, il avait cessé d'être roi, et ne parut pas s'en préoccuper davantage.

On put bientôt voir que, malgré l'apparente soumission des chefs aux volontés du gouverneur, le prestige du vieux monarque était resté pour eux aussi vivace. En effet, nos relations avec les naturels ne furent en rien modifiées : ils opposèrent la force d'inertie aux tentatives destinées à les ramener à nous. Pour se créer un allié qui servît de trait d'union entre le camp français et les diverses tribus de canaques, M. Halley fit négocier le rappel d'un chef frère de Iotété, chassé de Vaïtahu à la suite d'une guerre sanglante. Ce chef vivait à Hivaoa avec les débris de sa tribu, et pouvait mettre sous les armes quarante guerriers. Il n'était donc pas douteux qu'installé sous notre protection dans une des meilleures vallées de l'île, son influence ne prît un rapide accroissement. La chaloupe du *Bucéphale*, expédiée à la baie de Toa (Hivaoa), en revint avec le proscrit, et il fut convenu que le navire lui-même se rendrait ultérieurement à la même baie pour y prendre d'un seul voyage tous les émigrans de bonne volonté.

Cependant des bruits vagues commençaient à se répandre. Des préparatifs de guerre se poursuivaient clandestinement, assurait-on. Le nombre des hommes en état de porter les armes, qui chaque jour diminuait dans les différentes vallées, justifiait ces bruits, et rendait probable la formation de rassemblemens vers les parties hautes de l'île. Une expédition fut résolue. Trois colonnes furent immédiatement organisées. La première devait former l'aile gauche, sous le commandement de M. de Ladebat, lieutenant de vaisseau, et remonter les mornes du versant de droite (1) de la vallée, c'est-à-dire suivre le sentier que nous avions parcouru quelques mois au-

(1) Il est entendu que c'est le versant de droite en descendant la vallée vers la mer.

paravant, pour nous rendre à l'autel *tapu*. L'aile droite devait, sous le commandement de M. Cugnet, capitaine d'infanterie de marine, tenir les mornes du versant de gauche, tandis que la troisième colonne, sous les ordres de M. Halley, marcherait vers la montagne par le ravin même aussitôt que les ailes auraient commencé à éclairer la route. Dès que l'ordre fut donné, la colonne de M. de Ladebat se mit en marche. Après un quart d'heure, la colonne gagna un endroit où le sentier descend, et traverse, entre les arbres à pain, les *ihis* et les *casuarinas*, un terrain un peu plus large, limité à droite par un ruisseau qu'ombrage une végétation active. Cette partie basse peut avoir trois cents pas. Au point où elle se termine brusquement, l'eau cesse aussi de se montrer. Le sentier reprend alors son ascension, se tord au flanc du versant de droite, et devient assez étroit et assez rapide pour que deux hommes n'y puissent passer de front. La colonne, placée sur une file, s'avançait entre un talus de 60 degrés, couvert d'arbustes, et un fossé naturel où des roseaux montraient leur cime. Elle atteignit ainsi un pli de terrain derrière lequel un saut de loup transversal force le sentier à faire un coude. En ce lieu s'élèvent deux ou trois cocotiers, dont l'un occupe à peu près l'angle externe du coude formé par la route. M. de Ladebat, qui marchait en tête de ses hommes, déboucha brusquement à trente pas du fossé, et put apercevoir sur l'autre bord les ouvrages canaques, qui se composaient d'un petit mur en pierres sèches, où l'on avait ménagé des meurtrières, et, flanquant ce premier obstacle, un second mur qui pouvait le prolonger de son feu. Tout près derrière apparaissaient une case et une sorte de hangar portés sur des échasses et entourés d'arbres.

Dès que parut l'officier, une voix forte sortit du retranchement et jeta ce mot bref : *tapu*. M. de Ladebat, qui peut-être se vit menacé, épaula son fusil de chasse et fit feu des deux coups. Les canaques ripostèrent aussitôt, et, frappé de deux balles à la tête, M. de Ladebat roula sur le sol. Cinq matelots furent aussi atteints. L'étroit sentier ne permettait pas de se présenter plusieurs de front. Dans cette situation critique, une partie de la colonne fit un mouvement rétrograde, tandis que, mieux avisés, quelques hommes entraient dans les buissons pour échanger le feu avec les canaques des retranchemens, qui se montraient le moins possible et tiraient par les ouvertures du parapet. M. Halley suivait à petite distance avec sa colonne. Prévenu de la façon désastreuse dont le feu s'était engagé, il s'élança au pas de course vers le point où M. de Ladebat était tombé. Il arriva au fatal tournant sans que rien eût changé de face. S'abritant du cocotier qui se dresse à l'angle du sentier, il étudia sous les balles et reconnut la position de l'ennemi; mais au moment où

il se découvrait tout entier pour donner un ordre, plusieurs coups de feu éclatèrent. Frappé d'une balle en plein front, M. Halley s'affaissa, et, embrassant le tronc du cocotier, il resta agenouillé comme un homme en prières à trois pas du point où M. de Ladebat et les hommes blessés étaient étendus. Un instant après, le commandant du *Bucéphale*, M. Laferrière, qui avait suivi en simple promeneur une expédition dont on était loin de prévoir la fatale issue, s'étant mis à la tête de la colonne Ladebat, parvint à dominer le retranchement des canaques et s'y précipita, mais trop tard, hélas! pour sauver le commandant Halley. L'ennemi, sans chercher à tenir pied, battit en retraite vers des défilés à lui connus; on le poursuivit avec toute la diligence que permettaient les difficultés du terrain, sans qu'il fût néanmoins possible de l'atteindre à l'arme blanche.

Enfin, abandonnant toute idée d'une vaine poursuite, on décida qu'on ferait en sorte d'amener l'ennemi à une attaque de nos positions, ce qui était le seul moyen de le châtier d'une manière sûre et décisive. Le lendemain, à huit heures, les canaques se montrèrent seulement de loin et sur les hauteurs. Cependant on ne pouvait douter à la direction suivie par eux qu'ils allaient se concentrer vers les retranchemens français. Tant qu'ils ne purent nuire à nos travailleurs, on ne les inquiéta pas; mais bientôt ils surgirent sur une crête dominant le morne. L'attaque alors commença d'une façon très vive sur ce point et conjointement sur la gauche du fort et sur la lisière du bois. Plus circonspects néanmoins en ces deux derniers endroits, les canaques se tenaient toujours éloignés et se découvraient à peine. La seule tentative sérieuse, celle du morne, fut énergiquement repoussée. Les canaques battirent en retraite avec une perte de plusieurs hommes, qu'ils emportaient suivant leur coutume. Une vive poursuite les contraignit pourtant à laisser trois de leurs morts en notre pouvoir. Deux Français seulement furent blessés dans cette escarmouche. Ce mouvement offensif donna une nouvelle impulsion à la fusillade. Les canaques se replièrent alors vers les sommets d'Anamiaï et continuèrent à tenir en haleine les défenseurs du morne. Un de nos matelots y fut encore blessé; quelques boulets lancés à toute volée par le *Bucéphale* semblèrent avoir un heureux effet. Néanmoins le dommage causé aux indigènes resta inconnu.

A huit heures du soir, les canaques parurent se disposer à l'attaque en ouvrant le feu sur toutes les faces du camp et sur le morne de la redoute; cette dernière seule répondit, et l'ennemi se retira aussitôt. Le camp avait jugé inutile de compromettre sa poudre dans un tir incertain. Pour la première fois alors on reçut quelques coups de canon d'une batterie de deux pièces établie par les cana-

ques sur une hauteur dominant les positions des Français. Ces pièces, servies, s'il faut en croire les naturels, par des déserteurs anglais et américains, atteignirent à deux reprises nos retranchemens; mais, soit que les munitions leur fissent défaut, soit qu'on ne crût pas à l'efficacité de ce tir de nuit, elles se turent bientôt. Néanmoins M. Laferrière fit monter sur le morne et mettre en batterie un obusier de 12. Dès le point du jour, cette pièce ouvrit le feu sur la batterie canaque, qui fut immédiatement abandonnée (1). On continua ensuite les travaux de la redoute, et l'on en dégagea les abords en mettant le feu aux herbes hautes qui couvraient les versans du morne. Le temps était mauvais, des grains de pluie et des rafales fréquentes traversaient l'espace; on résolut de ne diriger aucune attaque dans ces conditions. Du reste, la fusillade de l'ennemi, commencée au jour à des portées impossibles, était insignifiante, et les tirailleurs ne se montraient pas. Seulement sur les crêtes lointaines on voyait passer des combattans, ce qui justifiait le dire de nos espions que l'île d'Hivaoa envoyait des renforts à Tahuata.

Pour en finir d'un coup, M. Laferrière songea à faire venir la corvette la *Boussole*, alors en station à Nukahiva. Il espérait, en partant de nuit avec son navire, réussir à ramener les deux bâtimens le lendemain, tandis que la garnison se bornerait à garder la défensive. Toutefois les importans services que rendait le *Bucéphale* faisaient hésiter le commandant sur le parti à prendre. En cette conjoncture, le second du bord, M. Prouhet, offrit de faire avec quelques hommes de bonne volonté la traversée dans la chaloupe. Après des hésitations fondées sur les dangers qu'allait affronter cette légère embarcation assez petite, ce parti fut adopté. Donc, à la nuit close, sous les ordres de M. Prouhet, la chaloupe, armée de fusils et d'espingoles, montée par dix matelots et deux quartiers-maîtres, emportant cinq jours de vivres et un rechange pour chaque homme, cingla vers Nukahiva.

Le même soir, le temps s'améliora, la nuit fut magnifique, rien n'en troubla le silence et la sérénité jusqu'à quatre heures du matin. A ce moment, la lune venait de se coucher, et l'on avait encore devant soi plus d'une grande heure de ténèbres profondes, quand tout à coup, comme la veille, le feu s'ouvrit sur les différentes faces du camp et sur le morne de la redoute. Les canaques s'étaient avancés de toutes parts, rampant avec lenteur pour ne pas donner l'éveil.

(1) Quelques jours plus tard, ces pièces trouvées à la même place furent portées au camp. L'une était le vieux canon qu'on a vu figurer à la prise de possession, l'autre un obusier de montagne acheté depuis à un baleinier. Deux boulets et des pierres cerclées de fer avaient servi de projectiles.

C'est là qu'on les attendait; aussi trouvèrent-ils des gens disposés à leur répondre. Les factionnaires placés à l'extérieur avaient dû se replier vers le poste de la redoute. Quelques-uns d'entre eux, grâce à la vigilance d'un second maître du *Bucéphale* nommé Castra, qui donna l'alarme en faisant une ronde, se joignirent à lui et soutinrent le feu en s'orientant de leur mieux dans l'obscurité. Un autre petit groupe réussit à déloger les canaques les plus avancés d'un endroit d'où leur feu pénétrait dans la petite redoute. Cependant la situation de celle-ci devenait critique; ses défenseurs ripostaient vivement partout où ils étaient sûrs de n'avoir que l'ennemi en face. A la vivacité et à la durée de l'attaque, on comprit au camp que l'effort réel des canaques se portait sur la redoute : on détacha donc vers le morne une section de renfort; elle y arriva au moment où le sous-lieutenant Fossey, qui, aux premières lueurs du jour, était parvenu à distinguer la position, mettait en peloton serré tout ce qui n'était pas indispensable à la défense du retranchement, et faisait charger à la baïonnette. Les arrivans se joignirent à lui; matelots et soldats abordèrent l'ennemi, le culbutèrent sur les versans d'Anamiaï et de la mer, et toute la crête du morne fut en un instant balayée. Le jour commençait à se faire au moment de la déroute; on avait donc pu juger cette fois du nombre des canaques qui avaient pris part à l'attaque du morne. C'était, on l'a su depuis, le plus grand effort qu'il eussent jamais tenté, et longtemps encore après ils ne pouvaient se rendre compte de leur insuccès. Bien que très braves, ces hommes n'ont aucune idée de la persistante énergie des Européens. Ils attaquent avec impétuosité, ils excellent dans les reconnaissances, les coups de main, les surprises; mais, le premier élan passé, ils fuient au moindre échec, sans honte et sans remords.

Le 21 septembre, des rassemblemens se formèrent de nouveau sur les plus hautes cimes; si des groupes nombreux s'avisaient de descendre dans la vallée, le *Bucéphale*, prévenu par les signaux de la redoute, faisait jouer ses canons. Si des pirogues se montraient à l'entrée de la baie, la traversant pour se rendre à Appetony, incontinent le grand canot prenait chasse, mais elles distançaient vite nos embarcations. Le 22, à cinq heures du matin, une nouvelle tentative sans énergie, dirigée contre le camp, n'eut d'autre résultat que de blesser légèrement un de nos hommes. L'ennemi continua ensuite jusqu'au soir une innocente fusillade à laquelle on dédaigna de répondre. Le 23, dès l'aube, un navire parut au large, c'était la *Boussole*: elle mouilla dans la baie vers midi. Une nombreuse corvée fut aussitôt mise à terre et concourut à des travaux de fortification passagère, qui, placés en deux points du morne de la redoute, mettaient

le camp parfaitement à l'abri. Des munitions et des vivres furent aussi versés au *Bucéphale* et à la garnison. L'arrivée de la *Boussole* parut changer les dispositions des naturels. La fusillade s'éteignit peu à peu, et le soir même on crut voir, sur les sommets hantés les jours précédens, s'agiter des *tapas* blanches. Bien qu'à cette distance le vêtement des femmes qui viennent visiter les guerriers aux postes les plus avancés pût tromper le regard, on donna l'ordre de ne tirer qu'à bon escient.

Le 24, un grand nombre de canaques se montrèrent sur les crêtes qui mènent aux baies d'Appetony et d'Hanatéténa. Tous portaient des fardeaux comme s'ils déménageaient et abandonnaient complétement les deux vallées. A dix heures, ils firent de leur position la plus voisine une décharge qui dura assez longtemps pour paraître générale, et, à partir de ce moment, on n'en revit plus un seul. Le chef de la mission française pensant alors, d'après sa connaissance du pays, que le peuple devait désirer la paix, s'offrit pour s'informer de ses intentions. Une baleinière de la *Boussole*, commandée par M. Desnoyers, enseigne de vaisseau, conduisit le missionnaire à la baie d'Appetony: quelques heures plus tard, il en ramenait Maheono, sa femme et deux autres chefs. Tous portaient des *tapas* blanches qu'ils agitaient en approchant du navire. Les commandans se réunirent à bord de la *Boussole*, et la paix fut accordée aux canaques à diverses conditions dont voici les principales : abandon complet des deux vallées de Vaïtahu et d'Anamiaï, ainsi que des versans et mornes qui y conduisent et les commandent; ces terres avec tout ce qui s'y trouvait, cases, arbres, fruits, animaux divers, etc., devenaient notre propriété. Iotété était expulsé des vallées, mais on consentait à le laisser vivre dans la baie d'Appetony. Maheono, proclamé de nouveau chef suprême de Tahuata, devait, au nom de tous, faire acte de soumission complète au commandant français. On fixa l'heure de midi pour recevoir, le jour suivant, dans les formes et coutumes du pays, l'hommage de ce chef, qui put retourner avec son escorte porter aux canaques les conditions de la paix.

Le lendemain, à l'heure dite, Maheono, toujours accompagné de sa femme et suivi de plusieurs indigènes, se présenta au commandant Laferrière. Un chef inférieur lui remit une palme verte que nouait une *tapa* blanche. Maheono vint la déposer aux pieds du commandant, puis il lui prit la main, et, se prosternant à plusieurs reprises, il se déclara son vassal. M. Laferrière, après avoir accepté la palme symbolique, dit aux canaques qu'il recevait au nom du roi des Français leurs sermens de soumission et d'obéissance, leur accordait la paix aux conditions indiquées, et leur promit que nous se-

rions amis fidèles, tant qu'ils se montreraient eux-mêmes loyaux dans l'exécution du traité. Maheono, s'approchant alors de M. François de Paule, lui demanda s'il devait, la nuit suivante, envoyer sa femme à M. Laferrière; le missionnaire prit sur lui de répondre sans traduction préalable que telle n'était pas la coutume des Français, et la physionomie du chef rayonna soudain de satisfaction (1).

Après la conclusion de la paix, les canaques conservèrent un reste de défiance et de crainte. Pour mettre fin à leurs appréhensions, le *Bucéphale* fit une tournée dans toutes les baies importantes du groupe sud-est, en reprenant les relations avec les formes amicales du passé. Cette visite produisit un excellent effet, et les naturels se montrèrent peu à peu à l'établissement. Quelques-uns même, au bout de trois ou quatre mois, demandèrent et obtinrent la faculté de vivre dans nos vallées sous l'autorité directe du gouverneur; mais le nombre de ceux-ci fut très restreint, et la population entière se fixa sur Appetony et Hanatéténa.

Vers la fin de 1843, la *Reine-Blanche* revint à Vaïtahu. Dès nos premiers pas sur la petite rampe qui mène du rivage à l'établissement français, nous vîmes au creux du vallon, dans une enceinte de pierres sèches, sous l'ombre des meïs, des fougères et des palmachristi, quelques tertres funéraires marqués d'une croix. Au centre de cet asile, qu'embaument les senteurs du gardenia, un cocotier nain jaillit en gerbes, arrondit presque au niveau du sol ses rameaux ombellés, et jette des arches de verdure sur la blanche maçonnerie de deux tombes jumelles entourées d'un grillage. C'est là que reposent de l'éternel sommeil M. Halley, gouverneur de Vaïtahu, et M. Lafon de Ladebat, lieutenant de vaisseau. Ce ne fut pas sans un profonde émotion que nous nous arrêtâmes devant les tombes de nos amis : cette vue évoquait en nous le souvenir d'entretiens tout radieux de rêves d'avenir et de tendres espérances, dont un pressentiment sinistre, le seul, hélas! qui dût se réaliser, arrêtait toujours l'imprudent essor. Ces modestes tombes, quelques cases détruites et la vallée déserte, tels étaient les seuls résultats visibles de la guerre que nous avons racontée.

L'établissement s'était augmenté de fortifications et de travaux divers. Il était protégé du côté de la montagne par des blockhaus

(1) Maheono était loin de partager l'indifférence de ses compatriotes en matière de droits conjugaux. Un jour, pendant un *koïka* où il assistait avec sa femme, il lança à l'improviste son casse-tête contre un canaque; celui-ci poussa un cri et resta immobile : pourtant il avait le bras cassé. Nul n'avait compris le motif de cet acte de férocité, et en effet il fallait les secrètes lumières d'un instinct jaloux pour deviner que le canaque, perdu parmi ses compagnons, avait, sans une parole, sans un geste offensant, dirigé vers la femme de Maheono un regard de passion et de convoitise.

dressés sur les sommets voisins, et du côté de la mer par une batterie couronnant le morne qui sépare les deux baies. Quelques larges sentiers rendaient faciles les communications du camp avec ces divers lieux de défense et avec la plage. Enfin nos compatriotes jouissaient non-seulement d'une grande sécurité, mais encore d'un certain comfortable. La création de petits jardinets et l'arrivée d'un navire expédié de Valparaiso par l'amiral, vers le mois de janvier 1843, avec des vivres et du bétail, avaient mis une abondance relative au sein de la petite colonie. Des mesures de police prévinrent l'introduction dans l'île des armes, de la poudre et des balles par les baleiniers; on s'occupa aussi de rechercher les déserteurs anglais et américains, fort communs dans l'archipel, où ils excitent les habitans à la guerre. Les chefs, désormais empressés à nous être agréables, les livraient à notre première réquisition. L'île de Hivaoa elle-même reconnaissait si bien l'autorité française quelques mois après les hostilités, que, sur l'ordre donné par un officier absolument seul, cinq déserteurs anglais s'étaient résignés à se rendre à bord du navire stationnaire, comprenant bien qu'en cas de résistance, les canaques les y auraient conduits de force. Tous les hommes dont on s'empara de la sorte furent remis aux bâtimens de leur nation par les soins du commandant Laferrière. Au mois d'août 1843, la garnison avait été en partie renouvelée. Des matériaux d'exploitation et de nouveaux bestiaux arrivèrent encore dans l'île; on essaya quelques travaux agricoles, et l'établissement se trouva bientôt dans un état aussi prospère que pouvait le permettre l'ignorance complète où l'on était de sa destination.

A Nukahiva, rien n'avait troublé la sérénité de la situation. Appuyée par le navire stationnaire et occupant un point inexpugnable pour les indigènes, la garnison se sentait capable de braver les plus audacieuses tentatives. Aussi s'était-elle bornée à continuer péniblement, à cause de l'exiguïté des ressources, les travaux d'installation nécessaires à son bien-être; puis, confiante et tranquille dans sa force, les bras croisés et les yeux tournés à l'horizon, elle avait attendu que la patrie lui demandât autre chose que de vivre en sécurité sur le sol polynésien. En définitive, on pouvait prévoir qu'une ère de concorde allait commencer dans tout l'archipel des Marquises, et c'est à décrire cette nouvelle situation dans ses aspects les plus récens comme dans les courtes luttes qui la précédèrent que sera consacrée une dernière étude.

MAX RADIGUET.

LES

PETITS SECRETS DU CŒUR

I.

UNE CONVERSION EXCENTRIQUE.

Je ne crois pas que beaucoup de Parisiens aient connu Henri Néville, car il évitait le monde avec autant de soin que d'autres le recherchent. La société qu'il fréquentait d'habitude se composait tout au plus d'une demi-douzaine de personnes, et peut-être ce chiffre est-il encore exagéré. Quand il perdait un ami, ce qui lui arrivait quelquefois, il ne songeait pas à le remplacer, malgré la lacune que cette perte faisait dans sa vie habituelle, et il attendait avec patience que le temps lui fournît l'occasion de remplir les places laissées vides dans ses affections. Il avait coutume de dire en effet qu'on doit supporter ses amis jusqu'à ce que le fardeau devienne intolérable, et que pour l'agrément des relations et la satisfaction de cet instinct social qui entraîne l'homme vers l'homme, le plus aimable des indifférens ne vaut pas le plus détestable des camarades. Une fraîche connaissance, disait-il encore, lui faisait toujours l'effet de ces gibiers exquis qu'il faut laisser attendre quelque temps avant de s'en régaler, l'amitié ou même la simple camaraderie n'ayant tout son prix que lorsqu'elle était, comme le gibier rare, un peu *faisandée*. Cette opinion, qui vous paraîtra peut-être équivoque, était appuyée cependant sur une série de raisonnemens qui ne manquaient ni de finesse ni de moralité. Selon lui, les lois qui régissent l'amitié étaient absolument contraires à

celles qui gouvernent l'amour. La nature, en mettant dans le cœur de l'homme le sentiment de l'amitié, avait voulu qu'il pût prendre plaisir à contempler dans son semblable cette chimie morale dont les combinaisons fatales le faisaient si cruellement souffrir. Dame nature, ne voulant pas être calomniée, avait donné à l'homme dans le sentiment de l'amitié le moyen de contempler avec calme et bienveillance, sans dégoût et sans fureur, les opérations souvent douloureuses, le plus souvent nauséabondes, mais toujours nécessaires auxquelles elle se livre. Un ami était donc un miroir, ou mieux encore un exemplaire vivant du livre de la nature. Il y avait des livres de tous les formats, de toutes les reliures; mais peu importait l'apparence du livre, c'était le contenu qui était intéressant. Pour apprécier le livre, il fallait l'ouvrir souvent et le lire avec attention; le parcourir n'était pas assez : il fallait en savoir par cœur les beaux passages, en souligner les endroits défectueux, connaître la filiation logique des idées qu'il contenait, et tout cela n'était pas l'œuvre d'un jour. L'amitié, contrairement à l'amour, n'avait donc tout son charme et tout son prix que lorsque les âmes s'étaient pénétrées, et qu'elles connaissaient à fond tous leurs secrets. Comme c'est le seul de nos sentimens qui ne naisse pas de l'illusion, le seul qui nous soit conseillé et non imposé par la nature, la connaissance des vices, des travers et même des défauts de ceux qui nous l'ont une fois inspiré ne lui nuit en rien. Au contraire un travers, s'il est ridicule, nous attache en nous amusant; un vice, s'il est irrémédiable, excite notre sympathie et notre compassion, et s'il est léger, il nous fournit l'occasion de jouer le rôle de moraliste et de mentor, rôle très apprécié du pédantesque sexe masculin, qui n'a pas de plus grand plaisir que de réprimander, d'avertir et de conseiller, afin d'avoir la joie de pouvoir dire : « Admirez comme je suis sage, et imitez-moi, si vous pouvez! » Pour toutes ces raisons, Henri Néville ne changeait jamais d'amis et de camarades, et cinq ou six personnes composaient pour lui l'humanité tout entière.

Et ces cinq ou six personnes représentaient en effet pour lui l'humanité, car il savait à fond tous leurs secrets, et il avait fait le tour de leur âme. Elles étaient pour lui des personnifications vivantes, des emblèmes animés non-seulement des différens types humains, mais encore de quelques-unes des plus délicates nuances morales et sociales. L'un représentait à ses yeux toutes les qualités et toutes les généreuses illusions de l'homme élevé selon les doctrines du XVIIIe siècle; l'autre lui résumait tout l'esprit des ateliers, tout le spirituel charlatanisme et toute la manière de penser paradoxale des artistes; celui-ci lui avait offert le spectacle d'une nature spontanée et instinctive, livrée en pâture à toutes les furies de l'orgueil;

celui-là lui avait révélé l'accommodant scepticisme du monde et les faciles compromis qu'il autorise. La fréquentation de ces quelques amis ne lui avait pas seulement dévoilé tous les secrets des différentes natures d'hommes qu'ils exprimaient; elle lui avait aussi dévoilé tous les secrets des doctrines qu'ils professaient, quelquefois à leur insu, car tout homme, qu'il le sache ou non, possède une philosophie, une doctrine en vertu de laquelle il dirige sa vie et règle sa conduite. Ainsi il y en avait un qui lui avait démontré par expérience que les doctrines d'Helvétius méritaient d'être moins anathématisées qu'elles ne l'ont été, et qu'à tout prendre l'égoïsme avait du bon, car l'égoïsme, consistant dans le désir de n'être pas gêné, évite, autant qu'il le peut, d'être gênant. Un enthousiaste lui avait appris, à sa grande stupéfaction d'abord, que les idées réputées les plus nobles n'étaient pas toujours proches parentes de la charité, et qu'il n'y a pas de tyrannie plus dangereuse que celle de l'enthousiasme quand il n'est pas réglé par la modestie et la douceur, tandis qu'il avait trouvé des trésors de bienveillance intelligente chez un aimable matérialiste dont toute la doctrine pratique consistait à penser que l'homme est naturellement, sinon l'ami, au moins le camarade de l'homme. Quoiqu'il sortît rarement de chez lui, il en savait donc plus long sur la nature humaine que la plupart de ceux qui sont lancés dans le tourbillon le plus épais du monde, et qui ont parcouru tous les grands chemins du globe, car il avait largement fouillé dans cette mine d'observations que lui offrait la société restreinte au milieu de laquelle il vivait, et chaque jour il recommençait ses fouilles avec une curiosité toujours aussi ardente. Une expérience incessamment renouvelée lui avait appris en effet qu'une âme humaine est une mine inépuisable en métaux mêlés de toute espèce, or et argent précieux, cuivre vulgaire, plomb terne et vil étain.

Il avait aussi en lui-même certaines facultés et certaines tendances qui lui avaient singulièrement facilité son métier d'observateur, et qui portaient chez lui jusqu'à l'ivresse et à la frénésie les voluptés de la contemplation. Il agissait comme il pensait, selon ses doctrines de l'heure présente et ses préoccupations morales du moment. Contrairement à la plupart des hommes qui ont les doctrines de leurs passions, lui, il avait les passions de ses doctrines, c'est-à-dire que toute sa conduite, à tel ou tel moment de son existence, était la conséquence des doctrines qu'il avait embrassées. Les modernes ont rarement connu cette manière de philosopher qui était celle de l'antiquité. Alors chaque philosophe était réellement le personnage de sa doctrine, et, par sa conduite et ses mœurs, en révélait à tous les yeux les conséquences pratiques. Antisthène portant sa besace, Diogène roulant son tonneau, Zénon vaincu par le mal et refusant de croire à la douleur, Démocrite qui riait sans cesse et Héraclite

qui pleurait toujours, vivaient réellement de leur doctrine, corps et âme à la fois. Les doctrines étaient alors incarnées dans des personnes vivantes; nous modernes, nous avons trouvé plus commode de les pétrifier dans des églises et des institutions. L'existence est ainsi distincte et séparée de la morale; l'originalité de l'esprit y perd, mais la facilité de la vie y gagne. Personne n'est tenu de se conformer aux doctrines qu'il professe : vous pouvez être, si cela vous plaît, stoïcien et assister aux banquets d'Aristippe, cynique et porter le costume de Brummell, platonicien et ne pas vous soucier d'autre chose que de la prime et du report. Tel n'était pas Henri Néville. Il aurait pu dire, comme Vauvenargues : « Il fut un temps où j'étais stoïcien forcené. » Il changeait fréquemment de doctrines, mais elles conservaient un empire absolu sur lui jusqu'au moment où il les avait pleinement abjurées. Il avait été stoïcien forcené, mystique exalté, chrétien résigné, sceptique à outrance. Comme il laissait les doctrines qu'il avait embrassées produire en lui leurs conséquences pratiques, il connaissait à fond les vices et les vertus qu'elles engendrent, les passions qui les distinguent, les modifications qu'elles font subir à l'âme; il avait donc par cela seul vécu la vie de plusieurs hommes et connu les secrets de plusieurs types humains.

Des nécessités impérieuses le forcèrent à quitter la France; il alla en Amérique solliciter la bienveillance du hasard et essayer d'attendrir la fortune. Quelques lettres écrites à de longs intervalles nous ont appris que ces toutes-puissantes divinités, sans se montrer trop prodigues, avaient été cependant compatissantes, et qu'il leur devait par reconnaissance, sinon un temple, au moins une chapelle. Il connaissait assez la vie pour savoir que le proverbe qui sert de titre à l'une des comédies de Shakspeare, *tout est bien qui finit bien*, trouve rarement son application, et qu'on doit s'estimer fort heureux quand le proverbe peut être ainsi transformé : *tout est bien qui continue médiocrement*. Il ne s'est donc ni étonné ni scandalisé que la fortune ne lui ait accordé qu'une demi-protection, et que le hasard ait eu des distractions en s'occupant de lui. En tout cas, il nous est agréable de songer qu'il aura assez prospéré pour qu'à son retour ses amis puissent espérer qu'il leur rapportera en témoignage de son affection quelques objets rares et précieux du pays des *Yankees*, ne fût-ce que des mocassins et des armes de sauvage, car à son départ il était trop déshérité du ciel et de la terre pour leur laisser le moindre souvenir. Je fus plus favorisé que les autres, et il me laissa en partant le plus précieux gage d'amitié qu'il pût me donner, cinq ou six cahiers grossièrement reliés, où jour par jour il avait écrit les mémoires de sa vie, ses observations, ses expériences psychologiques, ses souffrances morales et physiques, ses caprices et ses rêveries. « Prends ces cahiers, me dit-il

avant de me quitter, de ce ton ironique qui lui était habituel. Peut-être pourront-ils un jour ou l'autre te rendre quelques services; je connais les nécessités du sinistre, maussade et avant tout ridicule métier de dupe que tu exerces, car j'imagine que tu n'es pas assez sot pour ignorer que ton concierge présente une surface sociale que tu ne présenteras jamais, et qu'il offre à nos semblables des garanties sérieuses que tu ne peux pas offrir. Je ne te conseille pas d'y renoncer : là où la chèvre est attachée une fois, il faut qu'elle broute; mais je ne puis m'empêcher de déplorer que tu aies pu croire, comme beaucoup de tes confrères, qu'amuser ou instruire les hommes soit un des buts de la vie. En admettant la vérité de cette très contestable opinion, qui indique plus d'honnête imbécillité que de pratique bon sens, il faudrait encore reconnaître que le métier d'homme de lettres est le pire moyen d'atteindre le but aussi inutile que peu glorieux que tes confrères se proposent. Si tu voulais amuser tes semblables, il valait mieux te faire comédien, et si tu voulais les instruire, il était plus sensé de te faire instituteur primaire. Quelle drôle d'idée que de s'inquiéter de gens que l'on ne connaît pas, que l'on ne connaîtra jamais, au point de vider en leur honneur son cœur et son cerveau! C'est une vraie dépravation, car si tu as en toi quelques bonnes pensées et quelques bons sentimens, il me semble que ce n'est pas au public, mais à tes amis, qu'ils devraient être réservés. Enfin heureux encore ceux dont l'esprit et le cœur sont assez riches pour mener longtemps cette existence de dupe! Tu dois donc prévoir les cas de défaillances subites, les fatigues morales ou physiques, les loisirs forcés; c'est alors que tu reconnaîtras l'utilité des informes manuscrits que je t'abandonne. Je te permets d'en disposer à ton gré, et sans scrupule. Si je restais à Paris, et que je te visse aux prises avec des nécessités urgentes, je n'hésiterais pas à mettre ma montre en gage pour toi, ou à faire les démarches les plus ennuyeuses auprès des usuriers de ma connaissance. Eh bien! ces manuscrits représentent ma personne : retire d'eux tout ce qu'ils pourront te donner. Tu trouveras dans ces cahiers peu de choses complètes, mais quantité de germes qui, échauffés par la réflexion, pourront peut-être se développer et s'épanouir, des rêveries, des anecdotes, des souvenirs, des esquisses de caractère, des silhouettes, quantité de combinaisons d'idées et de formules de chimie morale. Si le temps ne te manque pas, peut-être pourras-tu faire sortir de ce fatras quelque œuvre d'imagination, drame ou roman; si le temps te manque, tu pourras encore, malgré tout, rencontrer çà et là cinq ou six pages formant un ensemble par elles-mêmes, qui ne te coûteront aucune peine, si ce n'est celle de les transcrire; je t'autorise même à les couper brutalement avec des ciseaux, si le métier de copiste te répugne. Ne

crains pas que je veuille jamais revendiquer la propriété des billevesées de ma façon qu'il te fera plaisir de publier, et que la gloire que tu en retireras puisse jamais me faire envie. Tu ne me dois donc aucune reconnaissance, et je te dispense de me remercier. »

Je n'ai jamais fait usage de la liberté qui me fut ainsi octroyée, et en vérité j'hésite encore au moment d'en user pour la première fois. Il serait très facile de détacher de ces cahiers volumineux une série de paragraphes éloquens ou un chapelet de pensées profondes, mais c'est à peine si l'on pourrait y rencontrer dix pages qui répondissent aux besoins d'ordre, de méthode et de logique qui caractérisent l'esprit français. Ceux qui connaissent parmi nous le *Doctor* de Southey et la *Biographia litteraria* de Coleridge pourront se faire une idée approximative de ce capharnaüm intellectuel; encore les livres de Southey et de Coleridge se bornent-ils en général au monde des idées, et n'empiètent-ils pas à chaque instant sur les domaines de l'imagination et de la vie comme ces excentriques manuscrits. Je trouve des souvenirs d'enfance à côté de réflexions sur le Koran, et une dissertation sur le caractère de la musique de Donizetti à côté d'un fragment sur les femmes du Nouveau-Testament, que je détacherai peut-être un jour, dans une heure d'audace. Cependant çà et là Henri Néville a essayé d'introduire un peu d'ordre au milieu de ce chaos, et certains groupes de pensées et de sentimens liés ensemble par les simples liens de l'affinité naturelle attirent violemment les yeux par les titres bizarres dont il les a affublés. Les impressions nées exclusivement de la lecture portent pour titre *le Monde des Livres*. Certains portraits, dessins de caractères, souvenirs, anecdotes ont été réunis sous ce nom : *Images objectives et Impressions extérieures*. Quelques réflexions morales et quelques rêveries d'une nature poétique et romanesque ont été baptisées *Images des Rêves et Fantômes subjectifs;* mais de tous ces groupes de rêveries et de pensées, celui qui m'a paru le plus nouveau et le plus original est un ensemble de récits et de souvenirs réunis sous ce titre alléchant pour le moraliste et le psychologue : *les Petits Secrets du Cœur*. Ce sont des réflexions sur les subtils mobiles qui déterminent les actions humaines, confirmées par des anecdotes d'un genre tout à fait excentrique et singulier, qui feraient dire à plus d'un lecteur ce que Voltaire disait de Marivaux : « Voilà un auteur qui connaît tous les sentiers du cœur humain, mais qui n'en a jamais connu la grand'route. » L'auteur, je crois, accepterait volontiers ce reproche, car il est très évident que pour lui il n'y a pas de règle générale dans les déterminations de la volonté, et que tout est exception dans ce prétendu domaine de la liberté. Du reste écoutons-le parler lui-même; les pages qu'on va lire sont extraites d'un chapitre intitulé *après une Lecture de Sterne*.

« J'ai connu beaucoup d'esprits ingénieux et de fins connaisseurs en littérature qui regardaient Sterne comme un auteur trop vanté. Sans doute, disaient-ils, il y a dans ses œuvres quelques pensées profondes et quelques pages remarquables, mais comme il peut et comme il doit naturellement s'en rencontrer dans les œuvres d'un écrivain qui parle sans jamais s'arrêter et bavarde à bouche-que-veux-tu. Il sait rire, dit le vulgaire, toujours disposé à accepter les réputations faites et les préjugés établis. Eh bien! c'est une question très discutable. Ce n'est pas tout que de rire, il faut encore ne pas rire à contre-temps. Or la gaieté de Sterne nous semble presque toujours intempestive; il montre ses trente-deux dents alors qu'il faudrait se contenter de sourire, souvent même alors qu'il n'a aucune raison sérieuse de déployer tant de gaieté. Il a le rire facile et intarissable des enfans, cela est vrai, et cependant ce rire n'a aucune innocence ni aucune naïveté; il est cynique autant que puéril. Sa sensibilité si vantée est remplie d'égoïsme, et manque entièrement de tendresse et de sympathie; il jouit de la douleur qu'il contemple, et pleure non de compassion, mais de plaisir. Est-il d'ailleurs assez affecté, alambiqué, obscur, énigmatique, assez rempli d'hypocrisie et de charlatanisme! On dirait qu'il pleure non pour vous émouvoir, mais pour vous donner une excellente idée de son cœur, ou pour vous duper plus sûrement par ce vain étalage de larmes. Toutes ces critiques sont parfaitement justes, mais Sterne a un mérite qui rachète amplement ses défauts : on peut dire qu'il a découvert d'instinct une branche très importante des sciences morales, encore peu cultivée, mais qui le deviendra de plus en plus à mesure que la société deviendra plus raffinée et plus compliquée, — l'entomologie morale. Nul mieux que Sterne n'a pour ainsi dire vu l'invisible et saisi l'insaisissable, nul n'a mieux compris les mobiles bizarres et occultes des actions humaines et les mystérieux secrets du cœur humain. Malheureusement Sterne n'était pas un homme de génie; il a ignoré lui-même la découverte qu'il avait faite, il a exploité cette science des petits secrets du cœur humain non comme un philosophe ou un grand artiste, mais comme un sceptique et un charlatan spirituel. Et cependant je pense bien souvent à lui lorsque je contemple le spectacle de la vie et que j'observe les infimes accidens qui dirigent nos destinées. Bien souvent j'ai pensé au nez gigantesque de Diégo en assistant à certains succès, et au fétu de paille de la veuve Widman, en observant les relations sympathiques entre les deux sexes. Que serait-il advenu si les populations émerveillées avaient pu constater de quelle substance était ce nez de Diégo qui leur inspirait tant d'admiration, et si l'oncle Toby n'avait pas soufflé dans l'œil de la veuve Widman? Que serait-il advenu si M. Shandy lui-même, se levant précipitamment, eût re-

froidi la conversation commencée pour aller remonter sa pendule? Il est possible que ce fait insignifiant nous eût privés de l'existence et par suite des remarquables opinions de l'excentrique Tristram Shandy.

« Je ne sais, mais il me semble quelquefois que la science du cœur humain est encore aujourd'hui dans l'état où était la philosophie au temps de la scolastique. Nous nous vantons beaucoup de notre culture morale raffinée; raffinée n'est pas le mot juste, c'est quintessenciée qu'il faudrait dire. Nous avons créé certains êtres impersonnels nommés amour, ambition, orgueil, qui sont chargés de rendre compte de toutes nos actions, et qui me semblent parfois avoir un certain air de parenté avec les entités des réalistes du moyen âge. Nous nous rangerions plus volontiers du côté des nominalistes, et nous dirions de tous ces êtres impersonnels nommés passions ce qu'ils disaient des entités, que ce sont des mots et du vent : *verba et flatus*. Nous nous abusons nous-mêmes en prenant pour les principes de nos actions les passions qui n'en sont que les agens, agens qui sont susceptibles des modifications et des métamorphoses les plus extraordinaires. Nous ne savons rien ou à peu près rien de nos semblables; nous croyons avoir tout dit lorsqu'en contemplant leurs actions, nous avons dit : Il est ambitieux, ou amoureux, ou orgueilleux; vaines paroles qui ne rendent compte de rien et ne répondent à aucune réalité. Nous ne savons rien de nos semblables, et nous ne savons presque rien de nous-mêmes, car heureusement les hommes n'ont pas la vue assez perçante et assez attentive pour se pénétrer et s'observer sérieusement. Nous nous oublions nous-mêmes en quelque sorte, nous oublions les jours à mesure qu'ils se succèdent, nous oublions les causes à mesure que les conséquences se déroulent. Les sensations, se confondant par leur multiplicité même, égarent et troublent notre jugement, si bien que nous ne savons plus rapporter aucune de nos actions à son véritable principe. Nous nous oublions nous-mêmes, et il en résulte que nous nous étonnons de nous-mêmes, et que nous sommes à nos propres yeux des monstres incompréhensibles et des énigmes indéchiffrables. Cet étonnement qui nous fait répéter sans cesse cette phrase qui sert depuis si longtemps : « Ah! l'étrange créature que l'homme! » ne vient que de notre ignorance; mais si nous savions nous pénétrer, il augmenterait bien loin de diminuer. Nous rougirions de nous-mêmes, en même temps que nous serions émerveillés en voyant les indignes objets auxquels nous sacrifions et les mystérieux trésors qui sont renfermés dans notre cœur, que nous ignorons et que nous négligeons.

« Il a été vraiment très bien dit que l'expression est toujours inférieure à la pensée, la pensée déterminée à la pensée vague et

latente, et que nous n'exprimons que la plus mauvaise partie de nous-mêmes. A cette vérité incontestable j'ajouterais volontiers ce corollaire, que nous n'exprimons jamais que la partie superficielle de nous-mêmes. De là vient qu'en apparence les hommes semblent se répéter à l'envi les uns des autres, et que toutes leurs actions nous paraissent autant de lieux-communs. En réalité cependant il n'en est rien, et le monde moral qui vit invisible sous tous ces crânes épais et sous toutes ces poitrines fermées est d'une étonnante variété. Je voudrais avoir la plume de Sterne pour vous faire apercevoir quelques-unes des bizarres figures de ce monde singulier, et pour vous faire pénétrer quelques-uns de ses mystères occultes. Il est reconnu par exemple que l'orgueil est une des passions de l'âme; mais savez-vous dans combien de choses l'homme peut placer son orgueil? Quand les journaux vous apportent la nouvelle de quelque résolution désespérée, une conversion inattendue ou un suicide inexplicable, votre première pensée est d'attribuer cette résolution à quelque grande cause. Vous vous dites que la vie n'a pas tenu toutes les promesses qu'elle avait faites, que le cœur a été meurtri par une dure expérience, que quelque grand remords appelait une grande expiation, et vous ne songez pas que vos hypothèses supposent à cet inconnu une belle âme, vous ne songez pas que les hommes auxquels la vie a fait des promesses sont extrêmement rares, et plus rares encore les grands coupables dont les fautes valent la peine d'être expiées. Hélas! vous jugez la vie comme un classique juge l'art dramatique; votre pensée refuse d'admettre que le ridicule puisse s'allier au désespoir, et qu'une cause absurde puisse engendrer un chagrin profond. Votre imagination dans ses excentricités les plus hardies n'oserait jamais inviter la folie à faire résonner ses grelots sur le cadavre d'un suicidé, ou sous les voûtes sonores d'un monastère. Eh bien! écoutez l'histoire d'une conversion religieuse, que je crois avoir été très sincère, exécutée avec enthousiasme et ferveur, nécessitée par un désespoir incurable, et qui n'en porte pas moins les marques de la folie la plus bouffonne. Certainement l'ange qui est chargé de tenir les archives dans l'olympe du rire a dû inscrire cette conversion sur ses tablettes; tous les dieux qui président aux joies bruyantes ont dû se pâmer d'aise en écoutant le récit de ce désespoir saugrenu, et cependant des larmes d'un repentir sincère et d'un regret amer ont probablement coulé des yeux de ce misérable pénitent. Supposez un instant, je vous en prie, que c'est Lawrence Sterne avec sa sentimentalité bouffonne qui vous raconte cette histoire si bien faite pour réjouir ses mânes, et il vous sera facile de suppléer par l'imagination à l'inexpérience et à l'insuffisance de mon récit.

« Je n'ai jamais ressenti de plus grande surprise que celle qui me

laissa muet et confondu le jour où j'appris qu'Adolphe C... était entré au monastère de la Trappe. De tous les êtres humains que j'ai connus, celui-là était certainement le moins disposé par la nature à recevoir les visites de la grâce divine. J'eus beau me répéter pendant plusieurs jours la parole de l'Écriture : L'esprit souffle où il veut, je ne pus parvenir à comprendre pourquoi il avait eu la volonté de souffler à travers cette absurde cervelle. Sans doute un miracle avait été nécessaire à un moment donné, et lui, indigne, avait été choisi pour être l'instrument de ce miracle? Certainement cette conversion inattendue était une preuve nouvelle et irrécusable que la clémence de Dieu est aussi infinie que sa puissance; mais cette explication étant admise, il m'était encore fort difficile de comprendre comment l'esprit avait pu pénétrer dans cette âme, par quel coin, par quelle fente, par quelle fissure. Cette âme était si bien matelassée de ses propres vices, qu'il semblait impossible de la pénétrer. Il n'avait aucun de ces vices ardens et de ces mouvemens pleins de violence qui, par leur excès, sont quelquefois l'instrument de rédemption des âmes perverses qu'ils tyrannisent, et c'est précisément par cela même que sa damnation semblait irrévocable. Il n'avait que des vices mous, plats, abjects, horribles à contempler comme les organes visqueux des créatures inférieures. De notre vie nous n'avons connu quelqu'un qui nous ait fait aussi clairement comprendre la vérité de cet axiome ferme et attristant d'Aristote, contre lequel le cœur se révolte, mais que la froide raison est obligée d'admettre : il y a deux sortes de natures, la nature libre et la nature esclave, et toutes les constitutions du monde ne peuvent rien changer à cet inexorable fait. Lui, il appartenait essentiellement à la nature esclave; il était né serf, parasite et bouffon. Au bout d'un commerce d'une demi-heure avec lui, on songeait inévitablement au grand fouet des planteurs, à la chaîne servile et aux carcans de fer. Oh! l'aimable et l'intéressant personnage! avec quelles amusantes grimaces il vous remerciait des cigares que vous vouliez bien lui jeter! De quelles inepties bouffonnes il payait son écot aux déjeuners et aux soupers auxquels il était invité! Et comme il était à son aise dans le rôle que la nature lui avait donné à jouer! Sa bassesse était véritablement exquise, car elle était exempte de ces fausses hontes, de cette humilité timide ou de cette arrogance effrontée qui distingue les âmes viles et qui se sentent telles. Il était vil comme le rossignol est mélodieux, naïvement, et cette naïveté prêtait à ses vices un attrait bouffon qui faisait tout excuser. Il était impossible de songer à se scandaliser en le voyant si sûr et si satisfait de lui-même, si tranquille et de si heureuse humeur. Comme il était adroit et savait bien se faire accepter! Flatteur, sans être rampant, familier sans être importun, il savait respecter vos bonnes

qualités et ne caressait jamais que vos défauts et vos vices. Un instinct secret semblait l'avertir que les qualités supérieures de l'hypocrisie et de la fourberie lui manquaient pour exploiter ce qu'il y avait en vous de bonnes qualités, et qu'il devait se borner à être le flatteur de vos travers et pour ainsi dire le camarade de vos plaisirs. C'est aussi à cela qu'il bornait son rôle, et il s'en acquittait si merveilleusement qu'on l'eût chargé de messages amoureux pour les membres féminins de sa famille, qu'il n'eût ressenti, je crois, aucun scrupule embarrassant.

« Tel qu'il était cependant, on ne pouvait ni le haïr ni le mépriser complétement. Pour ma part, si je cherche à me rendre compte du sentiment qu'il m'inspirait, je suis obligé d'avouer que je le méprisais avec affection, et je crois que c'est là le sentiment qu'il inspirait à la plupart de ses camarades. Il était si inoffensif, si désarmé dans sa bassesse, qu'on ne pouvait lui en vouloir de son abjection. C'était pour votre plaisir d'ailleurs qu'il étalait cette abjection avec tant de complaisance. Cependant l'espèce de mépris affectueux qu'il inspirait avait des causes plus profondes, qu'il avait pénétrées parfaitement, et dont la connaissance lui rendait facile son rôle de parasite et de bouffon. Il possédait une force de sympathie incontestable, et ici, lecteur, admirez par quels subtils moyens la toute-puissante nature sait subjuguer le cœur des hommes. Cette force de sympathie consistait dans sa laideur, qui était une des plus réjouissantes, des plus burlesques, des plus exhilarantes que j'aie jamais vues. Vous le regardiez, et vous sentiez la gaieté monter en vous comme une douce ivresse; il parlait, et le rire venait spontanément s'épanouir sur vos lèvres. En vérité, le rire semblait lui obéir comme un esclave affectueux, tant il était complaisant et docile, tant il était empressé de l'accueillir dès qu'il paraissait. Ce n'était pas seulement chez ses amis et ses camarades qu'il soulevait cette gaieté irrésistible, c'était chez tous ceux qui avaient le bonheur de le contempler une minute. Ceux-là, quels que fussent leurs soucis et leurs peines, s'en retournaient heureux et délivrés de leurs tristesses au moins pour une journée entière. Cent fois, au coin des rues, j'ai vu les grisettes s'arrêter avec un étonnement joyeux qui se manifestait par quelque bruyant éclat de rire, et les femmes plus réservées se détourner pour cacher à demi leur sourire. S'il entrait dans un bal public ou dans une réunion de jeunes gens, il était assuré d'avance de soulever des tempêtes d'hilarité et d'être le lion de la soirée. Il n'avait qu'à paraître, et pour un moment tous les cœurs lui étaient conquis, toutes les coupes lui étaient tendues. Je n'essaierai pas de faire un portrait de sa personne physique, une pareille tâche est au-dessus de mes forces; tout ce que je puis dire, c'est qu'il méritait son succès. On eût dit la production de

quelque artiste de génie qui est tellement habitué à créer la beauté, que dans ses fantaisies les plus bouffonnes il ne peut s'empêcher de songer à elle. D'ordinaire la laideur est une négation de la beauté; ici elle n'en était que la joyeuse et amusante parodie. Cette parodie spirituelle, attique, qui fait irrésistiblement rêver à la beauté qu'elle veut railler, cette parodie que le génie des Grecs réalisa si heureusement dans les dieux aux pieds de chèvre et à la barbe de bouc, la nature l'avait en quelque sorte incarnée dans la personne d'Adolphe C... Sa laideur semblait ajoutée après coup comme par une main qui s'amuse et qui suit les indications d'un esprit en belle humeur; elle semblait entée sur une beauté primitive, qu'elle avait détruite en l'exagérant. Ses belles joues de chérubin bouffon, lisses, roses, rebondies, auraient tenté le pinceau de Rubens par l'éclat de leur chair et l'incarnat de leur couleur. Au milieu de ces grasses et florissantes étendues de matière s'élevait, comme une citadelle, un nez charnu, gigantesque, un nez comme les hommes n'en ont jamais rêvé et comme la nature seule peut en faire, que surveillaient, pareils à de vigilantes sentinelles, deux yeux énormes, fixes et cyniques, d'un bleu charmant, dont l'azur du ciel peut seul donner une idée.

« Cette laideur, divertissante et comique, faisait sa force; en elle était le secret de la sympathie méprisante qu'il inspirait. Il le savait; aussi aimait-il sa laideur comme on aime les instrumens qui vous ont rendu victorieux. Il n'aurait pas changé son visage grotesque pour celui de l'Antinoüs ou de l'Apollon Pythien. Il aimait ce nez baroque qui lui avait valu tant de soupers, tant de succès de fou rire, qui avait fait retourner tant de visages épanouis, qui lui avait fait pardonner tant d'actions et de paroles incongrues qu'on n'aurait jamais passées à tout autre que lui. Il aimait ces yeux démesurés, dont l'expression relevait si bien les platitudes bouffonnes qu'il débitait. Ces heureuses difformités lui avaient aplani tant de petites difficultés! Plus d'une grisette à l'esprit bizarre et pervers, fascinée par ce visage étrange, avait été vaincue sans combat; plus d'une démarche où tout autre aurait échoué avait été accueillie favorablement en vertu de cet axiome incontestable : quiconque a ri est désarmé. Cette laideur était son gagne-pain, son génie, son moyen d'action sur les hommes; c'est par là qu'il avait conquis leur complaisance, sinon leur estime, et leur étonnement, sinon leur amour. Ainsi il marchait dans la vie avec cette superbe assurance, qui est la conséquence des triomphes mérités, des situations nettes et inexpugnables, et que donnent également une grande richesse, un succès incontesté et un honneur sans tache. Comme tous les triomphateurs insolens, il n'avait pas songé que l'heure des revers pourrait sonner, et qu'il pourrait venir un jour

où le burlesque moyen de succès dont il avait abusé lui serait retiré. Ce jour vint, et la vengeance de la Providence s'étendit sur lui comme pour prouver qu'elle se chargeait de châtier d'autres insolences que celles des Nabuchodonosor et des Antiochus. Un beau soir de printemps, un frisson le saisit. Il se coucha, et se releva deux mois après défiguré par la petite vérole. Défiguré n'est pas tout à fait le mot propre, et je désespère de trouver une expression convenable pour peindre les ravages particuliers que la maladie avait faits sur lui. Son visage cependant portait peu de traces des affreux stigmates de la petite vérole : on n'y distinguait point de crevasses, ni de coutures. Quelques marques légères attestaient seulement çà et là le passage de la terrible maladie; mais ces marques avaient suffi pour altérer complétement sa physionomie et pour enlever tout caractère à sa piquante laideur. Le charme bouffon que nous avons essayé de décrire avait complétement disparu de son visage. Lorsqu'il put sortir et qu'il voulut tenter de recommencer sa vie passée, il s'aperçut de l'énorme et irrémédiable changement que la maladie avait opéré en lui. D'ordinaire un éclat de rire franc et cordial accueillait son arrivée, et ceux même qui le voyaient familièrement ne pouvaient retenir un sourire dès qu'ils l'abordaient. Maintenant tout était changé. Les amis qu'il rencontrait le regardaient avec étonnement, et, après l'avoir félicité de son retour à la santé, se détournaient avec indifférence. Il n'éveillait plus comme autrefois l'attention des inconnus, et il pouvait passer au milieu de la foule sans crainte d'être remarqué. Il avait perdu avec la maladie la puissance de sympathie comique qui l'avait soutenu jusqu'alors. Il sentit qu'il ne se relèverait jamais du coup qui le frappait, se regarda à bon droit comme perdu, et tomba dans un morne désespoir. Un jour que je me promenais avec un de mes amis à travers les rues de Paris, nous le rencontrâmes mélancoliquement assis sur le boulevard; il n'osa point nous aborder ni même nous saluer, mais je n'oublierai jamais le regard triste et désolé qu'il me jeta. Je compris toute la portée de ce regard, qui, pour s'échapper de deux yeux jadis cyniques et insolens à outrance, n'en contenait pas moins toutes les tristesses qu'ont ressenties tant d'âmes nobles et grandes. Dans son muet langage, il disait, ce regard, tout ce que peut dire le regard d'un héros qui sent la gloire lui échapper, ou celui d'une jolie femme qui vient d'apercevoir les premières marques irrécusables de la vieillesse. Il disait distinctement : « Ils sont finis les jours de fête! Adieu maintenant pour toujours aux joyeux éclats de rire et aux bruyans lazzis! J'ai perdu ce qui me faisait, sinon aimer, au moins rechercher et supporter. Maintenant le papillon qui vous avait diverti par ses couleurs bizarres est mort, et il n'en reste plus qu'un ver méprisable à côté duquel vous passez en vous détournant. » Je

fus saisi de pitié en rencontrant ce regard dont j'essaie d'interpréter le langage, et je fis un pas en avant pour aller serrer la main du malheureux. Je ne sais quel vilain sentiment de mépris me retint et me fit détourner la tête; j'ai toujours regretté depuis cette minute de dureté.

« Quelque temps après, on m'apprit qu'Adolphe C. était entré au monastère de la Trappe. Cette nouvelle inattendue me plongea dans la stupéfaction la plus profonde. Mon esprit avait bâti pour lui une tout autre destinée. Je m'étais plu à imaginer pour ce divertissant bouffon une décadence croissante; je le voyais descendant vers l'ignominie avec cette force de gravitation irrésistible qui entraîne vers la misère l'homme opulent atteint dans sa fortune, et vers le crime l'homme une fois atteint dans son honneur. — Il descendra, pensais-je, tous les degrés du parasitisme; après avoir flatté les vices et les travers des brillans jeunes gens parmi lesquels les faveurs du hasard lui avaient permis de vivre, il flattera les vices de drôles interlopes et de débauchés de bas étage, jusqu'à ce qu'enfin il tombe sur la boue infecte des chemins pour ne se relever jamais. Certes, si le calcul des probabilités n'est point menteur, mon hypothèse approchait aussi près que possible de la vérité, et voilà qu'une résolution soudaine, inespérée, venait la reléguer dans la région des mensonges! Un coup de la grâce avait touché ce malheureux, qui n'avait certainement jamais eu souci des choses éternelles, et qui n'avait peut-être jamais prononcé le nom de Dieu, excepté pour blasphémer ou pour relever ses lazzis impurs par le sel de l'impiété cynique. Cette conversion était-elle sincère? J'en doutai un instant; puis, quand je me rappelai le long et triste regard qu'il m'avait jeté quelques mois auparavant, toute incertitude s'évanouit de mon esprit. Je remontai sans effort tout le cours des pensées qui l'avaient agité, et je vis clair dans son âme. Ah! quel spectacle attristant et absurde! D'abord l'abattement s'était emparé de lui, puis le désespoir, lorsqu'il s'était aperçu qu'il n'était plus grotesque, et qu'il avait perdu la puissance d'amuser. D'autres se lamentent lorsque le ridicule les atteint; lui s'était désespéré parce que le ridicule l'avait fui. Alors ces yeux cyniques qui n'avaient jamais eu une larme de pitié et de sympathie humaine étaient devenus humides, puis il les avait relevés vers le ciel, et il avait prié.

« Il pleura et il pria. — Larmes ridicules, direz-vous peut-être, aussi ridicules que la cause qui les fit couler, prières grotesques et qui durent certainement scandaliser les anges assis autour du trône de Dieu! — Ne soyez pas aussi sévères, honnêtes pharisiens. Les larmes de ce malheureux étaient ridicules, mais j'en ai tant vu couler d'indignes! J'en ai tant vu couler où le repentir n'entrait pour rien! Il pleura comme vous avez pleuré, enfant, le jour où vous avez

été trahi par votre première maîtresse, quelque plate créature qui ne valait peut-être pas une seule des larmes d'un honnête garçon, — comme vous avez pleuré, vieille coquette, le jour où vous avez vu s'enfuir ce dernier amant auquel vous vous accrochiez avec désespoir, — comme vous avez pleuré, beau dandy, le jour où, la face livide et les traits bouleversés, vous avez senti les larmes monter dans vos yeux, secs jusqu'alors, en contemplant votre dernier billet de mille francs. Il y avait du regret, de la vanité et de l'égoïsme dans ces larmes; mais, dites-moi, y avait-il un atome de repentir? Ce n'était pas le regret d'avoir péché qui vous animait, convenez-en; c'était le désespoir de ne pas pouvoir pécher encore. Lui au moins eut le mérite de mêler un repentir sincère à ses ridicules regrets. Ses prières vous semblent bouffonnes; mais songez un peu qu'elles n'ont point paru telles à Dieu, puisqu'il les a entendues et qu'il les a exaucées. Que les philistins et les pharisiens rient s'ils veulent de cette conversion; vous n'en rirez pas, vous, créatures d'élite, qui avez commencé par désirer tout le bonheur de la terre, et qui avez fini par ambitionner toutes les félicités du ciel. Si l'humilité a fait taire en vous la voix de l'orgueil, vous aimerez à vous abaisser, j'en suis sûr, et à vous trouver une sorte de fraternité avec ce misérable; vous vous avouerez noblement que, pour être plus belles et plus grandes, plus dignes de désir et d'envie, les choses que vous avez poursuivies, possédées et regrettées, n'étaient pas moins fragiles, pas moins périssables que les choses infectes et grotesques auxquelles il bornait son ambition. Ne ris pas de cette conversion, toi surtout que je connais si bien, jeune homme au cœur empoisonné d'orgueil et gonflé de passion. Sais-tu vers quel port te conduiront les orages de l'existence, et de quels moyens la Providence se servira pour te guérir de ces blessures que tu regardes aujourd'hui avec tant de complaisance, et pour calmer les ardentes fièvres qui te consument et dont tu es si fier?

« Et maintenant tirons directement la morale de cette histoire à la manière des fabulistes antiques; elle prouve clairement deux faits moraux : le premier, c'est que l'homme place son orgueil dans d'étranges choses; le second, c'est que le cœur humain est mené par des mobiles plus singuliers qu'on n'oserait l'imaginer. »

Telle est généralement la manière dont ces fragmens sont écrits. Nets et rapides, dépourvus de toute recherche dramatique et de toute prétention à l'art, ils trahissent, par leur forme même et leur peu de souci des agrémens extérieurs, la nature méditative et rêveuse de l'auteur. Sa pensée semble affectionner une nuance particulière, qu'à défaut d'une meilleure expression j'appellerai le *gris lumineux*. Sur ce fond clair et brillant, un peu uniforme, une image se détache quelquefois comme un accident de couleur. L'expression des senti-

mens est rarement tapageuse et bruyante; mais au milieu de cette tranquillité abstraite une phrase éclate tout à coup comme une bombe, ou vibre comme une ondulation musicale. L'auteur se parle généralement à lui seul et parle pour lui seul, et cependant on dirait par momens que le milieu dans lequel s'échappent ses paroles est plein d'échos qui veulent bien lui servir d'interlocuteurs. Il a l'amour le plus vif de la réalité et le dédain le plus prononcé pour les apparences extérieures; il n'aime pas à sortir des domaines de la réalité abstraite, qu'il considère comme la seule vraie. Pour lui, toute chose a une âme qu'il faut savoir saisir; une fois que l'âme a été surprise, cette chose n'a plus rien à vous apprendre, et la forme n'a plus aucune importance. Comme on le voit, il regarde le monde plutôt avec des yeux de contemplateur et de curieux qu'avec des yeux d'artiste. Aussi s'inquiète-t-il fort peu en général de mettre en œuvre les nombreux matériaux que la réalité lui offre, et ne se met-il pas en frais d'imagination pour exploiter les secrets qu'il a surpris. Par sa tournure de pensée et sa manière de sentir et de juger, il s'éloigne donc considérablement des tendances qui entraînent la littérature moderne et des goûts du public actuel. Aujourd'hui toute pensée, pour se faire accepter, doit revêtir une forme dramatique ou romanesque, cette forme dût-elle étouffer la pensée et l'absorber au point de la rendre introuvable; lui, il croyait au contraire qu'une pensée ne vaut rien que par elle-même, qu'elle perd la moitié de son prix lorsqu'elle revêt un habit d'emprunt, et que d'ailleurs les pensées qui exigent impérieusement une forme dramatique ou romanesque sont extrêmement rares. Si vous lui aviez dit que la conversion excentrique racontée plus haut pouvait être, pour un conteur doué du génie comique, le germe d'une nouvelle amusante, il vous aurait répondu que vous étiez dans la plus grande des erreurs, et qu'il n'y avait dans une telle histoire que deux points intéressans, un caractère bizarre assez amusant pour être esquissé, un fait moral assez important pour être noté. Nos pères, qui se plaisaient presque exclusivement à la peinture abstraite des sentimens, auraient peut-être approuvé cette manière de penser : aujourd'hui ce n'est qu'en tremblant que j'ai détaché les pages qu'on a lues. Encore ai-je pris la précaution de choisir le fragment le plus court, l'épisode le plus acceptable parmi les nombreux fragmens et épisodes que m'offraient ces manuscrits, afin que si le public me jugeait coupable pour avoir osé lui présenter de telles bizarreries, ma faute me fût plus aisément pardonnée. J'ai donc lancé ce fragment comme préface ou pour mieux dire comme prospectus de chapitres que j'aimerais à détacher successivement, si mon audace pouvait être excusée.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1859.

Amis de la paix, convaincus en conscience que la guerre n'est légitime qu'à la condition de n'être point arbitraire et de se présenter avec le caractère d'une irrésistible nécessité, médiocrement confians dans l'efficacité de la force matérielle appliquée à la solution des grandes questions morales, habitués à croire que ce n'est point précisément avec des secours étrangers qu'un peuple secoue une domination étrangère et conquiert véritablement son indépendance, nous ne pouvons que nous réjouir de la soudaine résolution à laquelle nous sommes redevables de la fin de la guerre. Moins que d'autres peut-être, nous avons été surpris par cette péripétie, car, après l'éclatant succès de Solferino, nous avions compté sérieusement et sur la résignation de l'Autriche à des sacrifices inévitables, et sur la modération de la politique française, modération qui pouvait seule conjurer quelques-unes des graves difficultés déjà nées du développement de la guerre. Ce qui manque à la France, ce n'est certes point la gloire des armes : elle en est rassasiée. Ce qui manque à l'Italie, ce n'est certes point l'intervention armée des étrangers dans ses affaires : c'est à cette intervention incessante depuis des siècles qu'elle doit imputer presque tous ses malheurs. Ceux donc qui, comme nous, après avoir souhaité vainement que la guerre fût prévenue, demandaient du moins qu'elle fût courte, *sia il combatter corto,* comme disait Pétrarque, ont bien le droit de se féliciter de voir exaucé le plus modeste de leurs vœux, car personne ne pourra les accuser d'inconséquence, ou leur imputer l'avortement d'espérances excessives et trop témérairement surexcitées.

Nous ne connaissons encore que les principaux traits de la paix qui a été signée entre l'empereur d'Autriche et l'empereur des Français à Villafranca. L'Italie sera organisée en confédération sous la présidence honoraire du pape. La Lombardie, sur laquelle l'Autriche nous cède ses droits, est don-

née par la France au roi de Sardaigne. L'Autriche conserve la Vénétie; mais la Vénétie fait partie intégrante de la confédération. Avons-nous le droit, sur l'indication de ces simples élémens, de porter un jugement politique sur la paix de Villafranca? Nous n'oserions le dire. Pour apprécier toute la portée de l'arrangement convenu entre les deux empereurs, il faudrait connaître le règlement organique qui doit être adapté aux bases qui nous sont sommairement annoncées. Il est évident par exemple que les principes d'après lesquels sera rédigé le pacte fédéral italien donneront au nouvel arrangement sa véritable signification politique, et qu'il n'est guère possible par conséquent d'émettre un jugement précis avant que les dispositions du pacte fédéral de l'Italie n'aient été arrêtées. Nous ne connaissons que les termes généraux de la paix militaire, nous ignorons quelques-unes des conditions essentielles de la paix politique qui sera la conséquence de la paix militaire; mais, cette réserve posée, nous ne pensons point qu'il y ait de l'indiscrétion à essayer de pressentir l'esprit de la paix politique d'après les données élémentaires que nous possédons. Il est permis, croyons-nous, de rechercher, à la lueur des conjectures plausibles, les causes qui ont pu déterminer un arrangement que le public en général n'attendait pas si tôt. Il est permis de confronter les conditions de la paix avec les causes et l'objet de la guerre. Il est permis d'examiner quelles peuvent être les conséquences probables de cette paix, d'abord au sein de l'Italie et ensuite en Europe. C'est du moins ce que nous allons tenter, sans nous dissimuler les chances d'erreur que nous allons courir dans nos appréciations hypothétiques; mais qui peut aujourd'hui se croire à l'abri de telles erreurs? Les plus hauts et les plus grands en sont réduits à faire de la politique conjecturale. Le ministre des affaires étrangères d'un grand pays, lord John Russell, ne croyait-il pas, au moment où la paix se signait, que l'armistice n'était qu'un fait militaire? Quand ceux même qui sont à la source des informations sont si peu instruits ou si peu clairvoyans, l'on peut, ce nous semble, s'exposer sans confusion au péril de se tromper.

Les motifs qui ont rendu traitable l'empereur François-Joseph sont les plus apparens. Ses échecs avaient été aussi terribles que prompts. Il avait été obligé d'évacuer la Lombardie, et ne pouvait raisonnablement conserver aucune pensée de retour dans cette province, dont la possession était si ruineuse pour l'Autriche. Placé avec son armée sur les forteresses du Mincio et de l'Adige, il était réduit, avec des troupes décimées et démoralisées, à soutenir une défensive désespérée. L'escadre française allait attaquer Venise; des troupes françaises allaient débarquer dans la Vénétie, et une fois nos armes engagées dans cette partie de l'Italie, ce devenait pour nous une question d'honneur de l'enlever à l'Autriche et de la rendre à l'indépendance. Quelles étaient d'ailleurs les ressources de l'empereur François-Joseph pour continuer une lutte dont le résultat fatal était écrit d'avance? Soit à l'intérieur, soit au dehors de l'empire, l'empereur François-Joseph ne pouvait obtenir de nouvelles ressources défensives qu'au prix de sacrifices douloureux pour sa fierté. A l'intérieur, son autorité était peut-être déjà menacée en Hongrie, et pour demander à ses peuples de nouveaux efforts, il eût été obligé de renoncer à un système de gouvernement qui a excité

une nombreuse et forte opposition, de faire des concessions libérales, d'entrer vis-à-vis de ses sujets dans une de ces capitulations auxquelles est souvent réduit le despotisme aux abois, mais qui, imposées par la nécessité, perdent le mérite de la spontanéité et de la bonne grâce. Au dehors, il ne rencontrait que des ennemis heureux de ses échecs, comme les Russes; des alliés, comme les Anglais, qui l'avaient prévenu dès le principe que dans aucun cas ils n'épouseraient sa querelle italienne, et qui tout récemment, dans un discours que lord John Russell prononçait à la veille de prendre le ministère des affaires étrangères, lui faisaient entendre qu'il devait perdre non-seulement la Lombardie, mais la Vénétie; des confédérés enfin, comme la Prusse, qui, pour salaire d'un secours incertain et en tout cas bien lent, demandaient que l'Autriche abdiquât sa suprématie en Allemagne et leur cédât l'hégémonie au sein de la confédération. Vaincue en Italie, où elle allait subir un assaut formidable et suprême, menacée de dissolution à l'intérieur, ne trouvant auprès des grandes puissances que malveillance, indifférence, ou l'illusion d'un concours à la fois intéressé et inefficace, l'Autriche en détresse ne pouvait qu'accueillir avec reconnaissance les ouvertures pacifiques de l'empereur des Français.

Certes, si la guerre entre deux grands états n'était qu'un duel à outrance, d'où la pensée politique dût être absente, cet ensemble de circonstances, qui mettait l'Autriche à l'extrémité, eût été pour la France une tentation bien séduisante de pousser à bout son triomphe et d'accabler l'ennemi; mais cette barbarie portée dans la guerre n'est point de notre époque. Dans d'autres temps, lorsque la maison d'Autriche aspirait à la monarchie universelle, il eût été peu sage de prendre garde de lui porter des coups trop violens; mais l'empire autrichien du XIXe siècle n'a aucune ressemblance avec l'empire de Charles-Quint. L'Autriche actuelle est bien plutôt un état organisé pour la défensive qu'une puissance offensive. La dissolution de l'Autriche produirait sur les bords du Danube un gouffre qui ne serait comblé que par des ruines incalculables. L'Europe et par conséquent la France ont besoin qu'un grand état dans cette partie du continent puisse faire contrepoids à la Russie. Il importe également à la France que le dualisme germanique, représenté par la Prusse et l'Autriche, se maintienne. Dans une guerre contre l'Autriche soutenue à propos de l'Italie, nous devions donc éviter de dépasser notre objet; il ne fallait pas être trop victorieux, de peur d'affaiblir à notre détriment l'empire autrichien là où il est appelé à exercer pour le repos de l'Europe un rôle utile et préservateur. Nous avons insisté à plusieurs reprises depuis six mois sur ces considérations, et nous ne voyons pas pourquoi nous chercherions à les dissimuler au moment où la politique de l'empereur vient les sanctionner avec une remarquable opportunité.

Ce ne sont pas d'ailleurs les seules qui puissent servir à expliquer la paix modérée qui a été offerte à l'Autriche. La guerre, comme toute entreprise violente, a cet inconvénient de produire un tel ébranlement dans les esprits et dans les choses, qu'elle soulève une multitude de questions et d'incidens qui, si on les laisse se développer, nuisent à l'objet primitif que l'on avait eu en vue, le traversent par d'intempestives diversions et l'obscurcissent par

le choc et la confusion des intérêts qu'ils mettent en jeu. Ce sont ces incidens parasites et ces diversions qui font le plus souvent dévier les guerres de leur but, et leur donnent la plupart du temps des dénoûmens si différens des résultats qu'on en avait d'abord espérés. La guerre d'Italie, l'on a pu s'en apercevoir depuis un mois, ne pouvait échapper à la loi commune. Parallèlement aux progrès de la guerre, un plan de médiation s'élaborait à Berlin, et le travail d'enfantement de l'intervention diplomatique de la Prusse paraissait toucher au terme décisif. Nous n'avons jamais pensé que l'effort de la Prusse dût aller au-delà d'une intervention diplomatique. La Prusse n'aurait pas adressé à la France des injonctions, mais elle lui aurait posé des interrogations qui eussent pu être gênantes en ce sens qu'elles auraient peut-être eu l'air de nous imposer la ligne de conduite que nous nous étions tracée à nous-mêmes. En Italie, une autre série de faits commençait à se dérouler. Comme tout le monde l'avait prévu, la pierrre d'achoppement de cette guerre devait être la question romaine. Après la lutte contre l'étranger et la question nationale de l'indépendance, la tendance la plus élevée et la plus légitime qui existât en Italie était sans contredit l'aspiration des Romagnols à se soustraire au gouvernement clérical; mais ici la politique du gouvernement français se heurtait à une contradiction singulière. D'un côté, nous appelions tous les Italiens sans distinction à prendre part à la guerre de l'indépendance. Ce n'était ni aux Lombards, ni aux Toscans en particulier, c'était aux Italiens que s'adressait la proclamation de Milan, et elle leur disait : « Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur... Animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats; demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays. » Il n'était pas possible aux Romagnols, qui avaient devancé même cet appel au patriotisme militaire des Italiens en envoyant de nombreux volontaires à l'armée sarde, aux Romagnols, qui sont une des plus nobles et des plus énergiques populations de l'Italie, de résister à l'entraînement de la guerre nationale. D'un autre côté, l'empereur, dans sa proclamation du 3 mai au peuple français, avait déclaré que « nous n'allions pas en Italie ébranler le pouvoir du saint-père. » Or, le pape ayant proclamé sa neutralité, les Romagnols ne pouvaient, sans résister à l'autorité de leur souverain temporel, s'associer à la lutte de l'indépendance. De là ces mouvemens des grandes villes des légations et les lamentables événemens de Pérouse, les grandes villes des légations se dérobant à l'autorité pontificale, le pape revendiquant, même par les armes et par l'effusion du sang, les prérogatives de son pouvoir temporel et envoyant à la catholicité par son encyclique un long cri de détresse.

Cette contradiction fatale et les difficultés qu'elle provoquait avaient été prévues sans doute comme une inévitable conséquence de la guerre. Au moment où elles se produisirent, elles durent néanmoins causer un grand embarras à l'empereur Napoléon. Nous ne doutons point que la réforme du gouvernement temporel du pape ne soit une de ses plus anciennes et plus constantes préoccupations : tout ce qui s'est passé depuis la célèbre lettre adressée à M. Edgar Ney prouve surabondamment que la réforme du gouvernement papal était peut-être plus encore que l'abaissement de

l'influence autrichienne l'objet de la politique impériale en Italie; mais il était plus facile de venir à bout de l'influence autrichienne que d'obtenir des réformes du gouvernement pontifical. Pour vaincre et refouler l'Autriche, la force suffisait: contre les préjugés de la cour de Rome, la force est impuissante; l'on ne peut rien obtenir du pape que par la persuasion. Ou nous nous trompons fort, ou le désir et le besoin d'une prompte paix, après une si brillante campagne, sont nés pour l'empereur Napoléon de cet embarras. La prolongation de la guerre eût irrité et peut-être porté à des extrémités plus graves encore la crise des États-Romains. La résistance du pape aux conseils de la France eût redoublé par cela même. La paix au contraire avait l'avantage de faire cesser cette situation violente, qui compromettait l'amélioration administrative et politique des États-Romains. Ce n'est pas tout : offerte à l'Autriche dans des conditions libérales, elle liait à nous cette puissance par un service éminent. Le plus faible gage de reconnaissance que nous pussions demander à l'Autriche pour un tel service, c'est sa coopération cordiale auprès de la cour de Rome. Nous croyons donc que ce concours sincère et actif de l'Autriche doit être en quelque sorte la condition sous-entendue de la paix, dont les difficultés romaines ont été la principale cause. Nous croyons que si l'intérêt de l'affranchissement du territoire italien a un peu souffert dans le traité de Villafranca, c'est que l'on a voulu assurer la solution de la question romaine par la persuasion et par le concours de l'Autriche. Notre hypothèse est-elle chimérique? C'est possible, mais l'on nous accordera qu'elle est impartiale. Dans tous les cas, nous ne pourrions regarder la question italienne comme terminée, si le pape ne récompensait point par d'importantes concessions la sollicitude que l'on vient de montrer pour ses intérêts.

Que l'on compare maintenant les bases de paix convenues dans l'entrevue de Villafranca avec ce qui paraissait être l'objet de la guerre. En Italie, en France et en Europe, un grand nombre de personnes, interprétant un passage souvent cité du manifeste impérial du 3 mai, avaient pensé que nous ne poserions pas les armes avant d'avoir rendu libre l'Italie jusqu'à l'Adriatique. A notre avis, l'on prêtait à cet égard aux paroles de l'empereur une signification trop absolue. L'on ne faisait pas attention que la liberté jusqu'à l'Adriatique n'était que l'un des termes d'une antithèse, dont l'autre terme était la domination de l'Autriche jusqu'aux Alpes. « Le Piémont, disait l'empereur, ayant accepté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine (l'invasion du Piémont par l'armée autrichienne, dont la suite de la guerre n'a point en effet expliqué la raison). C'est, ajoutait l'empereur, que l'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'*il faut* qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique, car dans ce pays tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir. » L'on voit que la liberté de l'Italie jusqu'à l'Adriatique était opposée à la prétention de l'Autriche de dominer l'Italie jusqu'aux Alpes. L'Autriche est à coup sûr bien revenue de cette prétention, puisqu'elle abandonne la Lombardie, et dès lors l'empereur n'a plus dû se croire tenu de réaliser l'hypothèse qui avait tant miroité dans sa proclamation.

Pour nous, qui n'avions point cru que les armes pussent donner une solution satisfaisante à la question italienne, nous n'aurions assurément point demandé la guerre pour arriver à l'affranchissement de Venise; mais, la guerre ayant éclaté, nous regrettons profondément qu'elle se termine sans que Venise soit affranchie. La cause de Venise était sans contredit la plus populaire en France des causes diverses qui se débattent en Italie. La Vénétie n'est qu'une possession relativement très récente de la maison d'Autriche. La France sent instinctivement qu'elle a des torts à réparer envers la Vénétie, car c'est elle qui au traité de Campo-Formio, par un de ces caprices tyranniques que la guerre inspire trop souvent à ses favoris, a, au mépris du droit des gens, livré à l'Autriche la république indépendante de Venise. Les sympathies de la France pour Venise s'étaient accrues depuis 1848. Venise était en effet la partie de l'Italie qui, par la fermeté de sa résistance, avait fait alors le plus d'honneur à la révolution italienne; elle succomba, et son digne représentant, M. Manin, avait parmi nous fait rejaillir sur sa patrie la considération universelle dont il était entouré. Nous regrettons sincèrement que la guerre actuelle ne nous ait pas permis de réparer nos torts envers Venise. Il est vrai que la Vénétie, restée sous le sceptre de l'Autriche, fera partie de la confédération italienne; mais il ne nous paraît guère probable que la confédération qu'il s'agit d'organiser s'arroge des droits fort étendus sur l'administration intérieure des diverses souverainetés dont elle sera formée. Tout l'espoir de la Vénétie doit donc en ce moment se tourner vers l'empereur d'Autriche. Dieu veuille que cet empereur comprenne que la Vénétie est digne de la liberté, et qu'il lui accorde des institutions libérales! Certes l'empereur François-Joseph obéirait à une inspiration généreuse, et montrerait une véritable intelligence du présent et de l'avenir, si, satisfait dans son amour-propre personnel d'avoir rajeuni par le traité de Villafranca ses droits sur la Vénétie, il rendait généreusement de lui-même l'indépendance à cette province en plaçant à sa tête une dynastie autrichienne dont son frère l'archiduc Max serait le chef; mais l'Autriche saura-t-elle saisir cette occasion unique de faire elle-même directement sa paix avec l'Italie?

La cession de la Lombardie au Piémont est certainement conforme à l'objet général de la guerre. Le Piémont, qui, seul parmi les états italiens, avait eu le courage de prendre en main la cause de l'indépendance nationale, devait sortir de la lutte agrandi. Le Piémont n'obtient évidemment point tout ce qu'il avait espéré. Les annexions des duchés, qu'il s'était peut-être trop hâté de proclamer, demeurent non avenues. Cependant, pour parler le langage de l'ancienne politique, il détache cette fois un gros morceau de l'artichaut qu'il est destiné à manger feuille à feuille : il nous paraît probable, en effet, qu'il aura avec la Lombardie les forteresses de la ligne du Mincio, Peschiera et Mantoue, car la possession de la Lombardie serait illusoire, si l'Autriche en gardait les clés. Les souverains des duchés renversés par les derniers mouvemens n'auront fait qu'une courte absence et rentreront apparemment dans leurs états, puisque la proclamation impériale du 12 juillet exprime l'espoir que « les gouvernemens restés en dehors du mouvement ou rappelés dans leurs possessions comprendront la nécessité des réformes sa-

lutaires. » Nous approchons ici du point le plus important parmi les objets de la guerre et les résultats de la paix. Le but de la lutte qui vient d'être soutenue pour l'indépendance de l'Italie était-il d'organiser l'indépendance par un système fédératif, ou conformément aux tendances du mouvement unitaire? La question était indécise : nous en trouvons l'aveu dans une brochure italienne, *la Toscana durante la guerra della Indipendenza*. L'auteur de cette brochure, M. Alberi, annexioniste très résolu, s'ingéniait à deviner sur ce point les intentions de l'empereur Napoléon. Tout en reconnaissant que, d'après la fameuse brochure, *Napoléon III et l'Italie*, la pensée impériale voulait établir au-delà des Alpes un système fédératif, il croyait trouver dans d'autres documens, sinon des encouragemens positifs, du moins la liberté donnée à l'expression des tendances unitaires. Il signalait dans cet ordre d'idées les phrases retentissantes de la proclamation de Milan : « Mon armée ne mettra aucun obstacle à la libre manifestation de vos vœux légitimes... Votre désir d'indépendance, si longtemps exprimé, si souvent déçu, se réalisera, si vous vous en montrez dignes. Unissez-vous donc dans un seul but, l'affranchissement de votre pays... Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel... Demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays. » Sans entrer dans cette discussion, il nous suffira de dire que la durée et les nécessités de la guerre favorisaient le mouvement unitaire, car il fallait bien, dans une guerre d'indépendance italienne, recruter le plus grand nombre possible de soldats italiens et les rallier sous un seul chef, mais que dans la paix la réorganisation de l'Italie indépendante ne peut se faire que sous la forme fédérative, car la paix est obligée de respecter les intérêts et les droits existans, et ne saurait brusquer le travail progressif et lent des esprits et des choses.

Bien que les esprits les plus élevés et les plus énergiques en Italie, ayant à leur tête le gouvernement piémontais, aient tous travaillé dans le sens unitaire au milieu du grand mouvement qui vient de s'accomplir, le résultat de la paix sera l'établissement d'une confédération italienne. Les informations nous manquent, nous l'avons déjà dit, pour apprécier le caractère de la fédération projetée. Nous ne savons qu'une chose, c'est que la France et l'Autriche sont d'accord sur la nécessité de la créer; nous savons aussi que le pape en aura la présidence honoraire, mais nous n'en connaissons point le président titulaire. Comment l'autorité fédérale sera-t-elle formée? Où se réunira la diète italienne? Quelles seront ses attributions? Jusqu'où s'étendra pour elle le droit d'intervenir dans l'administration intérieure d'états qui jusqu'à ce jour ont été maîtres absolus chez eux? Nous l'ignorons. Il n'est pas téméraire de supposer que la plupart des souverains italiens n'ont pas un goût très prononcé pour cette combinaison nouvelle; mais il n'est pas douteux que leurs répugnances ne soient facilement vaincues par les influences réunies de la France et de l'Autriche. En attendant que la fédération ait arrêté sa forme et écrit son pacte, nous nous bornerons à présenter une simple observation. La confédération italienne ne pourra être une combinaison efficace et utile aux progrès de l'Italie qu'à une seule condition : c'est qu'elle soit une véritable représentation de l'esprit national, et non une simple association de princes. Il est clair en

effet que si les princes seuls avaient voix dans la diète italienne, l'Autriche, dans la situation actuelle des maisons régnantes d'Italie, pourrait, à l'exception du Piémont, compter sur l'unanimité d'une telle assemblée. La confédération ainsi conçue remplacerait avantageusement pour cette puissance ses anciens traités avec les duchés, contre lesquels on s'était élevé avec tant de force. Au lieu d'intervenir sous la sanction de ces incommodes traités, elle dominerait partout au nom des décisions légales de l'autorité fédérale; elle serait plus prépondérante en Italie qu'elle ne le fut à aucune époque dans le passé. L'Italie serait tombée dans le plus intolérable des cercles vicieux. Notre paix serait odieuse et ridicule. Il est donc impossible que cela soit. La difficulté de la nouvelle organisation réside en ceci, qu'une fédération d'états souverains, et par conséquent tenue de respecter les droits des souverainetés particulières qui la composent, ne peut avoir pour organe qu'une assemblée où les souverains eux-mêmes soient représentés directement. Pour faire pénétrer dans une telle représentation fédérale le véritable esprit national de l'Italie, il n'y a donc qu'un seul moyen : c'est que les gouvernemens particuliers soient eux-mêmes l'émanation et l'expression des diverses fractions du peuple italien. Or les gouvernemens n'acquièrent ce caractère que par des institutions libérales sincères et sérieuses. La liberté politique n'est point un mot : elle n'existe qu'à deux conditions. Ces conditions positives sont premièrement la liberté assurée par des garanties légales aux manifestations de l'opinion, et secondement la participation du peuple à la direction de la politique générale par l'intermédiaire des assemblées représentatives. Il faut par conséquent, pour que le système fédératif ne soit point un leurre ou un piége à l'indépendance de l'Italie, que les divers états italiens appelés à prendre part à cette union jouissent des deux garanties essentielles et positives de la liberté, à savoir la liberté légale de la presse et des assemblées investies d'une véritable initiative politique.

Les Italiens, qui, il y a quelques mois, raillaient nos conseils, et avec une étourderie que nous ne voulons pas leur reprocher, subordonnaient la question de liberté à la question d'indépendance, doivent s'apercevoir aujourd'hui que la liberté est le cœur même de l'indépendance, et que, dans la pacification qui leur est donnée, ils ne seront indépendans comme peuples qu'à la condition de savoir être libres comme citoyens. « L'Italie, dit l'empereur dans sa proclamation du 12 juillet, désormais maîtresse de ses destinées, n'aura plus qu'à s'en prendre à elle-même, si elle ne progresse pas régulièrement dans l'ordre et la liberté. » Il faut donc en revenir courageusement désormais à la noble et vraiment patriotique parole de Charles-Albert : *Italia fara da se*. Un grand nombre d'Italiens avaient rêvé sans doute un succès plus complet; il ne faut point que, par une réaction exagérée, ils se laissent tomber du sommet de leurs illusions dans un découragement puéril. C'est maintenant à eux de faire leur œuvre, et le concours de la France, qui ne pouvait pas leur donner tout ce qu'ils espéraient d'elle, leur assure au moins un point de départ avantageux. Le Piémont, qui avait grandi par la liberté, a grandi encore par la guerre, et il reprendra sûrement dans la pratique du statut son fécond travail de propagande libérale en Italie. Il doit tarder au roi Victor-Emmanuel et à son ministère de

déposer la dictature et de rentrer dans la légalité constitutionnelle, où il retrouvera sa véritable force. Malheureusement la paix, arrivant brusquement au milieu des complications suscitées par les événemens des Romagnes, amène un changement regrettable dans le ministère piémontais. Nous n'aurions point pensé quant à nous qu'il fût aujourd'hui permis à M. de Cavour de céder à un sentiment de désappointement et de lassitude. Le gouvernement piémontais a devant lui de difficiles, urgentes et graves affaires, et pour les conduire à bonne fin, la sagacité, l'activité hardie et l'esprit de ressources de M. de Cavour nous paraissaient indispensables. Il faut associer le plus tôt possible la Lombardie à la vie politique du Piémont. Il faut veiller au nom de la Sardaigne, c'est-à-dire dans l'intérêt de l'Italie libérale, à la rédaction du pacte de la nouvelle confédération italienne; il faut enfin que le Piémont se prépare auprès des gouvernemens italiens un système d'alliances qui le protége contre l'isolement au sein de la nouvelle confédération, ou, s'il ne réussit pas tout de suite à trouver des alliés sûrs parmi ses confédérés, qu'il tienne du moins avec une patiente fermeté le drapeau libéral qui attire au Piémont les sympathies des populations italiennes. Dans un mouvement comme celui où l'Italie est engagée, il n'est pas facile de trouver la monnaie d'hommes tels que M. de Cavour. On ne remplace pas aisément une pareille autorité morale acquise par plusieurs années d'incessans labeurs et de succès, et cette autorité nous paraissait appelée à rendre des services en un moment tel que celui-ci autant à la cause de l'ordre qu'à celle de la liberté. Nous ne croyons point pouvoir parler davantage aujourd'hui des conséquences que doit produire la paix actuelle sur l'Italie elle-même; nous ne connaissons point encore suffisamment l'impression que les Italiens en ont ressentie. Une des circonstances qui pourraient être le plus favorables à l'avenir de la péninsule serait une franche alliance entre le Piémont et Naples. L'on disait qu'au milieu de cette lugubre rébellion militaire qui a ensanglanté Naples, et délivrera peut-être à jamais ce pays du honteux service des mercenaires étrangers, que sous l'influence des difficultés qui assiégent un gouvernement nouveau auquel est échu un fâcheux héritage d'impopularité, une tendance prononcée vers une alliance piémontaise se manifestait parmi les meilleurs amis du roi de Naples. Une telle alliance serait féconde en biens de toute sorte pour l'Italie, et nous ne pensons point que, dans les circonstances actuelles, ce soit en Piémont qu'elle rencontre des obstacles.

Nous devons être également sobres de réflexions sur les résultats de la paix au point de vue de la France. Quant à nous, nous regardons la paix comme un bienfait. La guerre vient de donner au monde une preuve de la puissance française qui n'était point nécessaire assurément, car les étrangers ont peut-être plus que nous encore le sentiment de notre force, mais qui a été singulièrement agréable à notre orgueil national. Nous n'avons goûté en quelque sorte de la guerre que les douceurs de la lune de miel, des succès merveilleux et rapides, obtenus par nos soldats avec un entrain incomparable et une bonne humeur communicative sur des ennemis dignes d'estime; mais le plus grand agrément d'une guerre, c'est qu'elle soit courte, et grâce à la paix, qui a eu pour elle le charme presque d'une surprise,

c'est en ce moment celui que la France semble disposée à savourer avec délices. Gardons-nous pourtant d'accepter ainsi la guerre et la paix avec une insouciance épicurienne. Outre tant d'existences précieuses sacrifiées, la guerre laisse des charges et des responsabilités qui se prolongent au loin dans l'avenir, et que les nations rencontrent presque toujours à l'improviste bien longtemps après que s'est calmée cette émotion entraînante que les combats inspirent. Même après la guerre la plus heureuse et la plus courte, il reste à régler des comptes moraux et matériels d'une grande importance. La France ne doit pas oublier qu'en se mêlant activement aux affaires de l'Italie, elle n'a pas seulement rendu à cet intéressant pays un service passager, mais qu'elle a contracté encore envers lui une responsabilité nouvelle. C'est nous qui aurons à répondre en grande partie du succès de l'expérience qui va commencer en Italie, et nous ne pouvons perdre un seul instant de vue les phases successives de cette expérience. C'est au succès du régime qui va s'inaugurer dans la péninsule bien plus qu'à nos victoires que se mesureront la moralité et la légitimité de la guerre qui vient de finir. En outre, après la guerre, le premier devoir d'un peuple est de veiller à l'amélioration de son gouvernement intérieur. Nous possédons une constitution qui nous a été présentée comme perfectible et comme devant être perfectionnée. On ne contestera point que ce ne soit du côté de la liberté que doivent se porter les premières améliorations, et après les grandes actions que la France vient d'accomplir, qui voudrait méconnaître les titres nouveaux qu'elle a acquis à l'avancement de ses libertés? Nous n'insistons pas, car sur ce point comme pour la paix nous serions heureux de voir redoubler par la surprise le sérieux plaisir que nous causeraient certaines réformes libérales qu'il est superflu d'indiquer; mais de pareilles réformes ne régulariseraient pas seulement la vie intérieure de la France, elles achèveraient cette grande œuvre de pacification qui vient d'être ébauchée à Villafranca.

Il faut le dire en effet, la plus sérieuse garantie que la France, si redoutable par sa force et son entrain militaires, puisse donner au monde, c'est de consacrer son activité au développement de ses institutions intérieures, de s'occuper et de se contenir à la fois dans les nobles et fécondes controverses de la liberté. Que nous ayons fait à l'Europe une certaine peur, ennoblie sans doute par un mélange d'instinctive admiration, en donnant un témoignage si facile de notre puissance dans la campagne de cette année, ce qui se passe partout autour de nous le prouve assez. Ce sera l'un des premiers avantages de la paix de calmer ces appréhensions ombrageuses qui obligeaient l'Europe à nous regarder au repos sur ses armes. Nous la rassurerions tout à fait si la paix ne commençait pas simplement pour nous une nouvelle période d'oisiveté politique, si nous nous appliquions avec ardeur à la discussion et à la conduite de nos affaires intérieures. Les peuples réparent ordinairement les malheurs de la guerre en faisant un retour sur eux-mêmes et en s'efforçant de réformer les parties défectueuses de leurs institutions sociales ou politiques. Tel est l'exemple que nous a donné la Russie : qui oserait dire qu'elle n'a pas regagné ce que la guerre d'Orient lui a fait perdre, en exécutant son réseau de chemins de fer, en travaillant à l'abolition du servage, en cultivant en Europe des relations qu'elle avait jusque-là

dédaignées? L'Autriche, qui a tant à faire chez elle et en Allemagne pour satisfaire les populations qu'elle gouverne et développer les ressources de ses immenses territoires, essaiera probablement, elle aussi, de se rajeunir en se régénérant. Elle pourra compter sans doute, comme la Russie, sur la bienveillance de la politique française. Déjà cependant les alarmistes essaient de donner le change sur les sentimens généreux que la France témoigne à ses ennemis vaincus, et veulent y voir le présage de nouvelles luttes avec des ennemis nouveaux. La France est ainsi faite qu'elle est ordinairement froide envers ses alliés et pleine d'empressement envers ses ennemis d'hier, devenus ses meilleurs amis d'aujourd'hui. C'est un trait du caractère national, c'est le déjeuner cordial après le duel. C'est peut-être un travers, une légèreté, mais ce serait une duperie que de voir là une sournoise machination par laquelle nous chercherions à recruter sans cesse de nouveaux alliés contre ceux que nous nous réserverions d'attaquer plus tard. Le jeu, si c'en était un, serait trop naïf, et finirait par devenir dangereux. D'abord nous ne faisons que des guerres désintéressées : l'Europe en a eu deux fois la preuve. Ces guerres ont été glorieuses, mais elles ont été coûteuses aussi. L'on a dit, dans un temps où le gouvernement parlementaire nous rendait pacifiques et économes, que la France est assez riche pour payer sa gloire. Nous paierons en effet cent millions par an la gloire de nos guerres de Crimée et d'Italie, cent millions avec lesquels nous aurions pu dégrever nos impôts, c'est-à-dire donner à meilleur marché au peuple sa nourriture et ses vêtemens. La France a dépensé assez pour ce noble luxe de la gloire; à l'avenir, elle regardera certainement de plus près à ce que la guerre coûte et à ce qu'elle rapporte, et nous croyons que l'Europe peut être tranquille.

L'Allemagne par exemple, qui s'était tant irritée contre nous, doit voir aujourd'hui le peu de fondement de ses craintes. Nous nous apprêtons, disent les défians, à quelque entreprise du côté de l'Allemagne, où nous serons aidés par l'Autriche. Nous ne voyons pas, quant à nous, qu'un prétexte quelconque puisse s'offrir à la France d'intervenir dans les affaires allemandes, et au surplus il est bien certain qu'aucun intérêt ne nous y sollicite. Si la constitution actuelle de l'Allemagne n'existait point et s'il était donné à la France d'organiser à sa volonté ce grand pays, nous sommes convaincus que la France ne pourrait pas y établir une combinaison plus favorable à ses intérêts que le système qui régit présentement la confédération germanique. Nous avons mis deux fois à l'épreuve ce système, dans la guerre d'Orient et dans la guerre d'Italie. Dans ces deux guerres, les tendances de la confédération, telles que les trahissaient les clameurs des petits états et les incertitudes de la Prusse, nous étaient hostiles, et cependant le mécanisme seul de la confédération a suffi pour paralyser et rendre impuissant le mauvais vouloir évident que provoquaient les entreprises françaises. Notre intérêt nous commande donc de ne toucher en rien à la machine si heureusement compliquée de la confédération germanique. L'Allemagne pourrait-elle avoir vis-à-vis de nous une meilleure sécurité? Qu'elle se félicite donc, sans mêler à sa joie aucune pensée amère sur l'avenir, de cette prompte paix qui vient providentiellement lui épargner de vaines dépenses et d'inutiles levées d'hommes. La Prusse, nous l'espérons, sera

ainsi délivrée des persécutions des états secondaires. Ce conflit qui allait s'élever à propos des propositions militaires qu'elle avait faites à la diète sera conjuré, car pourquoi persisterait-elle dans des propositions qui n'ont plus d'objet? Il lui sera permis de jouer ce rôle de grande puissance qui lui tient si justement à cœur, et qu'elle conserve avec tant de difficulté au milieu des tracasseries que lui suscitent les états secondaires : seulement, au lieu des périls de ce rôle, elle n'en aura que les honneurs. Elle n'assumera point les risques d'une médiation armée; elle prendra simplement part aux paisibles délibérations européennes auxquelles ne peut manquer de donner lieu le règlement pratique de la nouvelle condition de l'Italie.

L'Angleterre, elle aussi, a eu sa part de l'alarme générale. C'est le pays où la nouvelle de la paix produira l'effet le plus salutaire. L'Angleterre a subi cette maladie des armemens extraordinaires pour laquelle elle a une répugnance toute particulière et très justement fondée. Par tous ses organes les plus autorisés, elle s'excitait aux préparatifs militaires et maritimes. Il y a quelques jours, un des plus fermes vétérans de la chambre des lords, un de ces vigoureux vieillards qui conservent dans la vie parlementaire jusqu'à un âge fabuleux l'énergie de leurs facultés politiques, lord Lyndhurst, se levait solennellement pour exhorter son pays à organiser ses défenses : il faut respecter dans de telles bouches le langage élevé du patriotisme, lors même qu'il s'y mêlerait, ce qui est inévitable, des défiances peu fondées. Grâce à Dieu, cette bénédiction de la paix, comme l'appelle lord Brougham, va calmer toute cette menaçante éloquence. Il est heureux pour le ministère de lord Palmerston et de lord John Russell que le soudain dénoûment de la guerre mette un terme aux anxiétés anglaises. L'on ne peut s'empêcher de remarquer cependant que le cabinet anglais n'a pas le droit de revendiquer le moindre mérite dans l'œuvre de cette paix. La paix a été conclue en dehors de son influence et à son insu. Il semblerait même, en un certain sens, qu'elle fait disparaître la principale raison qui ait justifié l'avénement de ce cabinet. Pour conjurer une crise que l'on redoutait de voir s'étendre sur l'avenir et s'envenimer par sa durée, les principaux chefs du parti libéral avaient cru devoir oublier leurs dissentimens et se réunir au pouvoir pour faire tête à l'orage. C'était, comme on l'appelait, le ministère *de tous les talens*. Il est certain que le principal objet de cette coalition de tous les talens, dans laquelle M. Cobden seul avait refusé de s'engager, disparaît avec les dangers de la guerre. Il est également évident, depuis la publication des correspondances diplomatiques de lord Malmesbury, que l'opposition avait été injuste dans les reproches qu'elle adressait à l'ancien cabinet. Lord Derby et M. Disraeli, à la tête d'un parti imposant, regagnent par la simple vertu des événemens qui s'accomplissent une sorte d'ascendant moral sur le ministère Palmerston. Nous souhaitons cependant que le ministère libéral se maintienne au pouvoir, car l'Italie libérale, dans la période critique qu'elle va traverser, a besoin d'avoir des amis puissans en Europe. C'est en vue même des services qu'il se croyait appelé à rendre à l'organisation de la liberté en Italie que lord John Russell, vieil avocat et ami éprouvé des libéraux italiens, a voulu prendre, dans l'administration actuelle, la direction des affaires étrangères. Il a choisi lui-

même son poste : c'est à lui maintenant de remplir les engagemens et pour ainsi dire les devoirs qu'il a contractés envers l'Italie. EUGÈNE FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES PUBLICATIONS GÉOGRAPHIQUES EN ALLEMAGNE.[1]

L'Allemagne est avec l'Angleterre le pays qui prend le plus de part au mouvement de la géographie contemporaine. Tandis qu'un grand nombre de ses enfans s'en vont demander à l'Amérique et à l'Océanie des moyens d'existence que ne leur accorde pas toujours le sol natal, et transportent dans ces régions lointaines l'ordre, le travail, l'esprit de famille, qualités familières à leur race, nous avons vu dans ces dernières années plusieurs Allemands, explorateurs de l'Afrique et de l'Inde, s'illustrer par leur science, par leur courage et par les utiles résultats de leurs travaux. En même temps des instituts et des recueils géographiques sont nés en plusieurs points de l'Allemagne pour répondre à ce sentiment général de curiosité qui promène aujourd'hui l'esprit de tous les hommes intelligens à travers le monde entier. C'est dans ces circonstances et au milieu des savans travaux de Sprüner, de Berghaus, de Charles Müller, de Kiepert, qu'a été fondé, voici quatre ans, le recueil des *Mittheilungen* ou communications géographiques. L'éditeur, M. Justus Perthes, de Gotha, annonçait l'intention de publier une sorte de manuel destiné à mentionner les recherches, les découvertes, les progrès de la géographie; mais le savant chargé de réaliser ce programme, M. le docteur A. Petermann, a fait beaucoup plus, et les *Mittheilungen* forment aujourd'hui le recueil le plus utile, le plus intéressant, celui qui, avec les journaux des sociétés géographiques de Londres et de Berlin, est le plus riche en renseignemens et le plus recherché en Europe. Ce recueil nous a tenus au courant des voyages de Barth, de Livingstone, d'Andersson, à mesure que ces voyageurs accomplissaient leur longue mission scientifique; il satisfait notre impatience au sujet des travaux et du sort des explorateurs avant que les relations puissent paraître, et le lecteur qui tient dans sa main la collection de l'année peut à sa fantaisie errer d'un bout de la terre à l'autre, certain de trouver toujours des renseignemens précis sur ce mouvement des peuples, ces mélanges, ces colonisations, ces expéditions lointaines qui sont un des caractères particuliers du XIXe siècle.

C'est ainsi que les informations publiées en 1857 et 1858 nous font voir que l'Afrique, l'Australie et l'extrême Orient ne sont pas les seuls points qui aient

(1) *Mittheilungen aus Justus Perthes' Geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie*, von Dr A. Petermann, 1857-1858.

attiré les voyageurs et mérité de fixer l'attention; l'archipel indien, les vastes espaces de la Sibérie, l'Himalaya, le Pendjab, les plateaux du Dekkan, et, plus près de nous, ces contrées de la Palestine auxquelles se rattachent tant d'histoires et de traditions qui nous sont familières, ont eu aussi leurs explorateurs. Sait-on qu'il n'y a que peu d'années que la forme du lac Aral et de la Mer-Morte, ces deux nappes d'eau qui confinent presqu'à l'Europe, a été déterminée avec exactitude? En 1857 et 1858, le docteur Roth suivait encore, du lac de Tibériade au lac Asphaltite, la vallée du Jourdain, étudiant les phénomènes bizarres du sol de la Judée, et s'efforçant de rattacher à l'histoire de ses convulsions la catastrophe de Sodome et de Gomorrhe. Dans le même temps, bien loin de là, un naturaliste, M. Salomon Müller, étudiait les races humaines de la Nouvelle-Guinée. Ailleurs, MM. Speke et Burton partaient de Zanzibar pour pénétrer, dans l'intérieur de l'Afrique équatoriale, jusqu'à cette grande mer Ujiji ou Uniamesi, sorte de Caspienne africaine qui n'aurait pas moins de deux cents lieues de long, au dire des indigènes, d'après lesquels seuls elle nous était connue jusqu'ici (1). La nouvelle expédition a eu pour résultat de démontrer qu'au lieu d'une seule mer il y en a trois. La première, que les indigènes appellent Nyassi, est la plus rapprochée de la côte, et elle était la seule qui depuis longtemps figurât sur nos cartes d'Afrique. La seconde est appelée Ukerevé, et c'est à la troisième qu'appartient en propre le nom d'Ujiji. Entre ces deux dernières se dresse, à ce qu'il paraît, une haute chaîne de montagnes qui ne permet pas de supposer qu'il existe entre elles des communications. L'étude de cette partie de l'Afrique offre d'autant plus d'intérêt que c'est là, selon toute présomption, et au milieu des lacs intérieurs que nous venons de nommer, que le Nil prend sa source. Il y a dix-sept cents ans, un géographe écrivait : « C'est par-delà les montagnes de la Lune, au fond d'une mer intérieure, qu'il faut chercher les sources du Nil. » Longtemps notre cartographie a accepté cette assertion sans contrôle; puis, quand s'est ouverte pour l'Afrique l'ère moderne des découvertes et des voyages, comme on ne trouvait ni la mer ni les montagnes là même où le savant grec les avait placées, on a crié à la fable et au mensonge. Le Nil, selon les uns, descendait des montagnes de l'Abyssinie; selon d'autres, il courait de l'ouest à l'est. Un moment même, doublant le cours de ce roi des fleuves, on en a fait la continuation du Niger. Quelques voyageurs cependant le remontaient toujours; d'autres, partis de la côte de Zanguebar, découvraient, au sud de l'équateur, des monts chargés de neige; enfin voici la mer intérieure qui se révèle, et bientôt il suffira de reculer vers le midi la latitude où le fleuve prend sa source pour trouver exacte l'assertion de Ptolémée. Sur bien d'autres points encore, la science moderne en est venue à constater la vérité de faits énoncés par les anciens, et qui avaient longtemps semblé fabuleux; elle nous enseigne à ne pas récuser légèrement les témoignages de Strabon, de Pline, de Ptolémée, et même de ce charmant conteur, Hérodote, que l'on a accusé, souvent à tort, d'avoir demandé à son imagination l'intérêt de ses récits.

Mais ce ne sont ni Burton, ni M. Salomon Müller, ni le docteur Roth qui

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1857.

méritent le plus de fixer l'attention, quel que soit l'intérêt qui s'attache à leurs travaux durant ces dernières années. Il y a cinq ans, trois frères, Hermann, Adolphe et Robert Schlagintweit, se proposèrent de parcourir et d'étudier d'une extrémité à l'autre, au triple point de vue de la physique, de la géographie et de l'ethnologie, cette presqu'île de l'Inde, qui, par les traditions qui s'y rattachent, les faits qu'elle a vus s'accomplir, l'étrangeté de ses habitans, excite tant d'intérêt et occupe une si grande place dans l'histoire. Les trois frères ont tenu leur promesse, sillonnant l'Inde dans tous les sens de 1854 à 1857. Grâce aux *Mittheilungen*, nous pouvons suivre les grandes lignes de leur itinéraire, en attendant que la relation de leurs voyages nous fasse connaître d'une façon plus complète les résultats de leurs travaux. L'aîné, parti de Bombay, a exploré le Dekkan, l'Inde méridionale, puis il s'est dirigé vers Madras et de là sur Calcutta. L'année suivante, en 1855, il s'est engagé dans l'Himalaya, a visité les frontières du Nepaul, du Boutan, et les deltas du Gange et du Brahmapoutre. En 1856, il a exploré l'Oude, les lacs salés du Thibet, rejoint son frère Robert à Ladak, et pénétré jusqu'au fond du Kachemyr. Enfin en 1857 il a regagné Calcutta par le Pendjab et le Nepaul. Cependant Adolphe explorait quelques parties du Dekkan; puis, remontant vers le nord, il franchissait les passages de l'Himalaya, qui mènent dans le Thibet, explorait la vallée du Sutledje et les sources de l'Indus; de là il descendait vers le Godavery, puis jusqu'au cap Comorin. Enfin il remontait dans le Bengale et visitait aussi une partie du Pendjab. De son côté, Robert Schlagintweit, après être parti comme ses frères du Dekkan, participait à plusieurs de leurs excursions dans le Thibet, l'Himalaya, le Kachemyr, puis de Bombay il gagnait Ceylan. Ce n'est pas sans bien des peines et des fatigues que se sont accomplis tant de voyages à l'époque où l'Inde commençait à s'agiter et à remuer sous la domination anglaise.

Le bruit s'était répandu vers la fin de l'année dernière qu'un des trois courageux explorateurs avait péri dans la Haute-Asie, au moment où il achevait d'accomplir sa tâche, et où, voulant joindre à tant de travaux les résultats d'une dernière exploration, il venait de pénétrer par les ramifications occidentales de l'Himalaya dans le Turkestan. Cette nouvelle, longtemps incertaine et plusieurs fois contredite, ne s'est que trop malheureusement vérifiée. Une communication toute récente, datée du 2 mai 1859 et envoyée de Berlin par les frères Hermann et Robert Schlagintweit (1), ne permet plus aucun doute à cet égard : Adolphe Schlagintweit a été assassiné, et ce qui ajoute, s'il est possible, à ce deuil de la science, c'est que les démarches faites par ses frères pour recouvrer ses papiers, ses collections, les fruits de ses derniers travaux, sont jusqu'ici sans aucun bon résultat. Les circonstances de la mort du voyageur ne sont pas encore bien connues, et il y en a plusieurs versions différentes. Selon celle qui semble la plus probable, reconnu pour un Européen malgré le déguisement qu'il portait avec soin, il serait tombé sous le couteau d'un fanatique. On dit aussi que la protection même que lui accordait la compagnie anglaise des Indes n'aurait pas été

(1) *Officielle Berichte über die letzten Reisen und den Tod von Adolph Schlagintweit in Turkestan,* von Hermann und Robert Schlagintweit.

étrangère aux causes de son assassinat. De plus, son guide Mohammed-Amin s'était, depuis longtemps déjà, aliéné par des rapines les populations de la région que l'on traversait. On a encore dit que le gouverneur chinois de la dernière province du Thibet visitée par le voyageur, ayant reconnu en lui un Européen, avait promis une forte récompense à qui le lui livrerait. Enfin on a prétendu que c'est en voulant s'opposer au trafic d'esclaves d'un petit chef du Turkestan que le voyageur aurait péri. Quoi qu'il en soit de ces récits divers, la nouvelle ne paraît aujourd'hui que trop certaine : Adolphe Schlagintweit a été frappé en août 1857. On a bien dit que l'Européen assassiné portait sous l'œil un signe naturel, et MM. Hermann et Robert Schlagintweit ne connaissaient à leur frère aucun signe de ce genre; mais ce peut être la cicatrice d'une blessure récente, et quelque bonne volonté qu'on puisse avoir, il est difficile de conserver la moindre espérance. Il nous reste seulement à souhaiter que les papiers du voyageur assassiné rentrent dans la possession des survivans, et que ceux-ci puissent s'acquitter de la tâche pieuse de joindre à leurs propres relations les résultats des travaux de leur frère. Quand ces relations auront paru, il sera utile et intéressant de les rapprocher des ouvrages de notre voyageur dans l'Inde, Jacquemont, de ceux de Thomson, du missionnaire Graul, et sans doute il en jaillira des lumières importantes et nouvelles sur l'histoire et la condition de cette presqu'île de l'Inde, qui aujourd'hui encore, sur bien des points, est incomplétement connue.

On peut juger maintenant du genre d'intérêt que présente le recueil de MM. Justus Perthes et Petermann. Il faut louer surtout la variété et l'étendue des sujets qu'il embrasse; il sert de la sorte efficacement la géographie. C'est en effet dans l'intérêt qu'elle a su prendre de nos jours que se trouve la véritable supériorité de la géographie moderne. Naguère encore elle consistait en arides nomenclatures pour lesquelles on croyait tout faire en y cousant quelques phrases descriptives. Il n'en est plus de même; nous savons aujourd'hui que si des lacs apparaissent, si des monts nouveaux se dressent, si des fleuves livrent le secret de leur parcours, ce sont des voies pour le commerce et la navigation, des centres coloniaux, les limites de futurs empires. Et sous les noms inconnus et barbares qui frappent nos oreilles aux récits des voyageurs, l'expérience des temps modernes nous a enseignés à lire des espérances d'industrie, de science et de civilisation.

Atlas pour servir à l'histoire militaire de la France pendant les temps modernes, par M. Gustave Hubault, Paris, Eug. Belin, éditeur.

Une seule époque a dû offrir plus d'attrait que la nôtre à la curiosité géographique, c'est le commencement du XVIe siècle, alors que l'Europe entière, penchée vers l'Atlantique, écoutait avec avidité les récits nouveaux de découvertes et de conquêtes. L'esprit des hommes parut à ce moment s'élargir; il semblait que sur la terre plus vaste on respirât mieux; les lourdes entraves du moyen âge furent brisées, et c'est de cette première grande reconnaissance du globe que datent plusieurs des inventions et des progrès

qui sont la gloire et le caractère des temps modernes. Aujourd'hui nous sommes arrivés à la dernière limite du mouvement qui commençait alors; nos pères avaient devant eux les perspectives de l'inconnu qui s'entr'ouvre, l'espérance et l'imagination qui souvent vont au-delà des réalités : nous, pour notre part, nous avons la curiosité satisfaite; nous avons pour ainsi dire dressé le bilan de notre monde, et de quelque côté que nous nous tournions, vers les pôles ou vers l'équateur, la terre interrogée a été forcée de répondre; il ne nous reste plus qu'à organiser nos conquêtes et à tirer parti des diverses ressources de notre globe.

On s'explique facilement, au milieu de telles circonstances, l'extrême faveur qui entoure aujourd'hui les études géographiques, surtout depuis que, remplissant mieux les promesses de son nom, la géographie est une description véritablement intéressante de la terre, et s'élève à l'étude philosophique des progrès, des ressources et de l'avenir des régions et des peuples. Une des branches de cette science, la cartographie, a pris depuis dix ans un développement considérable; il n'est personne qui n'aime à se promener par l'imagination, en attendant mieux, dans les pays lointains, à rendre précise devant ses yeux la place des noms nouveaux qui ont frappé son oreille. Ces tableaux qui, dans l'espace de moins d'un mètre, résument la configuration de vastes contrées, savent transporter à des centaines de lieues nos pensées, nos affections ou nos souvenirs. De là ce nombre considérable d'atlas et de cartes de toute nature qui ont été et qui sont encore publiés en Allemagne, en Angleterre et en France. C'est surtout à la cartographie physique qu'appartient l'atlas que nous avons en ce moment sous les yeux; l'auteur s'est proposé d'expliquer par la topographie les événemens militaires, et il a dressé dix-huit cartes, sur lesquelles on peut, de l'Elbe à l'Égypte et à l'Inde, suivre les opérations de la stratégie moderne. Elles sont claires et faciles à consulter, mais quelquefois aussi un peu sobres d'indications. La carte politique de la France, de 1453 à 1789, embrasse dans un même cadre un espace de temps bien vaste et marqué par bien des changemens. Ce n'est pas une période, mais un moment précis qu'il faut indiquer sur une carte; il est vrai que, dans des notes explicatives, l'auteur résume la marche des faits et les vicissitudes historiques dont le sol a été témoin. Nous l'engagerons à ajouter quelques noms de lieux à sa carte de l'Italie du nord pour en faire un bon théâtre de la guerre, et en somme nous avons de sincères éloges à donner à cette publication, qui sert utilement la géographie en plaçant une série de cartes bien choisies sous nos yeux. ALFRED JACOBS.

V. DE MARS.

nous
ors;
vre,
ous,
insi
our-
de
arti

fa-
ue,
ip-
que
ne
ié-
par
ise
Ces
on
es,
de
e,
p-
st
a
e,
à
i-
s-
s
il
s
-
n
s
e